

ESSAI
SUR LE
SOCINIANISME.
OU
Réflexions fur quelques Articles de la doctrine de M. le CLERC touchant les Sociniens.

ET

Examen de quelques Paffages de fon Nouveau Teftament François. G. Hurner

Par PHILIPPE MESNARD Miniftre.



A LA HAYE.
Chez la Veuve d'ABRAHAM TROYEL.
MDCCIX.



ESSAI
SUR LE
SOCINIANISME.
OU
Réflexions sur quelques Articles de la doctrine de M. le CLERC touchant les Sociniens.

ET

Examen de quelques passages de son Nouveau Testament François.

A Monsieur LE COQ *Conseiller au Parlement de Paris.*

MONSIEUR.



E pouvoir que vous avez sur moi ne me permet pas de vous refuser les Réflexions sur le Nouveau Testament de M. le Clerc, que vous

 m'avez

m'avez demandées. Il me semble même que j'ai trop différé à me rendre à vos sollicitations; & je ne comprends pas bien comment le profond respect que j'ai pour vous ne m'a pas déterminé d'abord à vous satisfaire. Je suis pleinement convaincu que vous ne sauriez rien exiger de moi, qui ne soit juste & raisonnable: Et cependant il y a longtems que je resiste, en cette rencontre, au desir que vous m'avez fait l'honneur de me témoigner.

Ne croyez pas, Monsieur, que ce qui m'a retenu, jusques à present, ce soit uniquement la crainte de me commettre avec M. le Clerc, & de m'attirer son indignation. On sait qu'il y a de certains Savants qui souffrent avec une extréme impatience qu'on trouve à redire à ce qu'ils font: Les contredire, c'est les outrager. Si vous trouvez qu'ils

ont

ont avancé des opinions dangereuses, ils insinuëront que vous agissez par envie & par chagrin de voir que leurs Ouvrages sont approuvez. *Ils vous mettront au nombre de ceux, qui*, sans se vouloir donner la peine, d'étudier, prétendent néantmoins passer pour des Oracles dans l'esprit de ceux qui les écoutent. *Et ils croiront vous faire grace, & porter la modération aussi loin qu'elle peut aller, lorsqu'ils se contenteront de dire, que* peut-être cherchez vous aussi à gagner de la réputation, & à vous avancer à de meilleurs postes, en faisant les zélez &c. *Je voudrois, de tout mon cœur, ne chagriner pas Monsieur le Clerc: Mais si l'on ne peut n'approuver pas tous ses sentimens, sans lui déplaire, & sans s'exposer à sa colére, ou à son mépris; j'ose dire, sans faire le brave, que je me sens assez de courage pour*

n'en être pas épouvanté; & que de quelque maniere qu'il trouve à propos de me traitter, je tâcherai de me consoler, pourvû que je sois assez heureux pour n'être pas inutile à la défense de la Vérité.

C'est seulement, Monsieur, l'interêt de cette Vérité, qui m'a, jusques ici, retenu dans le silence. J'ai tout lieu d'apprêhender que ma foiblesse ne lui soit préjudiciable. J'attendois donc que quelqu'un de nos Illustres se mît ici sur les rangs. Mais comme, jusques à present, personne ne s'y est presenté, je me rends enfin à vos sollicitations, convaincu qu'il est important de faire quelques remarques sur le Nouveau Testament François de M. le Clerc.

Tandis qu'on ne dira rien de cet Ouvrage, il pourra se trouver des personnes simples, qui croiront de bonne foi que rien ne

les

les empêche de s'en servir, dans leurs lectures & dans leurs dévotions particuliéres. Ceux qui approuvent les explications de M. le Clerc sur des passages qui regardent l'un des points les plus importants de la doctrine Chrêtienne, se persuaderont que l'on garde le silence, parce qu'on n'a rien de raisonnable & de solide à lui opposer. Il est nécessaire de détromper les uns & les autres.

Je n'entreprendrai pas de faire ici un examen exact de cet Ouvrage de M. le Clerc. Il y auroit trop de choses à en dire; & les gros Livres épouvantent les Lecteurs. Je ne m'attacherai qu'aux choses qui nous paroissent les plus importantes & les plus essentielles. On a accusé M. le Clerc d'avoir répandu dans son Nouveau Testament plusieurs explications Sociniennes. Il prétend que c'est à tort qu'on l'a soubçonné de favoriser les Sociniens; que

que d'ailleurs leurs sentiments ne sont pas aussi pernicieux que nous nous le figurons : Et il n'a pas envie que nous doutions si leurs explications, qu'il nous produit, sont solides & véritables. Il n'y a rien là qui ne mérite que nous y fassions attention.

Ainsi ce petit Traité, que je me donne l'honneur de vous adresser, aura deux parties. Dans la premiere, nous ferons quelques réflexions sur ce que M. le Clerc a bien voulu que nous sceussions qu'il pense des Sociniens. Dans la seconde nous examinerons quelques explications Sociniennes, qu'il nous donne dans son Nouveau Testament François.

PREMIERE PARTIE.

Réflexions sur quelques Articles de la doctrine de M. le Clerc, touchant les Sociniens.

SECTION I.

Que les sentimens de dévotion, que M. le Clerc fait paroître dans sa Préface, ne doivent pas nous empêcher d'examiner sa Traduction du Nouveau Testament.

LE début de la Préface du Nouveau Testament de M. le Clerc a un grand air de dévotion. Il y étalle les mouvemens de la piété la plus tendre. *Touché*, dit-il, *de l'importance & de la beauté des matieres contenuës dans le Nouveau Testament, & de tous les caractéres*

res de divinité qu'elles renferment, son esprit a été rempli des plus douces consolations, & la bonté divine, sans attendre le grand jour des récompenses, les lui a fait goûter des à present. De sorte que dégoûté, & *ennuyé des travaux, auxquels l'état des choses humaines appelle souvent les gens de lettres, malgré eux, la plume lui est tombée mille fois de la main, en s'y appliquant:* Et il n'a eu que de violents desirs de voir cette heureuse journée, qui délivrera les hommes de toute la vanité qui se trouve dans les occupations de la vie presente.

Quelques uns ont trouvé qu'il y a là dedans, peut-être, un peu d'ostentation: Qu'il y auroit eu plus de modestie à observer la Régle de M. Pascal, qui ne veut pas qu'un honnête homme dise, MOY. D'autres, plus malins, ont cru, que comme on se défie avec raison de ceux, qui, lors qu'on fait connoissance avec eux, débutent d'abord par l'Eloge de leur Probité & de leur Vertu: Le soin que M. le Clerc a pris de nous instruire, avant toutes choses, des grands sentimens de sa Dévotion, pourroit donner lieu à quelques soubçons: Et ils ont prétendu

tendu que des raisons particuliéres l'ont obligé à donner au Public son Traité *des Causes de l'Incredulité*, & à prendre des airs dévots dans la Préface de son Nouveau Testament.

Pour moi, je ne sçaurois être tout à fait du sentiment des premiers. Et à l'égard des seconds, il est certes odieux d'aller fouiller dans les intentions secrettes des gens, pour trouver des défauts, dans le bien qu'ils peuvent faire. Le jugement des cœurs n'appartient qu'à Dieu. Ne soyons pas assez téméraires pour vouloir usurper ses droits. Prenons de la bonne main ce qu'on nous donne de bon. La charité n'est point soubçonneuse : Elle croit tout. Je vous assure que le commencement de la Préface de M. le Clerc m'a fait plaisir : Je n'y vois rien que de beau, que de raisonnable, que de naturel : Rien que ce que doit nécessairement produire dans un cœur, qui n'est pas profane, la lecture & la méditation profonde de la Parole de Dieu.

Mais ce n'est pas ce dont il s'agit présentement. Les sentimens de pieté que M. le Clerc fait paroître dans sa Préface peuvent être trés-raisonnables & trés-justes, sans qu'on en puisse in-

 ferer

ferer la bonté de sa Traduction du Nouveau Testament, & celle des Notes qu'il y a jointes. Dans une matiére de cette importance, nous ne devons pas nous rendre à de simples préjugez. Ce que nous recherchons ici, c'est, Si la Traduction du Nouveau Testament que M. le Clerc nous a donnée est telle, que nos Peuples puissent s'en servir avec édification. Car à parler en général, & sans aucune restriction, nous ne croyons pas qu'un homme de bien puisse trouver suffisamment dequoi nourrir sa foi & sa piété, mêmes dans les Versions les plus défectueuses; quoi que M. le Clerc nous dise, Qu'à considerer les choses en général, on voit en gros, mêmes dans les Versions les moins exactes, ce que veulent dire les Apôtres. Il pourroit y avoir des Traductions de la Bible si infidelles, & où les salutaires véritez, dont il a plû à Dieu de nous instruire, seroient tellement déguisées & alterées, qu'au lieu d'y trouver l'aliment de la vie & de l'immortalité, nous n'y prendrions qu'un poison funeste, capable de nous causer la mort. Une Traduction faite par tout sur le modéle de l'endroit de celle du

fa-

fameux Pére Véron, où il avoit fourré La Messe, seroit elle bien propre à nous instruire de la vraye doctrine de Jesus Christ? Avant que de nous servir de la Traduction de M. le Clerc, il importe donc infiniment que nous examinions si elle est exacte & fidelle, sur tout dans les points qui nous paroissent essentiels.

SECTION II.

Que la Théologie de M. le Clerc nous est suspecte. Pourquoi on l'a soubçonné de Socinianisme: Si c'est parce qu'il a embrassé le parti des Remonstrans.

On trouvera d'autant moins étrange que nous nous tenions sur nos gardes à l'égard de la Traduction du Nouveau Testament publiée par M. le Clerc, qu'on sçait bien que sa Théologie nous est suspecte. Il se plaint avec grand bruit, qu'on l'accuse à tort de favoriser les sentimens des Sociniens: Il crie à la calomnie. Dans un Article, qu'il a inseré à la fin du troisiéme Tome de sa *Bibliotheque Choisie*, il recherche quelles peuvent être les raisons d'une accusation qui lui paroit

si mal fondée : Et il trouve que c'est parce *qu'il fait profession d'être du sentiment des Remontrans.* Sur quoi il remarque *qu'on n'avanceroit rien contre lui à le traiter simplement d'Arminien;* d'un côté, *parceque l'Arminianisme est toleré en Hollande ;* & de l'autre, parce que *les Lutheriens soutiennent les Cinq Articles condannés autresfois à Dordrecht, & que tout ce qu'il y a de plus illustre dans l'Eglise Anglicane est dans la même pensée.* Et qu'ainsi *de certains Théologiens* (& ce sont ceux, sans doute, qu'il appelle, dans un autre endroit, *La Canaille des Théologiens* ; Expression noble, & honnête, comme l'on voit) *de certains Théologiens*, donc, *ont pris la coûtume de traiter de Sociniens tous ceux qui ne sont pas dans leurs idées ; parce que l'accusation est odieuse, & qu'elle peut nuire.* Qu'en particulier, *quoique les Remonstrans ne soient nullement Sociniens, on prend plaisir à les en accuser, parce qu'ils n'approuvent point la persecution qu'on leur fait, & qu'ils ne veulent pas declarer damnez éternellement ceux, qui étant de bonne foi dans ces sentimens, sont persuadés de tout le reste de la Religion Chrêtienne, & vivent conformément à ses commandemens.*

Bibl. Choisie Tom. 3. art. 9.

Bibl. Choisie Tom. 2. p. 299.

Quoi

Quoi-que les Lutheriens reçoivent les *Cinq Articles* condannés à Dordrecht, il est pourtant certain qu'ils ne trouveroient nullement bon qu'on voulût les faire passer pour Arminiens. Mais cette observation est de peu de consequence. Il importe davantage de remarquer que si, sur le discours de M. le Clerc, on alloit se persuader qu'il n'y a aucune difference entre les Remontrans de Hollande accusez de favoriser le Socinianisme, & tous les Théologiens qui soutiennent les *Cinq Articles* qu'on a condannez à Dordrecht, on s'abuseroit étrangement. Si c'est là l'idée qu'il a voulu donner, en se vantant de ce grand nombre de Théologiens qui ne reçoivent pas les décisions de ce Synode sur les matieres de la Prédestination & de la Grace; il a voulu nous faire illusion. Il est certain qu'il y a des Théologiens trés-habiles & trés-illustres qui sont dans les sentimens des *Cinq Articles*; mais qui sont aussi trés-fortement attachez à la foi de l'Eglise sur les Mystéres de la Trinité, de l'Incarnation, & de la Satisfaction de Jesus Christ; & qui ne trouvent nullement bon qu'on tâche d'en ébranler la croyance. M. le Clerc sait trés-bien

que ce ſont là les diſpoſitions de ce qu'il y a de plus illuſtre dans l'Egliſe Anglicane : & il pourroit nous en dire des nouvelles, s'il le trouvoit à propos. Cependant, cette méchante *Canaille des Théologiens*, ces *certains Théologiens*, qui, ſelon lui, ne cherchent qu'à nuire à ceux qui ne ſuivent pas toutes leurs opinions, qu'à les rendre odieux & qu'à tâcher de les perdre, ne ſe ſont jamais aviſez de clabauder contre ces Théologiens illuſtres, qui ne different d'eux qu'en ce qu'ils ont d'autres idées de la Predeſtination: jamais ils ne les ont accuſez d'être des Sociniens. Si M. le Clerc s'étoit tenu dans les bornes des *Cinq Articles*, il peut s'aſſeurer qu'on n'auroit jamais crié contre lui, *Au Socinien.*

Mais, dit-il, *Je ſuis dans le ſentiment des Remontrans : Et quoi que les Remontrans ne ſoient nullement Sociniens, on prend plaiſir à les accuſer de l'être.* On ne prend point plaiſir d'accuſer de Socianiſme générallement tous les Remontrans. On n'en accuſe point ceux qui ſoutenant les *Cinq Articles*, ſont d'accord avec les Contre-Remontrans ſur les doctrines capitales de la Trinité, de l'Incarnation, & de la Satis-

faction

faction de Jesus Christ. A l'égard de ceux qui travaillent à ébranler la foi de ces importants Mystéres, on les accuse de favoriser le Socinianisme: On a tort, sans doute, de les en accuser, dit M. le Clerc: Et tout le prétexte de cette odieuse accusation, c'est que ces Remontrans n'approuvent pas la persecution que l'on fait aux Sociniens, qu'ils ne veulent pas les declarer dannez éternellement, & qu'ils ne disent pas que toutes les Explications des Sociniens sont fausses. Dans les Etats Protestans, il y a des Loix contre les Sociniens: Elles ne sont pourtant pas fort exactement observées. Ne recherchons point ici si M. le Clerc, & ses semblables, ont raison de desapprouver ces Loix. Toûjours est il évident, qu'en les desapprouvant, ils favorisent les Sociniens. Et quand je dis qu'ils les favorisent, je n'entens pas simplement qu'ils favorisent leurs personnes; mon sens est qu'ils favorisent leurs sentimens. N'est ce pas favoriser un sentiment que de trouver mauvais qu'on prenne des précautions pour en arrêter les progrés, & l'empêcher de se répandre; & de vouloir qu'on lui donne une pleine &

 en-

entiere liberté de se provigner par tout? Car il faut remarquer que, dans les Etats Protestans, es Loix contre les Sociniens ont en veuë de les empêcher de faire des Disciples.

SECTION III.

Si le Socinianisme est une opinion tolerable.

MAis pourquoi ces Remontrans, dont nous parlons ici trouveroient ils bon qu'on ne donne pas un libre cours au Socinianisme? Si c'est une erreur; c'est une erreur qui, selon eux, n'a pourtant rien de dangereux. *Ils ne veulent pas*, dit M. le Clerc, *déclarer dannez éternellement ceux, qui étant de bonne foi dans ces sentimens, sont persuadez de tout le reste de la Religion Chrêtienne, & vivent conformément à ses commandemens.* Et c'est là encore, selon lui, ce qui fait qu'on prend plaisir à traitter les Remontrans de Sociniens.

Bibl. Choisie V. S.

Il nous permettra de lui representer qu'il parle ici peu exactement de l'opinion que ses Remontrans ont du Socinianisme. Car, en verité, ne font ils

rien

rien de plus que de ne vouloir pas déclarer que les Sociniens, qui sont dans la bonne foi, sont dannez éternellement? Il pourroit y avoir des gens, qui, en déclarant qu'ils reconnoissent que le Socinianisme est une erreur pernicieuse & une hérésie dannable, ajouteroient qu'ils ne veulent pas pourtant prononcer Que tous les Sociniens sont dannez éternellement; parce qu'ils ne veulent pas s'attribuer le droit de juger des personnes, & qu'ils ignorent, d'un côté le degré précis de la malice de chaque errant, & de l'autre, jusqu'où Dieu veut étendre sa misericorde sur ceux qui sont dans l'erreur de bonne foi. Je ne sai si ceux, que M. le Clerc appelle *La Canaille des Theologiens*, voudroient accuser des personnes, qui parleroient ainsi, d'être des Sociniens. Mais est ce là tout ce que ses Remontrans disent? Se contentent ils de ne vouloir pas déclarer que les Sociniens sont dannez éternellement? Ils soutiennent que le Socinianisme est une opinion tolerable: Que les Sociniens sont dans la voye du salut: Ils les reçoivent à leur communion Religieuse. C'est là, si je ne me trompe, quelque chose de plus, que

de ne vouloir pas déclarer dannez éternellement ceux qui ſont de bonne foi dans les ſentimens des Sociniens.

La Charité n'eſt point ſoubçonneuſe: mais elle n'eſt pas dupe. Et peut on s'empeſcher de s'appercevoir que des gens, qui ſont dans des diſpoſitions ſi favorables pour les Sociniens, ont eux mêmes quelque pente au Socinianiſme? Si l'on eſt fortement convaincu, & vivement perſuadé que Jeſus Chriſt eſt le Fils éternel de Dieu, & Dieu éternel & Souverain: Qu'il s'eſt donné pour tel dans ſa Révélation: Que ſes Evangéliſtes & ſes Apôtres l'ont ainſi crû, & l'ont ainſi enſeigné: Pourra-t-on croire qu'il eſt indifferent de le reconnoitre & de l'adorer comme Dieu éternel & Souverain, ou de ne le regarder que comme une Créature, comme un ſimple homme, qui n'a jamais été, avant que de naitre de la Sainte Vierge? Il ne s'agit pas ici de quelque acceſſoire, de quelque dehors de la Religion: Il s'agit du fonds & de l'eſſentiel de la Religion même, de ce qu'on doit reconnoitre, adorer, & ſervir comme Dieu éternel. Ne ſeroit ce pas une impieté & un blaſphéme de nier la Divinité du Pére? Si

l'on

l'on croit bien sincerement que le Fils est Dieu éternel, traitera-t-on comme une opinion tolérable & indifferente l'erreur qui nie sa Divinité? En un sens il y a quelque chose de plus odieux dans le procédé de ceux, qui reconnoissent, disent ils, la Divinité éternelle de Jesus Christ, & qui traittent de bons Chrêtiens ceux qui la nient, que dans le procédé des Sociniens eux mêmes. On doit avoir pitié de ceux cy: Mais que peut-on penser des autres? Un Socinien de bonne foi fait outrage à Jesus Christ: mais il ne le connoît point. Ceux qui conoissent la Divinité éternelle de Jesus Christ peuvent ils se persuader qu'ils ne lui font aucun outrage, en recevant à leur Communion Religieuse des gens qui la nient formellement?

Mais, dit on, *Les Sociniens croyent que toute l'histoire de Jesus Christ contenuë dans les Evangiles est véritable, que tout ce qu'il a dit est vrai, qu'on ne peut être sauvé qu'en croyant en lui, en obeissant à ses commandemens, & en esperant en ses promesses, Qu'il régne à present dans le Ciel, & qu'il viendra pour ressusciter, & pour juger les hommes selon les Loix de l'Evangile, & les recompen-* Bibl. Choisie V. 8.

ser & les punir suivant leurs actions. Ce n'est pas là une petite partie du Christianisme. Suffit il donc pour être Chrêtien, de croire seulement une partie du Christianisme? Oui, sans doute, selon M. le Clerc: Et si nous nous en rapportons à lui, on pourra être tres-bon Chrêtien, & ne croire du Christianisme que beaucoup moins même que ce que les Sociniens en croyent. Pour être bon Chrêtien, il suffit de croire que *Jesus est le Messie.* L'Auteur de la Religion Raisonnable l'a si bien démontré, qu'au jugement de M. le Clerc, *On ne peut rien repliquer de solide à ce qu'il a dit.*

Qui ne se rendroit, aprés une telle décision, & qui part d'une telle autorité? Ceux qui auront l'audace d'y resister ne mériteront ils pas bien d'être traitez de *Canailles?* Cependant, quand nous devrions être exposez à ce malheur, je ne suis pas d'avis que nous nous en fiions tout à fait à M. le Clerc, & que nous nous laissions imposer par ses airs de hauteur, son ton magistral, & ses manieres hardies. La matiere est importante: Qu'il me soit permis de l'examiner ici.

SEC-

SECTION IV.

Si pour être bon Chrêtien il suffit de croire que Jesus est le Messie. Que pour croire cette Proposition Jesus est le Messie, il faut en croire plusieurs autres qui y sont contenuës.

L'Auteur de *la Religion Raisonnable* n'est pas le premier qui ait prétendu que, pour être Chrêtien & sauvé, il suffit de croire que Jesus est le Messie. Sans remonter plus haut, le célébre Hobbes (bon Chrêtien, comme chacun sçait) avoit dêja fait cette grande découverte, & avoit taché de l'appuyer sur les mêmes fondemens, que l'Auteur nouveau a trouvé à propos d'étendre & d'amplifier. La seule vérité qu'il soit necessaire de croire de foi explicite, pour être Chretien & sauvé, c'est, disent ils, que Jesus est le Messie. C'est ce qui paroît. parce que Jesus Christ & ses Apôtres ne demandoient rien autre chose de ceux à qui ils annonçoient l'Evangile, pour les reconnoître comme Chrêtiens, & pour les baptiser. Et voila cette démonstration, à laquelle, selon M. le Hobbes de Cive. Cap. 18.

Clerc,

Clerc, ou peut rien repliquer de solide. Mais il n'est pas difficile de faire voir solidement que cette démonstration prétenduë n'est autre chose qu'une pure illusion, inutile même pour le dessein de M. le Clerc. Son dessein est de faire reconnoître les Sociniens & les Antitrinitaires pour de parfaitement bons Chrêtiens. Ils croyent que *Jesus est le Messie:* en voila assez selon Hobbes, & l'Auteur de *la Religion Raisonnable.* Jamais Jesus Christ & ses Apôtres n'en ont demandé davantage.

Mais je demande à M.r le Clerc si cette Proposition, Jesus est le Messie, ne renferme aucune autre vérité. Il répondra qu'il est evident qu'elle renferme plusieurs autres veritez. *Par exemple,* dit-il, *cette Proposition suppose* 1. *Qu'il y a un Dieu.* 2. *Que ce Dieu a créé le Ciel & la Terre.* 3. *Que ce Dieu a fait conoître sa volonté aux hommes;* 4. *Qu'il l'a révélée particulierement aux Juifs dans le Vieux Testament.* 5. *Que parmi ces révélations il y en a qu'il leur envoyeroit quelque jour un Roi, pour les délivrer des maux auxquels ils seroient exposez.* 6. *Qu'ils devroient obeir à ce Roi:* à quoi il ajoute un *&c*, qu'il explique apparem-

Bibl. Choisie Tom. 2. Art. 8. p. 303. 304.

remment, en disant, *qu'il n'est pas besoin de montrer comment on pourroit tirer toute la Religion Chrêtienne de cette seule Proposition:* Car, dit-il, *on vient de marquer de quelle maniere cela se peut faire, en disant qu'on est obligé de croire en Jesus Christ & de lui obeïr: de sorte qu'il s'ensuit que l'on doit croire toutes les Propositions que lui, & ses Apôtres, qu'il a autorisés par des miracles, nous ont revélées.* Hobbes avoit dit quelque chose de semblable. *Il ne faut pas s'étonner*, dit-il, *de ce que je dis que la foi de ce seul Article, Jesus est le Messie, suffit pour le salut; puis que ce seul Article en comprend tant d'autres. Car ces paroles*, Jesus est le Christ, *signifient que Jesus est celui que Dieu avoit promis par ses Prophétes, d'envoyer au Monde, pour y rétablir son Royaume: c'est à dire que Jesus est le Fils de Dieu Créateur du Ciel & de la Terre, né de la Vierge, mort pour les péchés de ceux qui croiroient en lui; qu'il est le Christ, c'est à dire Roi: Qu'il est ressuscité; autrement comment régneroit il? Qu'il jugera le Monde . . . : Car sans cela, il ne seroit pas Roi: De plus que les Hommes ressusciteront; car sans cela, ils ne pourroient pas venir en jugement. Ainsi dans ce seul Article,* Hobbes. V. s.

tout

tout le Symbole des Apôtres est contenu. Nous avons donc ici un principe reconu par Hobbes, & par M. le Clerc; c'est que cette Proposition, Jesus est le Messie, *n'est pas une Proposition qui ne renferme que deux idées simples, que l'on compare l'une avec l'autre, sans rien supposer, & sans en tirer aucune consequence:* mais qu'elle renferme un grand nombre d'autres Propositions.

Ce principe posé, je demande en second lieu, Si pour croire de foi explicite cette Proposition, *Jesus est le Messie*, il est nécessaire de croire aussi de foi explicite toutes les autres Propositions que cette premiere suppose & renferme nécessairement; ou s'il suffit d'en croire quelques unes; ou s'il n'est pas même necessaire d'en croire aucune.

Si M. le Clerc dit que pour croire explicitement cette Proposition, *Jesus est le Messie*, il n'est nullement nécessaire de croire explicitement aucune des Propositions que cette premiere suppose & renferme: je le prierai de nous dire comment il conçoit qu'on peut croire explicitement une Proposition qui *n'est pas telle, qu'elle ne renferme que deux idées simples, que l'on compare l'une*

l'une avec l'autre, sans rien supposer; mais qui suppose & contient nécessairement un grand nombre d'autres Propositions; comment, dis-je, il conçoit qu'on peut croire explicitement une telle Proposition, sans croire explicitement aucune des Propositions qu'elle suppose, ou qu'elle renferme. D'ailleurs, s'il est dans cette pensée que pour croire explicitement que, Jesus est le Messie, il n'est pas nécessaire de croire explicitement aucune des véritez, qui sont supposées & renfermées dans cette Proposition, lors qu'on lui objecte, que réduire tout le Christianisme à la foi de cette seule Proposition, c'est le réduire presqu'à rien; pourquoi remarque-t-il expressément qu'elle n'est pas telle qu'elle ne contienne que deux idées simples; mais qu'elle suppose & renferme un grand nombre d'autres propositions? Il articule, avec soin, six véritez importantes, supposées dans cette Proposition, *Jesus est le Messie*: Il ajoute aux six articles, qu'il specifie, un *&c*, pour nous faire entendre qu'il y a beaucoup d'autres véritez que cette Proposition suppose: Il remarque de quelle maniere toute la Religion Chrétienne se peut dé-

déduire de cette seule Proposition. Ce seroit en vain, ou, tout au plus, ce ne seroit que pour nous faire illusion, qu'il auroit reconnu & étallé l'admirable fécondité de cette Proposition, *Jesus est le Messie*; s'il s'avisoit de soûtenir qu'on peut la croire, sans rien croire de toutes les veritez qu'elle suppose & qu'elle renferme. Les fondemens de la Religion sont supposez dans cette Proposition: On peut en déduire tout le Christianisme: Cependant réduire toute la foi Chrêtienne à la croyance de cette seule Proposition, ce sera la réduire presque à rien, s'il est vrai qu'on peut croire cette Proposition, sans croire aucune des veritez qu'elle suppose & qu'elle contient.

Si M. le Clerc dit que pour croire explicitement cette Proposition, *Jesus est le Messie*, il faut, à la verité, croire aussi explicitement quelques unes des Propositions qu'elle suppose, & qu'elle renferme, mais qu'il n'est pas necessaire de les croire toutes explicitement, je le prierai de nous marquer clairement & distinctement quelles sont ces Propositions qu'il faut croire explicitement, pour croire explicitement que *Jesus est le Messie*. Je le prierai encore de nous donner de bon-

nes

nes raisons pourquoi il faut croire quelques unes de ces Propositions, sans qu'il soit nécessaire de croire les autres : Et je lui demanderai une marque évidente & infaillible, à laquelle nous puissions reconoitre, sans courir risque de nous tromper, quelles sont les Propositions supposées & contenuës dans celle cy, *Jesus est le Messie*, quelles sont, dis-je, ces sortes de Propositions que nous devons croire de foi explicite, & quelles sont celles qu'il n'est pas necessaire que nous croyions de foi explicite, Pour rendre ma pensée plus aisée à comprendre, supposons que cette Proposition, *Jesus est le Messie*, renferme douze autres Propositions, & que M. le Clerc nous dise qu'il n'est pas necessaire de connoitre distinctement, & de croire de foi explicite toutes ces douze Propositions, pour croire explicitement que *Jesus est le Messie*. Marquez nous donc, lui dirai-je, quel est le nombre précis de ces Propositions qu'il faut croire explicitement : Specifiez nous-les : Apprenez nous quelles elles sont. S'il nous répond, pour croire explicitement que *Jesus est le Messie*, il faut croire explicitement telle & telle Propositions supposées & renfermées dans

cette premiere ; mais il n'est pas nécéssaire de croire telle & telle autres Propositions, qui y sont aussi supposées & renfermées : Par exemple, des douze Propositions supposées ou renfermées dans celle cy, *Jesus est le Messie*, il n'en faut croire explicitement que les quatre, ou les six premieres, mais il n'est pas necessaire de croire explicitement les huit, ou les six dernieres. Donnez nous donc une raison solide, lui dirai-je, pourquoi il faut croire explicitement les quatre, ou les six premieres, & non les huit, ou les six dernieres : Pourquoi, par exemple, il faut croire explicitement la quatriéme, & non pas la cinquiéme, ou bien la sixiéme & non pas la septiéme. Et donnez nous une marque asseurée, à laquelle nous puissions reconoitre celles qu'il faut croire explicitement, & celles qu'il n'est pas nécessaire de croire explicitement. Car, dans nôtre supposition, toutes ces douze Propositions sont renfermées dans cette Proposition complexe que nous devons croire explicitement ; & vous demeurez d'accord que, pour la croire explicitement, il faut croire explicitement aussi quelques unes des Propositions ;

tions, qui y sont supposées & contenuës.

Si M. le Clerc nous dit que pour croire explicitement cette Proposition. *Jesus est le Messie*, il faut aussi croire explicitement toutes les autres Propositions, qui y sont supposées & renfermées; je le supplierai de nous marquer au juste quel est le nombre précis de Propositions supposées & contenuës dans la Proposition dont il s'agit. Car il est évident que s'il nous dit qu'il faut les croire explicitement toutes, il ne faut pas qu'il nous en fasse une énumeration imparfaitte, en y ajoutant un *&c.* Il nous produit six Propositions, qu'il croit supposées dans celle cy, *Jesus est le Messie.* Mais est ce là tout? Faut il s'arrêter là? N'y a-t-il précisement que ces six Propositions supposées dans cette Proposition, *Jesus est le Messie?* Ce n'est pas la pensée de M. le Clerc: car il fait suivre ces six Propositions par un *&c.* Qu'il développe donc son *&c.* Qu'il specifie, & explique tout ce qu'il prétend y avoir renfermé, s'il prend le parti de dire; Qu'afin de croire explicitement cette Proposition, *Jesus est le Messie*, il faut aussi croire explicitement toutes les

Pro-

Propositions qui y sont supposées & renfermées.

De ce que je viens de dire, il paroît évidemment que Hobbes, l'Auteur de *la Religion Raisonnable*, & M. le Clerc ont fait une illusion au Monde, quand ils ont soutenu: Que le seul Article qu'il soit nécessaire de croire de foi explicite, pour être Chrêtien, c'est que *Jesus est le Messie*. Cette proposition, *Jesus est le Messie*, peut être considerée ou comme une Proposition simple, qui ne renferme que deux idées simples, sans rien supposer, & sans en tirer aucune consequence: Ou elle peut être considerée comme une Proposition complexe, qui en suppose, & en renferme nécessairement plusieurs autres. Est ce comme Proposition simple, qui ne renferme que deux idées simples, sans rien supposer, & sans en tirer aucune consequence, qu'on nous la propose comme la seule vérité qu'il est nécessaire de croire pour être Chrêtien? Si cela est, on nous trompe. Car on reconnoist que ce n'est pas là la nature de cette Proposition. On avouë que cet Article seul, *Jesus est le Messie*, en comprend plusieurs autres. *Cette Proposition*, dit M. le Clerc; n'est pas telle, *qu'elle ne renferme que deux idées*

idées simples, que l'on compare l'une avec l'autre, sans rien supposer, & sans en tirer aucune consequence. Est ce comme Proposition complexe, qu'on ne peut croire explicitement, sans croire explicitement aussi plusieurs autres propositions, qu'elle suppose, & qu'elle renferme, qu'on nous la propose comme la seule verité, qu'il soit nécessaire de croire? Pourquoi ne nous dit on pas clairement & nettement qu'on ne sauroit croire cette seule vérité, sans en croire, en même tems, un grand nombre d'autres? Pourquoi insiste-t-on, pourquoi repete-t-on si souvent, Que c'est l'unique verité qu'il faille nécessairement croire? On agira rondement, & de bonne foi, quand on nous dira, Pour être bon Chrêtien, il faut croire explicitement plusieurs veritez: mais elles sont toutes supposées, ou renfermées dans cette seule Proposition, *Jesus est le Messie.* Qui empesche de s'exprimer ainsi? Auroit on dessein d'imposer aux simples, & d'étourdir ceux qui n'entendent rien dans le fond des choses, afin de leur persuader, par là, qu'il importe peu de croire que Jesus est Dieu éternel, ou qu'il n'est qu'un simple homme; Qu'il a satisfait verita-

blement pour nos péchés, ou que sa mort n'est qu'un grand exemple de vertu? Si l'on a eu ce dessein, nous ne voulons pas en juger: Dieu en soit le Juge.

SECTION V.

Réponse aux raisons par lesquelles on tache de prouver que, pour être bon Chrêtien, il suffit de croire que Jesus est le Messie. Que quand les Auteurs sacrez ont renfermé l'essentiel de la foi Chrêtienne dans cette seule Proposition, ils y ont compris un grand nombre d'autres veritez.

CE que nous avons remarqué, dans la Section precedente, suffit encore pour démonter toutes les machines de l'Auteur de *la Religion Raisonnable*. Il rapporte un grand nombre de passages, par lesquels il paroît, dit-il, que ce qu'on est obligé de croire sous l'Evangile, c'est que *Jesus est le Messie*. Il prétend que les Apôtres ne proposoient point d'autres choses à croire; & que dés que leurs Catécuménes croyoient cette verité, que *Jesus est le Messie*, ces Saints Serviteurs de Je-

Jesus Christ les admettoient au baptême, & par conséquent les reconnoissoient pout vrais Chrêtiens. Il est certain que S. Luc, dans le Livre des Actes, ne nous a pas rapporté tout du long, & parole pour parole, tous les discours que les Apôtres ont faits, en plusieurs occasions, pour instruire leurs Auditeurs, & pour les faire Chrêtiens. Il s'est contenté d'en rapporter le précis : & souvent il réduit ce précis à cette Proposition, que *Jesus est le Messie.* C'est aussi à cette Proposition que les Evangelistes réduisent souvent toute la substance, & l'essentiel de l'Evangile. De là l'on tire cet argument foudroiant, par lequel on prétend nous obliger à reconnoître, que pour être Chrêtien, il n'y a qu'une seule vérité qu'il soit necessaire de croire de foi explicite, c'est que *Jesus est le Messie.* Hobbes avoit dêja emploié le même argument, que l'Auteur de *la Religion Raisonnable* n'a fait qu'étendre & amplifier, sans faire l'honneur à Hobbes de le nommer.

Quoi qu'il en soit, qu'est ce que l'Auteur de *la Religion Raisonnable* prétend conclurre de tous ces passages, par lesquels il paroît, selon lui,

que pour être Chêtien, & en état de salut, il suffit de croire que *Jesus est le Messie*? Prétend il que cette Proposition, *Jesus est le Messie*, n'étant pas telle, qu'elle ne soit composée que de deux idées simples, que l'on compare l'une avec l'autre, sans rien supposer, & sans en tirer aucune consequence; mais supposant & renfermant plusieurs autres Propositions, pour croire de foi explicite cette Proposition, *Jesus est le Messie*; il faut aussi croire de foi explicite les autres Propositions, qui y sont supposées & contenuës? Exprimons nous en d'autres termes, qui reviendront au même sens. Prétend il qu'y aiant plusieurs veritez, qu'il faut croire de foi explicite pour être Chrêtien, & en état de salut, elles sont toutes supposées & contenuës dans cette Proposition, *Jesus est le Messie*: de sorte que pour croire explicitement cette Proposition, il faut aussi croire explicitement ces autres veritez? Et croit il que c'est ainsi que les Auteurs Sacrez l'ont entendu, quand ils ont renfermé tout l'essentiel de la Religion Chrêtienne dans cette seule Proposition? Si c'est là sa prétention, nous y donnerons volontiers les mains, & nous serons

rons d'accord avec lui, il nous restera à examiner quelles sont, selon les Auteurs Sacrez, les Propositions contenuës, ou supposées dans celle-ci, *Jesus est le Messie*: ou bien, quelles veritez il faut croire explicitement pour croire explicitement que *Jesus est le Messie.* Et c'est sur quoi, selon toutes les apparences, nous ne nous accorderons pas tout à fait. Mais il ne s'agit pas presentement de cette dispute: On la touchera dans la suite, lors qu'on examinera, si l'on peut supposer que quand les Auteurs sacrez ont renfermé l'essentiel du Christianisme dans cette Proposition, *Jesus est le Messie*, ils n'y ont nullement compris la Divinité éternelle & la satisfaction de Jesus Christ. Pour le present je recherche seulement en quel sens l'Auteurs de *la Religion Raisonnable* peut nous dire que cette Proposition, *Jesus est le Messie*, est, selon les Auteurs Sacrez, la seule vérité qu'il faille necessairement croire de foi explicite, pour être Chrêtien.

Si son sens n'est pas celui que je viens d'indiquer, prétend il donc que pour croire explicitement cette proposition, *Jesus est le Messie*, il suffit de la

la croire comme une Proposition qui ne contient que deux termes simples, sans qu'il soit necessaire de croire aucune des Propositions, qui y sont supposées on contenuës; & que c'est en ce sens là que les Ecrivains Sacrez nous l'ont proposée, comme contenant tout ce qu'il est necessaire de croire, de foi explicite, pour être Chrêtien? Si c'est là ce qu'il prétend, je demande à tout homme de bon sens si certe prétension est bien soûtenable, & si c'est avec justice qu'on a mis le titre de *Religion Raisonable* à la tête d'un Systême fondé sur une telle prétension.

Car, premierement, est-il bien raisonable de prendre & de croire, comme une Proposition simple, une Proposition tres-complexe, & qui suppose & renferme un grand nombre d'autres Propositions?

En second lieu, est-il possible de croire, de foi explicite, une Proposition, qui suppose & renferme plusieurs autres Propositions, sans croire aussi de foi explicite aucune des Propositions qu'elle suppose, & qu'elle renferme? Croire une Proposition de foi explicite, c'est l'entendre en la croiant. Mais sera ce entendre une Pro-

po-

position, qui en suppose, & en contient plusieurs autres, que de la prendre pour une Proposition simple, qui ne suppose & qui ne contient aucune autre Proposition?

En troisiéme lieu, pour croire de foi explicite que *Jesus est le Messie*, il faut savoir ce que c'est que *Jesus*, ce que c'est que *le Messie*, quels sont ses principaux caractéres, ses caracteres essentiels, quel est le dessein de sa venuë au Monde, ce qu'il devoit faire, ce que nous avons à attendre de lui. Voila donc un grand nombre de véritez qu'il faut connoître, pour croire explicitement que *Jesus est le Messie*. Et par consequent voila un grand nombre de Propositions qu'il faut croire de foi explicite, pour croire de foi explicite que *Jesus est le Messie*. Ainsi quand nos Auteurs Sacrez ont renfermé le fondement de la foi salutaire dans cette Proposition, *Jesus est le Messie*, ils y ont compris la foi explicite de plusieurs autres veritez qui sont supposées & contenuës dans cette Proposition.

Il est si évident que c'est ainsi qu'ils l'entendent, qu'il paroît par les Ecrits des Saints Apôtres qu'on peut croire

que *Jesus est le Messie*, sans croire tout ce qui est necessaire pour être véritablement Chrêtien. Ceux qui, du tems de S. Paul, nioient la Résurrection des morts, croyoient pourtant que *Jesus est le Messie*; car ils faisoient profession du Christianisme. Ce n'étoient pas des Paiens, ou des Juifs: Ils étoient dans l'Eglise de Corinthe. *Comment disent quelques uns d'entre vous*;
1. Cor. 15. 12. 13. 14. dit cet Apôtre, *Qu'il n'y a point de résurrection des morts?* Cependant, quoi qu'ils crussent que *Jesus est le Messie*, de cela même qu'il nioient la resurrection des morts, S. Paul décide qu'ils anéantissoient la foi Chrêtienne. *S'il n'y a point de résurrection des morts, Christ aussi*, dit-il, *n'est point ressuscité; Et si Christ n'est point ressuscité, nôtre Predication est donc vaine, & vôtre foi est vaine aussi.* Ces Docteurs, qui vouloient introduire l'observation des cérémonies Légales dans l'Eglise de Jesus Christ, croioient bien que *Jesus est le Messie*: Et cependant S. Paul prononce qu'ils n'ont point de part à la
Gal. 5. 4. grace de Jesus Christ. *Christ est anéanti à l'égard de vous tous qui voulez être justifiez par la Loi; & vous êtes déchus de la grace.* S. Paul nous dit que de son

son tems il s'étoit fourré de *faux Fréres* dans l'Eglise, Gal. 2. 4. Et qu'il y avoit des *faux Apôtres*. 2. Cor 11. 13. Ces gens ne pouvoient vouloir passer pour *Fréres*, & pour *Apôtres*, qu'en faisant profession de croire que *Jesus est le Messie*. Ils étoient pourtant des *faux Apôtres*, & des *faux Fréres*, parce qu'en faisant profession de croire que *Jesus est le Messie*, ils nioient, ou détruisoient quelques unes des véritez contenuës dans cette Proposition. Donc quand les Apôtres reconnoissoient pour Chrêtiens, & batisoient ceux qui faisoient profession de croire que *Jesus est le Messie*, ils en usoient ainsi parce que ceux qui faisoient cette profession, croioient en même tems les autres véritez contenuës dans cette Proposition.

S. Paul I. Tim 4. 1. nous avertit qu'il devoit arriver, dans les derniers tems, que quelques uns *se revolteroient de la foi*. En quoi fait il consister cette revolte de la foi? Est ce en ce qu'ils nieroient cette vérité, que *Jesus est le Messie*? Point du tout. Il la fait consister en ce qu'ils *s'adonneroient aux esprits abuseurs*, & *aux doctrines des Démons*, *enseignant des mensonges par hy-*

pocrisie, étant cauterisez en leur propre conscience, defendant de se marier, & commandant de s'abstenir des viandes que Dieu a créées pour les fideles. Avant leur revolte, ces gens croioient que *Jesus est le Messie*; car autrement on ne pourroit pas dire qu'ils se revoltent de la foi. Leur revolte ne consiste pas à nier que Jesus ne soit le Messie : & nous venons de voir que S. Paul la fait consister en toute autre chose. Donc on peut croire que *Jesus est le Messie*, & cependant n'avoir pas la veritable foi, se revolter de la foi, apostasier, pour me servir du propre terme de S. Paul. Et par consequent encore, quand nos Auteurs Sacrez renferment la foi salutaire dans la croyance de cette vérité que *Jesus est le Messie*; ils y comprennent la croyance explicite de plusieurs autres véritez contenuës dans cette Proposition.

S. Pierre, de même, nous dit, que *comme il y a eu des faux Prophetes entre le Peuple, il y aura aussi entre nous des faux Docteurs qui introduiront couvertement des Sectes de perdition, & renieront le Seigneur, qui les a rachetez, amenant sur eux mêmes une subite perdition, & que plusieurs suivront leur perdi-*

dition, par lesquels la voie de la vérité sera blasphemée. Ces faux Docteurs feront profession de croire que *Jesus est le Messie*; car *ils seront parmi vous*, dit S. Pierre; parmi les Chrêtiens, parmi ceux qui croient que *Jesus est le Messie.* Mais, lors que cet Apôtre dit qu'*ils renieront le Seigneur*, ne pourroit on pas entendre par là qu'aprés avoir cru que *Jesus est le Messie*, ils viendront à nier cette vérité? Ce seroit chicanner miserablement & inutilement que de vouloir expliquer ainsi ces paroles. Il paroît évidemment que ce n'est pas là le sens de S. Pierre: Car, premierement, ces faux Docteurs, qui *renieront le Seigneur*, *seront*, dit-il, *entre vous*; c'est à dire entre ceux qui font profession de reconnoître que *Jesus est le Messie.* Ces faux Docteurs ne feroient plus entre nous, s'ils venoient à nier formellement que *Jesus est le Messie.* En second lieu, S. Pierre remarque que ces faux Docteurs devoient *introduire couvertement des Sectes de perdition.* Ils n'introduiroient pas couvertement leurs Sectes, s'ils nioient que *Jesus est le Messie.* Voila donc des gens qui font profession de croire que *Jesus est le messie*; & qui cependant,

 par

par leurs Sectes, & leurs fausses doctrines, *renient le Seigneur, qui les a rachettez*, & sont dans une *voye de perdition*. Donc, encore un coup, quand les Apôtres baptisoient ceux qui confessoient que *Jesus est le Messie*, ils ne le faisoient pas sans sçavoir si ceux à qui ils administroient le bapteme, ne tenoient pas des erreurs contraires aux véritez contenues dans cette Proposition. Que prétend-on donc, quand on nous vient dire, *que les Apôtres ne proposoient autre chose à croire, sinon que Jesus est le Messie?*

Rel. Raison. ch. 5.

SECTION VI.

Si, selon la doctrine des Apôtres, nous devons vivre en communion religieuse avec des gens tels que les Sociniens.

JE pourrois apporter d'autres instances pour prouver la vérité que je viens d'établir dans la Section precedente: Mais il me semble que ce que j'en viens de dire suffit. J'y ajouterai pourtant un ou deux passages de nos Saints Apôtres, pour faire voir ce que nous devons penser de la Charité de M. le Clerc, qui veut que l'on re-

regarde les Sociniens comme de fort bons Chrêtiens, & que l'on vive avec eux en communion religieuse, parce qu'ils croïent, dit-il, une partie considerable de la Religion Chrêtienne; parce, au moins, qu'ils font profession de croire que *Jesus est le Messie*, & que l'Auteur de *la Religion Raisonable a si bien fait voir que Jesus Christ n'en exigeoit pas davantage, qu'on ne peut rien repliquer de solide à ce qu'il a dit.*

Pour nous, *nous n'avons pas ainsi appris Christ*, parce que nous ne l'avons pas appris de l'Auteur de *la Religion Raisonable*; mais des Apôtres du Seigneur. Ces Saints hommes nous permettent si peu de vivre en communion religieuse avec des gens tels que les Sociniens, que voici l'ordre que S. Paul nous donne, *Je vous exhorte*, dit-il, *Mes Freres, que vous preniez garde à ceux qui font des partialitez & des scandales contre la doctrine que vous avez apprise, & que vous vous détourniez d'eux.* M. le Clerc fait profession de n'être pas Socinien: il en regarde le reproche comme une injure atroce. Il est donc persuadé de la divinité éternelle de Jesus Christ: Au moins, puis

qu'il le dit, il l'en faut croire. Mais je lui demande, de qui a-t-il appris cette doctrine de la Divinité éternelle de Jesus Christ? Il dira, sans doute, que c'est des Apôtres. Je lui demande encore, les Sociniens ne font ils pas *des partialitez & des scandales* contre cette doctrine, qu'il a apprise des Apôtres? Il veut pourtant avoir communion avec les Sociniens. C'est à lui à voir comment il execute l'ordre de S. Paul. Pour nous, qui sommes pleinement convaincus, & vivement persuadez que nous avons appris de Jesus Christ & de ses Apôtres la doctrine de l'éternelle Divinité du Sauveur, nous nous croïons obligez par l'exhortation de S. Paul, de ne recevoir point à nôtre communion religieuse des gens, qui font *des partialitez & des scandales* contre cette sainte doctrine.

A cette exhortation de S. Paul, joignons un commandement semblable 2. Jean 9. 10. de S. Jean. *Quiconque transgresse*, dit cet Apôtre, *& ne demeure point en la doctrine de Christ, n'a point Dieu. Celui qui demeure en la doctrine de Christ a & le Pere & le Fils. Si quelqu'un vient vers vous, & n'apporte point cette doctrine, ne le recevez point en vôtre Maison & ne* le

le saluez point. Car celui qui le saluë, communique à ses œuvres mauvaises. L'Auteur de la Religion Raisonable prétend que par *la Doctrine de Christ*, il faut entendre ici la doctrine qui établit que *Jesus est le Messie.* Mais il est évident que, dans ce Passage, il ne s'agit pas de gens qui nient que Jesus soit le Messie. Car quand S. Jean nous défend de les recevoir dans nos Maisons, & même de les saluër; ou il nous défend de vivre en communion religieuse avec eux; ou il nous interdit avec eux toute sorte de communication civile. S'il nous défend de vivre en communion religieuse avec eux, il n'entend donc pas parler de ceux qui nioient que Jesus fût le Messie. Car quel besoin d'avertir les fidelles qu'ils ne devoient pas vivre en communion religieuse avec des gens notoirement infidelles? Est-ce que les Chrêtiens pouvoient avoir le moindre doute là dessus? Quels Chrêtiens auroient été ceux à qui S. Jean écrit, s'il avoit été nécessaire de les avertir, qu'ils ne devoient pas vivre en societé religieuse avec les infidelles? Cependant ce sont des Chrêtiens à qui il rend témoignage *qu'ils marchoient dans la vérité.* Que vf. 4.

Rel. Raison. ch. 4.

si

si S. Jean, dans le Passage que nous considerons presentement, défend d'avoir aucune communication civile avec ceux dont il parle ; donc ceux, dont il parle, ne nioient pas que Jesus Christ ne fust le Messie. Car jamais les Apôtres ont ils défendu d'avoir quelque communication civile avec les Infidelles ? Au contraire, S. Paul aiant averti les Corinthiens qu'ils ne devoient pas avoir de societé avec les Impudiques ; afin qu'ils ne prissent pas mal sa pensée, & qu'ils ne s'imaginassent pas que son intention étoit de leur interdire tout commerce civil avec ceux d'entre les Payens mêmes qui étoient sujets au vice de l'impureté ; il s'explique, & il avertit les Corinthiens que son sens n'est pas qu'ils s'abstiennent de toute societé avec les Infidelles, quelques vicieux qu'ils soient ; mais seulement avec ceux qui, se disant Chrêtiens, vivent pourtant dans les déréglemens
1. Cor. 5. 9. 10. 11. du vice. *Je vous ai écrit par lettres*, dit-il, *que vous ne vous entremêliez point avec les paillards : mais n'entendant pas absolument avec les paillards de ce monde, ou avares, ou ravisseurs, ou Idolatres : car autrement certes il vous faudroit sortir du Monde. Or mainte-*

nant

nant je vous écris que vous ne vous y entremêliez point ; C'est que si quelqu'un, qui se nomme Frére, est paillard, ou avare, ou Idolatre, ou médisant, ou ravisseur, vous ne mangiez pas même avec un tel.

D'ailleurs, il paroît que ceux dont S. Jean parle, dans le Passage que nous avons allégué, faisoient profession de croire que Jesus est le Messie. Car S. Jean dit qu'ils viennent à nous. *Si quelqu'un vient à vous*, c'est à dire manifestement, Si quelqu'un veut être reconnu pour Frére, pour Chrêtien. Et peut il vouloir être reconu pour Chrêtien & pour Frére, s'il ne fait profession de croire que Jesus est le Messie? Car, comme dit M. le Clerc lui même, *la croyance que Jesus Christ est le Messie est l'entrée dans l'Eglise Chrêtienne*. Cependant S. Jean suppose qu'un tel homme peut ne suivre pas la doctrine de Christ. *Si quelqu'un vient vers vous, & n'apporte point cette doctrine, ne le recevez point dans vôtre Maison.* Bibl. Choif. T. 2. p. 216.

Mais pourquoi raisonner ici? Il est certain que dés le tems de nôtre Apôtre il y avoit des gens qui se disoient Chrêtiens, c'est-à-dire qui faisoient

pro-

profession de croire que Jesus est le Messie, & qui ne laissoient pas de soutenir des erreurs trés-contraires à la doctrine des Apôtres. Si quelqu'un nioit ce fait, ou pretendoit que, dans le passage que nous avons allegué, S. Jean n'a aucun égard à cette sorte de faux Chrêtiens; ce ne seroit qu'un miserable chicaneur, avec lequel il ne faudroit pas se donner la peine de disputer.

Il est donc évident par ce passage de S. Jean, 1°. Qu'un homme peut reconnoitre que Jesus est le Messie; & n'apporter point la doctrine de Jesus Christ. 2°. Qu'un tel homme n'est pas vrai fidelle. 3°. Qu'il est si peu vrai fidelle que S. Jean ne veut pas que les vrais fidelles aient communion avec lui. Dira-t-on que S. Jean défend aux vrais fidelles d'avoir communion avec ceux qui sont vrais fidelles?

Ainsi de ces deux Passages de S. Paul, & de S. Jean, je tire deux conclusions,

La premiere, qu'il ne suffit pas que des gens fassent profession de croire que *Jesus est le Messie*, pour être en droit de nous demander nôtre communion religieuse, & pour qu'il nous soit permis

mis de les y admettre. Car il paroist par ces deux passages qu'il y a des gens qui font profession de croire que Jesus est le Messie, desquels, pourtant, nous devons *nous détourner*, & avec lesquels nous ne devons point avoir de societé, au moins de societé religieuse. Quand donc M. le Clerc, & les Remontrans de Hollande veulent nous prouver que nous devons recevoir les Sociniens à nôtre communion religieuse, parce qu'ils font profession de croire que *Jesus est le Messie*, & de recevoir une partie considerable de la Religion, il est évident qu'ils raisonnent mal. Il faut faire voir que les Sociniens reçoivent tout ce qui est essentiel à la Religion Chrêtienne. Mais c'est là ce qui est en question. Et c'est ce que, ni M. le Clerc, ni ses Remontrans, ni l'Auteur de *la Religion Raisonable*, n'ont point encore démontré. Car afin que cet Auteur l'eût démontré, il auroit fallu qu'il eût prouvé, ou qu'on reçoit tout ce qu'il y a d'essentiel dans la Religion Chrêtienne, lorsqu'on croit cette Proposition *Jesus est le Messie*, sans croire les autres Propositions qui y sont renfermées; ou que les Sociniens reçoivent

toutes

toutes les véritez renfermées dans cette Proposition. Et c'est ce qu'il n'a ni fait, ni entrepris même de faire.

La seconde conclusion que je tire de ces deux Passages, c'est que puisqu'il y a des gens, qui font profession de croire que Jesus Christ est le Messie, & qui pourtant ne doivent pas être admis dans la Societé des fidelles; donc quand nos Auteurs sacrez ont renfermé toute la foi salutaire, & tout le fondement de la doctrine Chrêtienne dans cette seule Proposition *Jesus est le Messie*, ils y ont compris la foi explicite de plusieurs autres véritez.

Si M. le Clerc nous dit que c'est bien ainsi qu'il l'entend, & que c'est ainsi que l'Auteur de *la Religion Raisonable* l'a entendu: Je le répéte; il faut donc qu'il spécifie quelles sont les véritez qu'il faut croire explicitement, pour croire que *Jesus est le Messie*, de la maniere, dont nos Auteurs Sacrez l'ont entendu, quand ils ont compris dans cette seule Proposition tout le fondement de la doctrine Chrêtienne. L'Auteur de *la Religion Raisonable* ne l'a pas fait: & ne l'ayant pas fait, il

il est évident que tous ses efforts sont inutiles, & n'aboutissent à rien. Il fait de longues recherches, il employe raisons sur raisons, pour nous prouver que les Auteurs Sacrez ont renfermé tout le fondement de la foi Chrêtienne dans cette seule Proposition, *que Jesus est le Messie.* Il pouvoit s'épargner toute cette peine : Nous n'avons pas la moindre tentation de le nier. Mr. le Clerc nous dira, peut-être. Mais il a prouvé, *que le seul article de foi, nécessaire à un homme qui croit en Dieu, pour le rendre Chrêtien, c'est que* Jesus est le Messie, *& que c'est là le seul Article que Jesus Christ & ses Apôtres prêchoient effectivement à ceux qu'ils vouloient convertir, recevant dans l'Eglise quiconque y donnoit son consentement.* Cela va bien, lui répondrai-je : mais, de grace, expliquez-vous : car, dans un sujet de cette importance, vous ne voulez pas, sans doute, nous imposer, & nous faire illusion par une équivoque. Entendez-vous que la croyance de cet Article, demandée par Jesus Christ & par ses Apôtres, n'emportoit point la croyance d'aucune des véritez, qui y sont supposées, ou renfermées? Si c'est

c'est là vôtre sens, je dis qu'il est faux: & il me semble que je l'ai suffisamment demontré. Entendez vous que la foi explicite de cet Article, demandée par Jesus Christ & par ses Apôtres, renferme la foi explicite de plusieurs véritez qui y sont contenuës ou supposées? Dites nous donc quelles sont les veritez que vous concevez qui sont supposées ou contenuës dans cet article, & dont vous avouëz que la foi est necessaire pour croire explicitement cet Article même. Car si vous reconnoissez que pour croire que *Jesus est le Messie*, au sens auquel les Auteurs Sacrez ont compris toute l'essence de la foi Chrêtienne dans cette Proposition, il faut croire les véritez qui y sont contenuës; il est clair qu'il faut connoître quelles sont ces véritez, pour savoir si ceux, qui croyent que Jesus est le Messie, le croyent dans le sens, auquel les Auteurs Sacrez l'ont entendu, lorsqu'ils y ont renfermé tout le fondement du Christianisme. De ce que vos Sociniens font profession de croire que Jesus est le Messie, vous n'en sauriez conclurre qu'ils ont retenu tout le fondement & tout l'essentiel de la foi Chrêtien-

ne,

ne, jusques à ce que vous ayez fait voir qu'ils croyent toutes les veritez, que Jesus Christ & ses Apôtres ont supposées & comprises dans cet Article, lors qu'ils y ont renfermé tout le fondement & l'essentiel de la foi. Et vous ne sauriez nous faire voir que les Sociniens croyent toutes ces véritez, que vous ne nous les ayez specifiées.

SECTION VII.

Que pour prétendre que la Divinité éternelle, & la Satisfaction de Jesus Christ ne sont point contenuës dans cette Proposition, Jesus est le Messie; il faut avoir démontré que ces doctrines n'ont pas été enseignées par les Apôtres.

JE pourrois en demeurer à ce que je viens d'établir dans les Sections precedentes: Car, quoi qu'en puisse penser M. le Clerc, ce que j'ay dit jusques ici suffit pour faire voir que l'Auteur de *la Religion Raisonnable* n'a nullement démontré que les Sociniens croyent tout ce qu'il faut croire pour être véritablement Chrétien. Je veux bien pourtant que nous passions encore plus loin. Car M. le Clerc nous dira, peut-être,

être, que quoi qu'il en soit, par les Extraits des Prédications des Apôtres, qui nous sont rapportez au Livre des Actes, & que l'Auteur de *la Religion Raisonable* a fort exactement recueillis, il paroît que les Apôtres n'ont point parlé de la Satisfaction de Jesus Christ, ni de sa Divinité éternelle, à ceux qu'ils vouloient convertir au Christianisme: Et qu'ainsi nous ne saurions prétendre que les Apôtres ayent compris la croyance de ces Articles dans la foi explicite de cette Proposition, *Jesus est le Messie.*

1. Premierement, je pourrois nier la consequence: Car les Extraits des Prédications des Apôtres, que S. Luc nous a rapportez, par là même que ce sont des Extraits, ne contiennent pas en détail, & parole pour parole, tout ce que les Apôtres ont dit dans ces Prédications: c'est assez qu'ils le contiennent en substance & en abrégé. Et ils contiennent en abrégé & en substance la Satisfaction de Jesus Christ, & sa Divinité éternelle, s'il est vrai que ces doctrines soient connuës ou supposées dans cette Proposition: *Jesus est le Messie.* Mais comment sçaurons-nous si ces Articles sont supposez ou contenus

nus dans cette Proposition, *Jesus est le Messie*, si ce n'est en examinant les Ecrits des Sts. Apôtres? Car s'il paroît dans leurs Ecrits que quand ils ont dit que *Jesus est le Messie*, ils ont entendu qu'étant Dieu & Homme, il a satisfait pour nos péchez afin de nous introduire dans son Royaume éternel, il est bien certain que c'est ce que S. Luc a compris & renfermé dans cette expression abbrégée, *Jesus est le Messie*. A moins qu'on ne veuille dire que S. Luc a entendu cette expression abbrégée dans un autre sens que les Apôtres; ou que les Apôtres, en proposant cette expression abbrégée à leurs Auditeurs, ne se sont pas mis en peine qu'ils n'en comprissent pas le vrai sens, & qu'ils l'entendissent dans un sens contraire à celui auquel ces Saints Hommes nous ont fait conoître qu'il la faut prendre. Il en faudra donc venir à l'examen de la Doctrine des Apôtres sur ce sujet.

D'ailleurs, quand S. Luc a renferme dans cette Proposition, *Jesus est le Messie*, la substance de ce que les Apôtres enseignoient aux hommes pour les convertir il est clair qu'il nous fait entendre que ces Saints Hommes

prenoient soin d'apprendre à leurs Auditeurs ce que c'est que le *Messie*. Les Apôtres annonçoient l'Evangile à deux ordres de personnes; à des Payens & à des Juifs. Les Payens n'avoient aucune idée du Messie: Les Juifs n'en avoient qu'une idée imparfaite & fausse. Pour faire conoitre aux uns & aux autres que Jesus étoit le Messie, il falloit donc leur donner une idée juste du Messie; leur faire connoitre ce que c'est que le Messie. Car je ne crois pas qu'on puisse bien se persuader que les Apôtres, en annonçant aux hommes que *Jesus est le Messie*, ne leur annonçassent qu'un vain Nom, qui ne signifiât rien, ou qui signifiât tout ce qu'il plairoit à l'imagination & à la fantaisie de leurs Auditeurs.

Mais, dira-t-on, les Apôtres se contentoient d'apprendre à leurs Auditeurs que le Messie étoit un homme extraordinaire, envoyé de Dieu aux autres hommes, pour régner sur eux, & à qui, par conséquent, ils devoient une entière obeïssance.

Afin de prétendre que c'est là tout ce que les Apôtres disoient à leurs Auditeurs, pour leur faire connoitre ce que c'étoit que le Messie, il faut supposer

poser que la description que je viens de rapporter contient toute l'idée juste & véritable du Messie. Mais c'est là ce qui est en question : Et par consequent c'est ce qu'il n'est pas permis à ceux contre qui nous disputons de supposer; c'est ce qu'ils doivent prouver. S'il est vrai que le Messie ne devoit être qu'un Homme envoyé de Dieu, pour régner sur les Hommes, j'avouë sans peine, que les Apôtres n'en ont pas dit autre chose à leurs Auditeurs, pour leur faire entendre ce que c'est que le Messie. Mais s'il est vrai que le Messie devoit être un Homme-Dieu, & qu'il devoit faire l'expiation des péchez des hommes, par sa mort; il faut qu'on m'avouë aussi que c'est ce que les Apôtres ont dit à leurs Auditeurs, lors qu'ils leur ont prêché que *Jesus est le Messie*. Il faut donc examiner ce que les Apôtres ont entendu par le Messie. Car s'il est prouvé par la doctrine des Prophétes qui ont promis ce Messie, & par celle des Apôtres qui l'ont annoncé, qu'ils ont entendu par le Messie un Dieu-Homme, envoyé de Dieu aux Hommes, pour expier veritablement leurs péchez par sa mort, pour leur faire connoitre la volonté de

 Dieu,

Dieu, & pour les gouverner, les conduire & régner sur eux d'une maniere spirituelle; il est incontestable que c'est sous cette idée qu'ils ont proposé Jesus comme le Messie à leurs Auditeurs. Ainsi pour prétendre que quand S. Luc dit que les Apôtres ont enseigné aux hommes que *Jesus est le Messie*, ils ne leur ont parlé ni de la Divinité éternelle de Jesus Christ, ni de sa Satisfaction, il faut avoir prouvé que les Apôtres ne regardoient pas le Messie comme devant être Dieu, & satisfaire pour les péchez des hommes.

La délivrance de nos péchez devoit être le grand ouvrage du Messie. C'est pourquoi Dieu voulut qu'il portast le nom de Jesus: *Parce*, dit l'Ange, *qu'il sauvera son Peuple de leurs péchez.* On ne peut nier que la mort & les souffrances du Messie n'entrent, au moins pour quelque chose, dans cette délivrance de nos péchez. Car, autrement, pourquoi les Apôtres nous rameineroient ils si souvent à la mort de Jesus Christ? Mais, parloient ils de la mort de Jesus Christ à ceux qu'ils instruisoient, & qu'ils vouloient rendre Chrêtiens? Nous ne saurions en douter: Je suis persuadé que l'Auteur de

Mat. 1. 21.

de *la Religion Raisonnable* n'a pas prétendu savoir mieux que S. Paul ce que cet Apôtre proposoit aux hommes, pour les rendre Chrêtiens. Or cet Apôtre asseure aux Corinthiens *qu'il ne s'est proposé de savoir entre eux que Jesus Christ, & Jesus Christ crucifié.* Mais quand les Apôtres instruisoient les hommes pour les faire Chrêtiens, leur faisoient ils entendre que la mort de Jesus Christ a quelque relation avec la délivrance de nos péchez? Voyons encore ce que S. Paul en dit aux mêmes Corinthiens; *Or je vous fais souvenir, Mes Freres, touchant l'Evangile que je vous ai annoncé, & que nous avez receu; & auquel vous vous tenez fermes, & par lequel aussi vous étes sauvez, si vous retenez en quelle maniere je vous l'ai annoncé, si ce n'est que vous ayez cru en vain.* Voila l'Evangile que les Corinthiens avoient receu: & par lequel ils étoient sauvez. Je ne crois pas qu'on puisse prétendre que ce soit un autre Evangile que celui que S. Paul leur avoit annoncé, afin de les rendre Chrêtiens. Mais poursuivons. Quel est cet Evangile? *Car avant toutes choses*, ajoute S. Paul (ces termes sont bien remarquables) *avant toutes choses je*

1. Cor. 15.

je vous ai donné ce que j'avois receu, c'est que Christ (Traduisés le Messie, si vous voulez pour suivre la methode de l'Auteur de *la Religion Raisonnable*) *C'est que le Messie est mort pour nos péchez selon les Ecritures.* Donc quand les Apôtres instruisoient les hommes pour les convertir au Christianisme, ils leur parloient de la mort de Jesus Christ comme aiant quelque relation avec la délivrance de nos péchez.

Enfin, quelque courts que soient les Extraits que S. Luc nous a donnez des premieres Prédications des Apôtres, il paroit par plusieurs de ces Extraits mêmes que ces Saints Hommes parloient à leurs Auditeurs, & de l'expiation de nos péchez, que Jesus Christ a faite par sa mort; & de la Divinité éternelle de ce Sauveur. Ce fut par l'Article des souffrances du Messie que Philippe commença son instruction à l'Eunuque de la Reine Candace. Car prétendra-t-on que Philippe expliquât le Passage d'Esaye, *Il a été mené comme une brebis à la tuërie, & comme un agneau muët devant celui qui le tond* &c, qu'il expliquât, dis je, ce passage à l'Eunuque, sans lui rien dire de la part que les souffrances de Jesus Christ ont à nôtre salut? S. Pierre, de

de même, dans le discours qu'il fit aux Juifs, Act. 3. parla des souffrances de Jesus Christ, v. 18. *Dieu a accompli les choses qu'il avoit prédites par la bouche de ses Prophétes, Que le Christ devoit souffrir.* Ainsi, Act. 17. S. Luc nous apprend ce que S. Paul annonca aux Juifs de Thessalonique, c'est *qu'il falloit que le Christ souffrît, & qu'il ressuscitât des morts.* Au Chapitre 26. cet Historien sacré nous apprend que le même S. Paul, en presence d'Agrippa, déclara, *Qu'il rendoit témoignage aux petits & aux grands, ne disant rien que les choses, que tous les Prophétes, que Moyse, ont prédites devoir avenir, sçavoir qu'il falloit que le Christ souffrît, & qu'il fût le premier de la résurrection des morts.* Act. 26. 22. 23. D'ailleurs, par ces Extraits des Prédications des Apôtres, rapportez par S. Luc, il paroît que ces Saints Hommes annonçoient Jesus comme le Fils de Dieu. C'est ainsi que S. Pierre l'appelle dans le discours qu'il fit aux Juifs, Act. 3. 26. Ainsi le même S. Luc nous dit que S. Paul prêcha dans les Synagogues que *Christ*, ou le Messie, *étoit le Fils de Dieu.* Act. 9. 20. De même, il falloit bien que Philippe eût proposé Jesus, à L'Eunuque de

Candace, comme *le Fils de Dieu:* car c'est en ces termes que ce nouveau converti exprime sa Confession de foi, *je croi que Jesus est le Fils de Dieu.* Act. 8. 37.

On dira, sans doute, que je ne saurois rien conclurre de tous ces passages: Que les Apôtres ont pu parler de la mort & des souffrances du Messie, sans enseigner à leurs Auditeurs nôtre doctrine de la *Satisfaction*: Qu'en particulier, l'Auteur de *la Religion Raisonnable* a fait voir que cette expression, *le Fils de Dieu*, ne signifie rien autre chose que *le Messie*: Qu'ainsi, de ce que les Apôtres ont proposé Jesus Christ aux hommes comme *le Fils de Dieu*, nous ne devons pas en conclurre qu'ils ont enseigné que Jesus Christ est le Fils éternel de Dieu, un seul Dieu avec le Pére, & de même essence que le Pére, comme nous le prétendons.

Mais le raisonnement que je fais, pour prouver que S. Luc dans plusieurs des Extraits qu'il nous a donnez des premieres Prédications des Apôtres, nous apprenant que ces Saints Hommes parloient à leurs Auditeurs *des souffrances du Messie*, & leur proposoient

ſoient Jeſus Chriſt comme *le Fils de Dieu*, nous fait connoître qu'ils parloient aux hommes de la Satisfaction pour nos péchez par la mort de Jeſus Chriſt, & de ſa Divinité éternelle; mon raiſonnement, dis-je, ne tire pas ſa force de ces expreſſions, *Il a fallu que le Chriſt, ſouffrît, Jeſus Chriſt eſt le Fils de Dieu*; conſiderées ſimplement en elles mêmes, & telles qu'elles ſe trouvent dans ces Extraits de l'Hiſtorien Sacré, ſans avoir égard à aucune autre choſe.

Voici quelle eſt ma penſée. Quand S. Luc nous fait connoitre que les Apôtres parloient à ceux qu'ils vouloient convertir au Chriſtianiſme, *des Souffrances de Jeſus Chriſt*, & qu'ils leur diſoient que Jeſus Chriſt eſt *le Fils de Dieu*, il eſt clair qu'il nous fait entendre que les Apôtres enſeignoient leur doctrine ſur les ſouffrances de Jeſus Chriſt, & ſur la maniere en laquelle il eſt le Fils de Dieu. Pour ſavoir donc ce que S. Luc entend ſous ces expreſſions, & ce que les Apôtres annonçoient aux hommes en leur parlant des ſouffrances de Jeſus Chriſt, & en leur diſant que Jeſus Chriſt eſt le Fils de Dieu, il ne faut que ſavoir

quelle étoit la doctrine de ces Saints Hommes sur ces matiéres. Et pour le savoir, il faut consulter leurs Ecrits. Si la Doctrine des Apôtres sur la mort de Jesus Christ est que cette mort n'a pas été une veritable satisfaction pour nos péchez, & s'ils n'ont pas cru & enseigné que Jesus Christ est Dieu éternel avec le Pére, il faut que nous avouïons, de bonne foi, que quand S. Luc les fait parler des souffrances du Messie, on quand il remarque qu'ils ont proposé aux Hommes Jesus Christ comme le Fils de Dieu, nous ne devons nullement entendre par ces expressions que Jesus Christ a satisfait à la Justice divine pour nos péchez par sa mort, ni qu'il est Dieu éternel. Mais si par la Doctrine constante des Apôtres, contenuë dans les Livres du Nouveau Testament, Jesus Christ est Dieu éternel, & sa mort une Satisfaction véritable pour nos péchez, il faut que l'on nous avouë que c'est là ce qu'il faut entendre, lors que S. Luc, dans les Extraits qu'il nous a donnez des premieres Prédications des Apôtres, remarque qu'ils parloient des souffrances & de la mort de Jesus Christ, & qu'ils le proposoient aux hommes comme

me *le Fils de Dieu.* Car peut on si s'imaginer que par ces expressions S. Luc ait voulu désigner une autre doctrine que celle que les Apôtres ont tenuë & enseignée? Ou peut on croire que les Apôtres, en parlant des souffrances de Jesus Christ, & en le proposant aux hommes comme *le Fils de Dieu*, ayent caché à leurs Auditeurs leur véritable pensée sur les souffrances de Jesus Christ, & sur la maniere en laquelle ils croioient qu'il est le Fils de Dieu? Il faut donc, pour le dire encore une fois, examiner par les Ecrits du Nouveau Testament quelle est la doctrine des Apôtres sur ces matieres.

Ainsi il en est de la méthode, par laquelle M. le Clerc prétend nous prouver que sans examiner si les Sociniens ont tort, ou raison dans les doctrines qui les séparent de nous, nous devons les regarder comme de fort bons Chrêtiens, & vivre en communion religieuse avec eux, il en est, dis-je, de cette méthode, à peu prés, comme des méthodes abbrégées que ceux de l'Eglise Romaine ont produites pour tâcher de nous attirer à leur communion. Et ni l'une, ni les autres ne sauroient nous dispenser de la discussion du fonds.

Je me suis un peu étendu sur ce sujet, à cause de son importance. Je ne prétems pourtant pas avoir épuisé la matiere : Il ne seroit pas difficile d'ajouter à mes remarques précédentes plusieurs autres réflexions. Mais ce que j'ai dit suffit, ce me semble, pour faire voir qu'on peut *repliquer quelque chose de solide* à l'Auteur de *la Religion Raisonnable*.

SECTION VIII.

Examen de quelques autres raisons de M. le Clerc, pour décharger du soupçon de favoriser le Socinianisme, ceux qui reçoivent les Sociniens à leur Communion.

APrés ce que nous avons établi, dans les Sections précédentes, il est assez évident que ceux qui font paroitre autant d'indulgence pour le Socinianisme que M. le Clerc, peuvent nous être légitimement suspects. Qu'il excuse nôtre grossiereté : Nous l'appellerons ainsi, s'il veut. Mais nous sommes des gens de bonne foi : & étant fortement & vivement persuadez que Jesus Christ est Dieu éternel, qu'il s'est

s'est donné pour tel dans sa Révélation, que c'est comme Dieu éternel que ses Apôtres nous l'ont annoncé; nous ne comprenons pas tout à fait bien comment des gens, qui auroient à cet égard la même persuasion que nous, pourroient croire, en même tems, que ceux qui ne le regardent que comme un simple homme, ne laissent pas d'être de fort bons Chrêtiens.

Vous le comprendriez aisément, nous dira M. le Clerc, si vous vouliez remarquer que *les dogmes, sur lesquels on dispute contre les Sociniens, ne sont pas des dogmes qui soient sans difficultez, & qui ne puissent même embarasser un homme de bons sens; comme tous ceux, qui ne sont pas tout à fait ignorans dans ces matieres, le sçavent. La maniere Scholastique de les expliquer, dont on se sert communément renferme plusieurs choses, qui ne sont point dans l'Ecriture Sainte & qui sont sujettes à de si grandes difficultez, qu'aprés avoir fait tout ce qu'on a pu pour les lever, il faut enfin avouër que ce sont des Mystéres incomprehensibles. Ces difficultez peuvent facilement jetter un homme de bonne foi dans le Socinianisme.* Enfin, *on ne doit pas condanner légérement des gens, qui témoignent* Avis sur le N. T. Bibl. Chois. Tom. 3. Art. 2.

assés d'attachement à ce qu'il croient véritable, pour s'exposer, à cause de cela, à de trés-rudes persecutions; & qui se trompent sur un dogme, qui est environné d'une tres grande obscurité.

Ce sont là les réflexions que M. le Clerc nous propose, pour tâcher de nous persuader que ceux qui, comme lui, regardent les Sociniens comme de fort bons Chrêtiens, peuvent pourtant n'avoir aucune pente au Socinianisme. Mais, pour dire ce qui en est, ces réflexions nous paroissent beaucoup plus propres à nous confirmer dans nos soubçons, qu'à les lever. Afin de montrer que ce n'est pas sans raison que nous en portons ce jugement, il faut éclaircir ce qu'il pourroit y avoir d'embarassé dans le discours de M. le Clerc que nous venons de rapporter.

Lors qu'en parlant des dogmes qui sont en dispute ente les Sociniens & nous, il asseure que *la maniere Scholastique d'expliquer ces dogmes, dont on se sert communément, renferme plusieurs choses qui ne sont pas dans l'Ecriture Sainte*, s'il veut parler de ces Scholastiques audacieux, qui veulent tout co-

connoitre, tout expliquer, décider de tout; & qui, laissant à part l'Ecriture Sainte, s'évaporent en des spéculations metaphysiques; tels que sont les Scholastiques de l'Eglise Romaine, il sçait bien que nous les lui abandonnons de bon cœur, & que leur témérité ne nous est pas moins odieuse qu'à lui. Ainsi de ce que ces Scholastiques avancent plusieurs choses qui ne sont pas dans l'Ecriture Sainte, il n'en peut rien inferer contre nous, en faveur des Sociniens. S'il veut parler de nôtre maniere ordinaire d'expliquer ces dogmes, comme il semble en effet que c'est là son intention, il n'ignore pas que nous prétendons qu'elle ne renferme rien, qui ne soit entierement conforme à l'Ecriture Sainte, & fondé sur l'Ecriture Sainte. Il ne doit donc pas avancer le contraire, comme une vérité évidente & averée. C'est là précisément le sujet de la dispute entre les Sociniens & nous. Les Sociniens prétendent que, dans ces dogmes, nous nous éloignons de l'Ecriture Sainte. Nous soutenons au contraire que tout ce que nous avançons sur ces dogmes est parfaitement conforme à ce divin Livre. M. le Clerc intervient là dessus,

sus, & prononce gravement; Que *la maniere d'expliquer ces dogmes, dont on se sert communément* (c'est à dire, si nous comprenons bien sa pensée, dont nous avons accoutumé de nous servir) *renferme plusieurs choses qui ne sont pas dans l'Ecriture Sainte.* Serons nous fort injustes, & fort déraisonnables quand, sur ce beau jugement, nous le soubçonnerons de pencher plus vers le parti des Sociniens, que vers le nôtre?

Mais entrons ici dans la plus exacte précision: Car à Dieu ne plaise que nous voulussions faire aucune injure à M. le Clerc, ni le croire plus Socinien qu'il ne l'est. Il ne décide pas que nôtre maniere d'expliquer les dogmes, qui sont en contestation entre les Sociniens & nous, est entierement contraire à l'Ecriture Sainte; il prononce seulement, qu'*elle renferme plusieurs choses qui ne sont pas dans l'Ecriture Sainte.* Il est bien évident que dans tous les Articles de nôtre explication de ces dogmes, où M. le Clerc croit, que nous ne sommes pas fondez sur l'Ecriture Sainte, il juge que nôtre doctrine est fausse, & que les Sociniens ont raison. Car il fait profession, aussi bien que nous, de croire que l'E-

cri-

criture Sainte est la seule régle de la foi. Ce n'est pas seulement dans un ou deux Articles de l'explication de ces dogmes, qu'il croit que nous nous éloignons de l'Ecriture Sainte; c'est en *plusieurs choses*. Quand il lui plaira de specifier nettement & distinctement en combien de Points il croit que nôtre maniere d'expliquer les dogmes, qui nous divisent d'avec les Sociniens, est destituée de l'autorité de l'Ecriture Sainte, nous pourrons juger plus seurement jusqu'où il entre dans les sentimens des Sociniens; & nous pourrons dire, M. le Clerc est Demi-Socinien, Trois quarts de Socinien, Un quart de Socinien, &c. Jusques là, quand même nous n'aurions pour asseoir nôtre jugement, dans cette rencontre, que ce qu'il déclare ici, il voit bien lui-même, raisonnable comme il est, que nous ne pouvons que l'avoir pour trés-suspect sur ces dogmes. Il a pris parti, il s'est déclaré, il a prononcé nettement, Que *la maniere de les expliquer, que l'on suit communément, renferme plusieurs choses qui ne sont pas dans l'Ecriture Sainte.*

De la maniere dont nous expliquons les dogmes, qui sont en dispute entre les

les Sociniens & nous, venons à ce que M. le Clerc juge des dogmes eux mêmes. *Ce ne sont pas des* dogmes, dit-il, qui soient *sans difficultez, & qui ne puissent même embarasser un homme de bon sens. La maniere de les expliquer renferme des choses qui sont sujettes à de si grandes difficultez, qu'aprés avoir fait tout ce qu'on a pu pour les lever, il faut enfin avouër que ce sont des Mystères incomprehensibles. Le dogme*, sur lequel on dispute contre les Sociniens, *est*, ajoute-t-il, *environné d'une trés-grande obscurité.* D'où il infere qu'*on ne doit pas condanner légérement des gens qui se trompent sur un tel dogme.* On ne doit jamais condanner légérement personne sur aucun sujet: Mais on voit bien ce que M. le Clerc veut dire ici. Son sens est, sans doute, que les domes, qui nous séparent d'avec les Sociniens, étant, dans la maniere dont nous les expliquons, *des Mysteres incompréhensibles*, se trouvant d'ailleurs *sujets à de grandes difficultez & environnez d'une trés-grande obscurité*, quand même les Sociniens se tromperoient dans le jugement qu'ils font de ces dogmes, ce seroit trés-mal fait à nous de les condanner.

Ta-

Tâchons de découvrir un peu plus nettement sa pensée. Veut il dire que les dogmes, sur lesquels nous disputons avec les Sociniens, étant clairement contenus dans la Révélation; cependant, parce que ces Dogmes renferment des Mystéres incompréhensibles, ceux qui les rejettent sont trés-excusables? Si c'étoit là sa pensée, il faudroit qu'il tinst pour principe, Que tout ce que nous ne comprenons pas, quoique clairement contenu dans la Revelation, peut être legitimement rejetté. Ce principe meneroit extremement loin, & il ne s'agit pas ici d'en faire voir l'absurdité. Si l'on l'admet, il faudra nier la conclusion d'un Syllogisme, dont les deux premieres Propositions sont évidentes,

Tout ce que Dieu a révelé est vrai; & nous sommes obligez de le recevoir comme vrai:

Or Dieu a révélé un tel Mystere, qui est incompréhensible;

Donc un tel Mystére qui est incompréhensible est vrai, & nous sommes obligez de le recevoir comme vrai.

La premiere Proposition de ce Syllogisme est évidente; car la véracité est clai-

clairement contenuë dans l'idée de Dieu. La seconde Proposition est évidente aussi, dans nôtre supposition : car nous supposons que Dieu a clairement révélé ce Mystére incompréhensible. Cependant il faudra nier la Conclusion, si l'on admet ce Principe, Que nous ne sommes pas obligez de recevoir comme vrais les Mysteres qui nous sont incompréhensibles, quoi qu'ils soient clairement contenus dans la Révélation.

On dira, peut-être, que lorsque nous supposons un Mystére incompréhensible clairement contenu dans la Révélation, nous faisons une supposition impossible : Que de là qu'une chose est incompréhensible, c'est une marque certaine qu'elle n'est pas clairement contenuë dans la Révélation ; Et que lorsque nous jugeons qu'elle est clairement révélée, nous nous trompons. Mais pour former cette prétention, il faut supposer, ou que tout ce que nous ne pouvons comprendre n'est pas vrai, ou que Dieu n'a pas dû nous révéler des veritez que nous ne pouvons comprendre. Ces deux suppositions sont extravagantes. La premiere poseroit que nôtre entendement.

ment est infini, & la régle infaillible du vrai. La seconde, sur quoi est-elle fondée? Est-ce qu'il seroit contraire à nôtre nature de nous proposer à croire qu'une chose est, lorsque nous n'avons pas des idées bien nettes & bien distinctes de la maniere en laquelle elle est? Et n'y a-t-il pas dans l'ordre de la nature même une infinité de choses, dont nous sommes très-persuadez qu'elles sont, sans avoir des idées distinctes de la maniere en laquelle elles sont.

Mais, dira-t-on encore, nous n'avons point d'idée de ce qui est incomprehensible, comment donc pouvons nous être obligez de le croire? Croire, c'est juger qu'une chose est vraye. Mais quel jugement pouvons nous porter d'une chose, dont nous n'avons point d'idée? Nous n'avons point d'idée de la maniere d'être d'un Mystere incomprehensible, aussi ne devons nous, ni ne pouvons nous porter aucun jugement là dessus. Mais nous avons une idée claire & distincte que ce Mystére, dont la maniere nous est incomprehensible, est, lorsque Dieu nous a clairement révélé qu'il est. Nous pouvons donc, & nous devons

por-

porter ce jugement que la chose est ainsi, & par conséquent la croire.

Mais je me persuade que M. le Clerc ne prendra pas le parti de dire que les Dogmes, dont nous sommes en dispute avec les Sociniens, étant clairement révélez, ceux qui les rejettent sont excusables, parce qu'ils renferment des Mystéres incomprehensibles. Prétend il donc que ces Dogmes, qui contiennent des Mystéres que nous ne comprenons point, ne sont pas d'ailleurs clairement contenus dans la Révélation, qu'on ne trouve, à cet égard, dans l'Ecriture Sainte qu'une profonde obscurité: de sorte, qu'aprés l'avoir étudiée avec soin, méditée avec attention & avec application, en renonçant à toute sorte de passions & de préjugez, dans le seul dessein de s'instruire de ce qui est contenu dans ce sacré Livre, un homme de bon sens y trouvera sur ce sujet de si grandes difficultez & tant d'embarras, qu'il ne sera nullement condamnable quand il prononcera, qu'en effet ces Dogmes ne sont pas révélez, & que même le contraire est contenu dans la Révélation. Mais M. le Clerc sait bien que c'est là une prétention

que

que nous ne lui accorderons pas; & d'ailleurs, si c'est là véritablement sa pensée, je le prie de nous permettre de lui demander comment donc il croit ces Dogmes; car il semble qu'il ne veut pas que nous doutions s'il les croit. S'il les croit, il faut bien qu'il ait quelque raison, quelque évidence qui le persuade de leur verité: Car, assurément, il ne nous dira pas qu'il les croit sans raison. S'il les croit, ce n'est pas sur leur évidence propre: Car ces Dogmes renferment des Mysteres qui sont incompréhensibles. Il faut donc que ce soit, parce qu'il lui paroît évident qu'ils sont contenus dans la Révélation. Ainsi, qu'il ne nous dise plus que la Révélation est obscure, sur ces Dogmes: Et non seulement qu'elle est obscure, mais qu'on y trouve des difficultez capables d'embarrasser un homme de bon sens, de jetter un homme de bonne foi, dans le Socinianisme, & de disculper tout à fait ceux qui prononcent, non seulement que ces Dogmes ne sont pas révélez, mais que le contraire même de ces Dogmes est contenu dans la Révélation. Car le moyen de se persuader qu'un homme, qui parle ainsi, croit que

que ces Dogmes sont assez clairement contenus dans la Révélation, pour ne douter pas de leur vérité?

Avis sur le N. T. V. S. Et que M. le Clerc ne nous dise pas, que *tolerer*, n'est nullement *approuver : Que s'il étoit permis de dire qu'on est du sentiment de ceux que l'on veut supporter, il faudroit dire que tous les Réformez modérez sont Luthériens, & que tous les Luthériens, qui ont abandonné leur ancienne rigidité sont Réformez; parce qu'ils veulent se supporter les uns les autres.* Car, sans examiner si l'on peut faire le même jugement des Dogmes qui séparent les Trinitaires d'avec les Sociniens, & de ceux qui divisent les Luthériens & les Réformez : Est-ce simplement *tolerer* les sentimens des Sociniens, que de prononcer que *la maniere dont on explique communément les Dogmes*, qui sont en dispute entre eux & nous, *renferme plusieurs choses qui ne sont point dans l'Ecriture Ste.* Que *ces Dogmes*, que les Sociniens nous contestent, *sont environnez d'une très-grande obscurité, & remplis de tant de difficultez qu'un homme de bon sens même en peut être embarrassé;* Et que *les difficultez*, qu'on y trouve, *peuvent facilement jet-*

ter

ter un homme de bonne foi dans le Socinianisme ? Il semble qu'appeller cela simplement *tolerer*, ce ne seroit pas moins renverser l'usage des termes, & confondre des idées très-différentes, que si l'on disoit que *Tolérer* c'est *approuver*.

SECTION IX.

Autres raisons qui ont pu faire soubçonner M. le Clerc de favoriser les Sociniens. Si, pour se décharger d'un tel soupçon, un simple desaveu peut toûjours suffire.

LA derniere raison, pour laquelle M. le Clerc dit qu'on accuse les Remontrans en général, & lui en particulier, de *Socinianiser*, *c'est parce qu'ils ne disent pas que toutes les explications des Sociniens sont fausses.* C'est, dit-il, *la coutume de plusieurs Théologiens, d'accuser leurs adversaires d'être en tout du sentiment de ceux qu'ils ne desapprouvent pas en tout, lorsqu'ils croient que ces accusations leur peuvent nuire. C'est ainsi que les Jesuites accusent les Jansénistes d'être en tout des opinions des Calvinistes; seulement, par-* Avis sur le N. T. V. S.

 ce

ce qu'ils croyent, par exemple, aussi bien qu'eux, que l'Ecriture doit être mise entre les mains du Peuple, & qu'il faut expliquer la doctrine de la Prédestination, selon les idées de S. Augustin. C'est ainsi encore que quelques Luthériens trop échauffez ont accusé Calvin d'une maniere très-odieuse non seulement d'Arianisme, mais même de Mahométisme &c.

Quand M. le Clerc se sera expliqué aussi nettement, & aussi fortement sur les Dogmes qui sont en dispute entre les Sociniens & nous, que les Jansenistes se sont expliquez sur les points les plus importans, qui nous séparent de la Communion de Rome; il pourra, *peut-être*, comparer alors ceux qui continueront à dire qu'il *Socinianise*, aux Jesuites, accusant les Jansenistes d'être en tout du sentiment des Calvinistes. Je dis que ce n'est que *peut-être*, qu'il sera en droit, alors, de faire cette comparaison. Car il restera encore à examiner, si les Jansenistes, avant que de s'expliquer, aussi nettement qu'ils ont fait, sur plusieurs articles de l'Opinion des Calvinistes, avoient donné autant de lieu de croire qu'ils les favorisoient en tout, que M. le

le Clerc en a donné de le ſoubçonner de n'être pas fort contraire aux ſentimens des Sociniens.

Pour ce qui eſt des accuſations d'Arianiſme, & de Mahometiſme, que quelques Luthériens fougueux ont intentées contre Calvin ; on a aſſez bonne opinion de M. le Clerc, pour croire qu'il ne prétendra pas, qu'il n'a pas donné plus de lieu de ſe faire ſoubçonner de *Socinianiſer*, que Calvin n'en a donné de ſe faire accuſer d'être Arien, ou Mahométan.

Quoi qu'il en ſoit, M. le Clerc fait donc quelque choſe de plus que de tolérer ſimplement les Sociniens : *Il ne dit pas que toutes leurs explications ſont fauſſes :* Cela veut dire, comme nous le ferons voir en ſon lieu, qu'il croit que pluſieurs de leurs explications ſont vrayes. Il faut bien que ce ſoit là ſon ſens, puis qu'il a déja prononcé que *la maniere dont on explique communément les dogmes*, qui ſont en conteſtation entre les Sociniens & nous, *renferme* PLUSIEURS CHOSES *qui ne ſont pas dans l'Ecriture Sainte.*

Ce ſont là les raiſons que M. le Clerc rapporte de ce qu'on l'a accuſé de favoriſer les ſentimens des Soci-

niens. Il pouvoit y en ajouter quelques autres. Par exemple le soin qu'il prend de répondre ce qui peut appuyer ces sentimens: Son acharnement contre le premier Concile de Nicée, &c. Il pouvoit encore se souvenir de ses réflexions sur le Livre de M. Abbadie, *de la Divinité de Nôtre Seigneur Jesus Christ*. Prenez la peine de lire ce que M. le-Clerc en a dit, dans le XV. Tome de sa Bibliothéque Universelle, pag. 366. & suivantes.

V. S. M. le Clerc dira, sans doute qu'il a déclaré nettement qu'il n'est *point des sentimens particuliers des Sociniens*: car c'est ainsi qu'il s'est exprimé. Mais il n'ignore pas, sans doute, que de pareilles déclarations ne sont pas d'un fort grand poids. Il sait qu'il y a eu des gens accusez de Socinianisme, qui, pour s'en défendre, ont fait des déclarations, & signé des Confessions de Foi orthodoxes, quoi qu'ils fussent dans des sentimens bien éloignez de ceux qui s'appellent de ce nom. George Blandrata, franc Antitrinitaire, donna une Confession de foi au Synode de Pinczovie, l'an 1561, dans laquelle il faisoit profession de croire les trois hypostases, & la Divini-

vinité éternelle de Jesus Christ. L'Histoire de Conrard Vorstius est connuë de tout le monde. Il étoit accusé de Socinianisme; & il se plaignoit hautement qu'on lui faisoit injustice: Que cette accusation n'étoit fondée que sur des soupçons & des calomnies: Qu'à l'égard des dogmes, qui sont en dispute avec les Sociniens, quoi qu'il n'employast pas indifféremment tous les passages, qu'on a accoutumé de produire sur ces matieres, il ne laissoit pas de retenir la substance des dogmes mêmes, exprimée dans l'Ecriture Sainte, & approuvée par le consentement général & perpetuel de l'Eglise Chrêtienne. Il fit plus; il donna, sur les Mystéres de la Trinité, de l'Incarnation, & de la Satisfaction de Jesus Christ, une Confession de foi, conceuë en des termes, dont il ne paroît pas que des gens qui se fâchent qu'on les soupçonne de favoriser les sentimens des Sociniens, ayent voulu, jusques à present, se servir, sur ces matiéres. Cependant ce même Vorstius, au lit de mort, signa une autre Confession de Foi, que Sandius dit avoir veuë, & sur laquelle, il n'a pas hésité à le placer parmi les Auteurs Sociniens,

Præst. Viror. Epist. Ep. 166.

Biblioth. Antitrin.

On pourroit ajouter quelques exemples plus recens d'une dissimulation toute semblable. Mais je ne me plais nullement à divulguer des scandales, dont il seroit à souhaitter que la memoire fût entiérement éteinte. Quoi qu'il en soit, on ne sait que trop que les déclarations de ceux, qui sont accusez de Socinianisme, ne sont pas toûjours accompagnées d'une exacte sincerité.

Bibl. Univers. Tom. XV. p. 368.

M. le Clerc remarque, en quelque endroit de ses Ouvrages, que *se déclarer pour l'Opinion des Sociniens, c'est vouloir perdre son honneur, son repos, ses biens & sa vie; au moins dans la plûpart des Etats de l'Europe; Que la Hollande, qui est, après la Transylvanie, le lieu où la liberté de conscience est la plus grande, ne tolére personne qui fasse profession de Socinianisme: Et que se déclarer Avocat d'une cause si odieuse, c'est marcher droit à sa ruine.* Aprés cela, quand des gens, qui paroissent dans des dispositions favorables à la cause des Sociniens, viennent à déclarer & à protester, qu'ils sont pourtant fort éloignez de leurs sentimens; n'est-il pas naturel qu'il reste quelques scrupules? Car est-il impossible que ces décla-

clarations ne soient extorquées par la terreur d'une ruïne qu'ils regardent comme inévitable, si, sans détour, ils se declaroient Sociniens? Pour détruire les accusations de Socinianisme, un bon Traité, qui prouvast solidement le Mystére de la Trinité & la Divinité éternelle de Jesus Christ, feroit plus d'effet, sans doute, que cent desaveus, & autant de protestations.

J'espere que M. le Clerc ne se tiendra pas choqué de ce que l'on vient de dire, sur les déclarations orthodoxes, de ceux qui donnent quelque lieu à les soubçonner de Socinianisme. Il prétend ne s'en être pas tenu à de simples déclarations. *Je déclare*, dit-il, *que je ne suis point des sentimens particuliers des Sociniens, & principalement sur la Divinité, & sur le sacrifice de Jesus Christ &c. Mais je n'ai pas manqué*, ajoute-t-il, *de marquer quelle étoit ma pensée, sur quelques passages décisifs. Par exemple sur Jean I. 1. 3. 14. Coloss. I. 15. 16. Hebr. I. 2. 10. j'ai formellement distingué les deux Natures de Jesus Christ, la divine & l'humaine, & j'ai parlé de leur union, en vertu de laquelle il est nommé* Dieu *&* Homme. *J'ai dit que la nature divine de Jesus Christ*

Biblioth. Choisie. Tom. 3. Art. 2.

a créé le Monde, & j'ai expliqué tous ces passages de la premiere Création. On sait que ce n'est point là le langage des Sociniens, & qu'ils soutiennent, sur tout, que dans le I. Chap. de S. Jean, & aux Coloss. Ch. I. 15. 16. il s'agit de la seconde Création. J'ai même refuté au long, sur ce dernier passage, les remarques de Jean Crellius, & d'Hugues Grotius, dans mes additions aux Notes d'Henry Hammond. J'ai encore parlé du Sacrifice de Jesus Christ, tout autrement que ne font les Sociniens, sur Matt. XX. 29. Ce discours de M. le Clerc mérite quelques réflexions.

I. Le terme de Socinien, dans l'usage ordinaire, ne signifie pas toûjours précisément un homme qui adopte toutes les pensées, & toutes les explications particulieres de Socin. Mais, comme Socin a nié la Trinité, l'Incarnation, & la Satisfaction de Jesus Christ, on appelle Sociniens ceux qui rejettent ces Mystéres. M. le Clerc n'ignore pas que c'est là l'usage de ce terme, & un usage qui ne lui est pas particulier. Les Protestans de la Confession d'Augsbourg ont abandonné les Hypothéses de *Luther*, sur la Prédestination, & en ont pris de toutes contrai-

traires: Cependant, on ne laisse pas de les appeller , & ils veulent bien s'appeller eux mêmes *Luthériens*.

II. Comme le Monde se raffine tous les jours, il y a des Antitrinitaires modernes, qui ne pouvant s'empêcher de sentir que les explications que Socin & les anciens Sociniens ont données à quelques passages, sont tout à fait insoutenables; en ont imaginé de nouvelles, toutes differentes. Et c'est ce qu'ils ont fait par exemple sur le Passage de Jean Ch. I. vs. 1. 3. comme nous le remarquerons en son lieu. Quoi que ces nouveaux Antitrinitaires ne parlent pas, dans ces endroits, tout à fait comme Socin ; cependant, ils sont au moins Sociniens en ce qu'avec Socin , ils rejettent les Mystéres de la Trinité, de l'Incarnation & de la Satisfaction de Jesus Christ. C'est là ce qu'il y a d'essentiel & de capital dans la doctrine de Socin.

III. Un homme qui *n'est pas des sentimens particuliers des Sociniens*, c'est ainsi que M. le Clerc s'exprime, peut être accusé de *Socinianiser*, lorsqu'il a des sentimens, qui favorisent le gros des opinions Sociniennes. Un Auteur

Préf. des Differt. Hist. sur divers sujets. nouveau prétend que *le Socinianisme seroit dêja presque éteint, sans les efforts extraordinaires d'un Sçavant homme*, qu'il ne nomme point, *qui dans sa jeunesse a eu le malheur*, dit-il, *de donner dans le Sabellianisme, qui paroît d'un côté s'éloigner des dogmes Sociniens, mais qui y tient par un autre endroit.* M. le Clerc ne sera pas marri que nous reconnoissions qu'il est un Sçavant homme, aussi bien que celui dont parle l'Auteur que nous venons de citer. Supposé que M. le Clerc ressemblât à ce sçavant homme, par les autres traits du portrait qu'on nous en fait, il est évident que, sans être *des sentiments particuliers des Sociniens*, il ne laisseroit pas de favoriser le Socinianisme.

SECTION X.

Que si M. le Clerc convient avec nous, sur le fonds des principaux Dogmes, qui nous séparent des Sociniens, il est difficile de comprendre qu'il pût condanner l'usage des termes receus dans l'Eglise, pour exprimer le vrai sens des Auteurs Sacrez sur ces Dogmes.

IL se peut faire que M. le Clerc ne demeurera pas d'accord que le portrait

trait du sçavant homme, dont nous venons de parler, lui ressemble. Car non seulement il déclare *qu'il n'est point des sentiments particuliers des Sociniens;* mais il semble qu'il veut que nous soyons persuadez qu'il n'a point d'autres sentiments que nous, sur le fonds des dogmes, qui sont en contestation, entre les Sociniens & nous. En effet, dans sa dispute avec les Journalistes de Trévoux, il asseure, ou, au moins on asseure pour lui, *Qu'il peut dire trés-véritablement qu'il n'a pas d'autres idée sur le fonds des matieres touchées dans la Confession de foi*, que les Journalistes lui avoient proposée, & que voici, Je croi trois personnes en Dieu, distinguées réellement, consubstantielles, coëternelles & qu'en Jesus Christ la nature divine & l'humaine sont unies en une seule personne, *Qu'il peut dire trés-véritablement qu'il n'a pas d'autres idées sur le fonds de ces matieres, que n'en ont communément les Catholiques & les Protestants, quoi qu'il croye qu'il vaut mieux les expliquer dans les termes des Apôtres, qu'en des termes inventez depuis, & plus propres à exprimer un Tritheïsme Platonique, que l'opinion receuë aujourd'hui touchant l'unité d'un Dieu;*

Memoires de Trevoux de l'Edit. de Hollande Mois de Mai & Juin 1072.

& à faire naiſtre des diſputes, qu'à le appaiſer. Il paroît par là que M. le Clerc veut que nous ne doutions pas qu'il croit ſur le fonds de ces matieres, ce que nous en croyons ; & que toute la difference qui ſe trouve à cet égard entre lui & nous, c'eſt qu'il n'approuve pas que, pour expliquer ces Dogmes, on ſe ſerve de termes que les Apôtres n'ont pas employez ; au lieu que nous croyons que pour faire entendre quelle eſt véritablement la doctrine des Apôtres, on peut ſe ſervir de termes nouveaux.

Si *les termes*, pour leſquels M. le Clerc témoigne tant d'averſion, ſont plus propres à exprimer un Tritheïſme Platonique, que l'opinion de l'Unité de Dieu, & ſi, parmi ceux qui ſe ſervent de ces termes, cette opinion de l'Unité de Dieu n'eſt receuë que d'aujourdhui ; ce ſont des queſtions dans leſquelles il n'eſt pas néceſſaire d'entrer preſentement. Il ſuffit de remarquer que l'autorité de M. le Clerc, & ſes airs de hauteur, ne les decideront pas. A l'égard des diſputes, que l'uſage de ces termes peut faire naitre ; nous comprenons aiſément que ſi nous étions d'humeur à proſcrire ces Termes,

mes,

mes, si odieux à M. le Clerc, les Sociniens ne nous en querelleroient pas. Mais, si ces termes ne font qu'exprimer la pure doctrine de l'Evangile, seroit il juste de les abandonner, afin de n'avoir plus de dispute avec des gens qui la détruisent? Ainsi, avant que de nous obliger à ne nous servir plus de ces termes, il faudroit nous faire voir qu'ils n'expriment pas la doctrine des Apôtres. Pour être en droit d'exiger de nous, que nous nous abstiendrons de dire, *Que dans l'unique Essence divine, il y a trois Personnes distinctes*; il faudroit nous avoir prouvé que les Auteurs du Nouveau Testament, qui nous enseignent si formellement l'Unité de Dieu, ne nous parlent pas du Pére, du Fils, & du Saint Esprit, comme de trois véritables Personnes, subsistantes, réellement distinguées, coëternelles, & consubstantielles. Ce n'est donc pas ici une question de mots: il s'agit du fonds des choses mêmes: Car il s'agit de savoir si les Apôtres ont enseigné véritablement la doctrine exprimée par ces Termes, que l'on voudroit nous ôter.

Mais, dira-t-on, quand on vous ac-

cordera que les Apôtres ont enseigné cette doctrine, quel besoin avez vous de ces nouveaux Termes, pour l'exprimer? Que ne vous servez vous des Termes des Apôtres mêmes. Prétendez vous donc qu'ils ont mal exprimé leurs pensées, & que vous pouvez les exprimer mieux qu'ils ne l'ont fait?

Cette objection, qui peut avoir quelque chose de spécieux, n'a pourtant dans le fonds aucune solidité; & il ne faut qu'une attention médiocre, pour en découvrir l'illusion. Voici trois véritez incontestables. Premiérement, il est certain que les termes, dont les Auteurs sacrez se sont servis, pour exprimer les Mystéres, dont il s'agit entre les Sociniens & nous, que ces termes, dis-je, ont un sens qui leur est propre, ou, si l'on veut, il est évident que les Auteurs Sacrez ont attaché de certaines idées à ces termes. En second lieu, il est évident, qu'en nous servant des mêmes termes, dont les Auteurs Sacrez se sont servis, si nous les entendons en un autre sens, que celui auquel ils les entendoient, ou, si nous y attachons des idées contraires à celles qu'ils y attachoient, nous ne recevons pas véritablement la doc-

doctrine qu'ils ont voulu nous enseigner. En troisiéme lieu, il est certain que les Sociniens entendent les expressions de l'Ecriture Sainte en un sens tout different de celui auquel nous les entendons; & que souvent ils attachent aux termes des Auteurs Sacrez des idées toutes contraires à celles que nous y attachons. Il s'agit de savoir qui a raison, d'eux, ou de nous; & lesquels sont ceux qui entendent ces expressions dans le véritable sens des Auteurs Sacrez. Il ne faut donc pas nous venir dire que les termes dont les Apôtres se sont servis suffisent pour exprimer leur doctrine. Ils suffisent; qui en doute? pourveu qu'on les entende au sens des Apôtres. Mais il est venu des gens, qui ont détourné ces termes des Apôtres à d'autres sens; & qui y ont attaché d'autres idées: Car c'est ce qu'ont fait, ou *les Sociniens*, ou ceux qui s'appellent *les Orthodoxes*; & il est bien évident que, dans les sens opposez, que les uns & les autres donnent à ces termes, il faut que les uns, ou les autres, se trompent, & leur donnent un sens contraire à celui des Auteurs Sacrez. Il a donc fallu premiérement examiner quel est le vrai sens

sens des Auteurs Sacrez & quelles sont les idées, qu'ils ont attachées aux termes dont ils se sont servis : & aprés l'avoir trouvé, on a été en droit de se servir d'autres termes, qui restreignent les expressions des Auteurs Sacrez à leur vrai sens, & aux idées que ces Saints Hommes y ont attachées. Ainsi il est injuste de nous condanner, sur ce que, pour déterminer le sens, que nous donnons aux expressions de l'Ecriture Sainte, nous nous servons de quelques termes, que les Auteurs Sacrez n'ont point employez. Tout ce qu'on peut faire, c'est de nous prouver que le sens, que nous donnons aux expressions de l'Ecriture Sainte, n'est pas celui des Saints Auteurs. Quand on l'aura fait, on pourra exiger de nous que nous renoncions à nos prétendus nouveaux termes. Mais si nous faisons voir que ces nouveaux termes ne font qu'exprimer, & déterminer le vrai sens de l'Ecriture Ste. on ne sauroit les proscrire, sans proscrire avec eux la vérité enseignée par la Parole de Dieu.

On ne peut s'empêcher de faire ici une reflexion. Ces gens, qui veulent bannir les termes qui déterminent le

sens

sens des Auteurs Sacrez, font paroitre, sans doute, beaucoup d'attachement, & d'amour pour la vérité. Le sentiment des Sociniens, & celui des Orthodoxes, ne sauroient être, tout à la fois, véritables. Il faut necessairement qu'il y en ait, au moins, l'un des deux qui soit contraire à la doctrine qui nous est enseignée par la Parole de Dieu: supposons même, si l'on veut, qu'ils peuvent en être, l'un & l'autre, également éloignez. L'amour de la vérité n'engage-t-il pas, d'une maniere indispensable, à rechercher, avec soin, & en la crainte de Dieu, quelle est, sur ce sujet, la doctrine véritablement enseignée dans l'Ecriture Sainte, pour s'y attacher, & rejetter les sentimens qui lui sont contraires? Au lieu de reconoitre la justice & la nécessité d'un devoir si saint & si raisonable, on vient nous dire, Dequoi vous embarrassez vous? Et pourquoi vous mettez vous en peine de rechercher le vrai sens des expressions des Apôtres? Ou, du moins, pourquoi vous avisez vous de prétendre déterminer ce vrai sens, par vos termes nouveaux? Cette méthode n'est propre qu'à faire naître, & à fomenter les dispu-

disputes. Contentez vous des expressions mêmes des Apôtres. Chacun les entendra dans le sens qui lui plaira le plus. On ne vous empêchera pas de les entendre dans vôtre sens : Les Sociniens les entendront au leur. Il n'y aura plus de divisions, plus de disputes. On verra naitre, parmi les Chrêtiens, un âge tout d'or. Tout sera dans une paix profonde. Alors, véritablement, selon l'Oracle d'Esaye, *le Loup habitera avec l'Agneau, & le Léopard gîtera avec le Chevreau, le Veau, & le Lionceau, & l'autre Bêtail qu'on engraisse seront ensemble.* Admirable paix! sans doute, qui aura pour son fondement un profond mépris, ou, tout au moins, une souveraine indifference pour la vérité : au lieu que la paix que le Prophéte promet à l'Eglise, dans l'Oracle qu'on vient de rapporter, devoit être fondée sur la connoissance de Dieu: *Car*, dit-il, *la Terre aura été remplie de la connoissance de l'Eternel, comme le fond de la Mer, des eaux qui le couvrent.* En effet, comme je l'ai déja dit, il est évident que, dans la diversité des sens que les Sociniens, & les Orthodoxes donnent aux expressions de l'Ecriture Sainte, il

il faut neceſſairement qu'il y en ait quelqu'un qui ſoit faux, & contraire à la doctrine des Auteurs Sacrez. Croire que c'eſt ce qui ne mérite pas beaucoup d'attention, ni qu'on s'en mette fort en peine, c'eſt témoigner, ce me ſemble, une étrange indifferen-ce pour la vérité.

Vous vous trompez, nous dira peut-être M. le Clerc ; c'eſt témoigner ſeulement de la modeſtie & de la charité. Si le ſens des expreſſions des Apôtres, dans les dogmes qui ſont en diſpute entre les Sociniens & les Orthodoxes, étoit clair & évident, il y auroit peut-être de l'indifference pour la verité à ne ſe mettre pas en peine qu'on donnât à ces expreſſions des ſens tout differens, & quelquefois des ſens contraires les uns aux autres. Mais le ſens de ces expreſſions des Apôtres eſt extrémement obſcur, embarraſſé, & difficile à découvrir. Ainſi la modeſtie & la charité demandent qu'on laiſſe à chacun la liberté de les expliquer en la maniere qui lui paroît la meilleure.

Mais M. le Clerc n'ignore pas que nous n'admettons nullement cette ſuppoſition de l'obſcurité du ſens des ex-

preſ-

pressions des Apôtres, dans les Mystéres qui sont en dispute entre les Sociniens & nous. Il sait bien que nous prétendons que le sens, que nous donnons à ces expressions, est clairement & évidemment le vrai sens des Auteurs Sacrez. Et en effet, les Sociniens, pour détourner ces expressions à d'autres sens, tordent l'Ecriture Sainte, & lui font dire souvent ce qu'il est tout visible qu'elle ne dit pas. M. le Clerc nous contestera cette verité : mais il ne prouvera jamais le contraire. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans cette dispute. Je le renvoye à nos Auteurs, qui ont traité nos Controverses avec les Sociniens.

Revenons à la protestation qu'il a faite, ou qu'on a faite pour lui, *Qu'il peut dire trés-véritablement qu'il n'a point d'autres idées, sur le fonds des matieres*, qui sont en contestation entre les Sociniens & nous, *que n'en ont communément les Catholiques & les Protestans, quoi qu'il croye qu'il vaut mieux les exprimer dans les termes des Apôtres, qu'en des termes inventez depuis.* Voici un argument qu'il nous permettra, s'il lui plaît, de lui proposer. Ou il croit que nos prétendus nouveaux termes, en-

entendus comme nous les expliquons, expriment le vrai ſens des Apôtres : Ou, il eſt perſuadé qu'ils ne l'expriment pas: Ou bien, il ſuſpend là deſſus ſon jugement, ne voyant pas clairement & évidemment quel eſt le vrai ſens des Apôtres, & n'étant pas, par conſequent, en état de juger que c'eſt celui que nous leur attribuons. S'il croit que nos nouveaux termes, entendus comme nous les expliquons, n'expriment pas le ſens des Apôtres, ou, s'il n'a pas aſſez de clarté & d'évidence là deſſus pour juger qu'ils l'expriment, ou qu'ils ne l'expriment pas; il eſt évident qu'il ne ſauroit dire, avec vérité, & avec ſincerité, qu'il eſt dans nos ſentimens ſur le fonds des matieres. Et s'il croit que ces nouveaux termes expriment le ſens des Apôtres, en rejettant ces termes, ne craint il point de donner quelque atteinte au ſens des Apôtres ; ou, du moins, a-t-il peur que l'on ne prenne trop de précautions pour conſerver le vrai ſens des expreſſions de ces Saints Hommes? Et par quelle étrange diſpoſition d'eſprit, & de cœur, veut il ſe faire là deſſus un ſujet de controverſe & de diſpute avec des gens, dont il eſt perſua-

ſuadé qu'ils ſuivent dans le fonds la véritable doctrine des Apôtres, pour s'accommoder avec ceux, dont il eſt convaincu qu'ils ſont dans l'erreur? Car qu'il ne nous diſe pas que ces nouveaux termes lui paroiſſent incommodes, & ſuſceptibles d'un ſens trés-opposé à celui des Auteurs Sacrez. Qu'ils en ſoient ſuſceptibles, ou non; ce n'eſt pas ce dont il s'agit: pourveu qu'il reconnoiſſe, qu'entendus comme nous les expliquons, ils n'expriment que le ſens de ces Saints Hommes. Or c'eſt ce qu'il faut qu'il avouë, s'il veut qu'on croye qu'il y a quelque ſincerité dans la proteſtation qu'il a faite, ou qu'on a faite pour lui, *Qu'il peut dire trés-véritablement qu'il n'a point d'autres idées que nous ſur le fons de ces matieres.*

Mais nous ne nous attachons pas précisément à rechercher ici quels ſont les ſentiments de M. le Clerc. Il s'agit ſeulement d'examiner ſi ſa Traduction Françoiſe du Nouveau Teſtament, & les Notes qu'il y a ajoutées ſont telles, que nous puiſſions nous en ſervir avec édification. Pour le découvrir, il n'eſt pas néceſſaire d'entrer dans une diſcuſſion exacte & ſuivie de cette Tra-

Traduction. Il suffira d'examiner quelques passages considérables, pour reconnoitre ce que nous devons attendre de cet Ouvrage de M. le Clerc.



SECONDE PARTIE.

Examen de quelques Passages du Nouveau Testament François de M. le Clerc.

I. PASSAGE. Jean. ch. 1. vs. 1. 2. 3.

Au commencement la Parole étoit : la Parole étoit avec Dieu ; & cette Parole étoit Dieu. Elle étoit au commencement avec Dieu ; Toutes choses ont été faites par elle , & rien de ce qui a été fait n'a été fait sans elle.



E commencement de l'Evangile de S. Jean est decisif contre les Sociniens. La plûpart d'entre eux ont soutenu qu'il ne s'y agit point de l'ancienne création du Monde , mais de l'établissement de l'Evangile. Cette explication est si peu naturelle , ou , pour mieux dire , elle est si forcée, si violente, &

si

si visiblement contraire aux paroles de S. Jean, que quelques uns des Disciples de Socin n'ont pas cru devoir la soutenir. Ils reconnoissent donc qu'il s'agit ici de la Création de l'ancien Monde: Mais ils nient que cette PAROLE, par laquelle S. Jean dit que *toutes choses ont été faites*, signifie une Personne Divine, distincte de celle du Pére; & ils prétendent qu'il faut entendre, par cette expression la Sagesse, la vertu, ou la Puissance que Dieu a déployée dans la Création, en un mot, un Attribut de Dieu, lequel, disent ils, a été particulierement manifesté dans l'envoy de Jesus Christ au Monde.

M. le Clerc, sur le commencement de l'Evangile de S. Jean, rapporte, en peu de mots, l'explication que les Orthodoxes en donnent: Mais il ne la rapporte que pour la refuter, & pour lui substituer un Commentaire fort approchant de celui des nouveaux Unitaires.

Il conserve, dans sa Traduction, le terme de PAROLE: Mais il avertit, dans une Note, qu'*il ne l'a fait, qu'à cause de l'usage; pour lequel*, dit-il, *le commun du monde a beaucoup plus d'égard*

que pour la vérité. Voiez jusqu'où va sa condescendence : Cependant, il croit qu'il faudroit *traduire ce mot par celui de Raison, & entendre, par là, La Sagesse Divine.* Ainsi, *ceux qui croyent qu'il faut traduire La Parole, parce que, selon eux, S. Jean fait allusion au premier Chapitre de la Genése, où Moyse décrit Dieu* créant tout par sa parole, ceux là, dis-je, dans la pensée de M. le Clerc, ne sont point du tout au fait. Car, dit-il, *comme, de ce que Dieu est représenté créant tout en parlant, afin que l'on conçoive sa Toutepuissance, & la facilité avec laquelle il a tout fait, on ne peut pas conclurre qu'il y a un Etre qu'on puisse nommer* La Parole; *il y a peu d'apparence que S. Jean ait tiré de là cette expression. Il est vrai,* ajoute-t-il, *que les Paraphrastes Chaldéens se servent souvent des mots de La* Parole de Dieu, *pour dire, Dieu lui-même, à cause des raisons qu'on a dites. Mais, outre qu'on n'a aucune preuve que ces Paraphrastes soient plus anciens que S. Jean, ils ne nomment jamais ainsi le Messie, comme ceux, qui les ont examinez, le sçavent. Ainsi l'exemple de ces Docteurs Juifs ne prouve rien ici.* Voila les raisons qui détermi-

minent M. le Clerc & les Unitaires à décider, que ceux là se trompent, qui croient qu'il faut traduire le mot de Λόγος, qu'employe S. Jean, par celui de PAROLE. Nous examinerons, dans la suite, ces raisons.

Passons à celles, sur lesquelles ils se fondent, pour soutenir qu'il faut traduire le mot de S. Jean par celui de Raison. *C'est*, dit M. le Clerc, *que du tems de S. Jean & long tems auparavant, Platon, & les Platoniciens s'étoient servis de ce mot pour marquer le Créateur de toutes choses, & que plusieurs Juifs les avoient imitez, & entre autres Philon d'Alexandrie . . . . . Ajoutez à cela que les Stoïciens s'en servoient aussi dans le même sens : sur tout par opposition aux Epicuriens, qui soutenoient que tout s'étoit fait sans raison, & par hazard . . . . . Ainsi l'on peut conjecturer, avec beaucoup d'apparence, que S. Jean écrivant en Grec, & en faveur des Grecs, & se servant d'une expression trés-connuë de tout le monde, il l'a entenduë dans un sens approchant du leur ; & en a seulement corrigé l'abus, en contredisant une partie de ce que les Philosophes enseignoient de la Raison Divine.*

Sans entrer ici dans de longues dis-

cussions de Critique & de Litterature, nous remarquerons, premierement, que les raisons de M. le Clerc, tant celles par lesquelles il prétend réfuter l'explication que nous donnons aux paroles de S. Jean, que celles par lesquelles il croit établir l'Interprétation de quelques nouveaux Unitaires, toutes ces raisons, dis-je, ne sont, même selon lui, que des apparences. Quand S. Jean a dit, Qu'*au commencement La Parole étoit ; & que toutes choses ont été faites par elle. Il y a peu d'apparence*, dit M. le Clerc, *que cet Evangeliste ait tiré cette expression de Moyse. On peut conjecturer, avec beaucoup d'apparence, que S. Jean se servant d'une expression trés-commune parmi les Philosophes de ce tems là, il l'a entenduë dans un sens approchant du leur.*

Nous remarquerons, en second lieu, que toutes ces *apparences* de M. le Clerc sont trés-minces & trés-peu solides, ou, pour mieux dire, qu'elles n'ont rien de réel. Platon & les Platoniciens ont employé le terme dont S. Jean se sert; Les Stoïciens s'en sont servis aussi, dans leurs disputes contre les Epicuriens : Donc il y a beaucoup d'apparence que S. Jean l'a entendu dans

dans un sens approchant du leur. On pourroit le soubçonner, si S. Jean avoit été un Philosophe, qui eût écrit pour des Philosophes. Mais où paroît il que, ni lui, ni les autres Apôtres, se soient mêlez dans les disputes des Philosophes de leur tems? Les Chrétiens, pour lesquels ils écrivoient, étoient ils donc une Nation de Philosophes? Il est certain que, du tems de S. Paul, il n'y avoit pas parmi les Chrêtiens *beaucoup de sages selon la chair*: c'est à dire, comme l'explique M. le Clerc lui même, *beaucoup de gens savans dans les Sciences estimées parmi les Grecs*. Et quoi que l'Evangile de S. Jean ait été écrit aprés les Epitres de S. Paul, on croira bien qu'il ne s'étoit pas fait encore, du tems de l'Evangeliste, une nombreuse conversion de Philosophes. Ces gens entêtez n'étoient pas disposés à embrasser le Christianisme. Car, comme le remarque excellemment bien M. le Clerc, *Il n'y a point de gens plus opiniatres que ceux qui se croyent savans, & qui ne le sont pas en effet; tels qu'étoient les Philosophes Payens.* C'est aussi assez là le Caractére de quelques-uns de ceux qui ont, dans le fons, quelque

1. Cor. 1. 26.

Dans une Note sur 1. Cor. 1. 26.

que savoir, mais de ce savoir *qui enfle.*

Mais, nous dit M. le Clerc, *plusieurs Juifs, & entre autres, Philon d'Alexandrie avoient imité les Platoniciens.* Quand on en demeureroit d'accord, je ne vois pas bien comment on pourroit en conclurre que S. Jean, dans le commencement de son Evangile, a eû en veuë Platon, les Stoïciens & les Epicuriens. D'ailleurs, M. le Clerc n'ignore pas que ce fait, qu'il avance d'une maniere si décisive, lui est contesté par des gens trés-habiles & trés-savans, qui prétendent, que bien loin qu'on puisse dire que les Juifs ont imité Platon ; ce Philosophe, au contraire, a tiré des Juifs ce qu'il dit de plus raisonnable touchant la Divinité. Les raisons qu'ils en apportent ne sont pas telles, qu'elles ne puissent bien, pour le moins, contrebalancer celles de M. le Clerc. Mais il n'est nullement necessaire d'entrer ici dans l'examen de cette question.

Quand M. le Clerc explique S. Jean comme si cet Evangeliste avoit eu veuë les Platoniciens, les Stoïciens, & les Epicuriens ; le Commentateur ne se fon-

fonde que sur ce qu'il lui plaît de conjecturer : *On peut conjecturer, avec beaucoup d'apparence*, dit-il, *que S. Jean.... se servant d'une expression trés-commune parmi les Philosophes de ce tems-là, ... il l'a entenduë dans un sens approchant du leur*. Cette maniere d'interpreter l'Ecriture Sainte sur de simples conjectures, paroit avoir quelques inconveniens. Mais ce n'est pas à quoi je m'arrête. Nous n'avons pas besoin ici des *conjectures* de M. le Clerc, & nous avons quelque chose de plus que des *conjectures*, pour sçavoir quel a pu être le dessein de S. Jean, & qui sont ceux qu'il a eû en veuë. S. Jerôme nous dit que ce Saint Apôtre *écrivit son Evangile, à la priere des Evêques d'Asie, contre Cerinthe, & les autres Heretiques ; &, sur tout, contre la doctrine des Ebionites, qui s'élevoit alors, & qui assuroient que Christ n'avoit pas été avant Marie*. S. Irenée, qui n'étoit pas éloigné du tems de S. Jean, remarque de même que cet Apôtre, *par la publication de son Evangile, voulut ôter l'erreur, qui avoit été semé entre les hommes par Cerinthe*.

Joannem Apostolum Evangelium scripsisse, rogatum ab Asiæ Episcopis, adversus Cerinthum aliosque Hæreticos, & maximè tunc Ebionitarum dogma consurgens, qui asserunt Christum ante Ma[r]iam non fuisse. Hieron. Catal. Script. Eccl.

M. le Clerc est admirable, sans doute, sur ce sujet. Il n'a osé dissimuler, tout à fait, ce témoignage des Anciens : Mais quel usage en fait il ? Aprés avoir *conjecturé, avec beaucoup d'apparence*, dit-il, que S. Jean se sert de ce terme de PAROLE dans un sens approchant de celui des Philosophes... *Peut-être*, ajoute ce judicieux Critique, *Peut-être qu'il fait, en même tems, allusion, comme plusieurs Anciens l'ont crû, aux sentimens erronez de quelques Hérétiques d'alors, qui mêloient le Platonisme avec le Christianisme. Mais comme nous n'avons pas leurs Ecrits, on ne peut pas en parler avec certitude.* M. le Clerc, qui prétend que S. Jean a eu, sur tout, en veuë Platon & les Philosophes, consent à reconnoitre que, *peut-être*, cet Evangéliste a fait aussi allusion aux sentimens erronez de quelques Hérétiques d'alors, parce qu'il croit que ces Hérétiques mêloient le Platonisme avec le Christianisme. Il ne s'agit pas ici de rechercher quelle étoit la difference entre les rêveries de ces Hérétiques & les sentimens de Platon. Mais que prétend M. le Clerc, lors qu'il dit que, *comme nous n'avons pas les Ecrits de ces Hérétiques*, on

Voluisse per Evangelii nunciationem auferre eum qui à Cerintho inseminatus erat hominibus errorem. Iren. l. 3. c. 11.

on ne peut pas en parler avec certitude? Son ſens eſt-il que, n'ayant pas les Ecrits de ces Hérétiques, on ne ſçauroit dire, avec certitude, quels étoient leurs ſentiments? Si c'eſt là ſon ſens; ſur quoi donc ſe fonde-t-il pour aſſurer *qu'ils meſloient le Platoniſme avec le Chriſtianiſme?* Veut-il dire que, n'ayant pas les Ecrits de ces Hérétiques, on ne ſauroit dire avec certitude ſi S. Jean a eu en veuë leurs ſentiments erronez? Il ſemble que ce ſoit là ſa penſée, & que c'eſt pour cette raiſon qu'il ſe contente de dire que, *Peut-être*, S. Jean y a-t-il fait alluſion. Mais nous ne voyons pas bien comment la perte des Ecrits de ces Hérétiques peut empêcher que nous ne recevions le temoignage des Anciens, qui nous aſſeurent que S. Jean a écrit contre eux.

Je ſai que M. le Clerc n'eſt pas fort favorable aux anciens Péres: Mais voudroit il les regarder tous comme des gens entierement indignes de foi dans des faits, dont ils ont peu, & dont ils ont deu être bien informez? Voici deux faits, atteſtés par S. Irénée, Diſciple de S. Polycarpe qui avoit converſé avec S. Jean: L'un, qu'il y avoit, du tems de cet Apôtre, un Hé-

 réti-

rétique nommé Cérinthe : l'autre, que
Iren.lib. 1. cap. 25. cet Hérétique enseignoit *que le Monde n'avoit pas été fait par le premier Dieu, mais par une vertu fort inférieure, & qui même n'avoit aucune conoissance de ce Dieu qui est sur toutes choses : Que Jesus n'étoit pas né d'une Vierge, ce qui lui paroissoit impossible ; mais qu'il étoit né, comme les autres, de Joseph & de Marie, & qu'il excelloit sur tous les autres en justice, en prudence & en sagesse : Qu'ayant été batizé, le Christ du Dieu Souverain étoit descendu sur lui sous la figure d'une Colombe. Qu'alors il avoit annoncé le Pére, qui étoit encore inconnu, & avoit fait des miracles : Qu'enfin le Christ avoit quitté Jesus, & que Jesus avoit souffert & étoit ressuscité ; mais que le Christ étoit demeuré impassible, étant spirituel.* Si M. le Clerc vouloit appliquer ici son *Lieu-Commun de la Haine Theologique*, & soutenir qu'il n'est pas certain que S. Irenée n'ait pas chargé le porrrait qu'il fait des erreurs de ces Hérétiques, & qu'il ne leur ait pas attribué des sentiments qu'ils n'avoient point ; pourroit il dire qu'il n'est pas évident par le témoignage de ce Pére qu'ils avançoient au moins quelques opinions contraires à l'Evangile sur la Créa-

Création du Monde, & sur la Personne de Jesus Christ? Je pourrois ajouter pour un troisiéme fait, attesté par le même S. Irenée, Que S. Jean, par la publication de son Evangile a voulu déraciner les erreurs de ces Hérétiques. Mais je me contente des deux premiers faits: Ils suffisent pour établir la vérité du troisiéme. M. le Clerc niera-t-il absolument la vérité de ces deux premiers faits? Dira-t-il que nous n'en avons aucune certitude? Qu'ils ne sont pas assés attestez, parce que nous n'avons pas les Ecrits de ces anciens Hérétiques, & que le témoignage de S. Irénée n'est, en tout, & par tout, qu'une chanson? Ce seroit pousser le Pyrrhonisme bien loin. Cependant, si l'on croit qu'il y a de la vérité dans ces faits, comment peut on s'imaginer que *peut-être* S. Jean a-t-il fait quelque allusion aux sentimens de ces Hérétiques; mais qu'il a eu, principalement, en veuë les Philosophes Payens? Il y aura eu de faux Docteurs, qui ont tâché de répandre parmi les Chrêtiens des erreurs capitales sur le Principe de toutes choses, & sur la Personne de Jesus Christ; & un Apôtre, écrivant l'Evangile, & éta-

bliſſant des véritez qui confondent ces erreurs, on doutera s'il y a fait même alluſion ; & on trouvera beaucoup d'apparence à conjecturer que ſon grand deſſein a été de demêler ce qu'il peut y avoir eu de vrai, ou de faux, dans les ſentiments des Philoſophes. M. le Clerc aura de la peine à le perſuader à des gens non prévenus : Et il nous ſemble que, pour penſer raiſonablement, il faut dire, qu'il n'y a aucune apparence dans ſa *Conjecture* ; & qu'il y a plus que de l'apparence, que S. Jean a eu, ſur tout, en veuë les ſentiments erronez de ces Hérétiques.

Voyons maintenant, ſi *les apparences*, qu'on oppoſe à nôtre explication, ſont plus raiſonnables & mieux fondées. Il y a peu d'apparence, diſent les interprétes de M. le Clerc, que S. Jean ait tiré de Moyſe l'expreſſion que nous traduiſons par le mot de PAROLE. De ſavans Critiques l'ont pourtant cru : Et l'on pourroit citer ici *Grotius*, qui n'eſt pas ſuſpect à M. le Clerc. Mais pourquoi y a-t-il peu d'apparence que S. Jean ait tiré cette expreſſion de Moyſe ? C'eſt, dit M. le Clerc, que *de ce que Dieu eſt repre-*

ſenté

senté créant tout en parlant, afin que l'on conçoive sa Toute-puissance, & la facilité avec laquelle il a tout fait, on ne peut pas conclurre qu'il y a un Etre qu'on puisse nommer LA PAROLE.

Il ne s'agit pas encore ici précisément de savoir si, de ce que Moyse nous represente Dieu créant tout en parlant, on en peut conclurre qu'il y a un Etre qu'on puisse appeller LA PAROLE: Il s'agit de savoir s'il y a peu d'apparence que S. Jean ait tiré de Moyse l'expression dont il se sert. Pour le reconnoitre, il ne faut que faire une médiocre attention aux paroles de Moyse, & à celles de S. Jean. *Au commencement*, dit Moyse, *Dieu créa le Ciel & la Terre*: Et ensuitte, il nous represente Dieu parlant, dans toutes les differentes parties de la Création; & répéte par tout, DIEU DIT. *Dieu dit, Que la lumiere soit; & la lumiere fut. Dieu dit, Qu'il y ait une étenduë entre les eaux. Dieu dit, Que les eaux, qui sont au dessous des Cieux, soient assemblées en un lieu. Dieu dit, Que la Terre pousse son jet. Dieu dit, Qu'il y ait des luminaires dans l'étenduë des Cieux. Dieu dit, Que les eaux produisent des reptiles ayant vie. Dieu dit, Que la Ter-* Gen. 1.

re produise des animaux. Dieu dit, Faisons l'Homme à nôtre image. Voila les paroles de Moyse : & voci celles de S. Jean. *Au commencement étoit* LA PAROLE, & LA PAROLE *étoit avec Dieu ; &* CETTE PAROLE *étoit Dieu. Elle étoit au commencement avec Dieu : toutes choses ont été faites par Elle ; & sans Elle, rien de ce qui a été fait n'a été fait.* Il n'est pas necessaire ici de raisonner, ou de conjecturer : Il est aussi sensible & aussi évident qu'il le peut être que l'Evangéliste avoit en veuë la narration du Prophéte. Faudra-t-il donc que nous renoncions à nos yeux, & au sens commun, pour recevoir avec respect la décision magistrale de M. le Clerc & de ses *Unitaires* ; & pour croire, parce qu'ils le disent, Qu'il y a peu d'apparence que S. Jean ait tiré de Moyse cette expression, LA PAROLE : & qu'il y a beaucoup d'apparence qu'il a employé ce terme dans un sens approchant de celui de Platon & des Philosophes ?

On pourroit nous le persuader, si l'on nous démontroit bien clairement que les Livres de Moyse étoient inconnus à S. Jean, au lieu qu'il étoit

tres-

trés-versé dans la lecture des Philosophes. Mais je ne crois pas qae M. le Clerc voulût entreprendre de prouver que cet Apôtre avoit leu, seulement, un de leurs Livres: comme je ne pense pas qu'on s'avise de nier que les Ecrits de Moyse ne lui fussent trés-familiers.

D'ailleurs S. Jean n'est, ni le seul, ni le premier qui, par rapport à la narration de Moyse, ait fait mention de LA PAROLE. Long tems avant lui, Le Psalmiste avoit eu la même idée: *Les Cieux ont été faits par* LA PAROLE *de l'Eternel; & toute leur Armée par l'Esprit de sa bouche.* Ps. 33. 6. M. le Clerc niera-t-il que le Prophéte, dans ces paroles, fasse allusion au premier Chapitre de la Genése; ou que S. Jean eût connoissance de ce passage des Psaumes?

Les Juifs, avant S. Jean, & du tems de S. Jean, employoient le même terme. Il se trouve dans le Livre de *la Sapience: O Dieu de nos Péres, & Seigneur de misericorde, qui as fait toutes choses par* LA PAROLE. Sap. 9. 1. Et sur tout, ce terme se trouve dans une infinité d'endroits des Paraphrases Chaldaïques. Je n'allegue point

ici Philon, pour ne pas entrer dans une discussion, qui me meineroit trop loin. Car il faudroit examiner s'il est vrai que ce Juif ait pris de Platon, ce qu'il a dit de LA PAROLE. De savans Hommes ont soutenu que non. Mais pour n'entrer pas dans cette recherche, qui ne nous est pas ici nécessaire, j'aime mieux laisser Philon à quartier.

M. le Clerc ne dit pas ici que les Auteurs des Paraphrases Chaldaïques ont pris du Philosophe Payen cette expression, LA PAROLE DE DIEU, dont ils se servent si souvent: Mais il prétend 1°. *Qu'on n'a aucune preuve que ces Paraphrastes soient plus anciens que S. Jean:* & 2°. *Qu'ils ne nomment jamais le Messie* LA PAROLE DE DIEU. D'où il conclut, *que l'exemple de ces Docteurs Juifs ne prouve rien ici.*

Je n'examinerai pas ces deux prétensions de M. le Clerc: car je veux éviter toutes les discussions, qui pourroient nous faire perdre de veuë la question, dont il s'agit ici. Cependant il n'ignore pas que c'est une chose reconuë par les gens habiles dans ces matiéres, & appuyée du consentement des Juifs Auteurs du Talmud,

&c.

& de ceux qui ont écrit depens eux, que Jonathan, Auteur des Paraphrases sur Josué, les Juges, Samuel & les Rois, & sur les Livres des Prophetes, vivoit avant Jesus Christ : & qu'Onkelos, Auteur de la Paraphrase des cinq Livres de Moyse, étoit, pour le moins, contemporain de S. Jean. Je ne crois pas non plus que M. le Clerc voulût nier que ces Paraphrastes employent souvent cette expression, LA PAROLE DE DIEU, dans des passages où il s'agit du Messie, dans lesquels, au moins, S. Jean étoit bien persuadé que c'est du Messie qu'il les faut entendre.

Mais sans entrer dans cet examen; quand il seroit vrai que les Paraphrastes Chaldéens ne sont pas plus anciens que S. Jean, & qu'ils n'ont pas donné au Messie le nom de LA PAROLE DE DIEU; on ne voit pas bien comment M. le Clerc peut dire que *l'exemple de ces Docteurs Juifs ne prouve rien ici. On n'a point de preuve, dit-il, que ces Paraphrastes soient plus anciens que S. Jean.* Mais il ne paroît pas qu'il prétende qu'ils soient beaucoup posterieurs à cet Apôtre. Ils se servent souvent de cette ex-

expression LA PAROLE DE DIEU. Leur exemple prouve assez clairement, ce me semble; que du tems de S. Jean cette expression étoit en usage parmi les Juifs, & qu'elle leur étoit familiere. Car ces Docteurs Juifs ayant écrit leurs Paraphrases pour faire connoitre l'Ecriture Sainte à leurs Peuples, qui n'entendoient plus l'Hébreu, il est évident qu'ils n'auroient pas voulu se servir si souvent d'une expression hors d'usage, & tout à fait inconnuë au Peuple. Et par consequent, l'exemple de ces Paraphrases prouve que S. Jean qui étoit Juif, qui écrivoit pour des gens, dont au moins une partie avoient été Juifs, & pour une Religion, qui suppose nécessairement la vérité des Ecrits Sacrez des Juifs, & qui y est même fondée; n'a pas eu besoin d'aller chercher dans les Philosophes Payens une expression, qui étoit connuë & usitée entre les Juifs. D'ailleurs, il est plus que vraisemblable que ceux qui avoient introduit l'usage de cette expression parmi les Juifs, l'avoient tirée de l'Histoire de la Création rapportée par Moyse. D'autant plus, qu'il est évident que c'est de là que l'avoient tirée les Israë-

lites,

lites, qui s'en étoient servis, longtems avant S. Jean; comme il paroît par les passages que nous avons rapportez. Cet exemple des Paraphrastes Chaldéens prouve donc, en second lieu, que c'est dans cette même source que S. Jean a pris la même expression.

Cette vérité étant posée, on est en droit d'en conclurre que, lorsque Moyse nous represente Dieu créant toutes choses en parlant, il ne l'a pas fait, uniquement, afin de nous faire concevoir la Toute-puissance de Dieu, & la facilité avec laquelle il a tout fait, comme le prétendent M. le Clerc & ses Unitaires. Comparons leur raisonnement avec le nôtre. *De ce que Dieu*, disent ils, *nous est representé créant tout en parlant, afin que l'on conçoive sa Toute-puissance, & la facilité avec laquelle il a tout fait, on n'en peut pas conclurre qu'il y a un Etre qu'on puisse appeller* LA PAROLE: *Et par consequent, il y a peu d'apparence que S. Jean ait pris cette expression de Moyse.* Il y a plus que de l'apparence, disons nous, que S. Jean a tiré cette expression de Moyse. Donc de ce que Moyse nous represente Dieu créant

créant tout en parlant, il n'est pas vrai qu'il ne l'ait fait, uniquement, que pour nous faire concevoir la Toute-puissance de Dieu; & l'on en peut aussi conclurre qu'il y a un Etre qui peut être nommé LA PAROLE. Et il est aussi évident que Moyse ne s'est servi si souvent de cette expression, *Dieu dit*, que pour nous representer seulement la Toute-puissance de Dieu, qu'il est évident que S. Jean a tiré de Moyse l'expression, dont il se sert ici. Je laisse à toute personne non prévenuë à en juger.

Mais ce n'est pas en dire assez: M. le Clerc prétend que de ce que Moyse nous represente Dieu créant tout en parlant, on n'en peut pas conclurre qu'il y a un Etre qu'on puisse nommer LA PAROLE. Nous niera-t-il que le Psalmiste avoit égard à la narration de Moyse, lorsqu'il disoit dans le passage que nous avons déja rapporté, *les Cieux ont été faits par* LA PAROLE *de l'Eternel, & toute leur Armée par l'Esprit de sa bouche?* Voila un Prophéte, qui trouve, dans cette narration de Moyse, un Etre qu'il croit pouvoir nommer LA PAROLE.

Si nous n'avions que la seule narra-

tion

tion de Moyse au premier Chapitre de la Genése, nous ne concevrions pas bien distinctement, je l'avouë, ce que c'est que cet Etre qu'on peut nommer LA PAROLE. Cependant, il faudroit être bien stupide, pour ne faire pas quelque attention à cette répétition si frequente du même mot, DIEU DIT; & pour ne reconnoitre pas qu'il faut nécessairement qu'il y ait là du mystére. Mais depuis que nous avons un Apôtre du Seigneur Jesus Christ qui nous apprend très-distinctement, qu'au commencement il y avoit un Etre qu'il appelle LA PAROLE, que cet Etre étoit avec Dieu, que cet être étoit Dieu: Que toutes choses ont été faites par cet Etre: Qu'il est venu au Monde, Qu'il s'est fait Homme, & a conversé entre les Hommes: il faut être bien entesté & bien prévenu, pour ne reconnoitre pas que c'est là ce Mystére que l'Esprit de Dieu a voulu nous indiquer dans l'Histoire de la Création. Et je ne sai si l'on pourra penser autrement que nous, lorsqu'on sera bien convaincu qu'il ne faut pas regarder Moyse comme un Historien qui n'auroit eu pour tout secours que des lumiéres humaines: Et si l'on est

vive-

vivement persuadé, *Que nulle Prophetie de l'Ecriture n'est venuë du propre mouvement* des Prophetes, & que *ce n'a pas été par la volonté des Hommes que la Prophetie a été autrefois apportée: mais que les Saints Hommes de Dieu ont parlé, étant poussez par le Saint Esprit.* Je cite ici la Traduction de M. le Clerc.

Mais poursuivons l'examen des gloses de M. le Clerc, sur ce commencement de l'Evangile de S. Jean.

SECOND PASSAGE.

Jean. I. 4.

Dans elle étoit la vie; & la vie étoit la lumiere des hommes &c.

LA VIE, *c'est-à-dire*, selon M. le Clerc dans sa Note, *la doctrine qui enseigne aux hommes ce qu'il faut faire pour parvenir à la vie éternelle.* C'est aussi là le *c'est-à-dire* des Sociniens. *Il faut entendre ceci*, dit Socin in h. l. *de la vie que nous obtenons par Jesus Christ, savoir de la vie éternelle. La vie même*, dit Crellius, *n'a pas été en Jesus Christ qui est*

Crell. in Rom. 15. 11.

est la Parole; mais dans sa doctrine de la Vie éternelle. *L'Evangeliste, par la Vie,* dit Wolzogen, *entend ici la Vie éternelle, & il dit que la Vie a été en Jesus Christ, par rapport à la promesse claire & ouverte de la Vie éternelle, que Jesus Christ a apportée.* Pour prouver sa Note M. le Clerc nous renvoye à deux passages de la I. Epitre de nôtre Apôtre: Le premier est au Ch. 1. vs. 2. Le second au Ch. 5. vs. 11. C'est aussi au second de ces passages que Socin & Wolzogue renvoyent pour prouver les leurs. Wolzog. in h. l.

Ces deux passages, bien loin d'établir la glose de M. le Clerc, peuvent servir à la détruire. Dans le premier de ces passages, *la Vie,* c'est *Jesus Christ auteur de la vie*; c'est ainsi que M. le Clerc lui même l'explique Or, de ce que S. Jean, dans sa premiere Epître, appelle Jesus Christ, LA VIE, on ne voit pas bien comment il s'ensuit que lorsque cet Apôtre dit dans son Evangile, qu'*en Jesus Christ étoit la vie,* il entend seulement, par la Vie, *la Doctrine qui enseigne aux hommes ce qu'il faut faire pour parvenir à la Vie éternelle.*

Le second passage, que M. le Clerc

Clerc allégue pour le prouver, est tel dans sa Traduction, *Dieu nous a donné la Vie éternelle, & c'est en son Fils que se trouve cette vie.* Sur quoi il est bon de remarquer qu'il y a, mot à mot, dans l'Original, comme nos Traducteurs l'ont rendu, *Et cette vie est en son Fils.* Dieu nous a donné la vie éternelle, c'est-à-dire l'immortalité, la felicité du Ciel, en Jesus Christ, & par Jesus Christ: Mais nous avons cette vie éternelle par Jesus Christ, non seulement parce qu'il la promise, parce qu'il a enseigné les moyens qui y conduisent, parce qu'il nous l'a acquise & meritée; mais encore parce qu'il en est lui même la source & le principe, & qu'il en possede le fonds. C'est évidemment ce que S. Jean marque, lorsqu'il dit que *cette Vie est en Jesus Christ*: au même sens auquel il dit au vs. 20. en parlant de Jesus Christ, *Il est le vrai Dieu & la vie éternelle.* Si Jesus Christ est la source & le principe de la vie éternelle, s'il est lui même la vie éternelle; donc dans le passage que nous examinons, lorsque l'Evangeliste dit de la Parole qui a créé toutes choses, qu'*en elle étoit la Vie*, il est clair qu'il ne faut pas

pas entendre simplement, par cette Vie, *la Doctrine qui enseigne aux hommes ce qu'il faut faire pour parvenir à la vie éternelle.*

M. le Clerc & ses Sociniens sont bien temeraires, pour ne rien dire de plus fort, ils sont, dis-je, bien temeraires de vouloir, par leur *c'est-à-dire*, faire dire aux Auteurs sacrez toute autre chose que ce qu'ils disent. S. Jean asseure que la Vie étoit en Jesus Christ, dans cette Parole qui a créé le Monde. Point du tout, nous dit Crellius, *La vie n'a pas été en Jesus Christ, mais dans sa doctrine. La Vie*, dit M. le Clerc, *c'est à dire la doctrine.* La vie ici n'est point la doctrine, c'est la vie même.

Je le prouve premierement, parce que c'est un des attributs de Jesus Christ d'avoir en lui même le fonds de la Vie, d'être la source & le principe de la Vie. *Comme le Pére a la vie en lui même, ainsi il a donné aussi au Fils d'avoir la vie en lui même.* Jean. 5. 26. M. le Clerc ajoûte une Note à ce passage, sur laquelle il faut faire quelque réflexion, pour ne laisser ici aucune difficulté. *A la vie en lui même*, dit-il, *Est le maître absolu de la*

 vie

vie & de la mort. De ce que Dieu a la vie en lui même, nous comprenons bien qu'il s'ensuit qu'il est le maître absolu de la vie & de la mort. Mais je demande à M. le Clerc, cette expression, *le Pére a la vie en lui même*, signifie-t-elle simplement & uniquement que *Dieu est le maître absolu de la vie & de la mort?* Ne signifie-t-elle pas premierement & principalement que Dieu possede en lui même le fonds de la vie, qu'il en est l'auteur & le principe? Cette perfection essentielle de Dieu, qui est le *Dieu Vivant*, qui est *Vivant aux siecles des siecles*, peut elle être mieux exprimée qu'en disant *qu'il a la vie en lui même?* Donc quand il est dit de Jesus Christ, *qu'il a la vie en lui même*; cette expression ne signifie pas seulement *qu'il est le maître absolu de la vie & de la mort*: elle signifie qu'il posséde tout le fonds de la vie, qu'il en est la source & le principe; d'où il s'ensuit nécessairement qu'il est le maître absolu de la vie & de la mort.

Le Sauveur nous apprend la même vérité, Jean. 6. 57. *Comme le Pére qui est vivant m'a envoyé, & que je vis par mon Pére, de même celui qui me mangera*

ra vivra par moi. M. le Clerc, sur ces paroles, nous donne un *C'est à dire* tout aussi étrange que celui que nous refutons ici. *Je vis par mon Pére, c'est à dire*, selon M. le Clerc, *je me nourris, où j'entretiens mon esprit de l'execution exacte des ordres qu'il m'a donnez. Voyez ch. 4. 32.* Voyons donc ce passage qui doit prouver le *C'est à dire* de M. le Clerc: Le voicy, *j'ai une nourriture à prendre que vous ne connoissez point;* & au vs. 34. *Ma nourriture, leur dit Jesus, est que je fasse la volonté de celui qui m'a envoyé & que j'acheve son ouvrage.* Pour trouver dans ces paroles le *C'est à dire* de M. le Clerc, il faut raisonner d'une étrange sorte. Jesus Christ faisoit sa nourriture de faire la volonté de son Pére: Donc quand il dit, *je vis par mon Pére*, c'est à dire je me nourris & j'entretiens mon esprit de l'execution exacte des ordres qu'il m'a donnés. En S. Jean. 4. 32. Jesus Christ parle de sa nourriture: Ici ch. 6. 57. il parle de sa vie. La vie n'est elle donc rien autre chose que la nourriture? De plus, qu'est ce que le Seigneur entend, lors qu'il dit que sa nourriture est qu'il fasse la volonté de celui qui l'a envoyé? Je m'en rapporte

à M. le Clerc lui même. *Nôtre Seigneur*, dit-il, *pensoit bien plus à instruire les Samaritains, qui étoient sur le point de venir à lui, qu'à manger; de sorte qu'il veut dire, Ce qui me presse le plus n'est pas de manger, mais d'executer les ordres de mon Pére.* Ainsi Jesus Christ parle là de sa nourriture dans un sens figuré: & M. le Clerc prétend employer cette figure pour expliquer en quoi consiste la vie que Jesus Christ s'attribuë ailleurs. Jesus Christ, dans ce passage du 6. de S. Jean vs. 57., veut montrer qu'il peut donner la vie à ceux qui croient en lui. La raison qu'il en donne, c'est que le Pére, qui l'a envoyé, est vivant, & qu'il tient lui même du Pére la même vie qui est dans le Pére. *Le Pére est vivant*, c'est à dire, selon M. le Clerc même, que *non seulement il vit, mais qu'il est la source de la vie.* Ainsi quand Jesus Christ ajoûte qu'il *vit par son Pére*, son sens est qu'il vit & qu'il est la source de la vie. D'où il s'ensuit avec évidence qu'il peut donner la vie à ceux qui croyent en lui; ou que ceux qui croyent en lui vivront necessairement, étant unis à celui qui est la source & le principe de la vie. Il est donc cer-

tain

tain qu'un des attributs de Jesus Christ c'est d'avoir en lui même le fonds de la vie, d'être la source & le principe de la vie. Et par consequent, lors que S. Jean asseure que la vie étoit dans la Parole, il ne faut pas aller chercher des explications forcées & éloignées, il est tout naturel d'entendre par là que la Parole possedoit le fonds de la vie, & en étoit le principe, d'où elle a été communiquée à toutes les Créatures vivantes.

Je prouve, en second lieu, que c'est là le sens de ces termes de S. Jean. La Parole, dont il dit *qu'en elle étoit la vie*, est Dieu. *Au commencement étoit la Parole, & la Parole étoit avec Dieu, & cette parole étoit Dieu.* Or il est essentiel à Dieu de posseder tout le fonds de la vie, d'où elle est communiquée à toutes les Créatures vivantes. Donc la Parole possede en elle même le fonds de la vie, & en est la source & le principe. Et par consequent, lorsque S. Jean dit *qu'en elle étoit la vie*, il faut entendre par là la vie même, & non simplement *la doctrine qui enseigne aux hommes ce qu'il faut faire pour parvenir à la vie éternelle.* Cet argument est d'autant plus fort contre M. le Clerc,

qu'il avouë que, dans le sens de S. Jean[f], la Parole étoit le vrai Dieu éternel.

Je prouve enfin, par la suitte du discours de l'Evangeliste, que c'est là son veritable sens. Dans ce commencement de son Evangile il nous apprend ce que la Parole est en elle même; & quelles sont ses œuvres dans la nature. En elle même, *Elle étoit au commencement, elle étoit avec Dieu, elle étoit Dieu.* Ses œuvres sont la création de toutes choses. *Toutes choses ont été faites par elle, & sans elle rien de ce qui a été fait n'a été fait.* Lors qu'il ajoûte immediatement *qu'en elle étoit la vie*, qui ne voit que son sens est qu'elle étoit la source & le principe de la vie; que c'est elle qui a communiqué la vie à toutes les Créatures vivantes: & que comme par elle, & en elle, toutes les créatures *ont l'être*, par elle aussi, & en elle, toutes les Créatures vivantes *ont la vie & le mouvement.*

Ce qui acheve de démontrer que c'est là le sens de S. Jean, c'est le terme *étoit*, dont il se sert; Car il est manifeste que ce terme se rapporte à ce *Commencement* auquel il a dit que *la Pa-*

Parole étoit: Elle étoit au commencement, & en elle étoit la vie: ce qui signifie evidemment qu'au commencement la vie étoit en elle, & que dés le commencement elle a communiqué la vie aux créatures qui en jouïssent.

Cette même preuve nous montre ce qu'il faut entendre par *la lumiere des hommes.* M. le Clerc veut que ce soit la doctrine de l'Evangile. Et quand S. Jean ajoûte, au verset suivant, que *la lumiere luit dans les ténébres & les ténébres ne l'ont point comprise.* M. le Clerc prétend que le sens de ces paroles est, *Que la doctrine de Jesus Christ a été répanduë depuis son tems parmi les hommes, sans qu'elle ait dissipé leur ignorance. S. Jean,* ajoûte-t-il, *écrivoit ceci plus de soixante ans aprés la mort & l'ascension de Jesus Christ.* M. le Clerc n'est pas l'inventeur de cette glose, non plus que de plusieurs autres: C'est encore celle de Socin & de ses Disciples.

Je me sers de la derniere remarque de M. le Clerc pour refuter cettte explication. Il y avoit desja plus de soixante ans que Jesus Christ avoit quitté la Terre, & que son Evangile étoit prêché, lors que S. Jean écrivoit ces paroles. Tous les Chrêtiens, anciens

& modernes, ont toûjours regardé comme une preuve sensible & convaincante de la divinité de l'Evangile, la rapidité étonante de ses progrez & le succés admirable de la Prédication des Apôtres. Cependant, si nous en croyons M. le Clerc, il faut que ce succez de la prédication des Apôtres fût bien peu considerable, & bien peu digne que l'on en fit tant de bruit, puisque, selon lui, S. Jean se sera plaint qu'il y avoit desja plus de soixante ans que la doctrine de Jesus Christ étoit répanduë parmi les hommes, sans qu'elle eût dissipé leur ignorance. Mais les Apôtres nous parlent ils donc du temps de leur Prédication & de la manifestation de l'Evangile, comme d'un tems de ténébres & d'ignorance? N'en parlent ils pas au contraire comme d'un tems d'illumination & de connoissance. *Graces à Dieu*, dit Saint Paul, *qui nous fait toûjours triompher en Christ, & qui manifeste par nous l'odeur de sa connoissance en tous lieux.* 2. Cor. 2. 14. *Je n'oserois dire qu'il y ait aucune chose que Jesus Christ n'ait fait par moi*, dit ailleurs le même Apôtre, *en sorte que j'ai rempli de l'Evangile de Dieu les païs qui sont depuis Jerusalem &*

& ses environs jusqu'en Illyrie. Rom. 15. 18. 19. Ce tems donc, auquel les ténébres n'ont point saisi la lumiere, auquel la lumiere n'a point dissipé les ténebres, n'est pas le tems de la Prédication de l'Evangile : c'est un tems antérieur.

En effet S. Jean ne dit pas, *la vie est la lumiére des hommes*, mais elle *étoit la lumiére des hommes :* Ce qui, comme nous l'avons desja remarqué, se rapporte évidemment au tems auquel la Parole a fait toutes choses. Elle a communiqué la vie à toutes les Créatures vivantes : mais cette vie, dans les hommes, n'a pas été seulement une vie animale, ç'a été une vie accompagnée de lumiere, une vie raisonable. Ainsi, comme c'est de la Parole que les hommes tirent l'être & la vie, c'est de la Parole aussi qu'ils tiennent la lumiére de la raison. Dans le verset suivant, S. Jean montre d'où vient que cette lumiére n'a pas produit son effet naturel dans les hommes, & pourquoi les hommes n'ont pas profité de cette lumiére naturelle : C'est parce que, par le péché, les hommes sont tombez dans des ténébres épaisses, qui ont offusqué les rayons de cette lumié-

re. *La lumiére luit dans les ténébres ; mais les ténébres ne l'ont point comprise.* Pour conduire les hommes au bonheur, il a donc fallu leur accorder une nouvelle lumiére, ou leur reveler plus clairement cette lumiére que leurs ténébres n'ont pu comprendre. *Il y eût*, ajoûte l'Evangeliste ; *il y eut un homme envoyé de Dieu, qui avoit nom Jean : Il vint pour rendre temoignage, afin qu'il témoignât de la lumiére, & que tous creûssent par lui.* Mais afin qu'on ne s'imagine pas que Jean Batiste étoit lui même cette lumiére des hommes, l'Evangeliste, en premier lieu, le nie expressement : *Il n'étoit pas lui même la lumiére ; mais il étoit venu pour rendre témoignage à la lumiére.* Et ensuitte pour faire mieux comprendre que S. Jean n'étoit pas lui même la lumiére des hommes, l'Evangeliste nous donne la description de cette lumiere : *C'étoit*, dit-il, *la veritable lumiere qui éclaire tout homme venant au monde.* Il paroît manifestement par toute cette suitte du discours de S. Jean que par la lumiére, dont il parle, on ne peut pas entendre ici la Doctrine de l'Evangile : Car, dans tout ce discours de l'Evangeliste, il s'agit évidemment d'un

temis

tems qui a précedé la revelation de l'Evangile.

C'est ce qui paroît en particulier par le dernier verset que nous venons de rapporter. Mais il faut examiner ce que M. le Clerc en dit.

TROISIEME PASSAGE

Jean. 1. 9.

Il y en avoit un autre, qui étoit la lumiere véritable, qui en venant au monde éclairoit tous les hommes

MR. le Clerc se plaint ici en quelque maniere de ce que la langue Françoise ne lui a pas permis d'exprimer, dans la traduction de ce verset, une équivoque qui se trouve, dit-il dans l'Original; dans lequel ces Paroles, *Venant au monde*, peuvent se rapporter également à *tout homme*, & *à la lumiere* : En sorte que le sens peut aussi bien être, *C'étoit la lumiere véritable, qui éclaire tout homme venant au monde*, que celui que M. le Clerc a donné, Quoique M. le Clerc remarque qu'il n'étoit pas besoin d'exprimer cette équivoque, par-

ce qu'il prétend qu'il faut entendre ces paroles dans le sens qu'il leur a donné : on peut pourtant croire, si l'on veut, que, si nôtre langue l'avoit permis, M. le Clerc n'auroit pas manqué de faire sentir cette équivoque, tant il est observateur rigide des Loix les plus sévéres de la Traduction; sur tout en traduisant un Livre que tous les Chrêtiens doivent regarder comme un Oracle Sacré, dicté par l'Esprit de Dieu. Ce Traducteur si exact ne se fait pourtant pas un grand scrupule de rendre toûjours son Original mot à mot, dans les lieux même, où il le pouvoit trés-aisément. Dans le seul verset, sur lequel nous sommes presentement, nous en avons deux instances. Car il met à *l'imparfait* le verbe qui est *au present* dans l'Original; *Eclairoit*, au lieu *d'Eclaire* : & il met au *plurier*, *Tous les hommes*, ce qui dans l'Original est au *singulier*, *Tout homme*. Voici l'Original, *C'étoit*, ou, *Elle étoit la lumiére véritable qui éclaire tout homme venant au monde*, ou, *qui venant au monde éclaire tout homme*, si l'on veut avoir égard à l'équivoque, dont parle M. le Clerc. A-t-il mis, *tous les hommes*, au lieu de, *tout homme*

me, parce que cette seconde expression paroîtroit designer plus particulierement *chacun des hommes*; au lieu qu'il veut que la lumiere dont parle S. Jean n'éclaire pas *chacun des hommes* mais seulement *ceux des hommes qui en ont voulu profiter*? l'autre manque d'exactitude est encore plus important. Car le mot *éclaire* étant au present comme il se trouve dans le texte de S. Jean, fait voir que ces termes *venant au monde* ne doivent pas être rapportez à la lumiere, mais à tout homme. Car ce n'est pas seulement en venant au monde que Jesus Christ éclaire les hommes, il les éclaire & en venant au monde & aprés qu'il y est venu.

Mais examinons la pretension de M. le Clerc. Il veut que, dans le Grec, ces paroles, *venant au monde* peuvent se rapporter également à *tout homme*, & à *la lumiere*, Cependant pour les rapporter à *la lumiere*, il faut les transposer, au lieu qu'en les laissant à la place où elles se trouvent dans le Grec, il faut les rapporter à *tout homme*. Il est vrai que ces sortes de transpositions ne sont pas contraires au genie de la langue Greque: Mais quand, sans les admettre, on

peut trouver un sens raisonnable ; il est plus naturel de n'y avoir pas recours. M. le Clerc veut qu'il faille necessairement faire ici cette transposition, & que ces paroles, *venant au monde*, ne puissent se rapporter qu'à *la lumiere, parce*, dit-il, *que cette lumiere* en venant au monde *a éclairé tout homme qui en a voulu profiter, mais qu'elle n'éclaire pas tous les hommes qui naissent.* Il se sert ici, pour preuve, de ce qui est en question. Car la question est s'il s'agit ici de la lumiére qui a éclairé seulement tout homme qui en a voulu profiter; ou de la lumiere qui éclaire tous les hommes qui naissent. Nous prouvons qu'on doit rapporter ces mots, *Venant au monde*, à *tout homme:* non seulement parce qu'en les prenant ainsi, les paroles de S. Jean auront un sens raisonnable : mais encore parce qu'en les prenant autrement, elles n'auroient pas un sens véritable. Il faut remarquer 1°. que dans le sens même de M. le Clerc, la lumiere, c'est la personne de Jesus Christ. *Il y en av it un autre qui étoit la lumiere veritable.* Il faut remarquer 2°. que S. Jean ne dit pas que cette lumiére éclairoit, comme M. le Clerc

le lui fait dire ; mais qu'elle *éclaire.* Cela posé, voyons quel aura pu être le sens de S. Jean en rapportant ces mots, *venant au monde*, à la lumiére, comme M. le Clerc le veut. *Jesus Christ venant au monde éclaire tout homme.* S. Jean a-t-il donc voulu dire que la venuë de Jesus Christ au monde est aussi continuelle, que l'action par laquelle il éclaire les hommes ? Mais l'Ecriture Sainte nous apprend que Jesus Christ est venu une fois au monde, comme il y viendra une seconde fois. Est-ce que S. Jean a voulu nous faire entendre que Jesus Christ n'éclaire les hommes que dans l'acte même de sa venuë au monde ? Mais le contraire est évident. Est-ce enfin que l'Evangeliste a voulu nous apprendre que Jesus Christ n'a éclairé tous les hommes que dans le tems même de sa venuë au monde ? au contraire, tant que Jesus Christ a été au monde, il n'a pas voulu que son Evangile fût prêché aux Nations. *Je ne suis envoié*, disoit-il, *qu'aux brebis peries de la maison d'Israël.* Mat. 15. 24. Ce ne fut que lors qu'il quitta le monde, pour aller au Ciel, qu'il ordonna aux Apôtres de prêcher l'Evangile à tous les hommes, *Allez,*

&

& enseignez toutes les Nations. Mat. 28. 19. Ce n'est donc point à la lumiére qu'il faut joindre ces mots, *Venant au monde* : il faut les rapporter à *tout homme.*

On dira, peut-être, qu'il faut entendre cette *Lumiére véritable*, non de la personne de Jesus Christ, mais de sa doctrine, qui venant au monde éclaire tous les hommes. Mais 1°. la version de M. le Clerc même, comme je l'ai dit, par cette lumiére, entend la personne de Jesus Christ. *Il y en avoit un autre qui étoit la lumiére véritable.* 2°. On ne sauroit l'entendre autrement : Car l'Evangeliste compare ici, non la doctrine de S. Jean Baptiste à la doctrine de Jesus Christ; mais la personne de S. Jean Baptiste à la personne de Jesus Christ. *Il y eut un homme envoié de Dieu, qui avoit nom Jean. Il n'étoit pas lui même la lumiére ; mais il étoit venu pour rendre témoignage à la lumiére.* Et qu'elle étoit cette lumiére à laquelle S. Jean est venu rendre témoignage? *C'est la lumiére véritable qui éclaire tout homme.* Il est évident qu'il s'agit ici des personnes, & que l'Evangeliste veut montrer que la personne de Jesus Christ est infiniment plus ex-

excellente que celle de S. Jean Baptiste.

Enfin il paroît par le verset suivant que ces paroles, *Venant au monde*, doivent se rapporter, non à *la lumiere*: mais à *tout homme*: & qu'il ne s'agit point ici de la doctrine de l'Evangile, ou de cette lumiére qui éclaire seulement tout homme qui en a voulu profiter; mais de cette lumiére qui éclaire tous les hommes qui naissent. Cette lumiere, ajoûte S. Jean, *étoit au monde, & le monde a été fait par elle.* Comment S. Jean aura-t-il pu dire que c'est en venant au monde que cette lumiére éclaire tout homme; puis qu'immediatement aprés, il asseure qu'*elle étoit* des-ja *au monde*. Et depuis quand étoit elle au monde? De tout tems: Depuis que le monde est. Car, dit Jean, *le monde a été fait par elle.* S. Jean ajoûte ce verset pour faire voir que cette lumiére a pu éclairer tous les hommes qui naissent: C'est parce que dés le commencement & depuis qu'il y a des hommes qui naissent, cette lumiére étoit au monde, puisque le monde a été fait par elle. Car c'est le propre de la lumiére d'éclairer par tout où elle est. D'ailleurs ce dernier verset fait voir avec évidence qu'il ne s'a-

s'agit point ici de la doctrine de l'Evangile, mais de la personne même de Jesus Christ, de cette Parole éternelle qui est en même tems & la Vie, & la Lumiere des hommes. Car ce n'est pas la Doctrine de l'Evangile qui a fait le Monde; c'est la Personne de Jesus Christ, c'est la PAROLE. *Par elle*, a des-ja dit S. Jean, *toutes choses ont été faites; & sans elle, rien de ce qui a été fait n'a été fait.*

Que répondra M. le Clerc à cette preuve? Il remarque sur le vers. 10. que ce mot *le Monde* signifie, *Les hommes.* Soit. Socin ajoûte que quand S. Jean, aprés avoir parlé de la lumiére, dit que *le Monde a été fait par elle*, il faut l'entendre, non de la premiére Création, mais de la Réformation du Monde par Jesus Christ, laquelle nous est representée, dans le Nouveau Testament, comme une nouvelle Création. Si M. le Clerc a recours à cette explication (car il veut bien qu'on sache qu'il ne dit pas que toutes les explications des Sociniens sont fausses) Si, dis-je, M. le Clerc adopte cette explication, 1°. Je lui demanderai comment, reconoissant que le troisiéme verset, *Toutes choses*

ont

ont été faites par elle, se doit entendre de la Création proprement dite, de l'ancienne Création, il pourra soutenir que ces paroles du vers. 10. *Le monde a été fait par elle*, doivent s'entendre d'une Création métaphorique, de la nouvelle Création? Car il ne nous paroît pas de raison valable, qui nous oblige à donner deux sens si différents à une même expression, emploiée dans une même suite de discours. Mais 2°. nous lui prouverons que quand S. Jean dit ici que *le Monde a été fait par elle*. on ne sauroit l'entendre de la Réformation du Monde par la Doctrine de Jesus Christ, comme Socin le prétend. Car il est évident que le Monde n'a pas été reformé par la Doctrine de Jesus Christ, sans connoitre Jesus Christ. Il est certain que les hommes ne sont devenus de nouvelles Créatures par l'Evangile de Jesus Christ, que parce qu'ils ont connu Jesus Christ: Et il s'agit ici d'un Monde qui n'a point connu Jesus Christ. *Le Monde a été fait par elle*, & *le Monde*, ajoûte S. Jean, *ne la point connu*.

Il paroit donc évidemment que, dans le sens de S. Jean, la Parole

est

est en elle même *la Vie & la Lumiere*: Que c'est elle qui a communiqué l'être à toutes choses ; la vie a toutes les Créatures vivantes, & la lumiere de la Raison, à tous les hommes généralement.

J'ajouterai encore un mot. Sur ce que S. Jean attribuë *la Vie* & *la Lumiere* à la Parole, M. le Clerc nous renvoie encore aux Platoniciens. *Les Platoniciens*, dit il, *parloient aussi beaucoup de la Vie & de la Lumiere*. Il a ses raisons, sans doute, pour aller chercher dans les Philosophes les expressions dont S. Jean se sert. Nous sommes trés-éloignez de croire qu'il en use ainsi pour faire parade de son érudition : Cette preuve d'érudition seroit bien mince pour un homme tel que lui. Le fait il donc afin de nous depaïser, pour ainsi dire, & pour détourner nôtre attention des vraies sources d'ou S. Jean a pu prendre ces expressions, & où nous pourrions plus aisément reconnaître en quel sens il les a emploiées ? C'est à M. le Clerc à s'examiner là-dessus ; car nous n'avons garde de nous ériger en Juges de ses pensées & de ses intentions. Pour nous qui voions que Jesus-Christ, dans les discours que S. Jean lui-même en rapporte, a souvent dit qu'il est la Vie & la Lumiere; nous ne doutons point

point que l'Evangeliste n'ait tiré de là ces expressions, plûtôt que des Platoniciens. D'ailleurs, comme nous croyons bonnement que S. Iean avoit beaucoup plus d'habitude avec les Prophetes de Judée, qu'avec les Philosophes de Gréce, nous nous persuadons, sans peine, qu'il n'a pas été puiser ces expressions dans les Platoniciens, tandis que nous voyons qu'il a pu très-aisément les trouver dans le Livre des Pseaumes, qui, comme nous n'en doutons point, lui étoit très-connu, & très-familier. Et nous ne saurions nous empêcher d'être convaincus que quand il a attribué *la Vie & la lumiere des hommes* à la PAROLE, à laquelle il a aussi attribué la Création de toutes choses, il avoit en veuë ce beau passage du Psalmiste: *Source de vie est par devers toi, & par ta clarté nous voyons clair*. Ps. 37. 10.

Aprés avoir discuté & refuté les gloses de M. le Clerc, sur ce commencement de l'Evangile de S. Jean, il sera aisé de reconnoître le vrai sens de l'Evangeliste: car il est très-naturel & très-clair; & pour le découvrir, il n'est nullement besoin, comme nous l'avons fait voir, de recourir à Pla-

ton

ton & aux autres Philosophes. Voici les veritez que l'Evangeliste nous apprend dans ces premiers versets de son Evangile.

„ Qu'il y a eu Dieu un Etre que
„ S. Jean appelle LA PAROLE, par
„ allusion à ce que Moyse nous re-
„ presente Dieu créant tout en par-
„ lant: Que cet Etre est distingué de
„ Dieu, puis qu'il est dés le commen-
„ cement avec Dieu; & que cet Etre
„ est Dieu même: Que c'est par cet
„ Etre que Dieu a créé toutes choses:
„ Que comme il est le principe de
„ l'être de toutes les Créatures, il
„ l'est aussi de la Vie & de la lumiere
„ de la Raison dans celles qui en
„ jouïssent: Que cependant cette lu-
„ miere de la raison n'a pas été seule
„ capable de conduire les hommes au
„ bonheur, & de dissiper les téné-
„ bres, dans lesquelles ils ont été
„ plongez par le pêché: Que c'est ce
„ qui a porté Dieu à vouloir bien
„ éclairer les hommes de la lumiere
„ de sa Révélation: Que dans cette
„ veuë; il leur a envoyé Jean Bapti-
„ ste, pour les disposer à recevoir
„ cette nouvelle lumiere: Qu'en effet
„ Jean Baptiste n'étoit pas lui même

„ la

„ la vraye lumiére, mais que Dieu l'a
„ envoyé pour annoncer cette lumié-
„ re: Que la vraye lumiére est celui-
„ là seul par lequel tous les hommes,
„ quels qu'ils soient, qui joüissent de la
„ raison sont éclairez: Qu'à la vérité
„ cette lumiére étoit au Monde avant
„ S. Jean Baptiste; puisque c'est par
„ celui là même, qui est la véritable
„ lumiére, que la Monde a été fait,
„ mais que le Monde qu'il éclairoit
„ par la lumiére de la raison ne l'a
„ point reconnu: Qu'ayant même ré-
„ pandu parmi les Israëlites, qu'il
„ avoit choisis pour être son Peuple,
„ une nouvelle lumiére, par la Révé-
„ lation qu'il leur avoit adressée; ce-
„ pendant cet ancien Peuple n'avoit
„ pas toûjours profité de cette lumié-
„ re; & qu'en la rejettant il étoit sou-
„ vent tombé dans les plus étranges
„ déréglemens. Que néantmoins ceux
„ qui s'étoient soûmis de bonne foi
„ aux véritez qui leur étoient décou-
„ vertes par la lumiére de cette an-
„ cienne Révélation, avoient eu le
„ droit d'être les Enfans de Dieu;
„ ce qui leur venoit, non de leur nais-
„ sance charnelle des Patriarches à
„ qui cette nouvelle lumiére de la Ré-

„ vé-

„ vélation avoit été premierement ac-
„ cordée, mais de la grace de Dieu
„ & de la vertu de son Esprit. Qu'en-
„ fin cet Etre, que l'Evangeliste ap-
„ pelle LA PAROLE DE DIEU, &
„ qui est tellement distingué de Dieu,
„ qu'il est Dieu même, pour se reve-
„ ler plus pleinement aux hommes,
„ & leur procurer la felicité, s'est fait
„ homme & a conversé entre les hom-
„ mes, de sorte qu'en lui, on a veu
„ la gloire de celui, qui, de toute
„ éternité, est le Fils unique de Dieu
„ &c.

Comparez cette Paraphrase avec le Texte de S. Jean, vous trouverez qu'elle est très-naturelle & très-juste: & qu'il n'est pas possible de tirer à d'autres sens les paroles de l'Evangeliste, sans leur faire une extréme violence.

QUA-

QUATRIÉME PASSAGE.

Jean. 1. 15.

Jean lui a rendu témoignage & a crié : c'est celui-ci, duquel je disois, celui qui doit venir aprés moi est plus que moi, parce qu'il étoit avant moi.

CEs paroles de S. Jean Baptiste détruisent entierement la prétention des Sociniens. Car si Jesus Christ n'eût pas été avant que de naitre de la Sainte Vierge, comment auroit il été avant Jean Baptiste, ou premier que Jean Baptiste, puisqu'il est certain que Jean Baptiste étoit né avant Jesus Christ?

Les Sociniens répondent que ces paroles de Jean Baptiste, *Il étoit avant moi*, ne se doivent pas entendre d'une priorité de tems, mais d'une priorité de dignité. M. le Clerc, aprés Grotius, a adopté cette explication; & il a eu soin de faire une Note pour avertir que c'est dans ce sens qu'il faut entendre les paroles de S. Jean. Voici cette Note, *Etoit avant moi; Etoit*

plus excellent, selon l'usage de la langue Greque, qui prend souvent proótos & próteros, *qui signifient* premier, *ou* précedent, *pour plus excellent. Aussi, dans les autres Evangelistes, S. Jean Baptiste dit-il que Jesus Christ étoit plus puissant que lui.*

Il ne s'agit pas ici de savoir si Jesus Christ étoit plus excellent que Jean Baptiste, ni si Jean Baptiste reconnoissoit que Jesus Christ étoit plus excellent que lui. C'est ce que prouve fort bien ce que S. Jean Baptiste dit, dans les autres Evangelistes, que Jesus Christ étoit plus puissant que lui. Mais c'est ce que personne ne conteste. C'est aussi ce que S. Jean Baptiste dit, dans le passage que nous examinons, lorsqu'il s'exprime ainsi, *Celui qui doit venir aprés moi est plus que moi.* Mais il s'agit de savoir si, dans les paroles suivantes, lorsque S. Jean Baptiste ajoûte que Jesus Christ *étoit avant lui*, il a voulu dire seulement que Jesus Christ étoit plus excellent que lui: Et c'est ce que ne prouvent point les paroles de S. Jean Baptiste, lorsqu'il a dit, dans les autres Evangelistes, que Jesus Christ étoit plus puissant que lui. S. Jean Baptiste a bien reconnu

que

que Jesus Christ étoit plus puissant que lui : mais, dans le passage que nous examinons, il donne la raison de cette excellence de Jesus Christ, c'est que Jesus Christ étoit avant Jean Baptiste ; parce qu'en effet Jesus Christ étoit cette PAROLE qui *étoit au commencement*, qui *étoit avec Dieu*, qui *étoit Dieu*, & *par laquelle toutes choses ont été faites*.

La Langue Greque, dit M. le Clerc, *prend souvent* πρῶτος, *qui signifie*, Premier, *pour plus excellent*. On ne le lui dispute point. Mais la question est s'il faut le prendre ici en cette signification. Il ne le prouve point : Nous lui prouvons le contraire.

I. Parce qu'à le prendre en ce sens, le discours de S. Jean Baptiste n'aura été qu'une vaine répétition : & il aura donné pour raison de ce qu'il a avancé, la chose même qu'il avoit avancée, Jesus Christ, avoit il dit, *est plus que moi :* Pourquoi ? *Parce qu'il est plus excellent que moi*. Ce discours est-il digne de la gravité & de la sagesse de S. Jean ?

II. Nous le prouvons parce que si S. Jean Baptiste, dans ces dernieres paroles, avoit voulu exprimer l'excel-

lence de Jesus Christ, il étoit plus naturel de dire, *Il est avant moi*, que de dire, *Il étoit avant moi*. L'excellence de Jesus Christ est quelque chose de permanent, & il étoit d'autant plus necessaire que S. Jean Baptiste le marquât aux Juifs, devant lesquels il rendoit ce témoignage, que le Sauveur ne leur étoit pas encore connu.

De savans hommes l'ont prouvé encore par le verset suivant, *Et de sa plenitude nous avons tous receu & grace pour grace*. Car si ces paroles appartiennent encore au témoignage de S. Jean Baptiste, il est clair qu'il y regarde Jesus Christ comme la cause & la source de tous ses avantages. Ainsi cette priorité, qu'il attribuë à Jesus Christ, ne sera pas seulement une priorité d'excellence, ce sera une priorité de cause. Mais, comme il n'est pas évident que ces paroles sont du témoignage de S. Jean Baptiste, & qu'on les peut regarder comme étant de l'Historien sacré, qui reprend le discours qu'il avoit commencé au vs. 14. Je n'insiste pas sur cette raison. Les deux précedentes nous suffisent.

Je remarquerai seulement, en passant, que M. le Clerc n'a pas bien fait

fait d'obmettre, dans sa Traduction, au commencement du vs. 16. la conjonction qui se trouve dans l'Original, & qui peut lier ce verset avec le témoignage de S. Jean. Il y a dans le Grec, Καὶ ἐκ τοῦ &c. *Et nous avons tous receu de sa plenitude.* Il y a dans quelques Exemplaires Ὅτι, dans quelques autres Ὅτι καὶ. M. le Clerc a ôté cette conjonction, & s'est contenté de mettre, *Nous avons tous receu de sa plenitude.* Cette omission est propre à faire sentir que ces paroles sont de l'Evangeliste, & non une suitte de ce que S. Jean Baptiste avoit dit. Mais est-il permis d'ôter ainsi une particule du Texte sacré, pour le determiner à un sens que nous croyons lui devoir donner? Ce n'est pas agir bien rondement.

Aprés avoir montré que lorsque S. Jean Baptiste dit ici que Jesus Christ étoit avant lui, il ne l'entend pas d'une priorité d'excellence, il s'ensuit qu'il l'entend d'une priorité de tems. M. le Clerc ne niera pas sans doute que dans la langue Greque, le mot de πρῶτος, qui signifie, *Premier*, ne se prenne quelquesfois en ce sens.

CINQUIEME PASSAGE.

Jean. 3. 13.

Personne n'est monté au Ciel, que celui qui est descendu du Ciel ; savoir, le Fils de l'homme qui est dans le Ciel.

LE sens de ces paroles est clair, pourveu qu'on n'entreprenne pas de leur faire violence, pour leur faire dire ce qu'elles ne disent point. Le dessein de Jesus Christ est de condanner l'incredulité des Juifs. Elle étoit d'autant plus déraisonnable & injuste, que Jesus Christ ne leur proposoit rien dont il ne fût parfaitement instruit. *En verité, en verité je vous dis que nous disons ce que nous savons, & que nous témoignons ce que nous avons veu; mais vous ne recevez point nôtre témoignage.* vs. 11. Nicodeme avoit eu peine à ajoûter foi aux paroles de Jesus Christ, quand il lui avoit parlé de ce qui se passe sur la Terre: De la corruption de l'homme, de la nécessité d'une nouvelle naissance, & de la grace du S. Esprit qui seule

seule peut l'opérer. Comment ce Docteur, & les autres Juifs croiront ils ce même Sauveur, lorsqu'il leur annoncera les veritez du Ciel? *Si lorsque je vous parle des choses de la terre, vous ne me croyez point; comment me croirez vous, si je vous parle des choses du Ciel?* vs. 12. Cependant, Jesus Christ parle également en témoin oculaire, & des choses du Ciel, & des choses de la Terre: A l'égard des unes & des autres, il témoigne *ce qu'il a vû.* Il le prouve parce qu'il étoit au Ciel, & qu'il est descendu du Ciel, avant que de paroître sur la Terre, & que lorsqu'il parloit aux hommes sur la terre, il étoit, dans ce tems là même, dans le Ciel. *Personne n'est monté au Ciel, que celui qui est descendu du Ciel; savoir le Fils de l'homme qui est au Ciel.* Si l'on fait quelque attention à cette suitte du discours de Jesus Christ, on conviendra que c'est là le sens naturel de ces paroles.

Elles sont décisives contre les Sociniens. Pour les éluder, ils ont inventé que Jesus Christ, aprés sa naissance, & avant que de prêcher son Evangile, étoit monté au Ciel, & y avoit demeuré quelque tems pour se

remplir d'une connoissance pleine & asseurée des véritez célestes, qu'il devoit communiquer aux hommes, dans la suitte de son Ministére. Je dis qu'ils ont inventé cette ascension de Jesus Christ au Ciel, aprés sa naissance & avant sa resurrection; Car nul Evangeliste, nul Apôtre, nul Auteur Ecclesiastique n'en a parlé. Il n'en paroît aucune trace dans tout le Nouveau Testament, rien qui la puisse faire soubçonner. Bien plus, l'Apôtre aux Hebreux nous dit que Jesus Christ *est entré une fois dans les lieux Saints, ayant obtenu une Redemption éternelle*. Heb. 9. 12. Ces lieux Saints où Jesus Christ est entré une fois, c'est le Ciel, comme explique le même Auteur sacré quelques versets plus bas: *Car Christ*, dit-il, *n'est point entré dans les lieux Saints faits de main, qui étoient des figures correspondantes aux vrais: mais il est entré dans le Ciel même, pour maintenant comparoitre pour nous devant la face de Dieu*. Heb. 9. 24. Jesus Christ est entré une fois dans le Ciel: Il y est monté aprés sa resurrection: Donc avant sa resurrection il n'y étoit pas monté. Je ne sais lequel on doit le plus admirer ici, ou la hardiesse de

ces

ces gens à avancer un tel fait, ou la simplicité, pour ne rien dire de pis, ou la simplicité de ceux qui se laissent surprendre à de telles imaginations.

Cette échapatoire des Sociniens sur nôtre passage est si insoutenable, que c'est apparemment ce qui a porté Socin même à recourir à un autre subterfuge: Et c'est celui qu'il a plu à M. le Clerc d'adopter. Mais écoutons le parler sur ce sujet.

Personne n'est monté au Ciel &c. *On ne peut pas*, dit M. le Clerc, *entendre ces paroles de la Divinité de Nôtre Seigneur, parce que si l'on peut dire qu'elle est descenduë du Ciel, on ne peut pas dire qu'elle y est montée, pour en apprendre les secrets, puisque c'est le lieu le plus sensible de son séjour.*

M. le Clerc suppose que Jesus Christ dit ici qu'il est monté au Ciel; & c'est ce que le Sauveur ne dit point. Il dit qu'*il est descendu du Ciel*, & qu'il en est descendu en telle sorte, qu'il est encore dans le Ciel, dans le tems même qu'il parle à Nicodéme sur la Terre. Ce qui emporte bien que Jesus Christ a été au Ciel, avant que de paroître sur la Terre, mais non qu'il a été dans le Ciel parce qu'il y est mon-

monté. Si Jesus Christ vouloit nous faire entendre qu'il est monté au Ciel, rien n'étoit plus naturel que de dire, *Personne n'est monté au Ciel, que le Fils de l'Homme.* Ce n'est pas ainsi qu'il s'exprime, *Personne*, dit-il, *n'est monté au Ciel, sinon celui qui est descendu du Ciel.* Il s'agit ici de parler des choses du Ciel comme témoin oculaire: C'est Jesus Christ seul qui le peut; *ce que nous avons veu*, a-t-il dit, *nous le témoignons.* Et quoique les Juifs incrédules, refusant de le croire lorsqu'il parle des choses de la Terre, paroissent par là disposez à rejetter, à plus forte raison, ce qu'il dira, quand il parlera des choses du Ciel; cependant, on doit d'autant plus recevoir, avec soumission & avec foi, tout ce qu'il nous en apprendra, qu'il est le seul qui puisse nous en instruire comme témoin oculaire. C'est une prérogative qui n'appartient à aucun autre homme. A l'égard des autres hommes, aucun d'eux n'est monté au Ciel, & par consequent aucun d'eux n'y a été, puis qu'aucun d'eux n'a pu y avoir été, qu'aprés y être monté, car ils sont originaires de la Terre. A l'égard de Jesus Christ, il a été au Ciel, puis-

puisqu'il en est descendu ; & qu'il est tellement du Ciel, que quoi que descendu du Ciel, il étoit même encore au Ciel, dans le tems qu'il conversoit avec les hommes sur la Terre. Quiconque ne sera pas prevenu par de faux préjugez ne pourra s'empêcher de sentir que c'est là le veritable sens du passage que nous examinons.

Mais, dira-t-on, Jesus Christ, dans ce passage, s'excepte formellement du nombre de ceux qui ne sont pas montez au Ciel : Et en disant que, *Personne n'est monté au Ciel, que celui qui est descendu du Ciel*, il pose nettement que celui, qui est descendu du Ciel, étoit donc monté au Ciel.

Je réponds que la particule εἰ μὴ, *Sinon*, employée dans ce passage, *Personne n'est monté au Ciel*, εἰ μὴ, *Sinon celui qui est descendu du Ciel*, cette particule, dis-je, est quelquesfois employée, non pour excepter la chose, dont il s'agit, du nombre de celles dont il a été parlé ; mais simplement pour marquer quelque opposition entre elles. Ou, pour parler en termes de Grammaire, la particule, εἰ μὴ, SINON, n'est pas toûjours Exceptive ; mais elle est quelquesfois adversati-

V. Alex. Mori Axiom. Theol. Ax. 62.

ve. Cette remarque est de M. Morus. Elle deviendra plus sensible, par les exemples qu'il en donne.

Lors que Jesus Christ dit à son Pére, Jean. 17. 12. *J'ai gardé ceux que tu m'as donnés, & aucun d'eux n'est péri, Sinon le fils de perdition*; le sens n'est pas que le fils de perdition avoit été à Jesus Christ, & qu'il doit être excepté de ceux qui ont été donnez à Jesus Christ, en ce qu'il est péri, & que les autres ne sont pas péris. Ceux qui ont été donnez à Jesus Christ, sans aucune exception, ne périssent point. Car, dit le Sauveur, Jean. 10. 27. 28. 29. *Mes brebis entendent ma voix, & je les connois, & elles me suivent, & moi je leur donne la vie éternelle, & elles ne périront jamais, & personne ne les ravira de ma main: Le Pére, qui me les a données, est plus grand que tous & personne ne les peut ravir des mains de mon Pére.* Ce qui établit évidemment que ceux qui ont été donnez à Jesus Christ ne périssent point. Car la glose de M. le Clerc, sur ce dernier passage, est tout à fait insoutenable. *Personne ne les ravira d'entre mes mains*; C'est à dire, suivant le Commentaire de M. le Clerc, *Pendant qu'elles y demeu-*

dront

dront demeurer, personne ne les ravira malgré elles. Mais si elles ne veulent pas demeurer entre les mains de Jesus Christ ? Elles périront, sans doute. Cependant Jesus Christ assure positivement, non seulement que *personne ne les ravira d'entre ses mains*, mais encore *qu'elles ne periront jamais.* Que si d'elles mêmes, & de leur bon gré, elles sortent d'entre les mains de Jesus Christ, elles périront infailliblement. Comment donc le Sauveur a-t-il dit, *Qu'elles entendent sa voix, qu'elles le suivent, qu'il leur donne la vie éternelle, qu'elles ne périront jamais:* Ce qui emporte necessairement que d'elles mêmes, & de leur bon gré, elles ne sortiront point d'entre ses mains. La puissance du Pére, qui a donné ces brebis à Jesus Christ, est assez grande pour les garantir contre l'inconstance de leur propre cœur, aussi bien que contre la force des étrangers. Ainsi, quand Jesus Christ dit à son Pére, *j'ai gardé ceux que tu m'as donnés ; & pas un d'eux n'est peri, Sinon le fils de perdition ;* son sens n'est pas que le fils de perdition lui avoit été donné : Il veut dire, qu'il y a cette opposition entre le fils de perdition, & ceux que le Pére

a donnez au Sauveur, qu'aucun de ceux que le Pére lui a donnez n'est péri; au lieu que le fils de perdition est péri. La particule, *Sinon*, signifie ici la même chose que la particule, *Mais*: *J'ai gardé ceux que tu m'as donnés, & aucun d'eux n'est péri: mais c'est le fils de perdition qui est périe.*

Passons à un autre exemple. S. Paul dit Gal. 2. 16. Εἰδότες ὅτι οὐ δικαιοῦται ἄνθρωπος ἐξ ἔργων νόμου, ἐὰν μὴ διὰ πίστεως Ἰησοῦ Χριστοῦ: Ce qui signifieroit à la letre, *Sachant que l'homme n'est pas justifié par les œuvres de la Loi, Sinon par la foi de Jesus Christ.* Le sens n'est pas que l'homme n'est pas justifié par les œuvres de la Loi, à moins que la foi de Iesus Christ n'y intervienne: Car, à le prendre en ce sens, l'homme seroit justifié, & par les œuvres de la Loi, & par la foi de Jesus Christ; ce qui seroit directement contraire à la doctrine de S. Paul, qui établit nettement cette Conclusion, Rom. 3. 27. *Nous concluons donc que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la Loi.* Le sens de ce passage du II. Chap. des Galates n'est donc pas que ceux qui sont justifiez par la foi

foi de Iesus Christ sont exceptez du nombre de ceux qui ne sont pas justifiez par les œuvres de la Loi. La particule ἐὰν μὴ marque ici une opposition entre la foi de Iesus Christ & les œuvres de la Loi, & emporte la même chose que la particule, *Mais.* C'est ce sens que nôtre Version a trés-bien rendu ; *Sachant que l'homme n'est pas justifié par les œuvres de la Loi, mais seulement par la foi de Jesus Christ.* Et c'est aussi le sens que M. le Clerc a suivi dans sa Traduction.

C'est dans le même sens qu'il faut entendre le passage que nous examinons ici. La particule εἰ μὴ *Sinon*, n'excepte pas Jesus Christ du nombre de ceux qui ne sont pas montez au Ciel : elle emporte seulement une opposition entre Jesus Christ & eux ; en ce que ceux qui n'ont pas monté au Ciel, n'ont point été au Ciel : au lieu que Jesus Christ a été au Ciel, puis qu'il en est descendu. *Personne n'est monté au Ciel ; mais celui qui est descendu du Ciel, savoir le Fils de l'homme, qui est au Ciel*, a été au Ciel. Ainsi, quand il parlera des choses celestes, il parlera de ce qu'il a veu ; ce qu'au-
cun

cun des autres hommes ne peut faire.

Pour confirmer que c'est là le véritable sens de ces paroles, il ne faut qu'examiner celui que M. le Clerc, aprés Grotius, leur a donné. *Il faut*, dit M. le Clerc, *entendre ces paroles figurément de la connoissance des véritez célestes, comme* Prov. 30. 4. Qui est monté au Ciel, & qui en est descendu? *Ce qui fait que Moyse & S. Paul* Deut. 30. 12. Rom. 10. 6. *disent des choses connuës, qu'elles ne sont pas au Ciel, en sorte* qu'il y faille monter, *pour les sçavoir.*

I. On pourroit dire qu'il ne s'agit pas ici en général de toute connoissance des choses célestes, mais d'une connoissance particuliére par la veuë; *Ce que nous sçavons*, a dit Iesus-Christ, *nous le disons, & ce que nous avons veu nous le témoignons.* Il faut avoir été réellement dans le Ciel, pour pouvoir parler des choses célestes comme témoin oculaire.

II. *Monter au Ciel*, est une façon de parler bien étrange, pour dire avoir connoissance des véritez célestes. Les passages alléguez par Grotius & par M. le Clerc ne prouvent nullement que

que cette expression puisse se prendre en ce sens. Dans ces passages, *Monter au Ciel*, ne signifie pas la connoissance des véritez célestes : *Monter au Ciel*, y signifie proprement & en effet aller dans le Ciel pour y prendre une connoissance qui ne peut venir que du Ciel. Au Chap. XXX. des Proverbes, Agur reconnoît humblement son ignorance & sa bassesse ; & que tout le sçavoir, toute la sagesse des hommes ne sont rien. C'est Dieu seul qui est sage, comme seul il est tout-puissant. Le Ciel, le Domicile de Dieu, est le lieu véritable où se trouve la source de la sagesse. Et *qui* des hommes, dit-il, *y est monté*, pour l'apprendre? *Qui en est descendu*, pour nous l'enseigner? Que les Anges, qui sont autour du Trône de Dieu, soient remplis de science, & d'intelligence ; il n'y a pas lieu de s'en étonner. Mais les hommes, qui n'ont pas été élevez dans ce lieu où habite la sagesse, comment seroient ils parfaitement sages ? *Je n'ay point appris la sapience ; & comment sçaurois-je la science des Saints? Qui est monté au Ciel, & qui en est descendu ? Qui a assemblé le vent en ses poings? Qui a serré les eaux dans son manteau? Qui*

a

a dressé les bornes de la Terre? Quel est son nom, & le nom de son Fils, si tu le connois? Prov. 30. 3. 4. Moyse & S. Paul, Deut. 30. 12. Rom. 10. 6. ne parlent pas généralement de toute sorte de choses connuës, de quelque maniére qu'on les connoisse; mais de choses que nous ne connoissons clairement que parce que Dieu nous les a révélées: de sorte que s'il ne nous les avoit pas révélées, il faudroit en effet monter dans le Ciel pour les apprendre de lui, & en avoir une parfaitte connoissance. Ainsi, puis qu'il a plu à Dieu de nous en donner la connoissance & de nous les révéler, il ne faut plus dire, *Qui montera pour nous aux Cieux, pour nous en apporter* la connoissance. Ces passages donc ne prouvent en aucune maniere que cette expression, *Monter au Ciel*, se doit entendre figurément de la connoissance des véritez célestes.

III. Comme, *Monter au Ciel*, & *Descendre du Ciel*, sont deux choses opposées, si *Monter au Ciel* signifie avoir la connoissance des véritez célestes; *Descendre du Ciel* signifiera donc ignorer les choses célestes, ou en perdre la connoissance. Jesus Christ veut il dire ici que *celui qui est descendu du Ciel*,

Ciel, ignore les véritez céleſtes? Oſeroit on le ſoutenir? Et ne ſeroit ce pas la plus extravagante de toutes les abſurditez?

IV. Enfin Jeſus Chriſt s'attribuë ici une prérogative qui lui eſt propre & de laquelle il exclut généralement tous les hommes. *Perſonne n'eſt monté au Ciel, ſinon celui qui eſt deſcendu du Ciel* &c. Subſtituons à l'expreſſion que M. le Clerc prétend être figurée, ſubſtituons lui, disje, l'expreſſion ſimple & propre qu'elle ſignifie, ſi on l'en croit. Jeſus Chriſt aura voulu dire ici, *Perſonne n'a eu connoiſſance des véritez céleſtes, que celui qui eſt deſcendu du Ciel* &c. Mais ce ſens eſt-il véritable? Et par conſequent eſt-il poſſible que ce ſoit le ſens de Jeſus Chriſt? Moyſe, les Prophétes, les fidelles, n'ont ils point eu de connoiſſance des véritez céleſtes? Dieu ne les leur avoit il pas révélées? Il n'y a que Jeſus Chriſt qui ait pu en parler comme témoin oculaire; parce qu'il n'y a que lui qui, aiant été au Ciel, ſoit deſcendu ſur la Terre, pour en inſtruire les hommes: En quoi il eſt infiniment au deſſus de Moyſe & des Prophetes. Mais, quoi qu'il en ſoit, Moyſe & les Prophétes n'ont

pas

pas laissé de connoître les véritez célestes, quoi qu'ils ne les eussent point veuës dans le Ciel. Si l'on dit que Jesus Christ en a eu une connoissance plus pleine & plus parfaitte qu'aucun des hommes; on dira la vérité: Mais on ne dira point ce que Jesus Christ dit ici. Car le Sauveur ne dit pas, Personne n'est monté au Ciel en la même maniére que celui qui est descendu du Ciel; ou comme celui qui est descendu du Ciel. Il dit, *Personne n'est monté au Ciel, que celui qui est descendu du Ciel*: Ce qui voudra dire, à suivre le sens figuré de M. le Clerc, Personne n'a eu connoissance des véritez célestes, que celui qui est descendu du Ciel. Et ce sens, comme nous l'avons dit, n'est pas conforme à la vérité.

Mais poursuivons l'examen des explications de M. le Clerc: Car il n'en demeure pas à celle que nous venons de voir. Pour détourner ce passage à un autre sens que celui de la Divinité éternelle de Jesus Christ, il faut faire violence presque à toutes les paroles que le Sauveur y a employées. Quand on prendroit figurément cette expression, *Monter au Ciel*, & qu'on l'entendroit de la connoissance des véritez cé-
lestes.

lestes; cela n'empescheroit pas que quand Jesus Christ ajoûte qu'il *est descendu du Ciel*, on ne le pût & on ne le deût entendre de sa Divinité. Car, selon M. le Clerc même, *on peut dire de la Divinité de Nôtre Seigneur qu'elle est descenduë du Ciel.* Ce n'est pourtant pas ainsi que nôtre Commentateur veut qu'on l'entende, & pour détourner les paroles du Sauveur à un autre sens, il faut encore donner la gesne à l'expression de Jesus Christ, qui assure qu'il *est descendu du Ciel.* Et il en faut venir là sans aucune necessité. Car quand M. le Clerc donne une explication contrainte à cette expression, *Monter au Ciel*, il peut en allegner quelque prétexte: Que concevant que Jesus Christ dit, dans ce texte, qu'il est monté au Ciel; comme on ne peut pas dire que sa Divinité y est montée réellement, puis que le Ciel est *le lieu le plus sensible de son séjour*; il faut bien recourir à la figure, & entendre cette expression, *de la connoissance des véritez célestes.* Mais à l'égard de cette autre expression, *Descendu du Ciel*, M. le Clerc n'a rien de semblable à alléguer. Il reconnoît *qu'on peut dire de la Divinité de Nôtre Seigneur qu'elle est descenduë du Ciel.*

Pour-

Pourquoi donc ne l'entend il pas ainsi? D'autant plus que ce sens, qui est sans doute le plus naturel, ne préjudicie en rien au sens qu'il lui a plu de donner aux premiéres paroles de ce Passage. Quand Jesus Christ aura voulu dire que personne que lui ne connoît les véritez célestes, n'en alleguera-t-il pas une raison claire & évidente, en parlant de sa Divinité? Ainsi, à prendre même les premiéres paroles de ce Passage au sens de M. le Clerc, on peut fort bien entendre de la Divinité de Jesus Christ les paroles suivantes, *il est descendu du Ciel.* Car „ Jesus Christ aura voulu dire que „ Personne ne connoît les veritez cé- „ lestes, que celui qui, étant Dieu „ éternel, est descendu du Ciel sur „ la Terre, pour converser avec les „ hommes, & les instruire des secrets „ de sa volonté.

Cependant, quoi qu'on puisse *dire de la Divinité de Nôtre Seigneur qu'elle est descenduë du Ciel*, M. le Clerc ne veut pourtant pas que lors que Jesus Christ dit ici qu'*il est descendu du Ciel*, on l'entende de sa Divinité. Comment donc l'entendra-t-on? *Celui qui est descendu du Ciel, c'est à dire*, selon le

le Commentaire de M. le Clerc, *qui a été envoié aux hommes par Dieu son Pere; ou qui est un present céleste que Dieu leur a fait. Voyez*, ajoute-t-il, *Ch. VI.* 58. *Jaq. I.* 17. *III.* 15. 17.

M. le Clerc cite ici le 58. vs. du VI. Chap. de S. Jean: & c'est aussi le 58. vs. qu'on trouve cité dans Grotius. Voici les paroles de ce verset, dans la Traduction de M. le Clerc. *C'est ici le pain qui est descendu du Ciel. Il n'en sera pas comme de vos Peres, qui mangerent la Manne, & qui sont morts; celui qui mangera de ce pain vivra éternellement.* Il n'y a rien dans ces paroles qui puisse faire soupçonner que, par *celui qui est descendu du Ciel*, il faut entendre *celui qui a été envoié aux hommes par Dieu son Pere, ou qui est un present céleste que Dieu leur a fait.* Mais peut-être cette citation, dans Grotius, est elle une faute d'impression que M. le Clerc aura copiée, sans autrement se donner la peine d'examiner la chose & de consulter le passage même, pour voir s'il peut prouver effectivement ce que Grotius prétend. Un grand Auteur, tel que M. le Clerc, ne croit pas être obligé à s'assujetir à toute cette exactitude. Quoi qu'il en soit, ce

ce qui appuie cette conjecture, c'est qu'en effet Socin allegue le 51. vs. du Chap. VI. de S. Jean pour prouver que quand il est dit que Jesus Christ *est descendû du Ciel*, il faut entendre par là que *Dieu l'a envoié aux hommes:* Et il allegue aussi les autres passages qui se trouvent citez dans la Note de Grotius. Il est donc trés-possible que par une faute de Copiste ou d'Imprimeur, on ait mis dans Grotius le vs. 51. & que M. le Clerc, n'ayant pas examiné la chose, ne se soit pas aperceu de l'erreur.

Mais venons au fait. Jean. 6. 51. on trouve que Jesus Christ dit, *Je suis le pain vivant qui est descendu du Ciel; si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement: & le pain que je donnerai, c'est ma chair que je donnerai pour la vie du monde.* D'où Socin raisonne ainsi: La Chair de Jesus Christ n'est pas réellement descenduë du Ciel; elle a été formée dans le sein de la Ste. Vierge. Donc puisque Jesus Christ dit qu'il est *le pain descendu du Ciel;* & que ce pain qu'il donnera *est sa chair*, il ne faut pas prendre à la lettre ce qu'il dit qu'il *est descendu du Ciel.* A la verité M. le Clerc ne peut pas tout

à

à fait raisonner ici comme Socin. Car dans ce passage de Jean. 6. 51. par *la Chair de* Iesus Christ, M. le Clerc n'entend pas cette chair que Jesus Christ a apportée du sein de Marie. La *Chair de Jesus Christ*, dit-il dans une Note sur ce passage, *n'est ici autre chose que la doctrine Evangélique concernant ce qu'il a souffert en sa chair pour rachetter les hommes.* C'est ce que nous examinerons en son lieu. Mais ici, répondons à l'objection de Socin.

Pour la détruire il ne faut que remarquer qu'il n'est pas vrai que Jesus Christ dise de sa chair qu'elle est descenduë du Ciel. La Personne de Jesus Christ est *le Pain vivant*, & elle l'est à l'égard de sa Divinité, & à l'égard de son humanité. Mais lors que Jesus Christ dit qu'il est *descendu du Ciel*, il attribuë cette descente à sa Personne, & non à sa Chair: parce qu'en effet ce n'est pas la Chair de Jesus Christ qui est descenduë du Ciel, mais sa Personne en sa nature divine. Ainsi Jesus Christ dit bien, *Je suis le pain vivant qui est descendu du Ciel:* mais il n'ajoûte pas, *& ce pain qui est descendu du Ciel est ma chair:* Il change le tour de son expression, *Et le pain que je don-*

nerai, dit-il, *c'est ma chair.* La chair de Jesus Christ est la chair de celui qui est descendu du Ciel, mais elle n'est pas ce qui est descendu du Ciel. C'est donc en vain qu'on allégue ce passage, pour prouver que lors qu'il est dit que Jesus Christ est *descendu du Ciel*, cette expression signifie simplement que *Dieu l'a envoyé, & qu'il est un present céleste que Dieu a fait aux hommes.*

Passons aux autres textes que M. le Clerc allégue. Il cite Jaq. I. 17. où nous trouvons ces paroles, dans sa Traduction, *Tout ce qui nous est donné de bon, & tout don parfait viennent d'enhaut du Pere des lumiéres.* Et Jaq. III. 15. 17. où nous lisons celles-ci, *Ce n'est pas là la sagesse, qui vient d'enhaut. Mais la sagesse, qui vient d'enhaut, est premierement pure &c.* A ces deux passages, citez par M. le Clerc, Socin & Grotius en joignent deux autres; l'un tiré du Ch. XXI. de Saint Matthieu vs. 25. où Jesus Christ demande aux Juifs, *Le Baptême de Jean d'où étoit il? Du Ciel, ou des hommes?* L'autre tiré de l'Apocalypse Ch. XXI. vs. 2. 10. où S. Jean dit qu'il vit *la nouvelle Jerusalem, qui descendoit du Ciel, d'auprés de Dieu.* A quoi Grotius ajoute un cinquiéme passage, 1. Cor. 15.

Socin. Resp. ad Paræn. Volani. Grot. in Joh. 3. 13.

15. 47. où il est dit que *le second homme, savoir le Seigneur, est du Ciel.*

A l'égard de ce dernier passage, il est certain que, bien loin de prouver ce que Grotius prétend, au contraire, il peut servir à prouver que quand il est dit de Jesus Christ, qu'il est *descendu du Ciel*, il ne faut pas entendre seulement, par cette expression, qu'*il est un present que Dieu nous a fait.* Car, dans ce passage, S. Paul établit une opposition formelle entre Adam & Jesus Christ, en ce qu'Adam étoit de la Terre & terrestre; au lieu que Jesus Christ est du Ciel: Adam étoit sans doute un don de Dieu: Dieu l'avoit formé immédiatement, pour être la source, & le Pere commun de tous les hommes. Cependant S. Paul ne dit pas qu'il est du Ciel, il dit au contraire qu'il est *de terre & de poudre:* En quoi il l'oppose à Jesus Christ, qui *est du Ciel. Le premier homme, étant de Terre, est de poudre; mais le second homme* sçavoir *le Seigneur est du Ciel.* Donc quand l'Ecriture Sainte nous dit que Jesus Christ *est du Ciel*, qu'il *est descendu du Ciel*, ces expressions ne signifient pas simplement qu'*il est un present de Dieu.*

Les passages du Ch. XXI. de l'Apocalypse ne prouvent pas, non plus, que quand il est dit que Jesus Christ est descendu du Ciel, c'est une expression figurée. Il s'agit dans l'Apocalypse d'une Vision Prophétique, dans laquelle on peut bien concevoir que S. Jean vit en esprit la nouvelle Jérusalem, qui descendoit actuellement du Ciel. *Il me transporta en esprit sur une grande & haute montagne*, dit S. Jean, *& me montra la grande Cité, Jérusalem la Sainte, descendant de devers Dieu.* Que s'il est dit aussi au Chap. III. vs. 12. que *la nouvelle Jérusalem descend du Ciel*, c'est parce que, dans la suite de cette Révélation, la nouvelle Jérusalem devoit être montrée, en vision, à S. Jean, comme descendant du Ciel.

A l'égard des autres Passages, où il est dit que *le Baptême de Jean est du Ciel*, que *la Sagesse est d'enhaut* que *tout don parfait vient d'enhaut*; M. Daillé, aprés M. De la Place, a trés-bien remarqué que *l'Ecriture Sainte parle ainsi des institutions & des presens de Dieu qui sont des qualitez & non des sujets subsistans d'eux mêmes; mais que jamais elle ne dit d'aucune Personne sub-*

Daillé sur Jean 3. 13. Placæus Disp. 2.

si-

sistante en la nature qu'elle est descenduë du Ciel, pour signifier seulement qu'elle a été donnée par une singuliére grace de Dieu.

En effet les Apôtres, les Pasteurs & les Docteurs sont des dons de Dieu à son Eglise. Jesus Christ étant monté en haut *a donné les uns pour être Apôtres, les autres*, pour être *Prophétes, les autres* pour être *Evangelistes les autres* pour être *Pasteurs & Docteurs*. Ephes. 4. 11. Cependant l'Ecriture Ste. n'a jamais dit d'aucun d'eux qu'il *est descendu du Ciel*. Les Prophetes ont été envoiez de Dieu : *Je vous ay envoié mes serviteurs les Prophetes, me levant au matin & les* envoyant. Jer. 7. 25. S. Jean Baptiste a été envoié de Dieu : *Il y eut un homme envoié de Dieu, qui avoit nom Jean.* Jean. 1. 6. Cependant est-il dit de S. Jean Baptiste, est-il dit d'aucun des Prophetes qu'il *est descendu du Ciel?* S. Jean Baptiste a non seulement été envoié de Dieu, mais la puissance de Dieu s'est deploiée dans sa naissance; il est né par un miracle. En est-ce pourtant assez pour l'autoriser à dire qu'il *est du Ciel*; qu'il *est descendu du Ciel?* Au contraire, il dit lui mê-

me qu'il est de la Terre : & c'est en quoi il reconnoît que Jesus Christ est infiniment élevé au dessus de lui : *Celui*, dit-il, *qui est venu de la Terre est de la Terre, & parle comme venu de la Terre : celui qui est venu du Ciel est par dessus tous.* Jean. 3. 31.

D'ailleurs, Jesus Christ s'attribuë ici une excellence & une prérogative, à laquelle jamais aucun homme n'a eu part. *Personne n'est monté au Ciel, &c.* Ces paroles signifient que personne n'est monté au Ciel, & n'en est descendu pour nous instruire des véritez céléstes. Car, à parler absolument, il est certain qu'il y avoit eu quelques hommes qui avoient été admis dans le Ciel avant le tems auquel Jesus Christ parloit à Nicodéme. Enoch avoit été enlevé de la Terre : Elie avoit été transporté dans le Ciel. Les esprits des justes qui étoient morts en la grace de Dieu avoient été receüillis dans le Ciel. Mais personne n'avoit été dans le Ciel & n'en étoit descendu, pour nous instruire des veritez divines. C'est à Jesus Christ seul que cette prérogative appartient. C'est lui seul qui a été au Ciel, & qui est descendu du Ciel. Si ces paroles, Jesus Christ

Christ, *est descendu du Ciel*, ne signifient rien autre chose, sinon qu'il a été envoié de Dieu & qu'il est un present de Dieu, il n'est pas vrai que cette prérogative lui soit propre & particuliére, & qu'elle nait jamais été communiquée à aucun autre : Car Moyse, les Prophetes, les Apôtres ont été envoyez de Dieu & donnez de Dieu, pour instruire les hommes de plusieurs véritez divines. Donc ces paroles, Jesus Christ *est descendu du Ciel*, ne signifient pas simplement que Jesus Christ a été envoié de Dieu.

Venons aux dernieres paroles du verset que nous examinons. *Celui qui est descendu du Ciel, savoir le Fils de l'homme qui est au Ciel.* Jesus Christ dit ici positivement que, quoi qu'il fût descendu du Ciel il étoit pourtant encore au Ciel, dans le tems même qu'il parloit à Nicodéme sur la Terre: Ce qui emporte évidemment que Jesus Christ n'est pas un simple homme, mais qu'il est Dieu. C'est là le sens naturel des paroles de Jesus Christ.

Mais M. le Clerc ne veut pas que nous les entendions en ce sens. *Qui est au Ciel : Il faut expliquer ceci*, dit M. le Clerc, *comme l'expression, monter*

ter au Ciel, *c'est à dire de la connoissance que nôtre Seigneur avoit receuë des secrets du Ciel.* Cela veut dire qu'il faut expliquer ceci comme Socin; Jesus Christ étoit dans le Ciel, *parce que son esprit étoit tout occupé du Ciel, qu'il connoissoit parfaitement toutes les choses célestes, & qu'il les avoit comme perpetuellement presentes* à sa pensée.

Resp. ad Wujeck.

Premierement nous avons fait voir que cette expression, *Monter au Ciel*, ne signifie pas simplement connoître les secrets du Ciel. Mais d'ailleurs, à suivre ici le sens de M. le Clerc & de Socin, il faut que lors que Jesus Christ a dit qu'il est au Ciel, Il ait sousentendu que c'est par sa connoissance, par sa pensée & par sa méditation. Donner ce sens aux paroles du Sauveur, n'est-ce pas ouvrir la porte aux reservations mentales?

De plus, en quel lieu, *être au Ciel*, signifie-t-il connoître les secrets du Ciel & les avoir presents à son esprit? Jesus Christ n'est pas asseurément le seul qui ait pensé aux choses célestes, & qui en ait fait l'objet de sa méditation. C'est ce qu'ont fait les Prophetes & les Apôtres, & c'est ce que tous les fidelles doivent faire. Jesus Christ

est

est pourtant le seul duquel il est dit, étant sur la Terre, qu'il est au Ciel. S. Paul dit bien que Dieu *nous a fait asseoir ensemble dans les Lieux célestes*; mais il s'explique & il ajoûte que c'est *en Jesus Christ*. Ephes. 2. 6. Parce que Jesus Christ, qui est assis dans les Lieux célestes, étant nôtre Chef, nous y sommes censez assis avec lui, & en lui.

Rappellons encore ici le raisonnement que nous venons d'employer. Jesus Christ s'attribuë ici une prérogative à laquelle aucun autre homme n'a jamais eu part. *Personne n'est monté au Ciel, &c.* Lors qu'il assure qu'il est au Ciel, s'il veut dire simplement qu'il connoît les véritez célestes, qu'il y pense, qu'il les médite; il ne s'attribuë rien qui ne lui soit commun avec les Prophetes, avec les Apôtres, avec tous les fidelles en general. Donc, lors qu'il dit qu'il *est au Ciel*, il entend quelque chose de plus que la connoissance & la méditation des véritez célestes.

Mais, dit M. le Clerc, aprés Socin, Jesus Christ parle ici de son humanité. Or son humanité, tandis qu'elle étoit sur la Terre, ne pouvoit être au Ciel, que par la connoissance

& par la penſée. Il parle du *Fils de l'homme*, *&* *ces mots*, Le Fils de l'homme, dit M. le Clerc, *marquent conſtamment l'humanité de Jeſus Chriſt.*

Il n'eſt pas vrai que ces mots, *le Fils de l'homme*, marquent conſtamment l'humanité de Jeſus Chriſt: Ils marquent ſa Perſonne, qui eſt Dieu & homme. De même que ces mots, le Fils de Dieu, ne marquent pas conſtamment la Divinité de Jeſus Chriſt, par oppoſition à ſon Humanité, mais ſa Perſonne. Comme quand S. Paul dit Gal. 4. que *Dieu a envoié ſon Fils fait de femme.* Le nom de *Fils de l'homme* a été donné à Jeſus Chriſt à cauſe de ſa nature humaine. Mais ce Fils de l'homme n'eſt pas un pur & ſimple homme; il eſt un Homme-Dieu. Le Fils de l'homme, étant ſur la Terre, n'étoit pas dans le Ciel, à l'égard de ſon Humanité. Mais le Fils de l'homme, étant ſur la Terre, étoit dans le Ciel à l'égard de ſa Divinité éternelle.

SI-

SIXIE'ME PASSAGE.

Jean. 3. 31.

Celui qui est venu d'enhaut est au-dessus de tous ; celui qui tire son origine de la Terre est de la Terre & parle de la Terre ; Celui qui vient du Ciel est au-dessus de tous.

C'Est S. Jean Baptiste qui parle, & qui reprime l'envie & la mauvaise jalousie que ses disciples avoient fait paroître, sur ce que Jesus Christ baptisoit, & que tous venoient à lui, vs. 26. S. Jean Baptiste leur represente qu'ils ont d'autant plus de tort de prendre ces sentimens & de vouloir les lui inspirer à lui-même, qu'il savent bien qu'il leur a dés-ja declaré qu'il n'est pas le Christ, qu'il n'est que son Precurseur. vs. 28. Que bien loin de concevoir quelque chagrin de ce qu'on recherche Jesus Christ, c'est, au contraire, ce qui le comble de joie: comme l'ami de l'Epoux voit avec plaisir que l'Epouse témoigne de l'empressement pour son Epoux. vs. 29. Qu'il est juste & naturel que les hom-

mes quittent Jean Baptiste pour aller à Jesus Christ, & que le nombre des Disciples de Jesus Christ s'augmente & celui des Disciples de Jean diminuë : vs. 30. Parce qu'en effet Jesus Christ est infiniment plus que Jean Baptiste & que tous les autres Prophetes : Jesus Christ étant venu d'enhaut, c'est à dire du Ciel, au lieu que Jean Baptiste & tous les autres Prophetes, comparez à Jesus Christ sont de la Terre, vs. 31. Que Jesus Christ étant du Ciel, lors qu'il annonce les véritez célestes, il ne dit rien que ce qu'il a veu & ouï, vs. 32.

Cette suite du discours de S. Jean Baptiste emporte nécessairement que Jesus Christ n'est pas un simple homme, & que quand le S. Précurseur asseure que Jesus Christ est venu d'enhaut, qu'il est venu du Ciel, il ne faut pas l'entendre dans un sens métaphorique : Car dans le sens métaphorique on pourroit dire que les Prophetes & S. Jean Baptiste sont venus du Ciel. D'ailleurs ce qui démontre que Jesus Christ a été véritablement & réellement au Ciel, c'est qu'il témoigne de ce qu'il a veu, lors qu'il nous parle des véritez du Ciel.

M.

M. le Clerc ne veut pourtant pas que nous entendions ces expressions de S. Jean dans leurs sens propre & naturel. *Celui qui est venu d'enhaut*, dit M. le Clerc, *ou celui qui est descendu du Ciel, c'est à dire que Dieu a envoié aux hommes, après l'avoir pleinement instruit de ses secrets. Voiez sur le vs.* 13. *Ou de qui la conception ne s'est faite que par une vertu d'enhaut. Voiez Luc.* 1. 35.

Ni l'une, ni l'autre de ces deux explications ne sauroit avoir lieu en cet endroit. Il s'agit d'une prérogative qui éleve Jesus Christ au-dessus de Jean Baptiste & de tous les Prophetes. Je-Christ *est par dessus tous*: Pourquoi? Parce qu'*il est venu d'enhaut*, qu'*il est descendu du Ciel*. Si vous entendez simplement par là que Dieu a envoié Jesus Christ aux hommes; Dieu n'a-t-il pas aussi envoié aux hommes Jean Baptiste & les Prophetes? On pourra donc dire aussi de Jean Baptiste & des Prophetes qu'ils sont venus d'enhaut; qu'ils sont descendus du Ciel. Cependant le passage que nous examinons établit cette difference & met cette opposition entre Jesus Christ & Saint Jean Baptiste, que Jesus Christ

est venu d'enhaut, *qu'il est descendu du Ciel*; au lieu que Jean Baptiste *est de la Terre*. Dira-t-on que Dieu a donné une plus pleine & plus ample instruction de ses secrets à Jesus Christ qu'à S. Jean. Mais cette consideration ne suffira nullement pour fonder l'opposition qui se trouve ici entre Jesus Christ & S. Jean. Si Jesus Christ *est venu d'enhaut* & *descendu du Ciel* simplement *parce que Dieu l'a envoyé aux hommes*, *aprés l'avoir pleinement instruit de ses secrets*; Dieu ayant aussi envoyé S. Jean Baptiste, aprés lui avoir donné quelque instruction de ses secrets, on pourra dire, au moins en quelque sens, que Jean Baptiste *est venu d'enhaut*, qu'il *est descendu du Ciel*. Cependant, il est dit ici que Jean Baptiste est de la Terre, par opposition à Jesus Christ qui *est venu d'enhaut*, & qui *est descendu du Ciel*: ce qui fait que quand il nous annonce les choses célestes, *il témoigne ce qu'il a veu & oui*.

L'autre explication que M. le Clerc nous donne ici n'est pas moins insoutenable. Il prétend que lorsqu'il est dit que Jesus Christ *est venu d'enhaut*, qu'*il est descendu du Ciel*; ces expressions signifient *que sa conception ne s'est faite*

faite que par une vertu d'enhaut. Mais il s'agit ici d'une oppoſition entre Jeſus Chriſt & Jean Baptiſte, & d'une prérogative qui éleve infiniment Jeſus Chriſt au deſſus de S. Jean, & qui fait que Jeſus Chriſt *eſt du Ciel*, au lieu que Jean Baptiſte *eſt de la Terre.* Cependant, la conception de S. Jean Baptiſte s'étoit faite auſſi par une vertu d'enhaut: Car *ſa Mére étoit ſterile, & ſon Pére & ſa Mére étoient fort avancez en âge.* Luc. 1. 7. J'avouë que le miracle de la conception de Jeſus Chriſt eſt infiniment plus grand, que celui de la conception de S. Jean Baptiſte. Cependant dans la conception de S. Jean Baptiſte la vertu d'enhaut étoit intervenuë. Si donc on peut dire de Jeſus Chriſt, qu'il eſt venu du Ciel, parce que ſa conception s'eſt faite par une vertu d'enhaut: par une raiſon ſemblable on pourra dire auſſi de S. Jean Baptiſte qu'il eſt venu du Ciel. Il dit pourtant ici lui-même qu'il *eſt venu de la Terre, & qu'il eſt de la Terre.* Mais ce qui démontre qu'il n'eſt pas dit que Jeſus Chriſt *eſt venu d'enhaut,* & *qu'il eſt deſcendu du Ciel,* ſimplement *parce que ſa conception ne s'eſt faite que par une vertu d'enhaut;* c'eſt qu'A-

qu'Adam, qui avoit été formé immédiatement par la vertu toutepuissante de Dieu, est appellé *terrestre*, par opposition à Jesus Christ *qui est du Ciel*. 1. Cor. 15. 47. Voyez ce que nous remarquons sur ce passage.

En un mot Jean Baptiste a été envoyé de Dieu, & concû par un miracle: Il est pourtant dit de lui, qu'il *est venu de la Terre*, qu'il *est de la Terre*, & qu'*il parle de la Terre*. Donc quand, par opposition à Jean Baptiste, il est dit que Jesus Christ *est venu du Ciel*, ce qui fait qu'il parle de *ce qu'il a veu & ouï*, le sens de ces expressions n'est pas qu'il a été envoyé de Dieu, & que sa conception s'est faite par une vertu d'enhaut.

C'est ce que Socin a sans doute bien compris, puisque, pour éluder ce passage, il a recours a cette prétenduë ascension de Jesus Christ dans le Ciel aprés sa naissance, dont il ne nous est pas dit un mot dans les Ecrits sacrez. *Explicat. Var. S. Script. Locor.* Tom. 1. Oper. Socin.

SEP-

SEPTIE'ME PASSAGE.

Jean. 6. 32. 33.

En verité, en verité je vous dis, leur dit Jesus, que Moyse ne leur donna pas du pain descendu *du Ciel; mais* que *mon Pere vous donne le véritable pain descendu du Ciel. Car le pain de Dieu est celui qui est descendu du Ciel & qui donne la vie au Monde.*

JEsus Christ dit ici qu'il est le véritable pain descendu du Ciel; par opposition à la Manne: Ce qui emporte manifestement qu'il étoit dans le Ciel, avant que de paroitre sur la Terre.

Dans l'explication que M. le Clerc nous donne de ces paroles, il détourne nos esprits à un autre sens. *Moyse,* dit-il, *avoit bien donné aux Israëlites une nourriture, qu'on pouvoit nommer* le pain du Ciel, *parce qu'elle tomboit des nuées, & qu'on nomme communément le lieu, où elles sont,* le Ciel. *Mais si on comparoit la Manne avec la doctrine de Jesus Christ, qui venoit* im-

immédiatement de Dieu & qui nourrissoit l'ame de l'esperance de la vie éternelle ; on pouvoit nier que la Manne fût une nourriture celeste, parce qu'elle ne l'étoit pas dans un sens aussi excellent.*

Pourquoi ne parler ici que de la Doctrine de Jesus Christ ; comme si Jesus Christ ne comparoit ici que sa Doctrine seule avec la Manne des anciens Israëlites ? Et c'est sa Personne même que Jesus Christ compare avec la Manne. Ce n'est pas précisement de sa doctrine , c'est de lui-même, dont il dit qu'il est *le Pain descendu du Ciel:* en quoi il remarque qu'il est infiniment plus excellent que la Manne, qui, quoi que *tombée d'un lieu qu'on nomme communement le Ciel*, n'étoit pourtant pas *le pain du Ciel.*

Que ce soit de sa Personne même que Jesus Christ parle ici, M. le Clerc le niera-t-il ? Il le reconnoît sur le vs. 33. *Celui qui est descendu du Ciel. Nôtre Seigneur*, dit M. le Clerc , *entendoit parler de lui-même, comme il paroît par le vs. 35. Je suis le pain de vie, qui vient à moi n'aura plus faim, & qui croit en moi n'aura jamais soif.* Or, il est évident que le veritable pain du Ciel,

Ciel, au vs. 32. & le pain de Dieu qui est descendu du Ciel, au vs. 33. sont une seule & même chose. Jesus Christ ne parle donc pas ici précisement de sa Doctrine: C'est Jesus Christ même qui est *le vrai pain du Ciel, le pain de Dieu descendu du Ciel*, par opposition à la manne, qui n'étoit pas *le pain du Ciel*, quoi qu'elle fût tombée d'un lieu, qu'on nomme communément le Ciel.

M. le Clerc ne nous explique point sur ce passage en quel sens il est dit que Jesus Christ, que *le pain de Dieu est celui qui est descendu du Ciel.* Mais l'opposition de Jesus Christ à la Manne démontre que quand il est dit de Jesus Christ qu'*il est descendu du Ciel*, cette expression ne signifie pas simplement qu'*il a été envoyé aux hommes par Dieu son Pere, ou qu'il est un present céleste que Dieu leur a fait*, comme M. le Clerc l'explique ailleurs. La Manne n'étoit elle pas un don de Dieu; & n'étoit ce pas Dieu, qui l'envoyoit aux Israëlites? Cependant il est dit ici de Jesus Christ & de la Manne, que la Manne n'étoit pas *le pain du Ciel*; mais que Jesus Christ est *le véritable pain descendu du Ciel.* Donc quand Jesus Christ dit qu'*il est descendu du*

Ciel,

Ciel, il n'entend pas simplement qu'il est un don de Dieu, & que Dieu l'a envoyé aux hommes.

HUITIÉME PASSAGE.

Jean. 6. 51.

Et le pain que je donnerai c'est ma chair, que je donnerai pour la vie du monde.

ON ne doit pas dire que M. le Clerc suit toûjours les Sociniens & Grotius: car il explique ce passage autrement qu'eux. Ils entendent de la mort de Jesus Christ ce qu'il dit ici, que le pain qu'il donnera c'est sa chair, qu'il donnera pour la vie du monde. Ainsi par la chair de Jesus Christ ils entendent la chair qu'il avoit euë de la Ste. Vierge, laquelle chair Jesus Christ a abandonnée à la mort pour le salut du genre humain. Et M. le Clerc veut qu'on entende ici, par la chair, la Doctrine de l'Evangile. *La chair de Jesus Christ*, dit-il, *n'est ici autre chose que la doctrine Evangelique concernant ce qu'il a souffert en chair, pour rachetter les hommes; & qui est*

est très-propre à produire en eux la vie spirituelle de leurs ames, sur la Terre ; & dont la vie éternelle est une suitte necessaire, si cette autre vie a été constante.

On sait bien que la doctrine Evangelique concernant ce que Jesus Christ a souffert, pour rachetter les hommes, est très-propre à produire, en nous, la vie spirituelle & la vie éternelle. Mais cette doctrine n'est pas la chair que Jesus Christ a donnée pour nous rachetter. Ce n'est pas la doctrine Evangelique ; c'est la mort de Jesus Christ qui est le prix de nôtre rédemption. D'ailleurs, ce seroit une étrange façon de parler, que de dire *la chair de Jesus Christ*, pour ne signifier rien autre chose que *la doctrine Evangelique concernant ce qu'il a souffert en la chair.* En quel endroit M. le Clerc trouvera-t-il que cette expression soit susceptible d'un tel sens ?

NEU-

NEUVIÉME PASSAGE.

Jean. 6. 61, 62.

Cela vous scandalize-t-il ? Et si vous voyez le Fils de l'homme monter là où il étoit auparavant ?

IL y a une Ellipse, dans ce discours de Jesus Christ. Il faut sousentendre, *Ne serez vous pas beaucoup plûtôt scandalizez ?* C'est le sens que nôtre Version ordinaire a fort bien exprimé. *Ceci vous Scandalize-t-il ?* Que sera ce *donc si vous voyez le Fils de l'homme monter* &c.

Ces paroles de Jesus Christ emportent manifestement qu'il étoit dans le Ciel, avant que de paroître sur la Terre. Pour les détourner à un autre sens, les Sociniens leur ont donné la gêne, comme ils la donnent à plusieurs autres décisions formelles de l'Ecriture. On peut voir leurs subterfuges, sur ce Passage, solidement refutez, dans M. de
Disp. 1. la Place. Il s'agit ici de M. le Clerc. Voyons comment il explique ce Passage, pour tâcher de nous ôter la preuve qu'il nous fournit de l'existence de Jesus Christ,

Christ, avant sa naissance de la Ste. Vierge.

Monter là où il étoit auparavant: Voici le Commentaire de M. le Clerc; *Nôtre Seigneur veut dire, que s'ils étoient surpris de lui avoir entendu dire qu'il étoit descendu dn Ciel, ils le seroient bien davantage de l'y voir monter. Jesus Christ étoit monté, pour ainsi dire, dans le Ciel, lors qu'il avoit été instruit des véritez célestes, qu'il avoit apprises aux hommes; & il en étoit descendu, quand il leur étoit venu prêcher. Voyez ce qu'on a dit sur le Ch. 3. 13. Les Evangiles ne nous instruisent ni de la maniere, dont Dieu donna ses instructions à Jesus Christ, ni du tems, auquel il les donna; mais on peut supposer que ce fut avant qu'il commençât à faire les fonctions de son Ministere. Ce verset se rapporte à l'expression dont Nôtre Seigneur s'étoit servi, en disant qu'il étoit* descendu du Ciel.

Tout ce discours n'a pour but que de tâcher de nous faire entendre que lors que Jesus Christ dit qu'il montera là où il étoit premierement, son sens n'est pas qu'il étoit premierement au Ciel, avant que de paroître sur la Terre. Mais combien de machines & de détours pour nous ôter le sens clair,

pa-

naturel & facile des expressions du Fils de Dieu?

Ce verset, dit M. le Clerc, *se rapporte à l'expression dont Nôtre Seigneur s'étoit servi en disant qu'il étoit* descendu du Ciel. Mais comment s'y rapporta-t-il? En ce que Jesus Christ étant alors sur la Terre, & parlant de monter au Ciel, où il asseure qu'il étoit auparavant, suppose qu'il en étoit descendu, comme il l'avoit dêja dit, & répété plûjeurs fois. Ce n'est pas là ce que prétend M. le Clerc. Sa pensée est que lors qu'il est dit que Jesus Christ est descendu du Ciel, cette expression signifie simplement qu'il étoit venu prêcher aux hommes les véritez célestes, & qu'ainsi lors qu'il dit qu'il étoit *auparavant* dans le Ciel, il faut entendre par là qu'il avoit été instruit des véritez célestes. M. le Clerc s'explique clairement là dessus. *Nôtre Seigneur veut dire que s'ils étoient surpris de lui avoir entendu dire qu'il étoit descendu du Ciel &c. Jesus Christ étoit monté, pour ainsi dire, dans le Ciel, lors qu'il avoit été instruit des verités célestes, qu'il avoit apprises aux hommes; & il en étoit descendu, quand il les leur étoit venu prêcher.*

Nô-

I. Nôtre Seigneur ne veut pas dire que si les Juifs *étoient surpris de lui avoir entendu dire qu'il étoit descendu du Ciel, ils le seroient bien davantage de l'y voir monter.* Les Juifs pouvoient avoir été surpris d'entendre dire à Jesus-Christ qu'il étoit descendu du Ciel: Mais ce n'est pas à cette surprise que le Sauveur répond ici. Il répond au scandale qu'ils avoient pris de ce qu'il leur avoit dit qu'il leur donneroit sa chair à manger. Il ne faut que lire toute la suitte de la narration de S. Jean pour en être convaincu. Nôtre Seigneur veut donc dire ici que si ses auditeurs avoient été scandalizez de ce qu'il leur avoit parlé de manger sa chair, pour avoir la vie éternelle, ils le seroient bien davantage de le voir monter au Ciel: Parce qu'alors cette chair, qu'ils s'imaginoient grossierement que Jesus Christ vouloit leur donner à manger de la bouche de leur corps, seroit enlevée de leur presence, & separée d'eux par tous les espaces qui séparent le Ciel de la Terre.

2. Où est ce qu'il est dit que Jesus Christ *est monté au Ciel*, pour signifier qu'il *a été instruit des véritez célestes?* M. le Clerc nous renvoye ici à ce qu'il

a dit sur le vs. 13. du Chap. III. Et nous renvoyons aussi à ce que nous avons remarqué sur ce passage. Il n'est pas dit là que Jesus-Christ est monté au Ciel ; Moins encore y est-il dit qu'il est monté au Ciel, pour signifier, qu'il a été instruit des veritez célestes.

3. Quand on pourroit dire que Jesus Christ est monté, *pour ainsi dire*, dans le Ciel, lors qu'il a été instruit des véritez célestes, que fait cette remarque pour l'explication du Passage que nous considerons ? Jesus Christ nous apprend il ici qu'il avoit été, *pour ainsi dire*, dans le Ciel? Et son discours n'emporte-t-il pas évidemment qu'il y avoit été proprement, véritablement & réellement ? Ne devoit-il monter au Ciel que *pour ainsi dire?* On ne contestera pas qu'il s'agit ici de l'Ascension de Jesus Christ aprés sa résurrection. Ne devoit il pas alors monter dans le Ciel proprement & véritablement, & non, *pour ainsi dire* ? Donc son sens est qu'il avoit été *auparavant* dans le Ciel véritablement & proprement & non *pour ainsi dire*. Car il nous asseure qu'il devoit monter dans le lieu où il étoit auparavant.

Il se peut que M. le Clerc a bien senti

senti la force de cette raison, & qu'il a préveu qu'on ne manqueroit pas de lui objecter que puis que Jesus-Christ parle ici d'une Ascension réelle & proprement dite dans le Ciel, il s'ensuit qu'il parle aussi de sa presence réelle & proprement dite dans le Ciel, avant que de paroître sur la Terre. C'est, peut-être, ce qui a déterminé nôtre Commentateur à ajoûter quelques morts sur la maniére dont Dieu donna ses instructions à Jesus-Christ. *Les Evangiles*, dit-il, *ne nous justruisent ni de la maniere dont Dieu donna ses instructions à Jesus Christ, ni du tems auquel il les donna.* A quoi tend cette remarque? Veut il nous faire entendre que les Evangélistes ne nous disant rien sur la maniere dont Dieu donna ses instructions à Jesus Christ, il doit demeurer indécis si, pour les lui donner, Dieu le fit monter dans le Ciel aprés sa naissance, & avant qu'il entrât dans l'exercice de son Ministere, comme les Sociniens l'ont imaginé, fondez sur la seule nécessité de soutenir leurs hypotheses: & qu'ainsi Jesus Christ disant ici qu'il montera là où il étoit auparavant, il se pourroit que Jesus Christ avoit dêja été effectivement dans le

Ciel pour y recevoir ses instructions. Si telle est la pensée de M. le Clerc, nous avons quatre reponses à lui opposer.

La premiere, c'est que l'indécision ne serviroit ici de rien. Il n'est pas indécis si Jesus Christ pose, dans le Passage que nous examinons, qu'il a été véritablement & effectivement dans le Ciel, avant que de paroître sur la Terre: Car il établit clairement qu'il y a été. Il est incertain, direz vous, si Jesus Christ n'a point été dans le Ciel aprés sa naissance, pour y recevoir ses instructions. Mais il est trés-certain, dirons nous, que Jesus-Christ a été dans le Ciel avant le tems auquel il parloit aux Juifs sur la Terre; car c'est ce qu'il dit ici positivement, *Que sera ce donc si vous voyez le Fils de l'homme là où il étoit premierement.*

2 Cette ascension de Jesus Christ dans le Ciel, avant l'exercice de son Ministere, quand même elle seroit incertaine; quand même elle seroit véritable, ne conviendroit point à ce passage, & ne suffiroit pas pour l'expliquer. Jesus Christ ne parle pas ici du Ciel comme d'un lieu où il auroit été élevé, & ou il auroit fait quelque séjour;

jour ; il en parle comme du lieu de son origine. Il ne dit pas, si vous voyez le Fils de l'homme monter là où il est dêja allé : Il dit, *Si vous voyez le Fils de l'homme monter là où il étoit auparavant*, ou plûtôt, *là où il étoit premierement.*

Mais 3. peut-on être indécis sur cette ascension de Jesus Christ dans les Cieux, avant l'exercice de son Ministére, avancée par les Sociniens. Un fait qui n'est appuyé d'aucune preuve, un fait qui n'a point été révélé, un fait qui est contraire même à la révélation, peut-il être avancé comme un fait qui peut être véritable, comme une opinion qui a de la probabilité ?

Enfin, pourquoi soutenir si hardiment que les Evangiles ne nous instruisent point de la maniere dont Dieu donna ses instructions à Jesus Christ ? Les Evangiles ne nous parlent pas de Jesus-Christ comme d'un simple homme ; ils nous le proposent comme un homme-Dieu. Ils nous instruisent de sa Divinité, aussi bien que de son Humanité. *Les Apôtres*, dit M. le Clerc lui même, *parlent de Jesus-Christ comme de Dieu lui même, & de Dieu, com-* Sur Jean. 1. 14.

 me

me d'un homme. Jeſus-Chriſt étant Dieu il avoit une connoiſſance infinie, & ſon humanité tiroit ſes inſtructions du fonds même de ſa Divinité qui lui étoit unie perſonnellement. C'eſt ce dont les Evangiles nous inſtruiſent en nous apprenant que Jeſus Chriſt eſt Dieu.

A toutes ces raiſons, par leſquelles nous prouvons que Jeſus Chriſt diſant qu'il montera là où il étoit auparavant, ſon ſens eſt qu'il étoit dans le Ciel, avant que de paroître ſur la Terre, M. le Clerc pourra repliquer, aprés les Sociniens qu'il s'agit ici du Fils de l'homme: Que l'humanité de Jeſus Chriſt n'avoit pas été dans le Ciel avant ſa naiſſance. Mais nous répondrons, comme nous l'avons dêja fait ailleurs, que ces mots, *le Fils de l'homme*, marquent la Perſonne de Jeſus Chriſt, qui n'étoit pas un ſimple homme, mais un Homme-Dieu. Le Fils de l'homme n'avoit pas été au Ciel, à l'égard de ſon humanité; mais le Fils de l'homme avoit été au Ciel, à l'égard de ſa Divinité éternelle.

DIX-



DIXIÉME PASSAGE.

Jean. 8. 56. 57. 58.

Abraham vôtre Pére désira ardemment de voir mon tems; il le vit & il s'en réjouït. Sur quoi les Juifs lui dirent: Vous n'avez pas encore cinquante ans, & vous avez veu Abraham? En verité, en verité, leur répondit Jesus, je vous dis qu'avant qu'Abraham fût, j'étois.

CE dernier verset est encore directement contraire à la prétention des Sociniens. Si Jesus-Christ étoit, avant qu'Abraham fût; donc Jesus-Christ existoit avant que de naitre de la Sainte Vierge, il n'est pas un simple homme, &, outre la nature humaine, il y a en lui la nature Divine, en laquelle il est beaucoup plus ancien qu'Abraham.

Mais de peur qu'on ne s'y méprenne, & afin qu'on ne s'imagine pas que cet argument est sans répartie, M. le Clerc prend le soin de nous avertir, dans une Note, que ce passage n'est pas si clair & si décisif, qu'il n'ait été

entendu, par de trés-habiles gens, en un sens qui n'est nullement contraire au sentiment des Sociniens. *Nôtre Seigneur*, dit-il, *veut dire qu'il n'est pas surprenant qu'Abraham ait préveu le tems, auquel Dieu avoit résolu de leur envoyer son Fils, parce que le Fils de Dieu étoit avant Abraham. Sur quoi*, ajoûte-t-il, *les Interpretes sont partagés, les uns entendant le verbe* j'étois, *de la divinité éternelle qui a habité en Jesus Christ dans le tems marqué par la sagesse divine; & les autres, entre lesquels est* Theodore de Beze, *de l'humanité même de Jesus Christ, qui* étoit *dans le decret de Dieu*, qui appelle ce qui n'est point comme s'il étoit, *Rom.* 4. 17. *Voyez ch.* 17. 5. *Apoc.* 13. 3. Il semble que M. le Clerc n'interpose point ici son jugement, & ne décide point lequel de ces deux sentiments lui paroît le meilleur. Grande modestie, & admirable retenuë! Elle doit avoir ses raisons, sans doute. Cependant il indique les raisons de ceux qui veulent qu'on entende ces paroles de l'humanité de Jesus-Christ qui étoit dans le Decret de Dieu. Il ne dit pas un seul petit mot des raisons par lesquelles ceux *qui entendent le Verbe* j'étois, *de la Divinité éternelle de*

Je-

Jesus-Christ, réfutent l'autre interpretation. Cette conduitte pourroit faire croire qu'il est du sentiment de ceux qui pretendent qu'il ne s'agit ici que de l'humanité de Jesus Christ, qui étoit dans le Decret de Dieu, avant qu'Abraham fût.

Quoi qu'il en soit, il nous permettra de dire que ce sentiment est tout à fait insoutenable; & que quand ç'auroit été celui de Theodore de Béze; l'autorité de ce sçavant homme ne seroit pas capable de le faire valloir, M. le Clerc a-t-il donc voulu imposer à nos Peuples en leur allegant ici ce Reformateur, pour la mémoire duquel nous avons certainement beaucoup de vénération? Et a-t-il cru que nos gens seroient trés-disposez à se persuader que, dans ce passage, il ne s'agit point de la Divinité éternelle de Jesus Christ, quand ils verroient que ça été là l'avis de Theodore de Béze? Si M. le Clerc a eu cette intention, c'est un piege malhonneste qu'il a tendu à nos simples. Car il sçait bien que, quelque bonne opinion que nous ayons des lumiéres & de la droiture de ce savant homme, nous ne le devons pourtant pas regarder comme un Interpréte in-

faillible, & que nous ne devons recevoir ses explications, qu'autant qu'elles sont véritables & appuyées par de bonnes & solides raisons, sans nous laisser prévenir par le respect que nous pouvons avoir pour lui.

Cependant on ne sauroit se dispenser de remarquer que M. le Clerc ne nous represente pas tout à fait bien ici le sentiment de Béze, sur ce passage. On laisse à juger si c'est là agir bien rondement. Béze ne doit pas être mis parmi les Interpretes qui entendent ce verbe, *je suis*, de l'humanité de Jesus Christ, qui étoit dans le Decret de Dieu : Son sentiment est tout different du leur. Il est vrai qu'il croit qu'il ne s'agit pas ici proprement & précisément de la Divinité de Jesus Christ ; mais de Jesus Christ homme, entant qu'il est le seul Médiateur. *Cependant*, ajoûte-t-il, *parce que Jesus Christ ne sauroit être consideré comme Médiateur, qu'il ne soit véritablement Emmanuël, Dieu avec nous, & que pour cette raison il est appellé l'agneau mis à mort dés la fondation du Monde, & qu'il est dit même que Jesus Christ a été hier & aujourd'hui, j'ai cru devoir conserver l'antithese. J'ai donc mieux aimé*

traî

traduire le verbe γίγνεθαι *par être fait, que par être né, afin de l'opposer au verbe* εἶναι *être, lequel est proprement attribué à celui lequel seul existe véritablement.* Voici les paroles mêmes de Beze, & sa Note entiere sur ce passage. *Antequam Abraham fieret.* Πρὶν Ἀβραὰμ γένεσθαι. *Erasmus, Antequam Abraham nasceretur. Ego vero quamvis non existimem Christum hic propriè agere de se, quatenus Deus est, sed quatenus visus ab Abrahamo, unus scilicet Dei & hominum Mediator Homo Jesus Christus, (nam alioqui non videretur appositè disserere:) tamen quia ut Mediator considerari non potest, nisi verè sit Emmanuel; & hac etiam ratione dicitur,* Agnus à constitutione mundi occisus, *imò vero* Christus fuisse heri & hodie, *putavi servandam esse antithesin. Itaque* γίγνεσθαι *malui convertere* Fieri, *quam,* Nasci; *ut opponatur* τῷ εἶναι, *quod illi demum propriè tribuitur, qui solus verè existit.* Béze n'est donc nullement du nombre de ces Interpretes, qui entendent ce passage *de l'humanité de Jesus Christ qui étoit dans le Decret de Dieu.* Il l'entend de Jesus Christ homme, entant que Mediateur, & par consequent, dit-il, entend qu'Emmanuël, Dieu avec nous,

Dieu & homme : Et son sens est, qu'en cette qualité Jesus Christ étoit avant Abraham, par son efficace & par sa vertu, à quoi se rapportent les deux passages qu'il allegue. Le sentiment de Béze, sur nôtre passage, est le même que celui de Calvin : Voici les paroles de ce dernier, dans son Commentaire sur S. Jean : En vérité, en vérité, je vous dis, qu'avant qu'Abraham fût, je suis . . . . *Il y en a aucuns qui pensent que ceci compete simplement à la Divinité éternelle de Christ, & le comparent à ce Passage de Moyse, où il est dit*, Je suis celui qui suis. *Exod.* 3. 24. *Mais de ma part, je l'étends bien plus loin : dautant que la vertu & grace de Christ, entant qu'il est Redempteur du monde a été commune à tous âges. Ceci donc convient avec ce que dit l'Apôtre aux Hebreux*, 13. 8. Christ qui a été hier, & est aujourd'hui, est celui-même éternellement. *Car il semble bien que le fil du Texte requiert que nous disions ainsi. Il avoit remontré cy-dessus qu'Abraham avoit desiré son jour, d'un grand zéle & ardente affection. Pource que cela étoit du tout incroyable aux Juifs, il ajoûte qu'il étoit même dés lors. Au surplus ce ne sera point une assez ferme* red-

reddition de cause, si nous n'entendons que dés-ja dés lors il a été reconnu pour le Mediateur, par lequel Dieu deût être appaisé. Toutes fois ce que la grace du Mediatur a eu vigueur de tout tems, cela dépendoit de sa Divinité. Par ce moien cette sentence de Christ contient un témoignage excellent de son essence divine. Le sentiment de Calvin & de Béze, sur ce passage, est, comme l'on voit, bien different de celui de ces Interpreres qui entendent le dernier mot de ce verset de l'humanité de Jesus Christ qui étoit dans le Decret de Dieu: Et par consequent M. le Clerc n'a pas deû conter *Theodore de Béze* entre ces Interprétes.

Mais quelle que soit cette explication de Calvin & de Bézé, examinons ici celle de ces autres Interprétes, qui prétendent que quand Jesus Christ dit, *Avant qu'Abraham fût, je suis*, son sens est qu'il étoit dans le Decret de Dieu. M. le Clerc cite trois passages pour appuyer cette interpretation.

Le premier est Rom. 4. 17. Dieu *appelle ce qui n'est point, comme s'il étoit*, ou plûtôt, ainsi que M. le Clerc lui-même l'a traduit, *comme ce qui*

est. On ne voit pas comment ces paroles prouvent que quand Jesus Christ dit *je suis avant qu'Abraham fût*, son sens est qu'il *étoit dans le Decret de Dieu.* Leur sens est, selon M. le Clerc lui-même, que Dieu, *par sa parole, c'est à dire, par sa seule volonté, tire tout ce qui lui plaît du néant.*

Le second est au XVII. Chap. de ce même Evangile au vs. 5. où Jesus Christ dit, *Presentement glorifie moi, ô mon Pere, auprès de toi, de cette gloire que j'ai euë en toi, avant que le Monde fût.* Mais ces paroles ne doivent pas s'entendre d'une gloire que Jesus Christ n'ait euë que dans le Decret de Dieu, comme les Sociniens le prétendent : On doit les entendre de la gloire que Jesus Christ a possedée réellement de toute éternité, étant *Dieu sur toutes choses béni éternellement.* Rom. 9. 5. Nous le ferons voir, en examinant ce Passage.

Le troisiéme passage, cité par M. le Clerc, en faveur de ceux qui prétendent que Jesus Christ dit ici qu'il étoit dans le Decret de Dieu, est Apoc. 13. 8. Le voici tel que M. le Clerc l'a

l'a traduit, *Tous les habitans de la Terre, dont le nom n'est pas écrit dans le livre de Vie de l'agneau immolé, depuis la creation du monde, l'adoreront.*

Il sembleroit que la force de la preuve qu'on prétend tirer de ces paroles, pour montrer que quand Jesus Christ a dit qu'il étoit devant qu'Abraham fût, son sens est qu'il étoit dans le Decret de Dieu, il sembleroit, dis-je, que la force de cette preuve dépend de ce que Jesus Christ, dans ce passage de l'Apocalypse, est appellé *l'Agneau immolé depuis la Création du monde*, ou, *dés la Creation du monde.* Ce n'est pourtant pas la pensée de M. le Clerc : car il croit qu'il y a un renversement dans l'ordre de ces paroles de S. Iean ; & que ces mots, *depuis la Creation du monde*, doivent être joints, non avec ceux-cy, *l'Agneau immolé*; mais avec ces autres, *le Livre écrit*. Voici sa Note sur ce passage. Depuis la Création du Monde: *Il faut rapporter ces mots à* écrit, *comme il paroît par le Chap.* 17. 8. *Dieu tient, pour ainsi dire, depuis le commencement du monde, un registre des hommes vertueux.*

Quoi que Grotius, dans sa Note

sur

sur Jean. 8. 58. pour prouver que Jesus Christ veut dire qu'il étoit dans le Decret de Dieu, ait aussi allegué ce passage de l'Apocalypse, il ne laisse pas de l'expliquer, dans ses Notes sur l'Apocalypse, de la même maniere que M. le Clerc. Cependant, à l'entendre ainsi, on ne voit pas bien comment on en peut inferer que lorsque Jesus Christ a dit qu'il est *avant Abraham*, il a voulu dire qu'*il étoit dans le Decret de Dieu*. Mais M. le Clerc nous avertit quelque part, que *quand Grotius a cité Apoc.* 13. 8. *pour prouver que l'Ecriture Sainte represente quelquefois Jesus-Christ homme, comme étant avant sa naissance, il s'est fondé, non sur ces mots*, depuis la création du Monde, *mais sur le mot* immolé, *qui est au passé*. Si ç'a été là véritablement la pensée de Grotius, on peut dire qu'elle n'est pas fort solide. Car, de ce que ce terme, *immolé*, est au passé, on voit bien qu'il ne s'ensuit nullement qu'il s'agit ici d'un tems qui ait précedé la naissance de Jesus Christ, puisque, lorsque S. Jean écrivoit ces paroles, il y avoit déja long-tems que cet agneau avoit été actuellement immolé. Il est vrai que M. le Clerc ajoû-

Memoires pour l'Hist. des sciences de l'Edit d'Amsterdam. Tom. 3. p. 147.

ajoûte, dans un autre endroit, que Grotius *a voulu dire qu'on a nommé, pour ainsi dire dans le Ciel, ce Livre,* le Livre de l'agneau immolé, *avant même que Jesus Christ fût né.* J'ignore si c'est là précisement ce que Grotius a voulu dire: mais il est évident que ce n'est pas ce que S. Jean a dit. Je ne sai si l'on fait beaucoup plus d'honneur à Grotius, en lui faisant imaginer des subtilitez si peu solides, que si l'on avoüoit, de bonne foi, que la citation qu'il a faite du passage de l'Apoc. 13. 8. dans sa Note sur Jean. 8. 58. ne s'accorde point avec la remarque qu'il a faite sur ce même passage de l'Apocalypse: Et que quand pour prouver que Iesus Christ étoit avant Abraham dans le Decret de Dieu, il a allegué ce passage de l'Apocalypse, il l'avoit en veuë dans l'ordre auquel les paroles s'y trouvent couchées, *Le Livre de vie de l'agneau immolé dés la fondation du Monde,* & ne pensoit point du tout à la transposition qu'il a crû, en suitte, que ces paroles pouvoient souffrir. Ce qui confirme cette conjecture, & la rend plus que probable, c'est qu'il est certain qu'il y a eu un tems, auquel Grotius

Ibid. Tom. 5. pag. 390.

tius

tius a cru qu'on ne doit point admettre de transposition dans les paroles de ce passage de l'Apocalypse, & que Iesus Christ y est appellé *l'agneau immolé dès la fondation du Monde*. Il l'a même prouvé contre Socin, qui avoit eu recours à cette transposition que Grotius & M. le Clerc, aprés lui, ont depuis adoptée. Il est même d'autant plus sensible que Grotius, dans sa Note sur Jean 8. 58. entendoit sans transposition le passage de l'Apocalypse, qu'il y ajoûte un passage de S. Pierre, qui est un de ceux par lesquels il prouve ailleurs, contre Socin, qu'on ne doit point faire de transposition dans les paroles de ce passage de l'Apocalypse. C'est 1. Pier. 1. 20. Ainsi il est assez apparent que si la citation que Grotius a faite de l'Apoc. 13. 8. dans sa Note sur Jean. 8. 58. ne s'accorde pas avec la Note qu'il a faite sur ce même passage de l'Apocalypse, c'est qu'il lui est arrivé de changer de sentiment, & cela, comme l'on sait n'est pas extraordinaire.

Grot. de Satisf. Christi cap. 6.

Quoi qu'il en soit, si l'on admet dans le passage de l'Apoc. 13. 8. la transposition, que Grotius & M. le Clerc aprés lui, dans leurs Notes sur

ce

ce passage, veulent qu'on y admette ; il est certain qu'il ne prouve point du tout que l'Ecriture Sainte represente quelquefois Jesus Christ homme, comme étant avant sa naissance : Car S. Iean n'y dit pas que *le Livre de vie étoit nommé, pour ainsi dire, dans le Ciel, depuis la Création du Monde, le Livre de l'agneau immolé.* Il dit seulement, en admettant cette transposition, que ce Livre, qu'il nomme le Livre de l'agneau immolé, est écrit dés la Création du Monde.

Que s'il faut entendre ce passage de l'Apocalypse sans transposition, comme Grotius dans son Traité de la Satisfaction de Jesus Christ l'a prouvé contre Socin, il ne s'ensuit nullement de là que quand Jesus Christ dit qu'il *est avant qu'Abraham fût*, son sens est qu'il étoit dans le Decret de Dieu. Car si Jesus Christ est l'agneau immolé dés la création du Monde, ce n'est pas uniquement dans le Decret de Dieu : c'est par l'efficace & par la vertu de son Sacrifice, laquelle existoit très-véritablement & très-réellement avant que ce Sacrifice fût offert, parce qu'actuellement & très-véritablement l'efficace de ce Sacrifice, avant même qu'il

qu'il fût offert a été appliquée à tous les fidelles qui ont vécu depuis la création du Monde. Ainsi le sens de ces paroles de l'Apoc. 13. 8. n'est nullement celui qu'on veut donner ici aux paroles de Jesus Christ.

Mais venons à la chose même. Il est certain que lorsque Jesus Christ dit ici qu'*il est avant qu'Abraham fût*, son sens n'est pas qu'il étoit dans le Decret de Dieu. I. Le Verbe *Etre* n'est jamais pris dans cette signification, dans aucun endroit de l'Ecriture; & il marque toûjours l'existence actuelle de la personne à laquelle il est appliqué. On ne sauroit apporter aucun exemple du contraire: Et dans les passages que M. le Clerc a citez aprés Grotius, le mot *Etre* n'est point employé.

II. D'ailleurs, faire dire à Jesus Christ qu'il étoit dans le Decret de Dieu, avant qu'Abraham fût, c'est attribuër au Sauveur une réponse qui n'auroit été qu'une grossiere illusion, indigne de sa sagesse & de sa sincerité. Les Juifs, dans l'objection qu'ils venoient de proposer à Jesus Christ, avoient parlé de l'existence réelle & actuelle: & Jesus Christ leur parleroit de toute autre chose, en faisant pour-

tant

tant semblant de suivre la même idée qu'ils avoient proposée dans leur objection. Si de telles réponses ne blessent point la sincerité, on ne voit pas comment on pourra condanner la doctrine des Casuistes relâchez, qui autorisent les équivoques.

III. Jesus Christ, par cette réponse, auroit établi la solidité de l'objection des Juifs. Car si le Sauveur a voulu dire seulement, qu'il *étoit dans le Decret de Dieu avant qu'Abraham fût*, il a établi par là même qu'il n'étoit pas, qu'il n'existoit pas actuellement, avant qu'Abraham fût; & qu'ainsi il n'a pu voir ce Patriarche. Et en effet, si, avant qu'Abraham fût, Jesus Christ étoit seulement dans le Decret de Dieu; ce Decret de Dieu portoit que Jesus Christ ne devoit être & exister actuellement que plusieurs siecles aprés Abraham.

IV. Jesus Christ aura donc confirmé l'objection des Juifs, mais il l'aura confirmée en employant des termes qui très-naturellement signifioient tout le contraire. Car on ne niera pas que ces paroles, *Avant qu'Abraham fût, je suis*, ne signifient très-naturellement, *J'existois avant Abraham.* Aussi fût ce

en

en ce sens très-naturel que les Juifs les entendirent, & c'est ce qui les porta à *lever des pierres pour lapider* Jesus Christ vs. 59. Si le Sauveur a donc seulement voulu dire qu'il étoit dans le Decret de Dieu, avant qu'Abraham fût, en s'exprimant comme il a fait, il aura tendu un piege, & aux Juifs, à qui il parloit, & à tous les Chrêtiens qui, dans la suitte des Siécles, ont entendu ses paroles dans leur sens le plus naturel, & celui qui se presente d'abord à l'esprit. Et cette pensée ne paroitra-t-elle pas impie à des Chrêtiens?

V. Si Jesus Christ a voulu seulement dire qu'il étoit dans le Decret de Dieu, avant qu'Abraham fût, il n'aura rien dit qui lui fût particulier. Ces Juifs à qui il parle étoient, aussi bien que lui, dans le Decret de Dieu, avant qu'Abraham fût. Tout ce que Dieu a fait, & tout ce que Dieu fait encore aujourd'hui, étoit dans son Decret éternel: *Car de tout tems sont connuës à Dieu toutes ses œuvres.* Act. 15. 18. Tous les hommes étoient dans le Decret de Dieu, avant qu'Abraham fût: Cependant, de quel autre que de Jesus Christ est-il dit qu'il étoit

étoit avant qu'Abraham fût ?

VI. Enfin, si c'est là le sens de Jesus Christ, il n'aura rien dit de fort extraordinaire. Et comment se persuadera-t-on que pour affirmer une vérité si commune, si connuë, il aura voulu employer ce serment redoublé, dont il ne se sert que quand il parle des grandes & importantes veritez de son Royaume? *En vérité, en vérité, je vous dit qu'avant qu'Abraham fût, je suis.*

Au reste, ce ne sont pas seulement ceux qu'il plaît à M. le Clerc d'appeller quelque part *La Canaille des Theologiens*, qui ne veulent pas recevoir cette explication que quelques Sociniens & Grotius ont donnée à ces paroles de Iesus Christ. Il se trouve parmi les Remontrans de Hollande même des Théologiens de grand merite & de grand nom qui n'ont pu, non plus, la goûter. Voici ce qu'en dit M. de Limborch : *Alii hoc accipiunt de decreto divino; quod Dominus jam in decreto divino fuerit, hoc est, decreto divino destinatus in Servatorem Mundi, antequam Abraham esset Sed hoc dilutum admodum est. Sic enim omnia, quæ in decreto Dei sunt, fuisse*

dici

dici possunt antequam Abraham fieret: Sic & ipsi Judæi se, in decreto divino, Dei Populum fuisse, dicere potuissent; atque ita dictum hoc Christi suâ responsione eludere. Theol. Christ. Lib. II. Cap. 17. §. 19. En quoi M. De Limborch a suivi son grand Oncle le célébre Episcopius. Instit. Theol. Lib. 4. Sect. 2. cap. 33. M. le Clerc qui met, quoi que sans raison, Théodore de Béze au nombre des Interpretes qui entendent ce passage de l'humanité de Jesus Christ qui étoit dans le decret de Dieu, pouvoit à plus juste titre faire l'honneur à ces Théologiens fameux de les nommer comme contraires à cette interprétation.

J'ajoûterai encore un mot sur ce Passage. M. le Clerc a mis dans sa Version, *Avant qu'Abraham fût, j'étois.* Il y a, dans l'Original, *Avant qu'Abraham fût, je suis.* M. le Clerc l'a remarqué dans une Note, & il ajoûte, que *le present se prend souvent, dans l'Ecriture, pour l'imparfait, qui est un tems dont les langues Orientales manquent,* & que *l'on ne peut pas bien dire en François, Je suis avant qu'il fût.* On voit que M. le Clerc a pris un grand soin, dans cette Traduction, de

ne

ne rien dire qui pût choquer la pureté de la Langue Françoise : S'il se trouve des gens qui s'imaginent qu'il n'y a pas toûjours réüssi, ils ne doivent pas, au moins à cet égard, l'accuser de négligence. Quoi qu'il en soit, on croit qu'il auroit bien fait ici de passer par dessus cette petite délicatesse, si tant est que c'est la seule cause qui l'a obligé à changer le Tems du Verbe employé dans l'Original: & qu'il ne devoit faire aucun scrupule de mettre dans sa Traduction, *Avant qu'Abraham fût, je suis.* Le Present se prend souvent pour l'Imparfait; mais cela n'arrive pas toûjours: Et M. le Clerc n'ignore pas qu'il y a des Théologiens qui prétendent que, dans ce passage, le Verbe *Je suis*, au Present, est trés-propre, & trés-remarquable; parce qu'il exprime parfaitement bien l'Etre permanent de Dieu. Si M. le Clerc n'approuve pas leur pensée, permis à lui de la réfuter : Mais, pour la réfuter, il ne lui doit pas être permis de changer le Tems du Verbe employé dans l'Original. Ce seroit une Méthode de réfutation bien abrégée, & sujette à quelques illusions.

Comme M. le Clerc a bien voulu

avertir ses Lecteurs qu'il y a deux explications differentes du verset que nous venons d'examiner, il pouvoit aussi leur dire qu'il y a des Théologiens qui entendent, autrement que lui, le vers. 56. *Abraham vôtre Pére desira ardemment de voir mon tems, il le vit & il s'en réjouit. Il le vit*, c'est à dire, selon M. le Clerc, *Dieu lui révéla que ce tems viendroit, lors qu'il le jugeroit à propos.* C'est le sens que plusieurs Interpretes Orthodoxes mêmes ont donné à ces paroles: mais d'autres ont crû que ce n'est pas leur vrai sens.

I. Lors qu'Abraham vit le tems de Jesus Christ, il avoit déja desiré ardemment de le voir; c'est ce que le Sauveur asseure positivement. Dieu avoit donc déja révélé à Abraham que ce tems viendroit: Car il est évident qu'il n'auroit pu desirer ardemment de le voir, sans connoître qu'il devoit venir; & il n'avoit pu le connoître que par la révélation de Dieu. M. le Clerc explique ainsi ces paroles, Abraham desira ardemment de voir mon tems, *Abraham souhaitta de voir un tems auquel Dieu envoyeroit quelqu'un aux hommes, pour les instruire claire-*

clairement de sa volonté & les ramener à leur devoir. 1°. Ce Commentaire fait dire à Jesus Christ autre chose que ce qu'il dit en effet. Il ne dit pas qu'Abraham souhaitta de voir un tems auquel Dieu envoyeroit quelqu'un aux hommes; il dit positivement qu'Abraham souhaitta de voir son tems. 2°. Si Abraham desira de voir un tems, auquel Dieu envoyeroit quelqu'un aux hommes, pour les retirer de leurs égarements, donc Dieu lui avoit déja révélé qu'il avoit résolu de retirer les hommes de leurs égarements, en leur envoyant quelqu'un: Car si Dieu ne lui en avoit encore rien révélé, il étoit plus naturel qu'Abraham souhaittât que Dieu voulût retirer les hommes de leurs égarements, en se révélant immédiatement à eux; puis que c'étoit de cette maniere qu'Abraham lui même avoit été retiré de ses égarements. Ainsi, avant qu'Abraham vît le tems de Jesus Christ, Dieu lui avoit déja révélé que ce tems viendroit. Quand donc, en suitte de ses desirs, Abraham vit le tems de Jesus Christ, il n'est pas possible d'entendre par là que Dieu lui révéla que ce tems viendroit. Cette révélation

avoit déja été faite auparavant.

2°. Quand Jesus Christ assure qu'Abraham vit son tems, le Sauveur attribuë à ce Patriarche une prérogative qui lui est particuliére. C'est ce qui paroît évidemment par ce que Jesus Christ dit ailleurs à ses Disciples, *En verité je vous dis que plusieurs Prophetes & justes ont desiré de voir les choses que vous voyez & ne les ont point veuës* Matth. 13. 17. Il est bien certain que Dieu avoit révélé à ces Prophétes que ces choses arriveroient, c'est à dire que le tems de Jesus Christ viendroit; car, autrement, comment auroient ils desiré de les voir? D'ailleurs il est évident que Dieu avoit révélé Jesus Christ à ces Prophétes, puisqu'ils l'annonçoient, & le promettoient, de la part de Dieu. Cependant Jesus Christ asseure que ces Prophétes n'ont point veu ces choses: &, ici, il dit positivement qu'Abraham a veu son tems. Sur quoi l'on peut remarquer que Jesus Christ dit, non que tous les Prophétes & tous les Justes, mais que *plusieurs Prophétes & Justes ont desiré de voir ces choses, & ne ont les point vuës*: parce qu'en effet Abraham, au moins, doit être excepté de ce nombre. Non seule-

seulement il a desiré de voir le tems de Jesus Christ; mais même il l'a veu. Il y a donc de la difference à cet égard entre Abraham & les autres Prophétes: Cependant, il n'y auroit aucune difference entre eux, si Abraham n'avoit veu le tems de Jesus Christ, que parceque Dieu lui révéla que ce tems viendroit, lors qu'il le jugeroit à propos.

Si l'on objecte que l'Apôtre aux Hébreux ayant parlé de la foi des anciens Patriarches, & en dernier lieu d'Abraham lui même, ajoûte; *En foi tous ceux-ci sont morts, n'ayant point obtenu les promesses, mais les ayant veuës de loin, cruës & saluées*: Heb. 11. 13. Il est aisé de répondre que la veuë qu'Abraham eut de la Journée, ou du tems de Jesus Christ, étoit bien obscure, si on la compare avec la pleine manifestation de l'Evangile.

3°. Enfin l'objection que les Juifs font à Jesus Christ, dans le verset suivant, montre que lors que le Sauveur leur avoit dit qu'Abraham avoit veu son tems, ils l'avoient entendu, non d'une veuë prophétique, mais d'une veuë réelle: D'un événement, dans lequel, non seulement Abraham avoit veu Je-

 sus

sus Christ, mais dans lequel Jesus Christ aussi lui-même avoit veu Abraham: *Tu n'as pas encore cinquante ans*, disent les Juifs, *& tu as veu Abraham?* Jesus Christ ne répond pas aux Juifs qu'ils se méprennent, qu'il n'a pas entendu une veuë effective & proprement dite lors qu'il a avancé qu'*Abraham a veu son tems*. Au contraire, la réponse du Sauveur à cette objection des Juifs établit un principe d'où il s'ensuit qu'Abraham a pu voir Jesus Christ, & que Jesus Christ a pu voir Abraham: C'est que Jesus Christ est plus ancien qu'Abraham. *En verité, en verité, je vous dis, qu'avant qu'Abraham fût, je suis.*

Mais où trouverons nous cet événement, dans lequel Abraham vit Jesus Christ & fut veu de Jesus Christ? 1°. Quand nous ne pourrions pas le marquer précisément, il nous doit suffire que Jesus Christ asseure qu'Abraham a veu son Jour, pour être obligés à ne douter pas que la chose est arrivée. Mais 2°. nous trouvons cet événement au XVIII. Ch. de la Genese. Là trois Personnes se presentent à Abraham sous la figure humaine. Deux d'entre eux étoient des Anges, qui, au partir d'avec Abraham, alle-

allerent à Sodome pour en retirer Lot, comme il paroît par le Ch. XIX. Le troisiéme, dans tout ce Ch. XVIII. est constamment appellé L'ETERNEL. Il y promet à Abraham la naissance d'un fils. Il déclare à Abraham le jugement terrible qu'il alloit exercer contre Sodome. C'est cet ETERNEL qui *fit pleuvoir des Cieux, sur Sodome & Gomorre le soufre & le feu de par l'Eternel.* Gen. 19. 24. Cet ETERNEL étoit donc le Fils de Dieu, qui se fit voir alors à Abraham en figure comme un homme, mangeant & conversant familierement avec lui; faisant voir ainsi, en partie, à ce Patriarche ce qui devoit arriver dans le tems de la pleine manifestation de Jesus Christ, à laquelle, comme le dit S. Jean, *La Parole a été faite chair, & a habité entre nous.* Si l'on fait attention sur ce Ch. XVIII. de la Genese, on ne doutera point que c'est à quoi Jesus Christ avoit égard, lorsqu'il disoit qu'*Abraham vit son tems.* C'est ce que M. De la Place a trés-bien établi dans ses Disputes contre les Sociniens. Plac. De Argum. &c. T. I. Disp. 10.

ONZIE'ME PASSAGE.

Jean. Ch. X. verſ. 30.

Mon Pére & moi ſommes une ſeule choſe.

IL s'agit ici de la certitude du bonheur des fidelles. *Mes brebis entendent ma voix*, a dit Jeſus Chriſt, *& je les connois & elles me ſuivent. Je leur donne la vie éternelle, elles ne periront jamais, & nul ne les ravira d'entre mes mains. Mon Pére qui me les a données eſt plus grand que tous, & perſonne ne les ravira d'entre les mains de mon Pére.* Quand donc Jeſus Chriſt ajoûte, *Mon Pére & moi ſommes une ſeule choſe;* il nous fait clairement entendre qu'il a la même puiſſance que ſon Pére pour défendre ſes brebis: Qu'il eſt avec ſon Pére un ſeul & même Dieu.

Ce n'eſt pas ainſi que M. le Clerc veut que nous l'entendions. *Mon Pére & moi ſommes une ſeule choſe;* Cela ſignifie, ſelon M. le Clerc, *Le Pére approuvoit tout ce que ſon Fils faiſoit, & ainſi il étoit prêt de défendre ſes brebis*

bis, contre tous ceux qui les pouvoient attaquer.

Pourquoi recourir à une explication si forcée ? Ces paroles, *Mon Pére & moi sommes une seule chose*, ne nous donnent elles donc point d'autre idée si ce n'est que le Pére approuve tout ce que le Fils fait ? Naturellement ne signifient-t-elles rien de plus ? M. le Clerc veut que nous soyons bien persuadez qu'il reconnoit en Jesus Christ une *Divinité éternelle.* Le soubçonner d'être *Socinien*, c'est lui faire outrage. La Divinité éternelle, qui est en Jesus Christ, n'est certainement pas une autre chose que la Divinité du Pére. Supposé qu'il y ait en Jesus Christ une Divinité éternelle, le Sauveur a-t-il pu exprimer plus clairement & plus nettement l'unité de cette Divinité avec la Divinité du Pére, qu'en disant *Moi & le Pére sommes un*, ou comme M. le Clerc le traduit fort bien, *Mon Pére & moi sommes une seule chose.*

Ce sens est si clair & si naturel, que ce fut celui qui frappa d'abord les Juifs : Ce qui fit qu'ils accuserent Jesus Christ de blasphéme, & qu'ils voulurent le lapider. *Les Juifs donc prirent encore des pierres pour le lapider. Jesus*

répondit, Je vous ay fait voir plusieurs bonnes œuvres de par mon Pére, pour laquelle d'elles me lapidez vous? Les Juifs lui repondirent, disant, Nous ne te lapidons point pour quelque bonne œuvre; mais pour un blasphéme; & parce qu'étant homme, tu te fais Dieu. Vers. 31. 32. 33.

Mais les Juifs ne se tromperent ils point, en donnant cette explication aux paroles de Jesus Christ? On ne sçauroit le prétendre; Car premiérement, l'Evangeliste, qui nous rapporte que les Juifs comprirent par le discours de Jesus Christ, qu'il se faisoit Dieu, ne dit pas un seul mot d'où nous puissions inférer que c'étoit mal à propos, & sans raison, qu'ils donnoient ce sens aux paroles du Sauveur. Secondement, dans la réponse que Jesus Christ fait aux Juifs, il ne leur reproche point qu'ils ont mal pris sa pensée: ni qu'ils abusent malicieusement de son discours, en lui donnant un sens contraire à celui qu'il avoit dans l'esprit, pour en prendre occasion de l'accuser de blasphéme.

L'accusation des Juifs contenoit deux chefs. L'un que Jesus Christ en se disant le Fils de Dieu, en parlant de

de Dieu comme de son propre Pére, & en assurant qu'il est une seule chose avec lui, s'égaloit à Dieu, & se faisoit Dieu. L'autre qu'en parlant ainsi, il blasphémoit.

Jesus Christ ne nie pas le premier de ces chefs. Il ne se plaint pas qu'on a mal pris sa pensée. Si l'explication que les Juifs donnoient aux paroles de Jesus Christ étoit fausse, il importoit pourtant d'autant plus d'en révéler & d'en établir la fausseté, que c'étoit cette explication qui faisoit toute la force, & tout le fondement de l'accusation. Si Jesus Christ, en se disant le Fils de Dieu, ne se faisoit pas Dieu, il n'y avoit plus de raison de l'accuser de blasphéme. Cependant Jésus Christ ne combat point l'explication des Juifs. Il ne s'attache qu'au second chef de l'accusation: Et il se contente de prouver qu'on ne doit pas l'accuser de blasphéme, parce qu'il se dit le Fils de Dieu. *Jesus répondit, N'est-il pas écrit en vôtre Loi, J'ay dit vous êtes Dieux? Si elle a appellé ceux-là Dieux, auxquels la parole de Dieu est adressée, & l'Ecriture ne peut être enfreinte; dites vous que je blasphéme, moy que le Pére a sanctifié, & qu'il a envoyé au Monde,*

parce que j'ay dit, Je suis le Fils Dieu? Vers. 34. 35. 36.

On dira, sans doute, que, dans ces dernieres paroles, Jesus Christ fait voir que, quand il s'est dit le Fils de Dieu, il n'a pas prétendu s'égaler à Dieu, & se faire Dieu : qu'au contraire, il établit nettement qu'il ne se dit Dieu & le Fils de Dieu qu'au même sens que le nom de Dieu est donné dans l'Ecriture Sainte, aux Princes & aux Magistrats. Cette prétention des Sociniens est tout à fait insoutenable. Jesus Christ, dans ce passage, n'établit nullement qu'il n'est Dieu, & ne se dit le Fils de Dieu, qu'au même sens que les Magistrats sont appellez *Dieux*. Il établit au contraire qu'il est *Dieu*, & le *Fils de Dieu*, d'une maniere plus excellente que les Magistrats. Il raisonne du moins au plus. L'Ecriture Sainte a dit, en parlant des Magistrats, *Vous êtes des Dieux*. Cependant ce qui peut fonder, à l'égard des Magistrats, un titre si magnifique, c'est que *la parole de Dieu leur est adressée ;* c'est à dire qu'ils reçoivent les ordres de Dieu, & agissent en son nom. La parole de Dieu n'est pas simplement adressée

à

à Jesus Christ, comme aux Magistrats: Et la dignité de Jesus Christ est infiniment plus élevée que celle des Magistrats. *Le Pére*, dit-il, *m'a sanctifié*, c'est à dire, il m'a consacré ; *& il m'a envoyé au monde*, pour le rachetter de ses péchez & pour le sauver. Jesus Christ surpasse infiniment les Magistrats en dignité. Et par consequent, si l'Ecriture Sainte appelle les Magistrats *des Dieux*; Jesus Christ a pu, sans blasphéme, se dire le Fils de Dieu. Cette raison suffit pour l'intention de Jesus Christ, qui est de se décharger de l'accusation de blasphéme, qui lui avoit été intentée par les Juifs.

Cette raison alleguée pas Jesus Christ, n'emporte nullement qu'il n'est pas le vrai Dieu éternel, un seul & même Dieu avec le Pére ; puis qu'il peut être le Fils de Dieu par sa nature, & avoir été consacré de Dieu & envoyé au monde, pour sauver le monde. Au contraire, ce que Jesus Christ dit ici de lui-même, suffit pour insinuer qu'il est le vrai Dieu, un seul & même Dieu avec le Pére éternel. Un simple homme n'étoit pas capable de cette Charge éminente, dont Jesus Christ a été revestu, & pour laquelle

il assure que le Pére l'a consacré. De plus Jesus Christ, en disant que Dieu l'a envoyé au Monde, établit manifestement qu'il étoit donc déja avant que de paroître au Monde, d'où il s'ensuit qu'il est donc le Fils de Dieu par nature, le Fils éternel de Dieu, & que le Pére & lui sont *une seule & même chose.*

Il est si peu vrai que Jesus Christ, dans cette réponse, prétende établir qu'il ne se dit pas égal à Dieu & le Vrai Dieu, & qu'il ne s'appelle Dieu qu'au même sens que les Magistrats sont appellez des *Dieux*, qu'au contraire, il termine toute cette dispute avec les Juifs en assurant, comme il avoit déja fait, qu'il est un seul & même Dieu avec le Pére. *Si je ne fais pas les œuvres de mon Pére*, dit-il, *ne me croyez point. Mais si je les fais, & vous ne me voulez point croire, croyez aux œuvres: afin que vous connoissiez & croyiez que le Pere est en moi, & moi en lui.* vs. 37. 38. Non seulement Jesus Christ continue à appeller Dieu son Pére, & à parler de Dieu, comme chacun en son particulier parle de son propre Pére: Mais il veut que l'on reconnoisse & qu'on croye que *le Pére est en lui &*

qu'il

qu'il est dans le Pére. Paroles qui ne font qu'exprimer d'une autre maniere ce qu'il avoit dêja avancé, & dont les Juifs avoient été si scandalizez, qu'ils avoient voulu le lapider, *Mon Pére & moi, nous sommes une seule chose.* Aussi est-ce dans ce sens que les Juifs eux-mêmes les entendent: & c'est ce qui les anime de plus en plus contre le Sauveur, *Ils cherchoient donc derechef à l'empoigner; mais il échappa de leurs mains.* vs. 39.

Ainsi, dans cette réponse que Jesus Christ fait aux Juifs, pour repousser l'accusation de blasphéme, dont ils le chargeoient, s'il ne dit pas en autant de mots qu'il est le vrai Dieu éternel, parce que les esprits des Juifs n'étoient pas capables de cette grande vérité, & que leur malice n'auroit pas manqué d'en abuser; Le Sauveur en dit pourtant assez pour, sans s'exposer à la rage de ses ennemis, la faire comprendre à ceux qui ont *des oreilles pour ouïr*, & un entendement pour entendre. Et ce n'est pas seulement en cet endroit que Jesus Christ employe cette méthode: Il s'en sert ordinairement en traitant avec ses ennemis; comme il paroît en plusieurs endroits de l'Histoire de l'Evangile.

DOU-

DOUZIÉME PASSAGE.

Jean. 16. 28.

Je suis sorti de chez mon Pére, & je suis venu au monde; j'abandonne le monde, & je m'en vais à mon Pére.

JEsus Christ établit clairement, dans ces paroles, qu'avant que de venir au Monde: il étoit au Ciel, qu'il nous représente comme la Maison de son Pére: C'est aussi l'idée qu'il donne du Ciel, au 14. Ch. de ce même Evangile, vs. 2. Socin au contraire prétend que par cette façon de parler, *je suis sorti de chez mon Pére*, Jesus Christ ne veut signifier rien autre chose si ce n'est, qu'il est un homme divin envoyé particuliérement de Dieu. Et M. le Clerc nous produit, comme bonne, cette explication de Socin. *Sorti d'auprés de Dieu*, dit M. le Clerc, sur le vs. 27, *c'est à dire proprement que je suis sorti de chez Dieu, ou que j'ay été envoyé de sa part. Voyez* 8. 42. 13. 3. Dans l'un & dans l'autre de ces passages, il est dit de Jesus Christ, qu'il est *sorti de Dieu*. Il est vrai que sur l'un

&

& sur l'autre M. le Clerc fait la même glose : *Je suis sorti de Dieu ; J'ay été envoyé de lui. Sorti de Dieu ; Venu de sa part.* Mais M. le Clerc ne prouve point que c'est là le sens de cette expression. Il décide ; Mais sa décision n'est pas une preuve suffisante.

Pour nous, nous prouvons que cette expression, *Sorti de Dieu*, ou *Sorti de chez Dieu*, ne signifie pas simplement que Jesus Christ a été envoyé de Dieu, ou qu'il est venu de la part de Dieu.

1°. Jesus Christ n'est pas le seul qui ait été envoyé de Dieu, & qui soit venu de la part de Dieu. Les Prophétes & les Apôtres ont été envoyez de Dieu. Il n'est pourtant dit d'aucun des Prophétes, ni d'aucun des Apôtres qu'ils sont *sortis de Dieu*, qu'ils sont *sortis de chez Dieu.* Il y a infiniment plus en Jesus Christ, que dans aucun des Prophétes & des Apôtres. Les Prophétes & les Apôtres ont été envoyez de Dieu : Mais ils ne sont pas sortis du Ciel, qui est la Maison de Dieu, pour venir au Monde. Ils sont venus de la Terre, comme S. Jean Baptiste, le plus grand entre les Prophétes, le dit de lui-même : *Celui qui est*

est venu de la Terre, est de la Terre. Jean. 3. 31. Jesus Christ, avant que de venir au Monde étoit dans le Ciel, & en venant au Monde il est sorti du Ciel.

2. Il paroit que c'est-là le vrai sens de cette expression, tant par la distinction que Jesus Christ fait, entre *Sortir de chez Dieu*, & *Venir au Monde*; que par l'opposition qu'il met entre sa sortie de chez Dieu, pour venir au Monde; & sa sortie du Monde, pour aller à Dieu. Quand Jesus Christ dit qu'il est *sorti de chez Dieu*, il marque le lieu d'où il est venu: Quand il ajoûte qu'il est *venu au Monde*, il marque le lieu où il est venu. De même, quand il dit qu'il *laisse le Monde*, & qu'il va *au Pére*, il marque son depart de la Terre pour aller au Ciel. Donc quand il dit qu'il est *sorti de chez Dieu*, & qu'il est *venu au Monde*, il marque qu'il est parti du Ciel, pour venir sur la Terre. Pourquoi, par des explications détournées, vouloir corrompre le sens des paroles de Jesus Christ, qui est trés-clair?

TREI-

TREIZIÉME PASSAGE.

Jean. 17. 5.

Presentement glorifie moi, ô mon Pére, auprés de toi, de cette gloire que j'ai euë en toi avant que le Monde fût.

VOici ce que M. le Clerc remarque sur ce passage; *Comme il s'agit ici de la gloire de l'humanité de Jésus Christ, car la Divinité ne peut ni perdre, ni acquerir de la gloire dans le Ciel, où il n'y a rien de sujet au changement; on ne peut pas douter que Jesus Christ ne veuille parler du dessein, que Dieu avoit de l'élever quelque jour à la gloire, avant que le Monde fût créé. Voyez Ephes.* 1. 4. 1. *Pier.* 1. 20.

Un Lecteur peu attentif pourroit se persuader ici d'abord que M. le Clerc a voulu dire que dans le dessein de Dieu *Jesus Christ devoit être élevé à la gloire, avant que le Monde fût créé.* On se tromperoit, sans doute, si l'on tomboit dans cette imagination. Il a voulu dire que *Dieu, avant que le Monde fût créé, avoit dessein d'élever quelque jour Jesus Christ à la gloire.*

Dans

Dans cette Note M. le Clerc touche les principales raisons, par lesquelles les Sociniens ont tâché de prouver que, dans ce passage, Jesus Christ, avant que le Monde fût créé, n'avoit la gloire, qu'il demande, que dans le Decret & la destination de Dieu. M. de la Place les a amplement & solidement refutez.

Plac. Disp. 17.

Mais voyons si les raisons que M. le Clerc allegue prouvent bien ce qu'il prétend. *On ne peut pas douter*, dit-il, *que Jesus Christ ne veuille parler ici du dessein que Dieu avoit de l'élever quelque jour à la gloire:* Pourquoi? Parce *qu'il s'agit ici de la gloire de l'humanité de Jesus Christ, & que la Divinité ne peut ni perdre, ni acquerir de la gloire dans le Ciel, où il n'y a rien de sujet au changement.*

Cependant, dans ce que Jesus Christ dit ici, il n'est point parlé du Ciel. Jesus Christ demande la gloire qu'il avoit en Dieu, avant que le Monde fût créé. Jesus Christ avoit-il quelque gloire dans le Ciel, avant la création du Monde; c'est à dire avant qu'il y eût un Ciel?

2. Il ne s'agit pas ici uniquement de la gloire de l'Humanité de Jesus Christ, il s'agit de la gloire de sa Personne, qui

qui est Dieu & Homme, Médiateur de la nouvelle Alliance. Lors que *la Parole a été faite chair*, l'éclat de sa Majesté éternelle a été couvert du voile des foiblesses d'une vie & d'une mort humaine. Celui qui *étoit en forme de Dieu, s'est anéanti lui même aiant pris la forme de serviteur fait à la ressemblance des hommes.* Et quand Jesus Christ, aprés ses souffrances a été glorifié, d'un côté les foiblesses humaines ont cessé, & l'Humanité de Jesus Christ est entrée dans un état immortel & incorruptible: De l'autre, la Personne de Jesus Christ a paru dans la gloire de sa Nature Divine, déployant d'une maniere éclatante sa sagesse, sa toutepuissance, sa misericorde, & tous ses attributs divins. C'est là ce que le Sauveur appelle ici *la gloire qu'il a eüe par devers le Pére, avant que le Monde fût fait.*

3. Quand il s'agiroit ici de la gloire de l'Humanité de Jesus Christ, on ne voit pas qu'il s'ensuive de là qu'on ne puisse pas douter que Jesus Christ ne veuille parler du dessein que Dieu, avant que le Monde fût créé, avoit de l'élever quelque jour à la gloire. Et pourquoi ne croira-t-on pas que Jesus Christ veut parler de la gloire éternelle

de

de sa Divinité, & qu'il demande que cette gloire soit communiquée à son Humanité, autant que la Nature Humaine en est capable. Mais comment doutera-t-on que c'est-là ce que Jesus Christ veut dire, puis que c'est-là ce qu'il dit positivement? Il ne dit pas, *Glorifie moi de cette gloire que tu m'as destinée, avant que le Monde fût.* Il dit, *Glorifie moi de cette gloire que j'ai euë par devers toi avant que le Monde fût.* Avoir eu la gloire, ce n'est pas avoir été destiné à posseder quelque jour la gloire. Et jamais on n'a dit de quelqu'un, qu'il a eû des avantages, dans un tems, où il n'étoit pas encore lui-même.

Les deux passages, alleguez ici par M. le Clerc, ne prouvent nullement le contraire. Le premier est Ephes. I. 4. *Dieu nous avoit élus en Jesus Christ, devant la création du Monde, pour être Saints & sans tache devant lui, dans la charité.* Le second I. Pier. 1. 19. 20. *Vous avez été rachettez*, dit l'Apôtre, *par le précieux sang de Jesus Christ, comme d'un Agneau sans tache & sans défaut: qui a été ordonné avant la création du Monde, mais qui a pa-*

paru dans ces derniers tems à cause de vous. Car que prouvent ces deux passages ? Que de toute éternité Dieu a choisi ceux qu'il veut sauver par Jesus Christ : Que de toute éternité Dieu avoit fait le dessein d'envoyer Jesus Christ au Monde, & de l'exposer à la mort pour nous rachetter de nos péchez. C'est ce que, par la grace de Dieu, nous ne nions point. Mais est-ce là ce dont il s'agit ici ? Ces deux passages prouvent ils que quand Jesus Christ demande à Dieu *cette gloire, qu'il a eüë en lui, avant que le Monde fût*, il veut parler du dessein que Dieu avoit de l'élever quelque jour à la gloire ? Prouvent ils qu'on peut dire de quelqu'un qu'il a eu la gloire, dans le tems qu'il ne la possedoit pas ; & qu'il n'étoit pas lui-même ? Dieu a eu dessein d'élever Jesus Christ à la gloire : Mais Jesus Christ a possedé de toute éternité le fonds de cette gloire à laquelle Dieu a eu dessein de l'élever ; & qui avoit été exterieurement couverte du nuage de son anéantissement.

Mais, dira-t-on, c'est la gloire de Médiateur que Jesus Christ demande ici : Et n'est-il pas évident qu'il n'a possedé actuellement cette gloire qu'a-

près

prés ses souffrances ? *Il a été obeïssant jusques à la mort . . . . Pour laquelle cause aussi Dieu l'a souverainement élevé.* Donc avant que le Monde fût Jesus Christ n'a pu avoir cette gloire que dans le Decret & la destination de Dieu.

Cette objection seroit considerable, sans doute, si la gloire de Médiateur étoit réellement differente de la gloire divine & éternelle. Mais la gloire de Médiateur, dans l'Economie de Jesus Christ, est, dans le fonds, la gloire divine même découverte & manifestée par les actes de sagesse, de puissance & d'autorité infinie que Jesus Christ a déployez en qualité de Médiateur, pour consommer le salut de son Eglise. Ou, si vous voulez, la gloire divine & éternelle appliquée à l'ouvrage de la Redemption. Car en quoi consiste cette gloire de Médiateur que dans l'exercice des vertus & des perfections divines ? Jesus Christ étant le vrai Dieu, un seul & même Dieu avec le Pére, possedoit de toute éternité, avec le Pére, une gloire divine & infinie. Lors qu'il s'est manifesté aux hommes, il ne leur a pas découvert d'abord sa gloire divine; Il

a paru *en figure comme un homme*, exposé aux miseres & aux infirmités d'une vie humaine, qu'il a terminée par une mort cruelle & ignominieuse. Aprés sa mort, il est ressuscité, il est monté dans les Cieux, il s'est assis à la droite de la Majesté dans les Lieux trés-hauts, où il déploye sa puissance & sa vertu divine, pour le salut de ses Enfans. C'est là qu'il paroît véritablement le Dieu de la gloire, tel qu'il l'est de toute éternité. Quand donc Jesus Christ demande ici la gloire de Médiateur, ce qu'il demande c'est que le Pére, l'élevant à cette partie de l'œuvre de la Médiation, qui doit consister en gloire, fasse connoître aux hommes & aux Anges que ce Médiateur, qui s'étoit si profondement abbaissé, est pourtant de sa nature, & d'éternité en éternité, *en forme de Dieu*, *égal à Dieu*, un seul Dieu avec le Pére. C'est-là le sens naturel de ces paroles de Jesus Christ; *Glorifie moi, ô mon Pére, de cette gloire que j'ai euë en toi, avant que le Monde fût.*

QUATORZIÉME PASSAGE.

Act. 20. 28.

Prénez donc garde à vous, & à tout le troupeau dans lequel le Saint Esprit vous a établis Evêques, pour paître une Eglise de Dieu, qu'il a rachettée par son Sang.

CE Passage est trés-considérable, & montre que Jesus Christ est véritablement Dieu & Homme en une seule & même Personne, puis que le Sang, qu'il a répandu comme Homme, est appellé ici *le Sang de Dieu*.

M. le Clerc, dans sa Traduction a suivi les Exemplaires ordinaires; mais il nous avertit, dans une Note, *qu'au lieu de* Theou, *de Dieu, il y a dans le MS. d'Alexandrie* Kuriou, *du Seigneur, qui signifie ordinairement Jesus Christ.* M. le Clerc, dans sa Préface fait assez connoître qu'il préfere ce Manuscript à tous les autres Exemplaires, il vante son antiquité; & dans plusieurs endroits de ses Notes il avertit qu'*on juge que ce MS. a* été

été écrit vers le tems du premier Concile de Nicée. Sur Jean. 6. 33. & sur 1. Jean 5. 7.

Pour ôter le scrupule qu'on pourroit se faire là-dessus, & sans entrer dans la discussion de l'antiquité du Manuscript d'Alexandrie, il suffira de remarquer que dés le tems du premier Concile de Nicée, on lisoit ce passage, comme nous le lisons aujourd'hui. Car c'est ainsi que S. Athanase le cite en deux endroits. *Epist. ad Serap. & in Testim. ex Script. S. de Natur. Commun.* C'est ainsi aussi que ce passage est cité par S. Basile, par S. Epiphane, & par S. Ambroise. Voyez sur ce verset le Nouveau Testament du Docteur Mill, qui n'a pas survécu long tems à la publication de son excellent Ouvrage, mais dont l'Ouvrage lui-même ne mourra jamais.

QUINZIE'ME PASSAGE.

1. Cor. 15. 45. 47.

Adam le premier homme, comme dit l'Ecriture, fut pour être un animal; mais le dernier Adam pour être un esprit, qui donne la vie . . . . Le premier homme, ayant été tiré de la terre, fut terrestre, mais le Seigneur, qui est le second homme, est venu *du Ciel.*

L'Opposition que S. Paul fait ici entre le premier Homme, & Jesus Christ, prouve manifestement que Jesus Christ n'est pas un simple Homme, comme les Sociniens le prétendent. Entre tous les Hommes, qui ne sont qu'hommes, il n'en est point de plus excellent & de plus admirable qu'Adam; sur tout dans l'état de son innocence, & tel qu'il sortit des mains de Dieu. Son corps, à la verité, étoit tiré de la Terre; mais Dieu l'avoit formé immediatement, & la structure de ce corps, que nous ne saurions, encore aujourd'hui, considerer, avec quelque attention, sans éton-

étonnement, étoit, sans doute, digne de la puissance infinie de celui qui l'avoit fait. D'ailleurs, à ce corps si merveilleux, Dieu avoit joint une Ame vivante, qui est encore plus merveilleuse. Mais il y a infiniment plus en Jesus Christ qu'en Adam. Jesus Christ est veritablement Homme, & il tire son Humanité d'Adam, comme nous: Mais il y a en Jesus Christ plus que la Nature humaine d'Adam. Adam a eû seulement une *Ame vivante;* Jesus Christ étant Homme, & descendu d'Adam a aussi une Ame Vivante; mais, de plus il est un *Esprit vivifiant.* Le Corps d'Adam ayant été tiré de la Terre, Adam est de Terre; Mais en Jesus Christ, outre ce corps qui vient de la Terre, il y a une Divinité éternelle qui est du Ciel.

Il est visible que c'est là ce que S. Paul nous enseigne, dans ces deux versets. M. le Clerc tâche de lui faire dire toute autre chose. Il traduit ainsi les premieres paroles du vers. 45. *Adam le premier homme, comme dit l'Ecriture, fut pour être un animal.* Que veut dire cette paraphrase? S. Paul dit, en autant de mots; *Comme*

aussi il est écrit, le premier homme Adam fut en ame vivante. ' C'est aussi ce que dit Moyse Gen. 2. 7. que S. Paul cite en cet endroit. M. le Clerc veut il nous cacher ici l'opposition que S. Paul fait, entre *l'Ame vivante* d'Adam, & *l'Esprit* éternel de Jesus Christ qui est l'auteur, la source & le principe de la vie? En effet, M. le Clerc veut détourner ici nôtre pensée au Corps ressuscité de Jesus Christ. Voici la Note par laquelle M. le Clerc prétend expliquer ce que c'est que *cet Esprit* de Jesus Christ, *qui donne la vie. Pour être un Esprit: Même à l'égard du corps; si l'on considere le corps de Jesus Christ aprés sa résurrection.* Lorsque S. Paul dit que Jesus Christ est *en Esprit, qui donne la vie*, il ne s'agit point du tout du Corps ressuscité du Sauveur. Le Corps de Jesus Christ, aprés sa résurrection, est un Corps spirituel; mais ce n'est pas un Esprit: *Touchez moi & voyez*, disoit le Sauveur à ses Disciples, aprés sa résurrection, *car un Esprit n'a ni chair, ni os; comme vous voyez que j'ai.* Luc. 24. 39. De plus le Corps ressuscité de Jesus Christ n'est pas la source & le principe de la vie: c'est son Esprit éternel qui la donne

ne & qui la produit. Enfin, à suivre la pensée de M. le Clerc, il n'y aura plus ici d'opposition entre Adam & Jesus Christ. Jesus Christ a eu un Corps & une Ame, de même nature que le Corps & l'Ame d'Adam: Jesus Christ même a tiré son Corps d'Adam. Si parce que Jesus Christ a eu un Corps, qui devoit ressusciter, on peut dire qu'*il est pour être un Esprit, qui donne la vie:* Le Corps d'Adam ne doit il pas aussi ressusciter un jour? En un mot, si l'on considere Jesus Christ comme un simple Homme, son excellence & sa dignité au dessus d'Adam, que S. Paul établit dans ce passage, disparoît & s'évanouït.

M. le Clerc veut pourtant que S. Paul ne considére ici Jesus Christ que comme un Homme, & quand l'Apôtre dit au vers. 47. que *le premier homme ayant été tiré de la terre est terrestre; mais que le Seigneur, qui est le second homme, est venu du Ciel.* M. le Clerc prétend encore qu'il s'agisse, au moins en quelque sorte, du Corps de Jesus Christ. Le Seigneur *est venu du Ciel: Même à l'égard de son corps, qui, quoi que formé du sang de la Sainte Vierge, fut formé d'une maniére divine, par le*

S. Esprit. Voyez Jean III. 31. Voila la Note de M. le Clerc sur ces paroles.

Le Passage du Ch. III. de S. Jean vers. 31. ne prouve point qu'il est dit que Jesus Christ est venu du Ciel, parce que son Corps a été formé par le S. Eprit. Nous renvoyons ici à ce que nous avons dit sur ce Passage.

Mais d'ailleurs il est évident que quand Saint Paul dit ici que Jesus Christ est venu *du Ciel*, il n'a aucun égard à son Corps. Il remarque que le premier Adam a été terrestre, son Corps ayant été tiré de la Terre; au lieu que le Seigneur est du Ciel. Si S. Paul ne considére ici Jesus Christ qu'à l'égard de son Humanité, il ne sauroit lui donner cette prérogative sur Adam. L'Humanité de Iesus Christ a été, en tout, semblable à celle d'Adam: Jesus Christ a tiré son Corps d'Adam, dont le Corps a été tiré de la Terre. Ainsi, si l'on ne considére Jesus Christ que comme homme, il sera terrestre aussi bien qu'Adam. C'est à l'égard de sa Divinité éternelle que Jesus Christ n'est point terrestre: *Il est venu du Ciel.* Et c'est

c'est ce qui le distingue d'Adam; ce qui éleve infiniment le Seigneur au dessus d'Adam.

Mais, dit M. le Clerc, *le corps de Jesus Christ, quoi que formé du sang de la Sainte Vierge, fut formé d'une maniere divine par le S. Esprit.* Et le Corps d'Adam, quoi que formé de la Terre, ne fut-il pas formé d'une maniere divine par la puissance infinie de Dieu? Cependant S. Paul dit que *le premier homme étoit terrestre*, au lieu que *le Seigneur qui est le second homme* est venu *du Ciel*. Donc S. Paul ne considére pas ici Jesus Christ, comme un simple Homme; mais comme un Homme qui étoit en même tems *Dieu sur toutes choses bénit éternellement.*

SEIZIE'ME PASSAGE.

Philip. 2. 6. 7. 8. 9.

Etant en forme de Dieu, il ne crut pas que s'égaler à Dieu fût une chose qu'on pût ravir; mais il se dépouilla lui-même, en prenant la forme d'un serviteur, & se rendant semblable aux autres *hommes. Ayant été trouvé en apparence comme un autre homme, il*

s'humilia lui-même en se rendant obeissant jusqu'à la mort, & à la mort de la croix. C'est pourquoi Dieu l'a élevé &c.

SAint Paul nous apprend ici que Jesus-Christ, étant Dieu éternel, s'est abbaissé jusques à se faire homme, & à souffrir la mort de la croix. C'est là le sens naturel des paroles de l'Apôtre, & celui qui se presente d'abord à l'esprit.

Les Sociniens ont eu recours à leurs subtilitez ordinaires pour tâcher de détourner ce discours de S. Paul à un autre sens: Et M. le Clerc n'oublie rien pour appuyer ici leur prétention. Il traduit à sa maniere quelques-unes des paroles de l'Apôtre: Et dans ses Notes sur ce Passage, d'un côté il s'efforce de prouver qu'il ne s'y agit point du tout de la Divinité de Jesus Christ; & de l'autre il fait valloir, autant qu'il peut, le sens que les Sociniens ont trouvé à propos de donner à ces paroles de S. Paul. M. le Clerc ne trouvera pas mauvais que nous examinions tout ceci. Nous commencerons par la traduction qu'il nous donne du second membre du vers. 6.

Voici

Voici de quelle maniere nôtre Version de Genéve a rendu ce verset; *Lequel étant en forme de Dieu n'a point reputé rapine d'être égal à Dieu.* On ne sauroit nier que cette Version ne soit très-litterale. M. le Clerc tourne tout autrement ces paroles: Il les traduit ainsi; *Il ne crut pas que s'égaler à Dieu fût une chose qu'on pût ravir.* Dans ses Additions aux Notes du Docteur Hammond, il remarque que c'est là le sens que Novatien a donné à ce passage, dans un Traité de la Trinité, qui s'imprime avec les Oeuvres de Tertullien. Il faut bien que ce sens ne soit pas si juste & si naturel que M. le Clerc le prétend, puisque ni Socin, ni Slichtingius, ni Enjedinus, ni Grotius, ni aucun de ceux qui, depuis Socin, soutiennent qu'il ne s'agit point ici de la Divinité éternelle de Jesus-Christ, à la reserve de M. le Clerc, ne s'est avisé de le suivre.

Et en effet, pour admettre ce sens, & traduire ce passage, comme M. le Clerc l'a traduit, il faut donner à un terme, que S. Paul employe ici, la signification d'un autre terme; & prendre ἁρπαγμὸν pour ἁρπακτὸν M. le Clerc en convient dans ses Additions aux

Notes de Hammond. Ὀυχ ἁρπαγμὸν ἡγήσατο, *prorsus idem esse videtur ac* οὐχ ἡγήσατο ἁρπακτὸν. Que s'il est permis en traduisant de prendre ainsi le change, & de donner à un mot la signification d'un autre mot, il ne sera pas difficile de faire dire ce qu'on voudra à un Auteur qu'on traduit.

Mais quand le terme que S. Paul employe ici seroit susceptible, en d'autres endroits, du sens que M. le Clerc lui donne, il faudroit, au moins, que ce sens pût convenir à ce passage. Que veut dire ici S. Paul? Il *veut-dire*, si nous en croyons M. le Clerc, *que Jesus Christ, consideré comme homme, quelques miracles qu'il fit, ne crut pas neantmoins qu'il pût à cet égard s'égaler à Dieu, ou s'attribuer l'égalité, en refusant de lui obeir.* Mais cette explication donne aux paroles de S. Paul un sens bien peu digne de cet Apôtre, & bien éloigné de son intention. Il s'agit en cet endroit du grand exemple d'humilité, de charité & de desinteressement que Jesus Christ nous a donné, dans l'Ouvrage de nôtre Redemption. *Que rien ne se fasse par contention, ou par vaine gloire*, a dit S. Paul dans les ver-

sets

fets immédiatement précédents, *mais en estimant l'un l'autre par humilité de cœur plus excellent que soi-même. Ne regardez point un chacun à son particulier, mais aussi à ce qui appartient aux autres: Qu'il y ait donc un même sentiment en vous, qui aussi a été en Jesus Christ.* Et quel est ce sentiment qui a été en Jesus Christ & que nous devons prendre pour nôtre modéle? C'est, si nous en voulons croire ici M. le Clerc, que Jesus Christ étant un homme, & faisant de grands miracles, il n'a pas cru pourtant pouvoir ravir l'égalité avec Dieu; c'est à dire pouvoir s'égaler à Dieu, en refusant de lui obeïr. Est-ce donc un grand effort de charité, de desinteressement & d'humilité; Est-ce même un grand effort de sagesse à un homme, qu'on veut que nous ne considerions ici que comme un simple homme, de ne croire pas qu'il puisse s'égaler à Dieu? Mais, nous dira-t-on, Dieu avoit tellement revêtu cet homme de ses dons, qu'il paroissoit commander à toute la Nature avec un pouvoir absolu, & qu'il faisoit des miracles inoüis. N'est-ce pas beaucoup que, dans l'éclat d'u-

 ne

ne telle gloire, cet homme ait reconnu qu'il ne pouvoit pas prétendre d'être égal à Dieu? Que Dieu ait fait part à cet homme de ses dons les plus éclatants: Que Dieu l'ait assisté de sa toute-puissance pour opérer des miracles inouïs; qu'il lui ait presté la force de son bras, pour changer à sa volonté tout l'ordre de la Nature; plus Dieu l'aura rempli de ses dons, & plus cet homme sera en obligation de reconnoître qu'il y a une distance infinie de Dieu à lui, qu'il s'en faut infiniment qu'il ne soit égal à Dieu: Car cet homme pourra-t-il s'empêcher de sentir qu'il ne seroit plus capable de rien, si Dieu retiroit de lui ses dons & sa force? Si donc tout ce que S. Paul a voulu nous apprendre ici c'est que Jesus Christ n'étant qu'un homme, mais faisant des miracles inouïs, a crû pourtant ne pouvoir pas s'égaler à Dieu; il attribuë bien à Jesus Christ un sentiment de droiture & d'équité: il nous donne bien, en la personne de Jesus Christ, un exemple de bon sens & de sagesse; & encore d'une sagesse assez commune: Mais il ne nous propose pas là un sentiment de charité, un exemple de desintereffement. C'est pour-

pourtant un exemple de desinteressement & de charité que S. Paul a dessein de nous proposer ici, en la personne de Jesus Christ: Et par consequent le sens, que M. le Clerc donne à ces paroles de S. Paul, est tout à fait éloigné de l'intention de cet Apôtre.

Il y a plus: Ce sens de M. le Clerc & de son Novatien est tout à fait contraire à la vérité. Car il est certain que Jesus Christ, pendant les jours de sa chair, a témoigné nettement, & dans plus d'une rencontre, qu'il étoit égal à Dieu. Jesus Christ ne se faisoit il pas égal à Dieu, & ne donnoit il pas à entendre clairement qu'il étoit de même nature que Dieu, lors que si souvent il se disoit le Fils de Dieu, & appelloit Dieu son Pére? Car, comme M. le Clerc lui même le remarque, sur Jean. 5. 18. *Les Juifs nommoient bien Dieu leur Pére, en parlant en général: mais un seul ne disoit pas,* Mon Pére, *en parlant de Dieu: Mais Nôtre Seigneur parloit de lui, comme chacun en particulier parle de son propre Pére. C'étoit s'égaler en quelque sorte à Dieu, que de parler ainsi; parce que, parmi les hommes, les enfants sont d'une nature semblable à celle de ceux qu'ils nomment leurs Péres.* Outre

Outre cette raison generale, nous pouvons rapporter deux instances particuliéres, qui font voir manifestement que Jesus Christ s'est fait égal à Dieu.

La premiere est au Ch. X. de l'Evangile selon S. Jean vs. 30. où Jesus Christ dit en autant de mots *Mon Pére & moi sommes une seule chose*. Les Juifs comprirent fort bien que, par ces paroles, Jesus Christ se *faisoit Dieu*. Voyez ce que nous avons remarqué ci-dessus sur ce Passage.

Nous avons une autre instance qui démontre que Jesus Christ s'est fait égal à Dieu. C'est au Ch. V. du même Evangile selon S. Jean. Jesus Christ avoit guéri un homme affligé de paralysie depuis trente huit ans: Non seulement il l'avoit guéri au jour du Sabbat; mais il lui avoit même ordonné, dans ce jour du sacré repos, de charger son lit & de s'en aller. vers. 8. 9. Les Juifs s'en irritent, & en prennent occasion de vouloir faire mourir Jesus Christ, comme un violateur du Sabbat. vers. 16. Comment est-ce que Jesus Christ se justifie de cette accusation? Il ne se contente pas de dire, comme dans d'autres occasions, que

Le

Le Sabbat est fait pour l'Homme, & non pas l'Homme pour le Sabbat : Et qu'*il est permis de faire du bien au* jour du *Sabbat.* Il va plus avant, & il asseure, qu'à l'exemple de Dieu même, il peut travailler, en ce jour ordonné pour le repos ; *Mon Pére travaille jusques à maintenant, & je travaille aussi.* vers. 17. Cette réponse établit clairement une égalité entre Jesus Christ & Dieu. Les Juifs le conçoivent bien ; & c'est ce qui achéve de les irriter. Ils veulent faire mourir Jesus Christ, non plus simplement comme un violateur du Sabbat ; mais comme un blasphémateur, qui se met en un même rang avec Dieu. *Pour cette cause donc*, ajoûte l'Evangeliste, *les Juifs cherchoient d'autant plus de le mettre à mort, parce que non seulement il avoit violé le Sabbat ; mais parce qu'il disoit que Dieu étoit son propre Pére, se faisant égal à Dieu.* vers. 18. Comment Jesus Christ repousse-t-il cette seconde accusation ? Allégue-t-il que les Juifs ont mal pris sa pensée ? Qu'il n'a eu garde de s'élever si haut, de s'égaler à Dieu, de se comparer à Dieu ? Au contraire, il ne répond qu'en établissant encore plus fortement son égalité avec Dieu.

Marc. 2. 27.
Mat. 12. 12.

Toute

Toute la puissance, toute la gloire, toute la Majesté du Pére réside en lui: Il ne fait que ce que le Pére fait; il fait tout ce que le Pére fait: Les œuvres les plus magnifiques du Pére ne sont pas au-dessus de son pouvoir: Le Pére lui a remis l'exercice absolu de leur Justice Souveraine. *Jesus répondit, En vérité je vous dis que le Fils ne peut rien faire de par soi-même, sinon qu'il le voye faire au Pére. Car quelque chose que le Pére fasse, le Fils le fait aussi semblablement. Car le Pére aime le Fils, & lui démontre toutes les choses qu'il fait; même il lui démontrera de plus grandes œuvres que celle-ci, afin que vous soyez étonnez. Car comme le Pére ressuscite les morts, & les vivifie; semblablement aussi le Fils vivifie ceux qu'il veut. Car le Pére ne juge personne, mais il a donné tout jugement au Fils.* vs. 19. 20. 21. 22. D'où il conclut que bien loin qu'on puisse le traitter de blasphémateur, lors qu'il s'égale au Pére, on doit, au contraire, lui rendre le même honneur qu'on rend au Pére: *Afin que tous honnorent le Fils, comme ils honnorent le Pére.* Vers. 23.

Si Jesus Christ n'étoit qu'un simple homme, comment aura-t-il pu innocem-

cemment donner lieu aux Juifs de croire qu'il se faisoit égal à Dieu? Et quand les Juifs l'en ont accusé, comment n'a-t-il point témoigné de l'horreur de voir qu'on le soupçonnât d'un tel blasphéme? Comment n'a-t-il point repoussé, avec véhémence, la fausseté d'une accusation si atroce? Comment, au contraire, pour toute réponse, a-t-il établi qu'il a la même puissance, & la même autorité que Dieu; qu'il fait tout ce que Dieu fait: qu'aussi bien que Dieu, il vivifie qui il lui plaît: Et que les mêmes honneurs, qui appartiennent à Dieu, lui doivent être rendus? N'est-ce pas là se faire égal à Dieu? Ce que S. Paul, dans le Passage que nous examinons assure que Jesus Christ n'a point regardé *comme une rapine*, ou comme une usurpation: Au lieu que M. le Clerc veut faire dire à cet Apôtre précisément tout le contraire, que Jesus Christ ne crut pas qu'il *pût s'égaler à Dieu, ou s'attribuër l'égalité.*

M. le Clerc, qui n'ignore pas qu'on peut lui opposer ce Passage du Ch. V. de S. Jean, pour montrer que Jesus Christ n'a pas fait de difficulté de s'égaler à Dieu, dans ses Additions

tions aux Notes de Hammond, sans examiner, comme nous venons de le faire, toute la suitte du discours de S. Jean, se contente d'alléguer le commencement du vers. 19. pour prouver que Jesus-Christ n'a pas prétendu s'égaler à Dieu. *Le Fils ne peut rien faire de lui même, sinon qu'il le voye faire au Pére*. Car, dit M. le Clerc, *celui qui suit l'exemple de quelqu'un, sans pouvoir s'en écarter, est moindre que celui qui donne l'exemple.*

Qui exemplum sequitur, nec potest ab eo discedere, is minor est eo qui exemplum prabet. Cleric. in Annot. Ham. ad Nov. Test. in Philip. 2. 6.

Mais Jesus Christ ne se fait il pas égal au Pére, lors qu'il asseure qu'il fait généralement tout ce que le Pére fait? *Quelque chose que le Pére fasse, le Fils le fait aussi semblablement. Comme le Pére ressuscite les morts, & les vivifie: semblablement aussi le Fils vivifie ceux qu'il veut.* Que si le Seigneur remarque que le Fils ne *fait rien de soi-même, sinon qu'il le voye faire au Pére*, c'est pour montrer sa parfaite union avec le Pére, & afin qu'on n'aille pas s'imaginer qu'il y a deux Tout-puissants. Au reste, de ce que le Fils imite le Pére, il s'ensuit bien qu'il est son Fils: mais il ne s'ensuit pas de là qu'il n'est pas égal au Pére. Qui peut imiter Dieu, en tout ce qu'il

qu'il fait, & faire tout ce que Dieu fait, sans être égal à Dieu ; & sans être Dieu?

Ainsi nous avons fait voir que l'explication de M. le Clerc, & de son Novatien, ne convient point aux paroles de S. Paul; qu'elle convient encore moins au but de cet Apôtre ; & qu'elle est entierement contraire à la vérité. Examinons presentement les gloses de M. le Cl: sur le reste de ce passage.

Etant en forme de Dieu, &c. Il faut remarquer, avant toutes choses, dit M. le Clerc, *que s'agissant ici d'humilité & d'obeïssance, on doit entendre tout ce que dit S. Paul, de la nature humaine de Jesus Christ. Sa nature divine étant la même que celle du Pére, n'est pas susceptible d'humilité & d'obeïssance. Ce sont là des vertus des Créatures, & non pas du Créateur.* C'est la même raison que Socin employe, *in Resp. ad Volan. & in Resp. ad Wujek. Tom. 2. Oper. Socin. pag. 381. & pag. 584.*

Mais, de la maniere dont M. le Clerc parle ici, il veut bien qu'on croïe qu'il reconnoît qu'il y a véritablement en Jesus Christ une Nature Divine; & une Nature Humaine. S'il est ainsi, pourquoi ne doit on pas enten-

tem-

s'entendre de la Nature Divine du Sauveur ce que S. Paul dit qu'il étoit *en forme de Dieu* ? Quand on accordera à M. le Clerc que *l'humanité & l'obeïssance sont des vertus des Creatures, & non pas du Créateur*, s'ensuivra-t-il de là que S. Paul ne parle pas de la Nature Divine de Jesus Christ, lors que cet Apôtre remarque que Jesus Christ étoit *en forme de Dieu? Il s'agit ici*, dit M. le Clerc, *d'humilité & d'obeïssance*. Où est-ce qu'il s'agit d'humilité & d'obeïssance? Est-ce dans ce que S. Paul dit de Jesus Christ qu'il étoit *en forme de Dieu* ? M. le Clerc ne le dira pas, sans doute. Il ne s'agit d'humilité & d'obeïssance que dans ce que S. Paul ajoûte, *Qu'il s'est anéanti, &c.* Qu'on entende donc de la Nature Humaine de Jesus Christ ce que S. Paul dit *qu'il s'est anéanti, &c.* : Pourquoi n'entendra-t-on pas de sa Nature Divine ce que l'Apôtre dit auparavant, Que Jesus Christ étoit *en forme de Dieu?* Que Jesus Christ n'ait pratiqué l'humilité & l'obeïssance que lors qu'il s'est fait Homme : cela empêche-t-il qu'avant que d'être Homme, il ne fût Dieu, & qu'on ne puisse dire, qu'*étant Dieu il s'est anéanti, &c?*

Par

Par la même raiſon S. Paul a pu dire, *Qu'étant Dieu, & s'étant anéanti ſoi même, Dieu l'a ſouverainement élevé.* M. le Clerc ſe ſert encore, aprés Socin, (Loc. cit.) de cette expreſſion de S. Paul, pour prouver que quand l'Apôtre dit que Jeſus Chriſt étoit *en forme de Dieu*, on ne le doit pas entendre de ſa Nature Divine. *Dieu l'a élevé. Ceci*, dit M. le Clerc, *ne pouvant s'entendre que de la Nature Humaine, fait voir qu'il faut entendre de la même nature ce qui a précedé. Car la nature qui a été élevée eſt celle qui avoit été humiliée.* Quand on accorderoit à M. le Clerc que c'eſt la nature humaine de Jeſus Chriſt qui a été humiliée & élevée, comment en pourra-t-il conclurre que S. Paul n'a pas entendu parler de ſa nature divine, en diſant qu'avant que de s'être anéanti, il étoit *en forme de Dieu*? S'il y a en Jeſus Chriſt une Nature Divine, & une Nature Humaine, comme M. le Clerc veut bien qu'on croye qu'il le reconnoît, S. Paul n'a-t-il pas pu dire que Jeſus Chriſt étant Dieu de toute éternité, il a été humilié en ſa Nature Humaine?

Ce que nous venons de dire ſuffiroit

roit pour détruire l'illusion que M. le Clerc veut nous faire sur ce passage. Mais, pour un plus grand éclaircissement, j'ajoûte que l'humilité & l'obeïssance, aussi bien que l'exaltation de Jesus Christ homme, peuvent & doivent être attribuées à sa Personne Divine; ou, si vous voulez, à sa Personne qui est Dieu, aussi bien qu'homme. Les deux Natures en Jesus Christ ne sont pas tellement séparées qu'elles constituent deux Personnes differentes: au contraire elles sont tellement unies, qu'elles ne font qu'une seule & même Personne. On peut donc attribuër à cette Personne Divine l'obeïssance & l'humilité que le Sauveur a exercées entant qu'homme; quand même il seroit vrai en tout sens que *l'humilité & l'obeïssance sont des vertus des Créatures, & non pas du Createur.*

Je dis quand cette maxime de M. le Clerc seroit vraie en tout sens: Mais il est certain qu'elle ne l'est pas absolument & à tous égards. Il faut donc remarquer encore que l'obeïssance & & l'humilité ne sont pas des vertus du Créateur, consideré comme Créateur: mais qu'elles peuvent être, & qu'elles sont effectivement, des vertus de Dieu,

con-

considéré comme Rédempteur. La Divinité de Jesus Christ peut être considerée, ou dans son état naturel, ou dans l'état économique. Dans l'état naturel, la Personne du Fils est entierement égale à celle du Pére : C'est la même Divinité. Dans l'état économique le Fils a pris une charge inferieure, par la nature de ses fonctions à celle du Pére, & il s'est volontairement soumis au Pére : Ce qui fait dire à S. Paul, que *bien qu'il fût Fils, cependant il a appris l'obeïssance par les choses qu'il a souffertes.* Heb. 5. 8. Consultez M. Claude, dans son *Traité de Jesus Christ Liv. I. ch.* 10. *& Liv. V. ch.* 2.

Il est donc clair qu'on peut entendre de la Divinité éternelle de Jesus Christ ce que S. Paul dit ici, qu'il étoit *en forme de Dieu.* J'ajoûte qu'on ne peut l'entendre autrement, sans tordre ces paroles de l'Apôtre, & sans recourir à des explications forcées. Telle est celle des Sociniens adoptée par M. le Clerc. *Jesus Christ*, dit-il, *en qualité d'homme, paroissoit, à certains égards, plus semblable à Dieu qu'aux hommes ; comme en ce qu'il commandoit à toute la Nature, avec un pouvoir ab-*

 solu,

solu, & faisoit des miracles inouïs. C'est ce que S. Paul appelle la forme, *c'est à dire la ressemblance de Dieu. C'est le sens que ce mot a Marc XVI. 12. & au vs. 7.*

Comme ce discours de M. le Clerc pourroit faire quelque illusion à des esprits peu attentifs, il est bon de l'éclaircir. Entend il que Jesus Christ, entant que simple Homme, commandoit à toute la Nature, & faisoit des miracles inouïs? Ce sens est faux: Car Jesus Christ a fait ses miracles, & disposé de toute la Nature avec un pouvoir absolu, non entant qu'Homme & par la puissance de sa seule humanité: mais entant qu'Homme, qui étoit en même tems le Dieu tout puissant & souverain. Il n'y a que Dieu qui ait un pouvoir absolu sur toutes choses: & si Jesus Christ n'eût été qu'un simple homme, il n'auroit pas commandé à toute la Nature, avec un pouvoir absolu,

Passons à une autre consideration. *La forme* ne signifie pas précisément *la ressemblance*. Ce mot, dans les choses visibles, designe ce qui paroist exterieurement. Etre en forme de Roi; c'est paroître dans la pompe qui appar-

partient à un Roi. La Forme de Dieu, c'est la Nature de Dieu, parée de sa Majesté, vestuë de toute sa gloire, & accompagnée de son excellence supreme. Etre en la forme de Dieu, *c'est avoir une Majesté souveraine, une gloire infinie; exercer l'autorité, les droits & les fonctions de Dieu: Vivre & paroître d'une façon convenable à cette grande & incomprehensible nature.* C'est ainsi que M. Daillé l'explique parfaitement bien. Et de là il s'ensuit qu'il ny a que celui qui est véritablement Dieu, qui puisse être en la forme de Dieu: Car une Créature peut elle être capable d'une gloire & d'une Majesté infinie?

Daillé sur ce Passage.

Cependant M. le Clerc, & ses Amis, veulent que *la Forme de Dieu* ne designe ici rien autre chose que la puissance que Jesus Christ faisoit paroître dans l'operation de ses miracles. Jesus Christ *a fait des miracles inouïs:* nous le sçavons. Mais il n'est pas le seul qui en ait fait. Moyse, les Prophétes, les Apôtres & les premiers disciples du Sauveur ont fait des miracles, & des miracles qu'on peut appeller inouïs. Cependant a-t-il jamais été dit de ces Saints Hommes, qu'ils

étoient *en forme de Dieu ;* & feroit-il permis de le dire?

Si l'on objecte qu'il y a une grande difference à faire entre les miracles de Jesus Christ, & ceux des Prophétes & des Apôtres; nous en demeurerons d'accord. Mais nous demanderons en quoi on fait consister cette difference. Si on la fait consister en ce que Jesus Christ faisoit ses miracles par une puissance & une vertu qui lui étoient propres, naturelles, & originairement en lui ; au lieu que les Prophétes & les Apôtres ont fait des miracles par une vertu qui leur étoit communiquée d'ailleurs, & par la puissance de Dieu : nous en conviendrons. Mais il faudra qu'on avouë en même tems que Jesus Christ n'étoit pas un simple Homme : & qu'il étoit tellement Homme, qu'il étoit aussi le vrai Dieu éternel & tout puissant. Car il n'y a que le vrai Dieu éternel à qui le pouvoir de faire des miracles, & de commander à toute la Nature, avec un empire absolu, soit propre & naturel. Si l'on prétend que Jesus Christ, aussi bien que les Prophétes & les Apôtres, n'a fait des miracles que par une vertu qui n'étoit pas originairement en lui, & qui ne lui

lui étoit pas propre & naturelle : il n'y aura donc, à cet égard, aucune difference essentielle entre Jesus Christ, les Prophétes & les Apôtres. Ainsi, si par la forme de Dieu, il faut entendre les miracles que Jesus Christ opéroit, pourquoi ne pourra-t-on pas dire des Prophétes & des Apôtres, aussi bien que de Jesus Christ, qu'ils étoient *en forme de Dieu ?*

Mais il faut prouver directement que par *la forme de Dieu*, S. Paul n'entend pas ici la puissance que Jesus Christ a fait paroître, dans l'opération de ses miracles. Pour nous faire recevoir une explication si peu naturelle, il faudroit, au moins, la munir de quelque preuve : Et c'est ce qu'on ne fait point. Car, presque toûjours, les Sociniens se contentent de nous produire leurs explications forcées & violentes, sans se mettre en peine de les prouver. Il faudroit les en croire sur leur parole : Et c'est asseurément ce que nous ne devons pas faire. Il suffit donc qu'on ne nous prouve point la verité de cette explication, pour nous mettre en droit de n'en faire pas beaucoup d'état. Mais il y a plus ; & nous en prouvons la fausseté. S. Paul,

par *la Forme de Dieu*, n'entend pas le pouvoir de Jesus Christ, qui paroissoit dans ses miracles : Il entend la Nature Divine même, accompagnée de sa pompe, de sa gloire & de sa Majesté. C'est ce qui paroît évidemment par ce que l'Apôtre ajoûte, que Jesus Christ *ne reputoit point rapine d'être égal à Dieu.* Car aprés avoir prouvé la fausseté du sens que M. le Clerc & son Novatien donnent à ces paroles, il me doit être permis d'employer leur véritable sens, pour découvrir la pensée de S. Paul, dans la suitte de son discours. *La forme de Dieu*, dont parle ici S. Paul, n'est pas une ressemblance avec Dieu, *à certains égards* seulement, comme M. le Clerc le prétend. C'est, s'il le veut, une ressemblance, mais qui emporte, selon S. Paul, une entiere, une parfaite égalité avec Dieu. *Lequel étant en forme de Dieu, n'a point réputé rapine d'être égal à Dieu.*

Enfin, ce qui démontre, avec la derniere évidence, que par cette *forme de Dieu*, en laquelle S. Paul asseure que Jesus Christ étoit, on ne doit pas entendre la puissance qu'il fit paroître dans l'opération de ses miracles, c'est ce que l'Apôtre ajoûte *qu'il s'est an anti*,

ti, ou *qu'il s'est dépouillé soi-même, aiant pris la forme de serviteur* &c. Car il est clair que si Jesus Christ a été dans *la forme de serviteur*, avant que de faire ses miracles, on ne sçauroit entendre de ces mêmes miracles, *la forme de Dieu*; puis que S. Paul dit positivement, *qu'étant en forme de Dieu il s'est dépouillé, aiant pris la forme de serviteur*. Or il est certain que Jesus Christ, avant que de faire ses miracles, étoit dans *la forme de serviteur*. Car qu'est-ce que cette *forme de serviteur*, que la Nature humaine que Jesus Christ a prise accompagnée de ses foiblesses & de ses infirmitez innocentes, & dans un état vil & abject, selon le monde.

Pour éluder la force de cette preuve, les Sociniens restreignent cette forme de Serviteur, dans laquelle Jesus Chtist a paru, ils la restreignent, dis-je, à ce qui lui est arrivé au tems de sa Passion. M. le Clerc ne s'éloigne pas de cette application. *Jesus Christ prit la forme de Serviteur*, c'est à dire, selon M. le Clerc, *qu'il parut comme un autre homme, qui auroit été* serviteur, *ou sujet de l'Empire Romain, & fut par conséquent soûmis à ses loix. Il se laissa prendre & conduire devant le tribunal de*

Pilate, comme s'il avoit été un homme du commun.

Je ne sçai pas pourquoi M. le Clerc détermine ici l'idée de *Serviteur*, par celle de *Sujet de l'Empire Romain*. Si c'est pour conduire & arrester nos esprits à ce qui arriva à Jesus Christ, au tems de sa passion, & pour insinuër qu'aiant alors, sur tout, paru sujet à l'Empire Romain, parce qu'alors il fut soumis à l'autorité d'un Magistrat de Rome, ce fut alors seulement qu'il parut en *la forme d'un Serviteur*; si ce n'est, dis-je, que dans cette veuë que M. le Clerc nous parle de l'Empire Romain, ce seroit une mauvaise finesse. Car M. le Clerc ne sçauroit prétendre que *l'Empire Romain* entre nécessairement ici dans cette idée de *serviteur*. Supposé que, lors que Jesus Christ est venu au Monde, la Judée eût été soumise à l'Empire des Parthes, ou qu'elle eût été un Royaume indépendant, comme elle l'avoit été autrefois, & que le Sauveur eût été exposé à tous les mauvais traitements, à toutes les souffrances qu'il a endurées, ne pourroit on plus dire qu'il étoit en *la forme de Serviteur*, parce qu'il n'auroit pas paru comme sujet de l'Empire Romain pré-

précisément? Ce n'est pas là, sans doute, ce que M. le Clerc prétend. Ainsi l'Empire Romain n'a rien à faire ici. Et Jesus Christ *a pris la forme de Serviteur*, non précisément en ce qu'il a paru comme sujet de l'Empire Romain, mais en ce qu'il a paru comme un autre homme, comme un homme du commun.

M. le Clerc dira, sans doute, qu'il ne parle ici de l'Empire Romain, que parce que c'est sous cet Empire que Jesus Christ a souffert, & qu'il faut faire consister *la forme de Serviteur*, non précisément en ce que le Sauveur a souffert sous les Romains; mais en ce qu'il a souffert, qu'il s'est laissé prendre, conduire devant le tribunal d'un Juge, condanner &c. Mais je demande, est-ce là ce qui constituë précisément & proprement *la forme d'un Serviteur*? N'y a-t-il que ceux qui tombent entre les mains de la Justice, & à qui on fait le procés, qui puissent passer pour des Serviteurs? Estre pris, conduit devant le tribunal d'un Juge, condanné &c. ce n'est pas ce qui constituë précisément *la forme d'un Serviteur*; c'est ce qui constituë *la forme d'un malfaiteur & d'un criminel*. Aussi Jesus

Christ disoit il à ceux qui l'étoient venus prendre dans le Jardin, pour le conduire devant les tribunaux des Juges, non, *Vous êtes sortis comme aprés un serviteur*; Mais, *Vous êtes sortis avec des épées & des bastons, comme aprés un brigand, pour me prendre. Mat. 26. 55.* Jesus Christ donc a été *en la forme de serviteur*, non précisément en ce qu'il a été pris, jugé, condanné: mais en ce qu'il a été comme un autre homme, comme un homme du commun. Et n'a-t-il été comme un homme du commun que lors qu'il a été pris, jugé, condanné? Depuis sa naissance, jusques à sa mort, n'a-t-il pas été tenté de même que *nous en toutes choses, horsmis le péché? Heb. 4. 15.* N'a-t-il pas été envoyé au monde *en forme de chair de péché? Rom. 8. 3.* N'a-t-il pas passé par les foiblesses & les infirmitez de l'Enfance? N'a-t-il pas été sujet à Joseph & à Marie? N'a-t-il pas été comme un homme du commun pendant les trente premieres années de sa vie: passant pour le fils d'un Charpentier, & vivant dans l'obscurité & dans la bassesse de cette condition? Depuis même qu'il fut entré dans l'exercice de son Ministére, nonobstant la gloire de ses

ses miracles, n'a-t-il pas paru d'ailleurs comme un homme du commun ? Exposé comme les autres hommes à la lassitude, à la faim & à la soif; aiant besoin des aliments, du repos & du sommeil : étant dans un état d'indigence & de pauvreté, qui lui faisoit dire à lui même ; *Les renards ont des fosses, & les oiseaux de l'air des nids : mais le Fils de l'homme n'a point où il puisse reposer sa tête.* Mat. 8. 20. En butte à la haine & à la puissance de ses ennemis : injurié, calomnié, traité comme un séducteur : n'étant suivi que par une troupe du simple peuple : rejetté, condanné, persecuté par les Pontifes, les Scribes & les Pharisiens, & par tout ce qu'il y avoit de grand & de distingué dans la Nation. Est-ce donc là ce qu'il faut entendre par cette *Forme de Dieu*, que S. Paul a attribuée à Jesus Christ, dans le verset précédent ? Tant s'en faut que l'on puisse dire que *la Forme de Dieu* ne designe rien autre chose que la puissance que Jesus Christ a fait paroître, dans l'opération de ses miracles, que même il faut reconnoître que, dans le tems qu'il faisoit des miracles, il étoit dans *la forme de Serviteur*.

Mais, dira-t-on, Jesus Christ, au moins, n'étoit pas comme un homme du commun en ce qu'il faisoit des miracles : car les hommes du commun n'en font point. J'en conviens. Mais cela n'empêche pas que Jesus Christ étant d'ailleurs en toutes choses semblable aux hommes du commun, sujet aux mêmes infirmitez, exposé aux mêmes miséres, on ne puisse dire que dans le tems de son Ministére, & lors même qu'il faisoit des miracles, il étoit semblable aux autres hommes. Tout ce qu'on en peut conclurre, c'est que quoi que d'ailleurs Jesus Christ parût comme un homme du commun, il n'étoit pourtant pas un simple homme. Et c'est ce qui fait dire ici à S. Paul, qu'il a été *fait à la ressemblance des hommes ; en figure comme un homme.* Car pourquoi ces expressions ; *A la ressemblance des hommes ; En figure comme un homme ?* On seroit ridicule, si l'on vouloit conclurre de là, avec quelques anciens Hérétiques, que Jesus Christ n'a pas été véritablement homme : qu'il n'a été qu'un Phantôme d'homme. Le sens de S. Paul est que Jesus Christ n'a été un simple homme, un homme du commun qu'à l'égard de l'apparence.

ex-

exterieure : Dans le fonds & dans la réalité, Iesus Christ a été tellement vrai homme, qu'il étoit en même tems *le propre Fils de Dieu, Dieu sur toutes choses benit eternellement.*

Et c'est ce qui a fait que dans toute l'humiliation de Jesus Christ, la gloire de sa Divinité n'a pas laissé de paroître, en quelque sorte, & de jetter ses rayons. Il naist dans la pauvreté & dans la bassesse: Mais les Anges célébrent sa naissance, & viennent l'annoncer aux Bergers. Il passe les trente premieres années de sa vie dans l'obscurité: Mais dés l'âge de douze ans, on le trouve *au Temple, assis au milieu des Docteurs, les écoutant, & les interrogeant. Luc. 2. 46.* Pendant le cours de son Ministere, & dans le tems qu'il étoit rejetté, injurié, calomnié, persecuté, exposé à toutes les infirmitez humaines, il faisoit des miracles inouïs. A sa Passion même, à sa mort, le dernier degré de son anéantissement, & de son ignominie; du sein de ces tenebres mortelles, dont il étoit couvert, ne sortit il pas quelques éclats de sa gloire & de sa Majesté. Les Satellites viennent le prendre, comme un criminel, dans le Jar-

din où il s'étoit retiré: Mais à la premiere parole qu'il leur dit, *ils s'en allerent à la renverse, & tomberent à terre. Jean.* 18. 6. Dans le tems même qu'il étoit attaché à une Croix maudite, au milieu de deux malfaicteurs, toute la Nature ne parut elle pas s'intéresser à ses souffrances & à sa mort? *Le Soleil fut obscurci, Luc.* 23. 45. *Le Voile du Temple se fendit en deux, depuis le haut jusqu'en bas: la Terre trembla, & les pierres se fendirent: Et les sepulcres s'ouvrirent, & plusieurs corps des Saints, qui avoient été endormis se leverent. Mat.* 27. 51. 52. Ce qui effraya le Centenier, & ceux qui, avec lui, gardoient Jesus; & les obligea de dire, *Veritablement celui-ci étoit Fils de Dieu. vers.* 54.

Si donc M. le Clerc prétend que Jesus Christ, pendant le cours de son Ministere, n'étoit pas dans *la forme de serviteur, fait à la ressemblance des hommes, en figure comme un homme,* parce qu'alors on voyoit, dans ses miracles, des rayons de la gloire & de la Majesté divine: Par la même raison, il faudra dire que même au tems de sa Passion & de sa Croix, il n'étoit pas en la forme de serviteur, fait à la ressem-

blan-

blance des hommes, en figure comme un homme; puis qu'alors on vit paroître des rayons de sa Majesté & de sa gloire, qui se firent sentir à ses ennemis, jusques à les obliger à reconnoître qu'il n'étoit pas un simple homme; mais qu'il étoit *veritablement Fils de Dieu.*

Que si M. le Clerc reconnoît que la gloire, la Majesté & la puissance divine, qui paroissoient dans les miracles de Jesus Christ, n'empêchoient pas qu'il ne parût, dans le cours de son Ministére, en *la forme de Serviteur, & en figure comme un homme;* il faudra donc qu'il reconnoisse aussi que *la Forme de Dieu*, en laquelle S. Paul a dit que Jesus Christ étoit, ne consiste pas en la gloire & la puissance de ses miracles. Car S. Paul ne nous fait pas entendre ici que Jesus Christ a été en même tems en *la Forme de Dieu*, & en *la Forme de Serviteur.* Au contraire, d'un côté il oppose *la Forme de Serviteur* à *la Forme de Dieu:* Et de l'autre, il pose clairement que Jesus Christ étoit *en Forme de Dieu*, avant que de paroître en *la Forme de Serviteur. Lequel étant en forme de Dieu, n'a point reputé rapine d'être égal à Dieu.*

Tou-

Toutesfois il s'est dépouillé soi-même ayant pris la forme de Serviteur &c.

Il n'y a que l'envie de ne pas abandonner un sentiment, dont on s'est malheureusement entêté, qui puisse obliger à restreindre cette forme de Serviteur, dont parle ici S. Paul, à ce qui est arrivé à Jesus Christ au tems de sa Passion. Car premiérement, L'Ecriture Sainte ne fait elle consister la qualité de Serviteur, en laquelle Jesus Christ a paru au Monde, ne la fait elle, dis-je, consister que dans les souffrances & l'opprobre de sa Passion? Ne nous le represente-t elle pas comme serviteur, pendant tout le cours de son Ministére, & dés le moment de son envoy? *Quand l'accomplissement du tems est venu*, dit S. Paul, *Dieu a envoyé son Fils fait de femme, & fait sujet à la Loi. Gal.* 4. 4. Ce qui fait dire à Jesus Christ, qu'il est venu au Monde, *non pour être servi; mais pour servir. Mat.* 26. 28. *Qu'il ne cherche point sa volonté, mais la volonté du Pére qui l'a envoyé, Jean.* 5. 30. *Qu'il est descendu du Ciel, non pour faire sa volonté; mais la volonté du Pére qui l'a envoyé. Jean.* 6. 38. Aussi les Prophétes le representent ils sous le

le titre de *Serviteur de Dieu. Mais il m'a dit, Tu es mon Serviteur. Es. 49. 3. Voici mon serviteur, je le maintiendrai: C'est mon Elu; mon ame y prend son bon plaisir. J'ai mis mon Esprit sur lui; il mettra en avant jugement aux Nations. Es. 42. 1.*

En second lieu, S. Paul s'explique ici lui même, & il déclare quelle est cette *forme de serviteur* que Nôtre Seigneur Jesus Christ a prise. C'est, ajoûte-t-il, qu'il a été *fait à la ressemblance des hommes.*

Enfin il paroît que *la forme de serviteur* ne doit pas être restreinte aux opprobres & aux souffrances de sa Passion, parce que S. Paul distingue formellement les souffrances & la Passion de Jesus Christ, de sa forme de serviteur, lorsque cet Apôtre ajoûte, qu'*étant trouvé en figure comme un homme, il s'est abbaissé soi-même, & a été obeïssant jusques à la mort, même la mort de la croix.*

Jonas Schlichtingius prétend que ces dernieres paroles sont une explication des précédentes, & qu'il faut conclurre de là, que Jesus Christ a pris la forme de Serviteur lorsqu'il a souffert la mort. Mais quel sera le sens de S.

Paul,

Paul, à prendre ces paroles selon l'explication de ce Socinien? Jesus Christ *a pris la forme de serviteur, il a été fait à la ressemblance des hommes, il a été trouvé en figure comme un homme*, c'est-à-dire, Jesus Christ s'est exposé aux souffrances de la croix, & dans cet état *il s'est humilié soi même & a été obeïssant jusques à la mort de la croix.* Ce discours est-il digne de la sagesse de l'Apôtre. Qui ne voit que S. Paul distingue ici *la Forme de serviteur*, d'avec *la mort de la Croix:* bien loin de les prendre l'une pour l'autre. Il établit nettement deux differens degrez de l'humiliation de Jesus Christ. Le premier qu'il fait consister en ce, qu'étant dans la gloire de Dieu, il a paru au Monde sous la forme de serviteur, & semblable aux hommes. Le second, que dans cet état, il est encore descendu dans un plus profond degré d'abbaissement, en souffrant la mort de la croix. Il est clair que c'est là la pensée de l'Apôtre: *Il s'est dépouillé soi même ayant pris la forme de serviteur fait à la ressemblance des hommes: & étant trouvé en figure comme un homme, il s'est abbaissé soi même, & a éte obeïssant jusques*

ques à la mort; même la mort de la croix.

Ainsi, par *la Forme de Serviteur*, il est évident qu'il faut entendre l'état où Jesus Christ a voulu paroître au Monde; non dans la gloire & la Majesté de Dieu; mais comme un homme, soumis à Dieu, sujet à la Loi, & exposé aux infirmitez, aux miséres & aux douleurs de la Nature humaine. Et par consequent, par *la Forme de Dieu*, il faut entendre, non la gloire & la puissance que Jesus Christ fit paroître dans l'operation de ses miracles; mais la Gloire & la Majesté infinies qui sont propres à la Nature éternelle de Dieu.

DIX-SEPTIE'ME PASSAGE.

Tite Ch. II. vers. 13.

Dans l'attente du bonheur que nous esperons, & de l'apparition glorieuse de nôtre grand Dieu & de nôtre Sauveur Jesus Christ.

M. Le Clerc ne fait aucune Note sur les dernieres paroles de ce verset. Aussi, de la maniere dont

dont il les traduit, on n'a pas besoin de Commentaire pour comprendre la pensée du Traducteur. Il est assez évident que, dans son sens, S. Paul nous propose ici l'apparition de la gloire du grand Dieu, & l'apparition de la gloire de Iesus Christ nôtre Sauveur, comme deux objets de nôtre esperance: Et qu'ainsi S. Paul n'appelle pas ici Jesus Christ *le grand Dieu*; mais qu'il distingue *le grand Dieu* de Jesus Christ. C'est là prétention des Sociniens, appuyée par Grotius. Cependant, selon Erasme même, qui ne desapprouve pas cette prétention, les paroles de S. Paul peuvent recevoir ces deux sens, ou, que *nous attendons l'apparition de la gloire du grand Dieu & de nôtre Sauveur Jesus Christ*, ou que *nous attendons l'apparition de la gloire de Jesus Christ, qui est nôtre grand Dieu & nôtre Sauveur.* Afin d'agir rondement, M. le Clerc pouvoit donc faire une Note, pour nous avertir que, quoi qu'il trouve à propos de suivre dans sa traduction le premier de ces sens, les paroles de S. Paul sont aussi susceptibles du second. Il pouvoit même ajoûter, qu'il y a de savans Interprétes qui soutiennent que ces paroles

roles ne ſont nullement équivoques, & qu'on ne peut leur donner que ce ſecond ſens, exprimé dans nôtre Verſion de Genéve, *Attendant la bienheureuſe eſperance, & l'apparition de la gloire du grand Dieu, qui eſt nôtre Sauveur Jeſus Chriſt.*

Il y a beaucoup d'apparence que ce ſont les préjugez de Parti, qui ont obligé ceux qui ne croyent pas la Divinité éternelle de Jeſus Chriſt à recourir à ce premier ſens. Les paroles de l'Original conduiſent naturellement & néceſſairement au ſecond. Attendant la bienheureuſe eſperance & l'apparition de la gloire τȣ̃ μεγάλȣ Θεȣ̃ καὶ σωτῆρος ἡμῶν Ἰησȣ̃ Χριςȣ̃. L'article τȣ̃, mis devant μεγάλȣ Θεȣ̃, & obmis devant σωτῆρος, montre que ces deux mots doivent s'entendre ici du même ſujet, *la gloire de Jeſus Chriſt nôtre grand Dieu & nôtre Sauveur.*

Grotius répond que dans nos Ecrivains Sacrez l'Article ſe met ſouvent où il ne devroit pas être, & que, ſouvent auſſi, il eſt obmis dans des endroits, où régulierement on auroit deu s'en ſervir. C'eſt dire quelque choſe; mais ce n'eſt pas en dire aſſez pour nous perſuader que, dans le Paſ- Grotius in h. l.

ſage

sage dont il s'agit ici, ces termes *le grand Dieu* & *le Sauveur*, ne doivent pas s'entendre de Jesus Christ seul. Pour nous en convaincre, il faudroit prouver que l'Article τῦ, devoit être employé devant le mot σωτῆρος, & qu'ainsi, dans ce Passage, cet Article est obmis dans un lieu où il devroit être. C'est pourtant ce qu'on ne prouve point : Et ne le prouvant point, on nous laisse en droit de rejetter l'explication qu'on nous produit. On suppose, sans le prouver que l'Article τῦ doit être ici soussentendu, quoi qu'il ne soit pas exprimé : Nous soutenons que cet Article, n'étant pas exprimé, ne doit pas aussi être soussentendu. Nous sommes fondez sur le fait : & ceux à qui nous avons ici à faire ne se fondent que sur une supposition non prouvée. Il est de fait que l'Article n'est pas exprimé : Et ce qu'on nous oppose est fondé sur la supposition que cet Article, non exprimé, doit être soussentendu. Comme on ne prouve point cette supposition, on ne doit pas prétendre que nous nous départions du fait.

Cette consideration seule suffit pour nous faire rejetter l'explication que

les Sociniens, Grotius & M. le Clerc donnent à ce Passage. Mais nous n'en demeurons pas là, & par surabondance de droit nous prouvons que l'Article τῦ, obmis devant le mot σωτῆρος, ne doit pas y être sousentendu, & qu'en effet les termes de *grand Dieu* & de *Sauveur* se rapportent ici à Jesus Christ seul. Car dequoi s'agit il dans ce Passage? De l'apparition glorieuse du dernier jour. Or, dans les Ecrits du Nouveau Testament, cette apparition n'est jamais rapportée au Pére: elle est, par tout, constamment attribuée au Fils. *Le Seigneur Jesus doit juger les Vivants & les Morts en son apparition & en son Régne.* 2. *Tim.* 4. 1. Il ne s'agit donc point, dans nôtre Passage, de la Personne du Pére; mais de la Personne du Fils. Et c'est le Fils que S. Paul appelle *Le grand Dieu & nôtre Sauveur.*

DIX-HUITIE'ME PASSAGE.

Hebr. Ch. XI. vers. 10. 13. 14. 15. 16.

Car il attendoit une ville bâtie sur des fondements, dont Dieu seroit l'Architecte & l'Ouvrier. . . .

Tous

Tous ces gens là sont morts dans la foi, sans avoir receu ce qui leur avoit été promis; mais l'ayant veu de loin, en étant persuadez, l'ayant embrassé, & reconnoissant qu'ils étoient étrangers & voyageurs dans le païs. Ceux qui parlent ainsi font voir qu'ils cherchent leur Patrie. S'ils avoient voulu parler de celle, dont ils étoient sortis, ils auroient eu le tems d'y retourner. Mais ils en souhaittoient une meilleure, qui marque la patrie *celeste. C'est pourquoi Dieu n'a pas de honte d'être appellé leur Dieu, parce qu'il leur avoit préparé une ville.*

Bishop of Sarum Exposit: of the 39. Articles, &c. Art. 7. p. 97.

L'Illustre & sçavant Evêque de Salisbury, dans son Exposition de la Confession de Foi de l'Eglise Anglicane, a trés-judicieusement remarqué que ceux qui nient que Jesus Christ soit le vrai Dieu éternel, croyent que pour l'élever à ces grands caracteres sous lesquels il nous est proposé dans le Nouveau Testament, il est nécessaire de soutenir que c'est lui qui nous a donné les premieres asseurances de la felicité éternelle, & de la parfaitte & entiere rémission de tous les péchez; & que, ni l'une, ni l'autre,

tre, ne sont certainement & distinctement contenuës dans l'Ancien Testament.

Pour soutenir ce sentiment, il faut donner la gêne au Passage de l'Epître aux Hebreux que nous examinerons ici : Car il est clair que l'Auteur sacré y attribuë aux anciens Patriarches l'esperance & le desir de la félicité céleste.

S. Paul, aprés avoir remarqué que *par la foi*, Abraham *demeura dans la Terre promise, comme dans un païs qui appartenoit à d'autres, habitant en des tentes avec Isaac & Jacob qui étoient héritiers avec lui de la même promesse*, ajoûte au vs. 10. *Car il attendoit la ville qui a des fondemens, de laquelle Dieu est l'Architecte & l'ouvrier.* Grotius prétend que par cette Ville, il faut entendre la Jérusalem terrestre, & non la félicité du Ciel. Et c'est, sans doute, pour appuyer cette idée que M. le Clerc a trouvé à propos de traduire non que Dieu *est*, mais qu'il *seroit* l'Architecte & l'ouvrier de cette ville. Le verbe substantif n'est pas exprimé dans l'Original, & il faut nécessairement l'y sousentendre. Il n'y a rien là que de trés-ordinaire : Mais je ne

 pen-

pense pas que M. le Clerc voulût soutenir qu'il soit fort ordinaire qu'il faille le sousentendre au Futur, & je me persuade qu'il n'en fourniroit pas beaucoup d'exemples. Quoi qu'il en soit, il est certain que dans les paroles que nous considérons ici, on ne doit pas suppléer le verbe substantif au Futur. La raison en est qu'au vs. 16. l'Auteur sacré en parlant de cette Ville asseure que Dieu l'avoit préparée aux Patriarches : *Car il leur avoit préparé une Ville.* Si, dans le sens de l'Apôtre, Dieu avoit des-ja préparé cette Ville ; donc il ne veut pas dire au vs. 10. que Dieu en *seroit*, un jour, *l'Architecte & l'ouvrier.*

Voici quelque chose de plus frappant & de plus fort contre le sentiment de Grotius, que M. le Clerc a voulu nous faire passer ici. L'Auteur sacré donne à cette Ville, dont il assure qu'Abraham l'attendoit, deux caractéres qui ne sauroient convenir à *la Jérusalem terrestre*, & qui sont propres à *la Jérusalem céleste*, c'est à dire à la félicité éternelle.

Le premier, c'est que cette Ville *a des fondemens :* par où il est évident que l'Apôtre désigne sa fermeté, sa stabi-

stabilité. La Ville de Jérusalem, depuis même que les descendans d'Abraham l'ont possedée, n'a pas été plus ferme & plus stable que les autres Villes du Monde. Elle a été plus d'une fois saccagée, brûlée, ruïnée de fond en comble.

Le second caractere de la Ville qu'Abraham attendoit c'est que *Dieu en est l'Architecte & l'ouvrier.* Dieu n'a pas plus été l'Architecte & l'ouvrier de la Ville de Jérusalem, que de toutes les autres Villes d'Israël, que de toutes les autres Villes du Monde. Cette Ville avoit été, apparemment, bâtie par les Jebusiens; car, avant que les Israëlites en fissent la conqueste, on voit qu'elle s'appelloit *Jebus.* Il est vrai que les Juifs ont prétendu que Jérusalem avoit été bâtie par Melchisédec, qui, selon eux, étoit le Patriarche Sem, & que c'est la même Ville que Salem, dont il est dit que Melchisédec étoit Roi. M. Bochart a refuté cette imagination. Et d'ailleurs, quand la Ville de Jérusalem auroit été bâtie par Melchisédec, ou par Sem, on ne voit pas pourquoi l'on pourroit dire que Dieu en est *l'Architecte & l'ouvrier.* M. le Clerc nous dit que *Dieu est nommé* l'Archi-

Phaleg. l. 4. c. 38. Canaan. l. 2. c. 4.

tecte & l'ouvrier *de cette Ville, parce que c'étoit par son moien que les descendans d'Abraham la devoient conquerir.* Mais par où prouve-t-il que c'est là la raison & le sens de ces expressions de l'Apôtre?

Pour nous, aprés avoir montré que les deux caractéres, sous lesquels l'Auteur sacré nous represente ici cette ville que le Patriarche attendoit, ne conviennent nullement à la Jérusalem terrestre, nous prouverons par l'Ecriture Ste. & en particulier par cette même Epître aux Hébreux, que ce sont les caracteres propres, sous lesquels la félicité du Ciel nous est representée.

En effet, il n'est pas extraordinaire à l'Ecriture Sainte de nous parler de la félicité du Ciel sous l'idée d'une ville. C'est sous cette image que S. Jean nous en fait une description magnifique au chap. XXI. de l'Apocalypse. Et, ce qui est, sur tout ici, bien considerable, c'est que nôtre Auteur sacré emploie la même image en plus d'un endroit de cette Epître, pour nous décrire le bonheur de la vie à venir. Il s'en sert au chap. XII. vs. 22. Il s'en sert encore au chap. XIII. vs.

vs. 14. *Car*, dit-il, *nous n'avons point ici de Ville permanente : mais nous cherchons celle qui est à venir.* Ce dernier Passage est entierement semblable à celui que nous examinons : Dans l'un & dans l'autre l'Auteur sacré employe la même image. Comment se persuadera-t-on qu'il y attache des idées toutes differentes ? Et n'est-il pas clair, au contraire, que comme quand il dit que *nous cherchons la Ville à venir*, son sens est que nous aspirons à la félicité du Ciel. C'est aussi dans le même sens qu'il a dit du Patriarche Abraham, Qu'*il attendoit la Ville qui a des fondemens*.

Venons aux deux attributs par lesquels il caractérise cette ville que le Patriarche attendoit. Ils sont, comme nous l'avons dit, les caractéres propres de la félicité céleste. Le premier est que *cette Ville a des fondemens*: ce qui signifie qu'elle est ferme stable & d'une durée perpetuelle ; par opposition aux Tentes, sous lesquelles les Patriarches demeuroient, qui sont des habitations mobiles, & qu'il est trés-aisé d'abbatre. Et n'est-ce pas par rapport à ce caractére que la félicité du Ciel est appellée si souvent, *La Vie*

éternelle ? N'est-ce pas suivant la même idée que S. Paul dit, que *si nôtre habitation terrestre de cette Loge est détruite, nous avons une Maison éternelle dans les Cieux.* 2. Cor. V. 1. N'est-ce pas sous le même caractére que nôtre Auteur dans cette Epître nous décrit le bonheur du Ciel, lors qu'il nous le represente comme *le Royaume, qui ne peut être ébranlé* ? Hebr. XII. 28.

Le second caractére que S. Paul donne à cette Ville qu'Abraham attendoit, c'est que *Dieu en est l'Architecte & l'ouvrier.* Et n'est-ce pas dans la même veuë que l'Apôtre assure ailleurs, que nous avons *un édifice de Dieu, une Maison éternelle dans les Cieux, qui n'est point faite par les mains* des hommes ? 2. Cor. V. 1. N'est-ce pas encore sous cette image que nôtre Auteur dans cette même Epître nous décrit le Ciel, qui est le lieu de la félicité éternelle ? *Nous avons*, dit-il, *un Souverain Sacrificateur, qui est assis à la droite du thrône de la Majesté* divine, *dans le Ciel; étant le Ministre du lieu trés-Saint, & du véritable Tabernacle que Dieu a dressé, & non point un homme.* Heb. VIII. 1. 2.

Sur ces remarques, voici comment je

je raisonne : La félicité du Ciel nous est representée dans l'Ecriture Sainte, & en particulier dans cette Epître aux Hébreux comme une Ville. Jamais il n'a été dit ni de Jérusalem, ni d'aucune autre Ville de la Terre, qu'elle est ferme, stable, durable à toûjours; & que c'est Dieu qui en est l'Architecte & l'ouvrier. C'est, au contraire, sous ces deux caractéres que le Ciel nous est representé, & dans l'Ecriture, & en particulier dans cette Epître aux Hebreux. Donc quand l'Auteur de cette Epître nous dit qu'Abraham *attendoit la Ville qui a des fondemens, & dont Dieu est l'Architecte & l'ouvrier*, le sens de l'Auteur sacré n'est pas qu'Abraham attendoit la Ville de Jérusalem, ni aucune autre Ville de la Terre : son sens est qu'il attendoit la félicité du Ciel.

Mais ce qui met cette vérité dans une pleine évidence, c'est ce que l'Apôtre ajoûte. Dans le vs. 13. il remarque que les Patriarches *sont morts dans la foi, sans avoir receu les promesses; mais les ayant veuës de loin, creuës & saluées*. Et il prouve qu'il avoient cru & embrassé les promesses, parce qu'ils reconnoissoient qu'ils étoient *étrangers & voyageurs sur la terre. Car*, ajoûte-t-il au

au vſ. 14. *ceux qui parlent ainsi font voir qu'ils cherchent leur Patrie.* *Que si*, dit-il au vſ. 15. *ils s'étoient souvenus de celle dont ils étoient sortis, ils avoient du tems pour y retourner.* Quelle est cette Patrie que les Patriarches cherchoient? C'est, nous disent Grotius & M. le Clerc, le païs de Canaan que Dieu avoit promis de donner à leur postérité. Mais l'opposition que l'Auteur sacré fait, entre la Patrie que les Patriarches cherchoient, & celle qu'ils avoient quittée, montre que cette Patrie qu'ils cherchoient n'étoit pas une Patrie terrestre: Car s'ils n'avoient eu pour objet de leurs esperances & de leurs desirs qu'une Patrie terrestre, ils pouvoient se souvenir de celle qu'ils avoient quittée, & *ils avoient du tems pour y retourner.*

Il est assez clair que c'est là la pensée de l'Auteur Sacré. Mais ce qu'il ajoûte au vſ. 16. le démontre pleinement. Il s'explique de la maniere la plus expresse & la plus précise. *Mais maintenant*, ajoûte-t-il, *ils desirent une meilleure* Patrie, *c'est à dire la* Patrie *celeste.* Ici, on ne sauroit s'empêcher de se plaindre de la hardiesse de M. le Clerc. On pourroit se servir d'un

d'un terme plus fort & plus odieux; mais il n'est pas toûjours nécessaire d'appeller les choses par leur nom. Dans sa Traduction, il a substitué les termes de QUI MARQUE, à ceux de C'EST A DIRE employez par l'Auteur sacré. *Ils en souhaittoient une meilleure, qui marque* la Patrie *céleste*, fait-il dire à l'Apôtre : Au lieu qu'il y a précisément dans l'Original, *ils en souhaittoient une meilleure, c'est à dire la céleste.* M. le Clerc a-t-il donc fait ce changement pour donner quelque fondement à la Note qu'il a faite sur ce verset? [Une meilleure qui marque] *Le Païs de Canaan, meilleur que la Caldée, & qui est un emblême de la Patrie céleste.* Quand Grotius, & M. le Clerc, aprés lui, soutiendront que l'Auteur sacré, disant que les Patriarches *cherchoient une meilleure* Patrie, *c'est à dire la* Patrie *céleste*, son sens est qu'ils cherchoient la Canaan terrestre, qui est un emblême de la Canaan céleste: ils ne nous persuaderont point du tout. Car nous voyons que l'Apôtre dit positivement que c'est la Patrie céleste que les Patriarches cherchoient, & non l'emblême de la Patrie céleste. Mais enfin, si c'est

 là

là la pensée de M. le Clerc, permis à lui de la produire, & de l'appuyer de bonnes raisons, s'il en a. Mais que, pour faire valloir cette pensée, il se donne la liberté, dans une Traduction du Nouveau Testament, de changer les expressions de l'Auteur sacré, pour lui faire dire ce qu'il n'a pas dit, & ce qu'il faudroit qu'il eût dit, afin que la pensée de M. le Clerc fût recevable & solide; c'est, en vérité, ce qui ne se sauroit supporter.

Les paroles, qui suivent celles dans lesquelles M. le Clerc a fait un changement si hardi, prouvent encore que le sens de l'Auteur sacré est, que les Patriarches souhaittoient, non l'emblême de la félicité céleste; mais la félicité céleste elle-même. *C'est pourquoi*, ajoûte l'Apôtre, *Dieu n'a point de honte d'être appellé leur Dieu; car il leur avoit preparé une Ville.* M. le Clerc reconnoît que *Dieu n'auroit pas été* leur Dieu, *en un sens digne de lui. Si leurs ames & leurs corps étoient morts pour toûjours. l'Auteur Sacré*, ajoute-t-il, *fait allusion au discours de Jesus Christ*, Matt XXII. 31. *& suiv.* A quel propos l'Auteur sacré auroit il ajoûté

té cette remarque, s'il avoit voulu dire que les Patriarches ne cherchoient qu'une Patrie terrestre ? Selon M. le Clerc même, l'Auteur sacré fait ici allusion au discours de Jesus Christ, qui, de ce que Dieu s'est appellé *le Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob*, en infere leur résurrection, & par consequent leur félicité éternelle. Donc quand l'Auteur sacré, aprés avoir dit que les Patriarches *attendoient une meilleure* Patrie, *c'est à dire la Patrie céleste*, ajoûte que *Dieu ne prend point à honte d'être appellé leur Dieu*, il nous fait clairement entendre que ces Saints hommes attendoient la résurrection, & la félicité éternelle.

Prenons encore la chose d'un autre côté : Car la vérité sort ici de toutes parts. Cette Ville, dont l'Apôtre dit que Dieu l'avoit préparée aux Patriarches, ce qui fait qu'il n'a point de honte d'être appellé leur Dieu, est la Ville & la Patrie que ces Saints hommes attendoient. Or puis qu'il faut nécessairement reconnoître que lors que l'Apôtre dit que *Dieu n'a point de honte d'être appellé leur Dieu, parce qu'il leur avoit preparé une Ville*, il fait allusion au discours de Jesus Christ qui

prouve la résurrection & la félicité éternelle des Patriarches de ce que Dieu s'est *appellé leur Dieu* ; il faut reconnoître aussi que par cette *Ville que Dieu avoit préparée aux Patriarches*, on doit entendre la Résurrection glorieuse, & la félicité du Ciel. Donc quand l'Apôtre a dit qu'Abraham *attendoit la Ville qui a des fondements, & de laquelle Dieu est l'Architecte & l'ouvrier*; quand l'Apôtre a asseuré que les Patriarches *cherchoient une meilleure* Patrie, *c'est à dire la* Patrie *céleste*, son sens est que ces Saints Hommes attendoient & cherchoient, non une Patrie terrestre, mais la Résurrection glorieuse & la félicité du Ciel.

Mais, nous dit M. le Clerc, dans ses Additions aux Notes du Docteur Hammond, si nous lisons la Genése, nous serons du sentiment de Grotius, sur ce Passage de l'Epître aux Hébreux. Il y a des gens, qui ont bien leu la Genése, & qui ne laissent pas de trouver ce sentiment de Grotius tout à fait insoutenable. Nous trouvons dans le Genése que Dieu dit à Abraham. *Je suis ta recompense trés-grande.* Gen. XV. 1. Nous y trouvons que Dieu dit encore à ce Patriarche, *Afin que je*

sois

sois ton Dieu, & le Dieu de ta posterité aprés toi. Gen. XVII. 7. Nous y trouvons que Dieu dit à Jacob, *Je suis l'Eternel, le Dieu d'Abraham ton Pére, & le Dieu d'Isaac.* Gen. XXVIII. 13. Et nous avons appris de Jesus Christ que quand Dieu se déclare le Dieu de quelqu'un, il s'engage par là à le faire vivre aprés sa mort. Matt. XXII. 31. D'ailleurs, il ne s'agit pas ici de ce que Grotius, ou M. le Clerc ont pu trouver, ou ne trouver pas dans la Genése, lors qu'ils l'ont leuë. Il s'agit de ce que l'Auteur de l'Epistre aux Hébreux y a trouvé. Et il paroît, avec évidence, qu'il y a trouvé qu'Abraham & les Patriarches attendoient & desiroient la félicité céleste. On ne sçauroit en douter, sans tordre les paroles de ce Saint Auteur, pour leur faire dire ce qu'elles ne disent point.

DIX-NEUVIÉME PASSAGE.

Hebr. XI. 26.

Il regarda l'opprobre du Christ, comme des richesses plus grandes que les tresors, qui étoient en Egypte.

M. Le Clerc auroit il peur qu'on ne crût qu'il fût question de Jesus Christ, dés le tems de Moyse ? C'est pourtant ce que l'Auteur sacré nous fait clairement entendre ici, lors qu'il appelle les souffrances des anciens Israëlites, *l'opprobre de Christ :* parce qu'en effet Jesus Christ étoit le Chef de ce Peuple, & l'Epoux de l'ancienne Eglise, aussi bien que de la nouvelle; & entroit avec l'une aussi bien qu'avec l'autre en communion de biens & de maux. Et si, aprés sa résurrection, quand on a persecuté les Chrêtiens, il a dit, *Saul, Saul, pourquoi me persecutes tu ?* Dans le même sens, & par la même raison, l'opprobre des anciens Hébreux étoit son opprobre. Il s'ensuit de là évidemment que Jesus Christ étoit donc, dés le tems de la persecution d'Egypte; & par

par consequent qu'il ne doit pas être regardé comme un simple homme. Voila ce que l'Apôtre nous apprend ici.

Mais M. le Clerc ne veut pas nous souffrir ces idées : Et pour nous empêcher de les former, ou pour nous les oster, si nous les avions dêja prises, il tasche de détourner les paroles de l'Auteur sacré à un tout autre sens. Si nous en croyons sa glose, *Christ*, dans ce Passage, ne designe pas Jesus Christ nôtre Sauveur ; ce terme signifie les anciens Israëlites. Et c'est pourquoi M. le Clerc ne traduit pas *l'opprobre de Christ*, mais *l'opprobre du Christ*. L'opprobre du Christ, dit-il dans sa Note, *c'est à dire du Peuple Juif, qui est nommé le Christ, ou l'Oint de Dieu.* Habac. III. 13.

M. le Clerc tire cette remarque des Notes de Grotius, à la reserve que l'ancien Peuple n'y est pas appellé *le Peuple Juif*, car certainement l'ancien peuple ne portoit pas encore ce nom du tems de Moyse : mais ce n'est là qu'une légere inadvertance. Pour en venir à ce qu'il y a ici de plus considérable, nous pouvons remarquer que Grotius lui même ne prétend pas que dans

dans ce Passage il ne s'agisse point de Jesus Christ. L'Apôtre, selon ce sçavant homme, appelle *l'opprobre de Christ*, *l'opprobre que les Israëlites souffroient*, *qui étoit la figure*, dit-il, *de ce que Christ devoit souffrir*, & *de ce que les Chrêtiens devoient souffrir pour Christ*: *comme S. Chrysostome le remarque fort bien ici.*

Improperium Christi *hîc vocat contumelias illas quas tum Israëlitæ patiebantur, quæ figura erant earum quas perpessurus erat Christus, & ob Christum Christiani, ut rectè hîc Chrysostomus.* Grotius.

Sur quoi je dirai, seulement en passant, que les Israëlites opprimez en Egypte, n'étoient pas la figure de Jesus Christ souffrant, mais celle des hommes sous la tyrannie du péché & du Démon. A quoi j'ajoûterai que quand les Israëlites, souffrant en Egyte, auroient été la figure des Chrêtiens exposez à la persecution du Monde pour le Seigneur Jesus Christ, cette raison ne suffiroit pas pour faire appeller les souffrances des Israëlites, *l'opprobre de Christ*. C'étoit donc *l'opprobre de Christ*, par la raison que nous avons indiquée: & parce que ce Peuple étoit, dés lors, avec Jesus Christ, en communion de biens & de maux.

Pour revenir à M. le Clerc, à qui persuadera-t-il que LE CHRIST, dans ces paroles de l'Apôtre signifie le Peuple Juif? Quand les Israëlites seroient

roient appellez dans les Prophétes l'Oint de Dieu, où est ce que le mot de CHRIST est employé dans les Ecrits du Nouveau Testament, pour désigner l'ancien Peuple?

Mais, d'ailleurs, est-il bien certain & bien avéré que ce soit le Peuple Juif qu'Habacuc appelle *le Christ* ou *l'Oint de Dieu*, dans le Passage cité par M. le Clerc? Voici les paroles du Prophéte, *Tu sortis pour la délivrance de ton Peuple, pour la délivrance avec ton Oint.* Car c'est ainsi que nôtre Version a trés-bien rendu les termes de l'Original; en quoi elle a suivi plusieurs Versions anciennes. Ce n'est donc pas le Peuple Juif que le Prophéte appelle ici *le Christ* & *l'Oint de Dieu.* Il dit que Dieu *délivra son Peuple, & qu'il le délivra avec son Oint:* Ce que plusieurs entendent de Jesus Christ nôtre Seigneur, qui opéra, disent ils, dans la délivrance d'Egypte. D'autres entendent par là que Dieu aiant accordé à son Peuple plusieurs délivrances temporelles, il le délivrera encore d'une délivrance spirituelle, par son Oint, qui est nôtre Seigneur Jesus Christ. Et en effet plusieurs Docteurs Juifs reconnoissent qu'il s'agit ici du Messie. Enfin

fin ceux qui ne rapportent pas ces paroles à Jesus Christ, par l'Oint de Dieu, entendent ici le Roi d'Israël. En particulier, Grotius l'entend de David, qui en effet est appellé en plusieurs endroits *l'Oint de Dieu. Tu sortis pour la delivrance avec ton Oint.* C'est à dire, selon Grotius, *Tu assistas David dans ses Expeditions.* Et il entend les paroles suivantes, *Tu transperças le Chef*, il les entend, dis-je d'Adarhezer, Roi de Tsoba, que David défit, comme il est rapporté, 2. Sam. VIII. 3. Ainsi quand sur Hebr. XI. 26. Grotius nous dit que le Peuple d'Israël est appellé *le Christ*, dans ce Passage d'Habacuc, ce sçavant homme n'est pas bien d'accord avec lui-même. Et c'est avec peu de raison que M. le Clerc allegue ce Passage d'Habacuc, pour prouver que *le Christ*, dans l'endroit de l'Epître aux Hébreux que nous traittons, signifie *le Peuple Juif.*

Egressus es... in salutem cum Christo tuo. *Davidi in expeditionibus adfuisti.* Percussisti caput de domo impii. *Adarezerum Regem Soba. 2. Sam. VIII. 3.* Grotius.

Soit donc conclu que LE CHRIST signifie ici JESUS CHRIST NOTRE SEIGNEUR: & que les souffrances des Israëlites, en Egypte, étoient *l'opprobre de Jesus Christ*, dans le sens, & en la maniere que nous l'avons expliqué cy-dessus.

V. IN-

VINTIÉME PASSAGE.

1. Jean. I. 1. 2. 3.

Nous vous annoncons touchant la parole de Vie, ce qui a été dés le commencement, ce que nous avons oüi, ce que nous avons veu de nos yeux, ce que nous avons bien consideré, & ce que nos mains ont touché. Car la vie s'est manifestée, nous l'avons veuë, nous en rendons témoignage; & nous vous annoncons cette vie éternelle, qui étoit avec le Pére, & qui s'est fait connoître à nous. Nous vous prêchons, dis-je, ce que nous avons veu & que nous avons oüi &c.

LEs premieres paroles de cette premiere Epître de S. Jean contiennent manifestement le grand Mystere de l'Incarnation du Fils de Dieu. Pour les détourner à un autre sens, on s'est avisé de soutenir que *la Parole de vie* ne signifie pas ici la Personne de Jesus Christ; mais la doctrine de l'Evangile: Et c'est le sens que M. le Clerc veut que nous donnions à cette expression. *Il entend*, dit-il, *l'Evangile, ou l'hi-*

l'histoire de la vie & des discours de Jesus Christ.

Mais il est aisé de prouver que par *la Parole de vie*, S. Jean entend ici la Personne de Jesus Christ, & non l'Evangile.

I. Lors que S. Jean assure qu'il nous annonce ce que lui, & les autres Apôtres ont, non seulement *ouï*, mais *ce qu'ils ont veu de leurs yeux, ce qu'ils ont bien consideré, ce qu'ils ont touché de leurs mains*, il est évident que ces expressions se rapportent à la Personne de Jesus Christ. S. Jean a ici égard, sans doute, à ce que Nôtre Seigneur disoit à ses Disciples aprés sa résurrection : *Voyez mes mains & mes pieds ; car c'est moi même : Tastez moy & voyez ; car un Esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'ai.* Luc 24. 39. Et à ce que le Sauveur fit pour vaincre l'incrédulité de Thomas. *Puis il dit à Thomas, mets ton doit ici, & regarde mes mains, avance aussi ta main, & la mets en mon côté: & ne sois point incrédule, mais fidelle.* Jean 20. 27.

Apud Euseb. Hist. Eccles. lib. 7 cap. 25.

II. Quand Denis d'Alexandrie n'auroit pas remarqué la conformité qui se trouve entre le commencement de la premiere Epître de S. Jean, & le commen-

mencement de son Evangile, il ne faudroit qu'une trés-médiocre attention pour l'appercevoir : Et il est tout évident que le commencement de l'Epître est un abrégé & un précis du commencement de l'Evangile. Rien n'est donc plus naturel que d'expliquer le commencement de l'Epître, par le commencement de l'Evangile. *La Parole de vie*, dont S. Jean parle dans le commencement de l'Epître, est *la Parole, en laquelle étoit la vie*, dont il a parlé dans le commencement de l'Evangile. Or par la Parole en laquelle étoit la vie, il est évident que S. Jean, dans son Evangile, entend, non la Doctrine, & l'Histoire de la vie de Jesus Christ, comme nous l'avons fait voir; mais sa Personne même. Donc, par *la Parole de Vie*, S. Jean entend aussi, dans le premier verset de son Epître, la Personne de Jesus Christ, & non la Doctrine, ou l'Histoire de la vie de Jesus Christ.

III. Enfin c'est ce qui paroît par le second verset de l'Epître. *Car la vie a été manifestée, & nous l'avons veuë: & nous le témoignons aussi, & vous annonçons la vie éternelle, laquelle étoit avec le Pére, & qui nous a été manifestée.* Ce se-

second verset, comme les Interprétes l'ont remarqué, est une parenthese dans le discours de S. Jean dans laquelle il explique & prouve ce qu'il avoit dit dans le premier verset, & prévient une difficulté qui pouvoit naitre de ce qu'il y avoit avancé. Il avoit dit que les Apôtres ont *veu & touché la Parole de vie*. Mais comment l'ont ils-veuë & touchée? Cette *Parole de vie qui étoit dés le commencement, qui*, comme l'Apôtre l'établit, dans l'Evangile, *étoit avec Dieu, & qui étoit Dieu*, est-elle donc l'objet des sens? A cet égard *la Parole de vie* n'a pu être ni veuë ni touchée par les hommes, elle *étoit avec le Pére*. Mais elle s'est manifestée, dit S. Jean: *Dieu*, dit S. Paul, *a été manifesté en chair:* Et à cet égard *la Parole de vie* a été l'objet des sens des Apôtres. La vie que nous vous annonçons, cette vie eternelle, qui étoit avec le Pére, a été manifestée, & nous l'avons veuë. Il est évident que *la vie*, dans ce second verset est la même chose que *la Parole de vie*, dans le verset précédent. Or, dans ce second verset, S. Jean, par *la vie*, entend la Personne même de Jesus Christ, & non l'Histoire de sa vie. M. le Clerc lu

même en convient: *La vie*, dit-il, *Jesus Christ auteur de la vie.*

VINT-UNIÉME PASSAGE.

1. Jean. V. 7.

Car il y en a trois qui témoignent dans le Ciel, le Pere, la Parole, & le Saint Esprit; & ces trois sont une même chose.

M. le Clerc, dans une Note, n'a pas oublié de rapporter ce qu'on peut dire de plus fort, pour persuader que ce Passage a été ajoûté au texte de Saint Jean. *Néanmoins*, dit-il, *ce passage étant reçû dans nos Bibles, on n'a pas cru devoir l'omettre.* Et en effet le retranchement de ces paroles auroit, peut-être, choqué le Peuple: Il étoit bon de ne pas effaroucher les Esprits. D'ailleurs, aprés les précautions que M. le Clerc a prises, il a pu croire qu'il lui étoit permis de laisser ce passage, dans le lieu, où l'on a accoutumé de le voir, sans craindre qu'il y pût faire aucun mal.

Il remarque, qu'au lieu des versets

7.

7. & 8., qui se lisent dans nos Editions ordinaires, *il n'y a dans le Manuscript d'Alexandrie, écrit vers le tems du premier Concile de Nicée, que ces mots,* Car il y en a trois qui témoignent, l'Esprit, l'eau & le sang, *sans parler des témoins célestes. Cette maniere de lire,* ajoûte-t-il, *est confirmée, à quelques petites variétez prés, par tous les plus anciens Manuscripts, par les Interpretes Syriaque, Arabe & Latin, & par le consentement de toute l'Antiquité Chrétienne, qui n'a pas cité ce passage, pendant plus de cinq cens ans, dans les grandes disputes qu'elle a eües touchant la Ste. Trinité.*

M. le Clerc parle bien affirmativement, lorsqu'il prononce, que *cette maniere de lire est confirmée par tous les plus anciens Manuscripts.* Je le renvoye à M. du Pin, qui a remarqué qu'*on ne peut assurer* que ce passage *n'ait jamais été dans aucun Exemplaire Grec, puis qu'Erasme, qui le croyoit ajoûté, reconnoît qu'il se trouvoit dans un Exemplaire Grec d'Angleterre, & que Robert Estienne l'a trouvé dans quelques-uns de ses Manuscripts Grecs . . . .* & qu'*il est dans un trés-grand nombre de Manuscripts Latins même anciens.* Je le renvoye

Du Pin. Dissert. Prélim. l. 2. c. 2. §. 11.

voye encore à la ſavante Diſſertation du Docteur Mill, où il traitte cette matiere avec tant d'exactitude.

J'ajoûte que lorſqu'on nous fait parade de tous les Manuſcripts dans leſquels ce paſſage ne ſe trouve pas, on a apparemment envie de nous jetter de la poudre aux yeux. Car, pour décider la queſtion, ſi ce Paſſage a été ajoûté, ou non, au texte de S. Jean, il eſt aſſez inutile de diſcuter qui ſont les Manuſcripts, où il ſe trouve & ceux où il ne ſe trouve point. Voici deux véritez, dont doivent néceſſairement convenir, tant ceux qui croyent que ce Paſſage eſt de S. Jean, que ceux qui prétendent qu'il a été ajoûté. La premiere, qu'à la reſerve, peut-être, du Manuſcript d'Alexandrie, nous n'avons point de Manuſcripts qui ayent plus de mille ans d'antiquité: Et à l'égard de celui d'Alexandrie, qu'on prétend être de treize cens ans, outre qu'il y a des gens qui lui conteſtent cette grande antiquité, quand même on la ſuppoſeroit, on n'en pourroit rien conclurre contre ceux qui ſoutiennent que ce Paſſage eſt de S. Jean, que ce qu'il faut néceſſairement qu'ils reconnoiſſent,

O com-

comme je le ferai voir tout à l'heure.

La seconde vérité, dont ceux qui prétendent que ce Passage a été ajoûté doivent convenir, c'est que dés il y a plus de mille ans, il y avoit des Exemplaires, où ce Passage se trouvoit. M. le Clerc prétend que *l'Antiquité Chrêtienne n'a point cité ce Passage, pendant plus de cinq cens ans; dans les grandes disputes qu'elle a eües touchant la S. Trinité.* C'est reconnoître, au moins tacitement, que, dans le sixiéme Siécle, on a cité ce Passage. Et en effet Eugéne Evêque de Carthage, Vigile Evêque de Tapse, & Fulgence Evêque de Ruspe, qui vivoient sur la fin du cinquiéme Siécle, ou au commencement du sixiéme, l'ont allégué, en disputant contre les Ariens. En particulier, Eugéne employe ce Passage, dans une Confession de Foi presentée à Hunneric Roi des Vandales, l'an 484. Ce qui montre que l'expression de M. le Clerc n'est nullement exacte, lorsqu'il assure que *l'Antiquité Chrêtienne n'a point cité ce Passage, pendant plus de cinq cens ans dans les grandes disputes qu'elle a eües touchant la S. Trinité.*

V. Baron. ad An. 484. Cave in Eugen. Du Pin. Bibl. Tom. 4. & Dissert. Prelim. l. 2. c. 2.

Si, dés le cinquiéme Siécle, il y

a

a eu des Auteurs qui ont cité ce Passage, comme étant de S. Jean, il faut nécessairement reconnoître que, dés lors, il y avoit des Exemplaires où ce passage se trouvoit. Et par consequent ce qu'on nous dit, que les plus anciens Manuscripts n'ont pas ce Passage, n'est pas d'une grande utilité. Car que gagnera-t-on, quand on nous aura démontré que le Manuscript d'Alexandrie, où ce passage ne se trouve point, a été écrit vers le tems du premier Concile de Nicée? Nous reconnoissons, sans qu'on se mette en peine de nous le prouver que, vers le tems du premier Concile de Nicée, il faut qu'il y ait eu des Exemplaires, où ce Passage n'étoit point. Et nous ne laisserions pas de le reconnoître, quand on n'auroit pas le Manuscript d'Alexandrie à nous produire: puisque nous ne voyons pas que dans ce qui nous reste des Peres qui ont écrit contre les Ariens, depuis le premier Concile de Nicée, jusque vers la fin du cinquiéme Siécle, ils ayent produit ce passage. Que gagnera-t-on donc, quand on nous aura prouvé que ce Passage ne se trouve point dans plusieurs autres anciens Manuscripts? Il

faut qu'on reconnoisse qu'il n'y a aucun de ces autres Manuscripts qui ait plus de mille ans d'antiquité: Et il faut qu'on nous avouë qu'il y a plus de douze cens ans qu'il y avoit des Exemplaires, où ce Passage se trouvoit. Ainsi je ne vois pas à quoi cet étalage qu'on nous fait des plus anciens Manuscripts peut être propre, si ce n'est, peut-être, à tâcher d'éblouïr ceux qui ne sont pas en état d'approfondir un peu les choses.

Sans entrer donc dans la discussion des Manuscripts, qui n'ont point ce Passage; & de ceux dans lesquels on le trouve; il faut qu'on reconnoisse de part & d'autre que, dés il y a plus de douze cens ans, il y avoit des Exemplaires où il étoit; & des Exemplaires où il n'étoit pas. La question se réduit a savoir s'il avoit été ajoûté, dans les Exemplaires où il se trouvoit: ou bien s'il avoit été retranché, dans les Exemplaires, où il ne se trouvoit pas, ou, pour le moins, dans les Exemplaires sur lesquels ceux-ci avoient été copiez.

Fromond. Hammond in h. l. Quelques-uns ont cru qu'il est assez vraisemblable que ce sont les Ariens, qui

qui ont premierement ôté ce Passage de plusieurs exemplaires Grecs, & que la Version Latine, dont S. Augustin, & plusieurs autres Péres, se sont servis, avoit été faite sur quelqu'un de ces Exemplaires mutilez. Mais comme on n'appuye cette conjecture d'aucune bonne raison, il est tout aussi facile de la nier, que de l'affirmer.

Voici quelque chose de plus plausible, pour montrer qu'il est plus croyable qu'on avoit ôté ces paroles dans les Exemplaires où elles ne se trouvoient pas, qu'il ne l'est qu'on les a ajoûtées dans ceux où elles se trouvent. Il est certain que ces paroles ont pu être omises fort innocemment, & par une pure inadvertance. Et pour reconnoître qu'il a été très-aisé de les omettre par inadvertance, il ne faut que se representer que ce verset 7. & le 8. commencent par les mêmes paroles, *Il y en a trois qui témoignent*. Il a donc été très-aisé que quelques Copistes anciens, sans aucun mauvais dessein, & par une pure inadvertance, ayent omis ce Passage. Car quand un même mot est dans deux Périodes qui se suivent, on passe très-aisément, en copiant, ou en dictant, du mot de

la premiere Période, à ce qui suit ce même mot dans la seconde Période. Ainsi il a pu arriver très-aisément que quelques Copistes anciens, sans penser à mal, ayent omis toute la Période qui parle des Témoins celestes: Et il n'est pas difficile à comprendre que ces Copies mutilées soient venuës à se multiplier. Au lieu que pour ajoûter ce Passage au Texte de S. Jean, il a fallu le vouloir faire, & commettre volontairement, & de plein gré, une falsification insigne de la Parole de Dieu. Comme on n'a aucune preuve de cette falsification, il est beaucoup plus naturel de croire que ces paroles ont été omises dans les Exemplaires, où elles ne se trouvent point, que de se persuader qu'elles ont été ajoûtées dans les Exemplaires où elles se trouvent. D'autant plus qu'il n'étoit nullement nécessaire aux Orthodoxes de falsifier ainsi le Texte sacré de S. Jean, & qu'ils avoient dans le Nouveau Testament assez d'autres preuves claires & solides du Mystere de la Trinité. D'ailleurs si cette falsification s'étoit faite, il auroit fallu que c'eût été dans le cinquiéme Siécle, c'est-à-dire dans un tems où les Ariens étoient

étoient puissans, en plusieurs endroits. Et en effet nous avons veu que ce Passage des Témoins céléstes a été allegué, vers la fin du cinquiéme Siécle, dans une Confession de Foi presentée par les Orrhodoxes à un Roi d'Afrique Arien & Persecuteur. Les Ariens auroient ils laissé passer tranquillement cette falsification? Ne s'y seroient ils pas opposez de toutes leurs forces? Ce que nous ne voyons pas qu'ils ayent fait.

Hammond, sur ce Passage, s'étoit servi de la raison que nous venons de produire, pour prouver que ce septiéme verset est véritablement de S. Jean. Mais tout ce que ce Docteur avance sur ce sujet a extrémement déplu à M. le Clerc, & il ne fait point de difficulté de l'appeller *un fatras*, *farraginem*. Car il ne fait point de grace à ses amis mêmes, lorsqu'ils se trouvent d'un avis contraire au sien; & il ne leur épargne pas les termes durs & méprisans. Et c'est ce qui doit consoler un peu ceux qu'il n'aime point, lorsqu'il lui arrive de les traiter de haut en bas. Quoi qu'il en soit, cette conjectu-

Conjectura de omissione Librarii, ob repetitionem similium vocum, ut alibi locum habet, hic tolerari non potest . . . Quis enim credat similem omissionem esse admissam, in omnibus Codd. quibus, per aliquot secula usi sunt, publicè & privatim Christiani; deinde à nescio quibus deprehensam, sine antiquis Codicibus? Cleric. Addit. ad Not. Hammond.

jecture, que les trois Témoins célestes ont pu être omis par l'inadvertance de quelques Copistes, *qui pourroit avoir lieu*, dit M. le Clerc, *en d'autres endroits, ne sauroit*, ajoûte-t-il, *se tolerer ici. . . . . Car qui croira qu'on ait fait une telle omission dans tous les Exemplaires dont les Chrêtiens se sont servis, & en public, & en particulier, pendant quelques Siécles; & qu'elle a été ensuitte découverte par je ne sai qui, sans être appuyé de l'autorité des anciens Exemplaires.*

M. le Clerc parle là d'un ton bien affirmatif: C'est assez son ordinaire. Ne diroit on pas qu'il a fait une reveuë de tous les Exemplaires de l'Epître de S. Jean, qui ont été au Monde, tant dans toutes les Eglises, que chez tous les particuliers, jusques à la fin du cinquiéme Siécle, pour prononcer, d'un air magistral, que les Témoins célestes ont été omis dans tous les Exemplaires, dont les Chrêtiens, de ce tems là, se sont servis, tant en public qu'en particulier? Mais, dira-t-il, nous ne voyons pas qu'aucun des Péres d'alors ayent allégué ces paroles, en disputant contre les Ariens. Qu'il en concluë que ces paroles ne se trou-

trouvoient point dans les Exemplaires dont ces Péres se sont servis: on lui passera sa conclusion. Mais est-il impossible qu'elles fussent dans quelques Exemplaires que ces Péres n'avoient pas veus? M. le Clerc suppose donc ici ce qui est en question. Pour nous, nous prétendons qu'il y avoit alors quelques Exemplaires, où ces paroles se trouvoient: Et nous le prouvons, parce que dés la fin du cinquiéme Siécle, & au commencement du sixiéme, nous voyons des Péres qui les ont alleguées, en disputant contre les Ariens. Auroient ils osé le faire, s'ils n'avoient été appuyez de l'autorité d'aucun Exemplaire? Qui croira que les Evêques Orthodoxes d'Afrique ayent été, je ne dirai pas assez impudens, mais assez destituez de sens commun, pour presenter en 484. à un Roi Arien, qui les persecutoit cruellement, un Passage faux & supposé, & qui n'auroit été appuyé sur la foi d'aucun Exemplaire? Il y a au reste cette difference, entre l'argument que nous tirons du témoignage de ces Péres, & la preuve qu'on prétend tirer du silence des autres, pour faire voir que le Passage qu'on nous

dispute ne se trouvoit, de leur tems, dans aucun des Exemplaires de l'Epître de S. Jean, que dix-mille témoins ne sauroient prouver la négation d'un fait ; au lieu que deux ou trois témoins suffisent pour en prouver la verité. La question est si, au quatriéme, & au cinquiéme Siécle, les Témoins célestes se trouvoient dans quelques Exemplaires de l'Epître de S. Jean. S. Athanase, nous dit-on, S. Gregoire de Nazianze, S. Basile, S. Ambroise, S. Augustin &c. n'ont point allegué ce Passage, en disputant contre les Ariens. Que peut-on conclurre de là? Que ce Passage n'étoit point dans les Exemplaires, dont ces Péres se servoient. Mais n'est-il pas très-possible qu'il fût dans quelques Exemplaires d'alors, que ces mêmes Péres n'ont point veus? Eusebe de Carthage, disons nous, & les Evêques d'Afrique, ont cité ce Passage contre les Ariens, à la fin du cinquiéme Siécle. Donc ce Passage se trouvoit dans quelques Exemplaires d'alors. Il est même assez évident que ces Exemplaires n'étoient pas nouvellement fabriquez : autrement, c'auroit été donner gain de cause aux Ariens

&

& les mettre en droit de traitter les Orthodoxes comme des fourbes insignes & des falsificateurs de la Parole de Dieu. Que M. le Clerc ne vienne donc plus nous dire que les Témoins célestes ont été omis *dans tous les Exemplaires dont les Chrêtiens se sont servis, pendant quelques Siécles.* Il doit savoir qu'on ne lui passera point cette supposition, & qu'il n'a rien pour la prouver.

A la remarque que Hammond a faite, que ce Passage a pu être omis trés-innocemment, au lieu qu'on n'a pu l'ajoûter, sans commetre de propos déliberé une fraude insigne; M. le Clerc répond qu'on a pu ajoûter ce Passage, sans avoir aucun dessein de tromper. Et là-dessus il nous renvoie à l'Histoire Critique du Nouveau Testament de M. Simon. Ce Critique prétend que le Passage des Témoins céleștes a pu passer de la marge dans le Texte. Pour appuyer cette conjecture, il remarque qu'on trouve *à la marge de quelques Exemplaires de petites Notes, ou Scholies, qui ont apparemment,* dit-il, *passé ensuite dans le Texte.* Que *dans l'Exemplaire du Roi, cotté* 2247. & qui a, dit-il, environ 500. ans, à

Hist. Crit. du N. T. chr. 18. pag. 204.

d'opposite de ces mots, Ὅτι τρεῖς εἰσιν οἱ μαρτυροῦντες ἐν τῇ γῇ, τὸ πνεῦμα, καὶ τὸ ὕδωρ, καὶ τὸ αἷμα. *Il y en a trois qui témoignent en la Terre, l'Esprit, l'eau & le sang ;* on lit cette Scholie. Τουτέστι τὸ πνεῦμα τὸ ἅγιον, καὶ ὁ πατὴρ, καὶ αὐτὸς ἑαυτοῦ. M. le Clerc, dans le XII. Tome de la Bibliothéque universelle pag. 451. remarque que ces deux derniers mots ne font aucun sens & que c'est une faute de Copiste, pour υἱὸς αὐτοῦ c'est à dire, *Le S. Esprit, le Pére & son Fils.* M. Simon prétend qu'il n'y a point là *de faute de Copiste ; mais*, que *c'est un extrait d'un Passage plus étendu.* Dans l'endroit où M. Simon a rapporté cette Scholie, il parle d'une autre semblable, qui se trouve dans un Manuscript de la Bibliothéque de M. Colbert, où l'on trouve à la marge ces paroles, μαρτυρία τοῦ Θεοῦ τοῦ πατρὸς καὶ τοῦ ἁγίου πνεύματος. Témoignage de Dieu le Pére & du S. Esprit. *Voila, ce me semble,* dit-il, *l'origine du Passage, qui est en question. Ce qui n'a d'abord été mis qu'en forme de Scholie, aura passé ensuite dans le Texte, comme il arrive souvent.*

Dissert. Critique sur les MSS. du N. T. p. 96.

Mais 1°. comment nous persuadera-t-on par ces Manuscrits, qui sont en-

environ 500. ans d'antiquité, que ce Passage, qui n'étoit qu'une Scholie marginale, a passé ensuite dans le Texte? Il faut qu'on reconnoisse, & nous l'avons fait voir cy-dessus, qu'il y a plus de 1200. ans que ce Passage étoit dans le Texte de quelques Exemplaires. Il n'a donc pas été pris de la Note marginale d'un Manuscript, qui n'a tout au plus qu'environ 500. ans. On dira, peut-être, qu'on n'entend pas que ce Passage ait été pris précisément du Manuscript qui n'a qu'environ cinq ans: Mais qu'on allégue ce Manuscript, pour faire voir qu'il y a eu des Exemplaires, avec de semblables Notes marginales: Et qu'ainsi il est possible que dans le quatriéme ou cinquiéme Siecle il y ait eu quelques Exemplaires avec une telle Note, qui, de la marge, aura passé ensuitte dans le Texte. Si l'on a recours à cette réponse, ce sera faire une supposition en l'air. Il faudroit prouver que, dés le quatriéme ou cinquiéme Siecle, il y a eu des Exemplaires avec une telle Note marginale. On ne prouve point la vérité d'un fait par sa possibilité. D'ailleurs pour supposer que la Note marginale du

Manuscript, dont parle M. Simon, a pu se trouver dans quelque Exemplaire Grec du quatriéme ou du cinquiéme Siecle, il faudroit supposer aussi que l'explication mystique que quelques Péres Latins ont donnée aux paroles du verset 8. entendant, par *l'Esprit, l'eau & le sang*, le Pére, le Fils & le S. Esprit; il faudroit, dis-je, supposer que cette explication mystique a été admise par les Grecs: Et le Docteur Mill a trés-bien remarqué qu'elle leur a été entierement inconnuë.

II. Quelle vrai-semblance y a-t-il dans cette conjecture de M. Simon, à laquelle M. le Clerc nous renvoie? Les paroles de ces Scholies sont toutes differentes de celles que nous trouvons aujourd'hui dans le Texte de S. Jean. Et comment M. Simon nous persuadera-t-il là-dessus que *ce qui n'a été d'abord mis qu'en forme de Scholie, a passé en suitte dans le Texte?* Le contraire saute aux yeux.

III. Enfin en supposant que ce sont ces Scholies qui ont donné lieu à ajoûter au Texte de S. Jean les Témoins célestes, comment peut-on dire que cette addition a pu se faire innocemment? Celui qui l'aura faite aura-t-

ra-t-il pu s'imaginer que les paroles, qu'il ajoûtoit étoient véritablement de l'Apôtre ? La Note marginale lui aura donné, si l'on veut, l'occasion d'ajoûter quelque chose au Texte : Mais il ne lui aura pas été possible de n'être pas convaincu que ce qu'il ajoûtoit au Texte, n'étoit pas de S. Jean, puis que les termes mêmes de cette addition étoient tous differens des termes de la Note marginale. Si les Témoins célestes ont été ajoûtez au Texte, il est évident que l'Auteur de cette addition aura été un fourbe adroit & malin, qui, pour faire mieux valoir sa tromperie, aura pris soin de contrefaire le style de S. Jean, & d'employer, dans ce qu'il ajoûtoit, le terme de PAROLE, qui est propre & particulier à cèt Apôtre. Je ne crois pas, au reste, qu'on veuïlle prétendre que celui qui pourroit avoir fait cette addition, aura trouvé à la marge de l'Exemplaire qu'il copioit tous les mêmes termes précisément, qui se voyent aujourd'hui dans le Texte. Ce seroit une supposition en l'air, destituée de tout fondement & de toute preuve, pour appuyer une autre supposition. Aussi

ne vois-je pas que, jusques ici, personne l'ait avancée. Il est donc clair & incontestable que si les *Témoins célestes* ont été ajoûtez dans le Texte de S. Jean, cette addition n'a pu se faire, sans commettre volontairement une falsification insigne du Texte sacré. Mais qui a-t-on accusé de cet attentat, & qui s'en est plaint? D'où l'on peut conclurre avec assez de vraisemblance, que ceux qui, les premiers ont allegué ce Passage, en disputant contre les Ariens, étoient munis d'Exemplaires si autentiques, pour appuyer la verité de leur citation, qu'ils n'avoient pas à craindre qu'on les chicanât là-dessus. Au moins est-il évident, par tout ce que nous venons de dire, que l'addition de ce passage n'a pu se faire, sans malice: Au lieu que, comme nous l'avons fait voir, on a pu l'omettre très-innocemment.

Mais ce n'est pas assez que cette omission ait pu se faire: Ce qui montre que c'est ce qui est arrivé, c'est que dans quelques Exemplaires, où l'on ne trouve point les Témoins du Ciel, on lit pourtant ces paroles. *Il y en a trois qui témoignent en la Terre.*

Il

Il est visible que ces Exemplaires ont été pris originairement sur un Exemplaire qui parloit des Témoins du Ciel. Car ces paroles, *en la Terre*, ont un rapport manifeste à ces autres paroles, *Il y en a trois qui témoignent dans le Ciel.* Et de là vient que dans la plûpart des Exemplaires, qui n'ont point les Témoins du ciel, on ne trouve pas ces paroles, *En la Terre*: Les Copistes ayant pu les retrancher comme inutiles.

Il nous reste à examiner un Passage de S. Cyprien, qui est décisif en faveur de ceux qui soutiennent que les Témoins célestes sont de S. Jean. Mr. le Clerc, qui assure que *toute l'Antiquité Chrêtienne n'a point cité ce Passage* de l'Apôtre, *pendant plus de* 500. *ans*, ajoûte pourtant, qu'*il n'y a que S. Cyprien, qui semble, comme le croyent quelques uns, y avoir fait allusion.* Il est vrai que quelques autres ne le croyent pas; Mais pour juger qui sont ceux qui ont raison, il ne faut que rapporter le Passage de ce Pére: Il est dans le Livre *de l'Unité de l'Eglise*; Le voici; *Dicit Dominus*, Ego & Pater unum sumus: *Et iterum de Patre, Filio, & Spiritu Sancto scriptum est*, Et

hi tres

hi tres unum sunt. *Le Seigneur dit*, Moy & le Pére sommes un : *Et il est encore écrit du Pére, du Fils & du S. Esprit*, Et ces trois là sont un. M. Simon prétend que S. Cyprien ne cite ici que les dernieres paroles du vers. 8. & qu'il ne fait aucune allusion aux Témoins célestes ; mais qu'il entend du Pére, du Fils, & du S. Esprit ce qui est dit dans le vers. 8. de *l'Esprit, de l'eau & du sang*. Cette explication par laquelle on veut que par *l'Esprit, l'eau & le sang*, S. Cyprien a entendu le Pére, le Fils, & le S. Esprit, est bien dure & bien forcée, pour ne rien dire de plus. Pour nous faire croire que ç'a été là le sens de S. Cyprien, il faudroit nous prouver que c'est là véritablement l'explication qu'on donnoit de son tems à ces paroles de l'Apôtre. C'est pourtant ce qu'on ne sçauroit faire. Mais, dit M. Simon, c'est l'explication que S. Augustin & que Facundus leur ont donnée : Et même ce dernier a cru que c'étoit là le sens de S. Cyprien. Une explication si dure a pu être receuë du tems de S. Augustin & de Facundus, sans qu'on s'en soit avisé du tems de S. Cyprien. Qui ne sçait que l'ardeur de la dispu-

dispute a souvent porté les Péres à donner à des passages de l'Ecriture Sainte des explications fort extraordinaires, & dont, sans doute, ils ne se seroient pas avisez, s'ils avoient été de sens froid. S. Augustin & Facundus, qui n'avoient pas dans leurs Exemplaires de la premiere Epitre de S. Jean les Témoins célestes, & qui voyoient que S. Cyprien avoit appliqué, aux trois Personnes de la Trinité, ces paroles, *Et ces trois là sont un*, ont pu croire qu'il avoit entendu du Pére, du Fils, & du S. Esprit, *l'Esprit, l'eau & le sang*, qu'ils trouvoient seulement dans leurs Exemplaires. Mais il seroit assez difficile de concevoir que S. Cyprien, qui écrivoit long-tems avant les disputes d'Arius, ait imaginé une telle explication. Le Docteur Mill a fait voir que cette explication mystique a été inconnuë avant S. Augustin.

n Quoi qu'il en soit, il semble que cette défaite de M. Simon n'a pas entierement contenté M. le Clerc même: c'est pourquoi il a recours à une autre. *Il y a*, dit-il, *plus d'apparence que S. Cyprien a été corrompu, qu'il n'y en a qu'il ait leu ce passage dans ses Exem-*

plai-

plaires, pendant que ceux-là même qui ont vécu depuis lui, & en Afrique, & ailleurs, ne l'ont point cité. Tournons ce raisonnement de M. le Clerc, & disons hardiment, Il y a plus d'apparence que si quelques Péres, qui ont vécu depuis S. Cyprien, & en Afrique, & ailleurs, n'ont point cité ce passage, c'est parce qu'il avoit été omis dans les Exemplaires dont ils se servoient, quoi qu'il se trouvât dans des Exemplaires plus anciens; il y a, dis-je, là beaucoup plus d'apparence, qu'il n'y en a que S. Cyprien ait été corrompu. Car sur quoi M. le Clerc peut-il fonder la prétention d'aucune corruption dans ce passage de S. Cyprien? A-t-il à alleguer, pour la prouver, quelques Manuscripts, ou quelques Editions des Ouvrages de ce Pére? Pour éluder une preuve de fait, telle que celle que nous tirons du passage de S. Cyprien, suffit-il donc d'alleguer de prétenduës apparences?

Pour rejetter toute apparence de corruption dans ce passage de S. Cyprien, il suffit qu'elle ne soit point prouvée. Nous n'en croirons assurément pas M. le Clerc, sur sa parole.

Mais

Mais nous avons, de plus, dequoi démontrer évidemment qu'il n'y a point de corruption dans ce passage de S. Cyprien. Car S. Fulgence, Evêque d'Afrique, qui vivoit à la fin du cinquiéme Siécle, & au commencement du sixiéme, disputant contre les Ariens, non seulement leur allegue le passage des trois Témoins célestes, comme étant de S. Jean; mais il remarque que S. Cyprien avoit déja employé ce passage. Voici les paroles de Fulgence. *Beatus Johannes Apostolus testatur dicens*, Tres sunt qui testimonium perhibent in Coelo, Pater, Verbum & Spiritus; & tres unum sunt. *Quod etiam Beatissimus Martyr Cyprianus, in Epistolâ de unitate Ecclesiæ confitetur, dicens;* Qui pacem Christi & concordiam rumpit, adversus Christum facit: qui alibi præter Ecclesiam colligit, Christi Ecclesiam spargit. *Atque ut unam Ecclesiam unius Dei esse monstraret, hæc confestim testimonia inseruit:* Dicit Dominus, *Ego & Pater unum sumus.* Et iterum, de Patre, Filio & Spiritu Sancto scriptum est, *Et tres unum sunt.* *L'Apôtre S. Jean dit,* Il y en a trois qui rendent témoignage au Ciel, le Pére, la Parole & le S. Es-

S. Esprit; & ces trois là sont un. *Ce que le trés-heureux Martyr Cyprien reconnoît dans son Epître de l'Unité de l'Eglise, quand il dit*, Celui qui rompt la paix de Jesus Christ, & la concorde, agit contre Jesus Christ: Celui qui receuille hors de l'Eglise, dissipe l'Eglise de Jesus Christ. *Et pour montrer qu'il n'y a qu'une seule Eglise d'un seul Dieu, il rapporte aussitôt ces témoignages*, Le Seigneur dit, *Moy & le Pére sommes un; Et encore*, Il est écrit du Pére, du Fils & du S. Esprit, *ces trois sont un.* Ce Passage de S. Cyprien, allegué par un Auteur du cinquiéme Siécle, n'est-il pas une démonstration de sa vérité: Et ne fait il pas voir de la maniere la plus sensible, que c'est contre toute apparence, & contre toute sorte de raison que M. le Clerc voudroit nous faire soubçonner que *S. Cyprien a été corrompu* en cet endroit? Il est donc constant que le Passage des Témoins célestes étoit, au moins, dans quelques Exemplaires, dés le tems de S. Cyprien. On nous allegue un Manuscript, qu'on prétend avoir été fait vers le tems du premier Concile de Nicée, dans lequel on ne trouve point les Témoins

du

du Ciel. Et voici un Auteur qui est mort soixante-sept ans avant le premier Concile de Nicée, qui nous fait voir que, de son tems, il y avoit des Exemplaires de la premiere Epître de S. Jean, où ce passage se trouvoit.

VINT-DEUXIE'ME PASSAGE.

1. Jean. V. 20.

Nous savons aussi que le Fils de Dieu est venu, & qu'il nous a donné de l'intelligence, afin que nous connoissions le vrai Dieu; *& nous sommes dans le vrai Dieu & dans son Fils Jesus Christ. C'est là le vrai Dieu, & la vie éternelle.*

JE m'abstiens, autant qu'il est possible, de me servir de termes dont on puisse se choquer. Mais le moyen de s'empêcher toûjours d'appeller les choses par leur nom? En verité l'audace de M. le Clerc à nous produire ses interprétations Sociniennes, sous pretexte de nous donner une Traduction du Nouveau Testament, est insupportable, & elle est si atroce dans ce Passage, qu'il n'est

ni

ni permis, ni possible, de la dissimuler.

Les dernieres paroles de ce verset sont un coup de foudre sur l'impieté des Sociniens. Jesus Christ y est appellé en autant de mots le VRAY DIEU: Et il y est ainsi nommé d'une maniére qui ne laisse point de lieu à aucun de leurs subterfuges. Ils ont donc épuisé toute leur fausse subtilité, pour tâcher de faire croire que ce n'est pas de Jesus Christ qu'il faut entendre ces paroles.

Socin, dans sa Réponse à Wujetkus, & dans son Commentaire sur la premiere Epître de S. Jean, employe deux moyens, par lesquels il prétend montrer que ces paroles, *Il est le Vrai Dieu*, ne se doivent pas rapporter à Jesus Christ. Ils sont l'un & l'autre fondez sur des chicanes de Grammaire, comme la plûpart des subterfuges, par lesquels cet Hérétique tâche d'éluder plusieurs autres décisions de la Parole de Dieu.

Si je n'écrivois que pour vous, Monsieur, & pour ceux qui comme vous sçavent parfaitement le Grec, il ne me faudroit pas employer ici beaucoup de paroles. Mais, parce que je vou-

voudrois bien, s'il m'est possible, me faire entendre à ceux à qui cette langue est inconnuë, & à ceux même qui n'ont pas beaucoup d'habitude avec les Grammairiens, il faut nécessairement que je m'étende un peu davantage.

Je dois donc d'abord representer ce Passage tel qu'il est mot à mot dans l'Original. *Nous savons aussi que le Fils de Dieu est venu & qu'il nous a donné l'intelligence, afin que nous connoissions le Vrai;* (il y a des Exemplaires qui ajoûtent ici le mot de *Dieu*) *Et nous sommes dans le Vrai, dans son Fils Jesus Christ* (Il y a aussi des Exemplaires qui n'ont pas ces deux mots *Jesus Christ*; mais il n'y en a point qui ayent ici, aprés le mot de *Vrai*, ni celui de *Dieu*, ni la conjonction, *Et*, que M. le Clerc a trouvé à propos d'y mettre, & qu'il n'y a pas même mis en Italique) *Il*, ou, *celui-cy, est le vrai Dieu & la vie éternelle.*

Le premier moyen que Socin employe, pour nous ôter le témoignage décisif de la Divinité éternelle de Jesus Christ, que ces dernieres paroles nous donnent, c'est de dire que le Pronom, qui est employé ici, ne se rapporte pas toûjours au sujet immédiatement précédent; mais qu'il se rapporte quelquefois à un autre sujet dont il a été parlé

auparavant. Il en rapporte deux exemples, où se trouve le même Pronom qui est employé ici par S. Jean. Le premier est Act. VII. 18. 19. *Un Roy se leva en Egypte, lequel n'avoit point connu Joseph. Icelui, usant de ruse contre nôtre Nation, malmena nos Péres*: Je me sers de nôtre ancienne Version, parce qu'elle est plus propre à nous faire concevoir la pensée de Socin. Ce Pronom, *Icelui*, ne se rapporte pas *à Joseph*, qui est le sujet immédiatement précédent: il se rapporte *au Roy* qui *se leva en Egypte*, & dont il est parlé auparavant. Le second exemple est Act. X. 5. 6. *Envoye querir Simon qui est surnommé Pierre: Il est logé chez un certain Simon Conroyeur, qui a sa maison prés de la Mer: il te dira ce qu'il te faut faire.* Ce Pronom, *Il*, qui est encore le même qui est ici employé par S. Jean, se rapporte, non *à Simon le Conroyeur*, qui est le sujet immédiatement précédent; mais à Simon Pierre. Et de là l'on doit conclurre, selon Socin, que dans le Passage que nous examinons, il faut rapporter le Pronom, *Il*, dans ces paroles, *Il est le vrai Dieu & la vie éternelle*, il le faut, dis-je, rapporter, non *à Jesus Christ*, qui est le sujet immédiatement précédent, mais *au vrai Dieu*,

Dieu, dont il est parlé auparavant: Et qu'ainsi ce n'est pas de Jesus Christ que l'Apôtre dit *qu'il est le vray Dieu.*

On ne conteste pas à Socin que quelquefois le Pronom ne se doive rapporter au mot antérieur: Mais ses Disciples contesteront ils que quelquefois aussi il se doit rapporter au mot qui a précedé immédiatement? La question est comment il le faut entendre, dans le Passage de S. Jean que nous examinons. Pour obtenir ce que Socin demande, il faudroit prouver que, dans ce Passage, le Pronom doit se rapporter, non au sujet qui a précédé immédiatement; mais au sujet antérieur. Et c'est ce qu'il ne prouve point, & ce qu'on ne sçauroit prouver.

Pour nous, nous prouvons que, dans ce Passage, le Pronom doit se rapporter au sujet immédiatement précédent, & non au sujet antérieur. Et en effet voici une régle constante & infaillible dans cette matiere; le Pronom ne se rapporte point au sujet immédiatement précédent, mais à un autre sujet antérieur, lors que le sujet immédiatement précédent n'entre que comme par accident dans le discours, & pour mieux caractérizer le sujet principal, dont il a desja été parlé, & auquel, alors,

il faut que ce Pronom se rapporte. C'est ce qui paroît dans les deux exemples alléguez par Socin. Car dans le premier il n'est parlé de Joseph qu'incidemment, & pour mieux désigner ce Roy d'Egypte qui maltraitta le Peuple de Dieu. Il en est de même de Simon, le Conroyeur, dans le second Passage; Il n'en est parlé que pour faire sçavoir à Corneille comment ceux, qu'il dévoit envoyer, pourroient trouver Simon Pierre. Mais quand le sujet immédiatement précédent n'est pas entré dans le discours, par accident, & comme en passant, il est certain que c'est à ce sujet immédiat que le Pronom doit se rapporter.

Or il est évident que si S. Jean nomme Jesus Christ, vers la fin de ce verset, ce n'est pas seulement par accident & comme en passant. Jesus Christ est le sujet principal du discours de l'Apôtre, dans tout ce verset. S'il y parle du Pére, c'est pour nous marquer un des plus grands biens que nous tenons de la grace de Jesus Christ, qui est de nous avoir donné sa connoissance. *Nous savons aussi*, dit-il, *que le Fils de Dieu est venu, & qu'il nous a donné l'intelligence, afin que nous connoissions le vrai Dieu.* Les paroles suivantes, jusques à celles dont nous sommes en ques-

question, parlent de Jesus Christ: *Et nous savons que nous sommes dans le Véritable, dans son Fils Jesus Christ.* Et Socin voudra nous persuader que ces paroles, *il est le vrai Dieu*, qui suivent immédiatement ne se rapportent point à Jesus Christ. Cet homme avoit une grande confiance en ses fausses subtilitez.

J'ai dit que toute cette partie du verset, qui précéde immédiatement ces paroles, *Il est le vrai Dieu*, parlent de Jesus Christ. Et cette remarque est d'autant plus considérable contre Socin, qu'il en reconnoît lui-même la vérité. Cependant il semble que M. le Clerc trouve que Socin s'est ici trop avancé. Car il explique ces paroles de Dieu & de Jesus Christ, en les traduisant ainsi, *Et nous savons que nous sommes dans le vrai Dieu, & dans son Fils Jesus Christ.* Mais nous avons desja remarqué que M. le Clerc ajoûte ici le mot de *Dieu*, & la conjonction, *Et*, pour faire dire à S. Jean ce qu'il ne dit point. Voici ce que dit l'Apôtre, comme nôtre ancienne version Françoise l'a fort bien exprimé; *Nous sommes au Véritable*, asavoir *en son Fils Jesus Christ.*

D'ailleurs, pour montrer que ces paroles, *Il est le vrai Dieu*, se rapportent à Jesus Christ, il ne faut que re-

marquer que si on les doit rapporter seulement au Pére, comme Socin le prétend, le discours de S. Jean ne sera qu'une inutile répétition des mêmes mots. Pour le reconnoître, il ne faut que substituer les termes de *vrai Dieu*, ausquels Socin veut qu'on les rapporte, au Pronom qu'il prétend qui est à leur place. On trouvera que, dans le sens de Socin, tout ce que S. Jean a dit, c'est que *le vrai Dieu est le vrai Dieu*. Discours tout à fait indigne de la gravité d'un Apôtre.

Enfin, si ces paroles, *Il est le vrai Dieu*, ne doivent pas se rapporter à Jesus Christ; les suivantes *& la vie éternelle*, ne se rapportent pas non plus au Sauveur. Car c'est du même, que S. Jean dit, *Il est le vrai Dieu & la vie éternelle*. Cependant qui pourra se persuader que ces paroles, *Il est la vie éternelle*, ne se rapportent pas à Jesus Christ? N'est-ce pas là l'éloge qui lui est propre, & que S. Jean lui a attribué, en plusieurs endroits de cette Epistre, & de son Evangile? 1. Jean. I. 2. & V. 11. Jean XI. 25. & XIV. 6. Ce même Apôtre n'a-t-il pas prononcé que la Vie est inséparable de Jesus Christ: *Qui a le Fils, a la vie; & qui n'a point le Fils, n'a point la vie.* 1. Jean. V. 12.

Peut-être Socin a-t-il senti la force de ces raisons; & peut-être est-ce ce qui l'a obli-

obligé à recourir à la seconde évasion, par laquelle il tâche d'éluder la preuve que nous tirons de ces paroles, pour la Divinité éternelle de Jesus Christ. Le Pronom démonstratif qui est employé dans ces paroles, *Celui-cy est le vrai Dieu, & la vie eternelle*, ne se doit rapporter, dit-il, ni au Pére nommément & en particulier, ni à Jesus Christ en particulier; mais il désigne tout ce qui a précédé; *Nous savons que Jesus Christ est venu, & qu'il nous a donné l'intelligence, afin que nous connoissions le vrai Dieu: & nous sommes au Véritable, en son Fils Jesus Christ*. Quand donc S. Jean ajoûte, *Il est le vrai Dieu & la vie éternelle*, c'est, à ce que Socin prétend, comme si l'Apôtre avoit dit, *Vous avez ici le vrai Dieu & la vie éternelle*: ou, *Dans ce que nous avons dit est le vrai Dieu & la vie éternelle &c. En interprétant ces paroles de cette maniere*, ajoûte Socin, *l'Apôtre n'aura pas omis Jesus Christ: & cependant il n'aura pas dit qu'il* est le vrai Dieu.

C'est cette admirable interpretation, ou, pour mieux dire, cette fausse subtilité de Socin, que M. le Clerc a adoptée dans sa Traduction. *C'est là le vrai Dieu & la vie éternelle.* Et il l'a adoptée, sans avertir, par une Note, qu'il faisoit ici quelque changement

P 4 dans

dans les paroles de S. Jean; aiant mis au Neutre le Pronom que S. Jean a mis au Masculin. Car je veux que M. le Clerc ait cru avoir de bonnes raisons pour faire ce changement. Néantmoins, pour agir avec candeur & sincerité, il falloit avertir qu'il le faisoit. Permis à lui de prouver de toute sa force, & par les meilleures raisons, dont il se seroit pu aviser, qu'il étoit en droit de le faire. A-t-il donc gardé le silence là dessus pour faire croire aux personnes simples qu'il leur donne les propres paroles de l'Apôtre, dans le tems qu'il ne leur donne en effet que la glose téméraire, & les fausses subtilitez de Socin?

Mais cette glose de Socin, adoptée par M. le Clerc, est tout-à-fait insoutenable. S. Jean ne dit pas, *C'est-là le vrai Dieu*, comme M. le Clerc le lui fait dire: Il dit, *Il*, ou, *Celui-cy est le vrai Dieu*.

Socin répond que si l'Apôtre a mis le Pronom au genre masculin, à cause que le mot suivant est de même genre; il peut pourtant s'entendre au Neutre, comme il faudroit qu'il fût, pour le rapporter à tout le discours précédent. Il en donne pour exemple les paroles du Ch. XVII. de l'Evangile selon S. Jean vs. 3. où il y a dans le Grec, comme il se trouve dans les anciens Exemplaires de nôtre Version,

sion, *Cette est la vie éternelle, de te connoître seul vrai Dieu, & celui que tu as envoyé Jesus Christ.* Le Pronom, *Cette*, est du Feminin; à cause que le mot suivant est de ce genre: Cependant il faut rapporter ce Pronom à toute la proposition suivante; ce qui fait qu'on peut exprimer ce Pronom par le Neutre: *C'est la vie éternelle de te connoître &c.*

Nous répondons, avec M. de la Place, que le Pronom, quoi qu'il ne soit pas mis au genre Neutre, se rapporte à toute une suitte de discours, lorsqu'il n'a rien précedé, à quoi il puisse être rapporté. Et c'est ce qui a lieu dans le Passage du XVII. de S. Jean. Mais dans le Passage que nous examinons ici, il a précédé un Nom de même genre que le Pronom. Que M. le Clerc produise, s'il le peut, un seul exemple d'un Pronom masculin, placé comme celui qui se trouve dans les paroles de S. Jean, & qu'il faille expliquer par le Neutre. Disp. de divina J. C. essentia Part. 2. Arg. 1.

Qu'il nous dise encore, s'il lui plaît, ce qu'il entend, par ce Pronom Neutre, qu'il met à la place du Pronom masculin de S. Jean: Et à quoi il veut qu'on rapporte ces mots *c'est-là*, qu'il met dans sa Traduction, au lieu des mots de l'Apôtre; *Il est.* Rap-

porte-t-il ce Pronom à toute la proposition qui a précédé; *Nous savons que le Fils de Dieu est venu, & qu'il nous a donné l'intelligence, afin que nous connoissions le vrai Dieu, & nous sommes au Véritable, en son Fils Jesus Christ?* Mais cette Proposition est-elle donc le vrai Dieu? Que peut-on imaginer de plus absurde? Pour éviter cette absurdité, rapportera-t-il ce Pronom aux mots, *le vrai Dieu*, qui se trouvent dans cette Proposition? Mais outre que, si c'étoit là son sens, il ne falloit pas changer le genre du Pronom; cette explication reviendra à la premiere chicane de Socin, que nous avons réfutée; & M. le Clerc fera faire à S. Jean la même répétition inutile, & lui fera dire, *le vrai Dieu est le vrai Dieu.* Dira-t-il enfin, avec Socin, qu'il faut entendre ces paroles, *C'est-là le vrai Dieu*, comme si S. Jean avoit dit, *Vous avez là le vrai Dieu?* Ainsi il ne faudra pas se contenter de changer le genre du Pronom, dont l'Apôtre s'est servi; il faudra changer toute sa phrase. Une telle témérité n'est-elle pas insupportable? Il sera donc permis de changer les termes & les phrases des Ecrivains sacrez, de leur en substituër d'autres: Et cela dans

le

le dessein d'empêcher qu'on ne croye qu'ils ont dit, ce qu'ils ont dit en effet. En verité cette audace ne peut que causer de l'indignation, & de l'horreur, à tous ceux qui sont vivement persuadéz que les paroles de ces Saints Hommes sont les paroles de l'Esprit de Dieu.

CONCLUSION.

FInissons ici nos Remarques: Nous n'avons pas prétendu épuiser tout ce sujet; Moins encore faire une Critique exacte du Nouveau Testament de M. le Clerc. On ne croira donc pas que nous approuvons tous les endroits que nous n'avons pas relevez. Ce que nous avons dit suffit pour nôtre dessein. Et nous pouvons ici tirer deux Conclusions.

La premiere, que lorsque M. le Clerc a avancé qu'*il ne dit pas que toutes les explications* des Sociniens *sont fausses*, c'est une façon de parler modeste, qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre. En un mot que c'est une figure qui laisse entendre beaucoup plus qu'elle ne dit. *M. le Clerc ne dit pas que toutes les explications des Sociniens sont fausses*; Cette Proposition réduitte à des termes propres & simples

Bibl. Choisie Tom. 3. p. 407.

ples

ples signifie que M. le Clerc est très-persuadé, & qu'il voudroit bien persuader aux autres, que la plûpart des explications des Sociniens sont très-véritables. Il n'est pas possible de douter que ce ne soit là le vrai sens de cette proposition, aprés l'examen que nous venons de faire d'un assez grand nombre de Passages de sa Traduction Françoise du Nouveau Testament, où il nous donne, comme véritables, les explications des Sociniens.

La seconde Conclusion que nous pouvons tirer ici, & qui est la plus importante, celle que nous avons eu, sur tout, en veuë, c'est que le Nouveau Testament François de M. le Clerc ne nous sauroit être d'usage, & que nous ferions très-mal de nous en servir dans nos Lectures de Dévotion. Car enfin, aprés l'examen que nous venons de faire, il doit nous être permis de dire qu'en plusieurs endroits de cet Ouvrage de M. le Clerc, au lieu de la Parole de Dieu, nous ne trouverions que des gloses téméraires, & de fausses interprétations, qui ne peuvent tendre qu'à ébranler la foi des plus importants Mystéres de la Religion Chrêtienne. Je n'ay garde d'assûrer que ç'a été là le but & l'in-

l'intention de M. le Clerc : J'en laisse le jugement à Dieu. Mais, quel qu'ait été le dessein du Traducteur, il est évident que sa Traduction, & ses Notes, en plusieurs endroits, ne sont nullement propres à affermir la croyance de la Divinité éternelle de Jesus Christ nôtre Sauveur, & du Mystére de l'Incarnation.

Nous avons la consolation de voir qu'on ne peut tirer à d'autres sens un grand nombre de Passages, où ces grandes Véritez sont contenuës, qu'on ne peut, dis-je, les tirer à d'autres sens, qu'en leur faisant violence, & en recourant à des explications forcées & arbitraires. C'est ce que j'ai tâché de faire voir dans ce Traité. Je ne l'ai entrepris par aucun chagrin contre M. le Clerc : Je n'ay jamais rien eu à demêler avec lui. Mon dessein n'a été que de défendre la Vérité, violemment attaquée, quoique d'une maniere sourde & clandestine. Dieu veüille bénir mes foibles efforts, & les faire servir à sa gloire, & à l'édification de son Eglise. AMEN.

F I N.

T A-

TABLE

de ce qui est contenu dans ce Traité.

PREMIERE PARTIE.

SEC-

SE-

SECONDE
PARTIE.

